


3 9153 00257831 0

DON FÉLIX SARDA Y SALVANY

LE LIBÉRALISME EST UN PÉCHÉ

SUIVI DE LA

Lettre pastorale des Évêques de l'Équateur

SUR LE LIBÉRALISME

Traduit de l'espagnol par Madame la Marquise de TRISTANY

(CETTE TRADUCTION EST LA SEULE AUTORISÉE PAR L'AUTEUR)

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1915

Le Libéralisme est un péché

DON FÉLIX SARDA Y SALVANY

LE LIBÉRALISME EST UN PÉCHÉ

SUIVI DE LA

Lettre pastorale des Évêques de l'Équateur
SUR LE LIBÉRALISME

Traduit de l'espagnol par Madame la Marquise de TRISTANY

(CETTE TRADUCTION EST LA SEULE AUTORISÉE PAR L'AUTEUR)

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1915

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Au jour de la Présentation au Temple, le vieillard Siméon, parlant sous le souffle de l'Esprit prophétique, disait à la Sainte Vierge que son divin Fils serait placé dans le monde comme un signe de contradiction d'où sortirait la ruine pour un grand nombre et pour un grand nombre la résurrection. Ce caractère de sa mission divine, Jésus-Christ l'a transmis à son Eglise et c'est ce qui explique comment, dès les premiers temps du christianisme, l'hérésie s'est attaquée aux vérités de la foi. Depuis, cette contradiction n'a pas cessé, mais à chaque siècle, pour ainsi dire, elle s'est transformée, prenant un caractère nouveau dès que l'erreur dernière en date avait été pleinement détruite ou démasquée. Pour ne parler que des trois derniers siècles, le seizième a vu dominer l'hérésie protestante; le jansénisme a essayé de pervertir le dix-septième, et le naturalisme philosophique a pensé, au dix-huitième, bouleverser les fondements mêmes de la société.

colère chez ceux qui de près ou de loin voyaient s'effondrer sous les coups de cette dialectique puissante des thèses longtemps caressées. Non seulement don Félix Sardà y Salvany fut attaqué dans un libelle dont l'auteur, don Cel. Pazos, prétendait signaler nombre d'erreurs chez l'adversaire du libéralisme, mais l'ouvrage de don Félix Sardà y Salvany était déféré comme condamnable au jugement de l'Index. Or, bientôt ce jugement non seulement l'absolvait, mais le glorifiait, comme en témoigne la lettre du secrétaire de la congrégation de l'Index que l'on trouvera plus loin. Dès lors, le livre prenait une valeur qui en étendait la portée bien au delà des frontières de l'Espagne, et la pensée nous vint de faire lire aussi en France un ouvrage qui n'y sera pas sans fruit. L'entreprise n'était pas sans difficultés, car plus la matière était difficile et délicate, plus il importait de s'assurer une traduction fidèle et même rigoureuse, chaque mot ayant ici son importance. Grâce au concours de deux éminents religieux versés dans la connaissance de la langue espagnole et dont le savoir théologique garantissait, par leur revision, le travail de notre traducteur, ces difficultés ont été pleinement surmontées pour le livre de don Félix Sardà y Salvany comme pour une autre œuvre magistrale qui traite du même sujet et que nous avons eu non moins à cœur de faire connaître.

Il y a quelques années, les évêques de l'Equateur, réunis en concile national, voulurent donner

à leur peuple l'enseignement collectif le plus propre à le diriger parmi les commotions politiques si fréquentes dans ce pays, aujourd'hui revenu au gouvernement chrétien dont l'héroïque Garcia Moreno lui donna le modèle. Quel était le mal principal dont il devait se garder et à quels signes reconnaître ce mal? C'est ce qu'expose et développe avec une singulière autorité la magnifique pastorale des évêques de l'Equateur. On y retrouvera, sous une autre forme, la doctrine si vigoureusement déduite dans l'ouvrage de don Félix Sardà y Salvany, et on ne la lira pas avec moins de profit.

DÉCRET

DE LA

SACRÉE CONGRÉGATION DE L'INDEX

TEXTE ORIGINAL

Ex. secr. sac. Indicis Congr.
die 10 januarii 1887.

Excellentissime Domine,

Sacra Indicis Congregatio accepit delationem Opusculi cujus titulus *El Liberalismo es pecado*, auctore D. Felice Sardà y Salvany, sacerdote hujus tuæ dioecesis, quæ delatio repetita fuit una cum altero opusculo cui titulus *El proceso del integrismo*, id est, *refutacion de los errores contenidos en el opusculo « El Liberalismo es pecado »;* auctor hujus secundi opusculi est D. de Pazos canonicus dioecesis Vicensis. Quapropter eadem Sancta Congregatio maturo examine perpendit primum et alterum opusculum cum factis animadversionibus : sed in primo nil invenit contrà sanam doctrinam, immo auctor ejusdem D. Felix Sardà laudem meretur eo quia solidis argumentis, ordine et claritate expositis, sanam doctrinam in materia subjecta proponat atque defendat absque cujuscumque personæ offensione.

Verum non idem judicium fuit prolatum super altero opusculo edito à D. de Pazos, nam aliqua in re correctione indiget, et insuper approbari non potest modus loquendi injuriosus, quo auctor utitur magis contra personam D. Sardà, quam contra errores qui supponuntur in opusculo dicti scriptoris.

Hinc Sacra Congregatio mandavit ut D. de Pazos monitus a proprio Ordinario, retrahat, quantum fieri potest, dicti sui opusculi exemplaria, ac in posterum, si aliqua controversiarum quæ oriri possunt fiat discussio, se abstineat à quibuscumque verbis injuriosis contra personas, sicuti vera Christi charitas docet ; eo vel magis quod dum SSmus. D. N. P. P. Leo XIII valde commendat ut errores profligentur, tamen non amat neque approbat injurias in personas, præsertim doctrina et pietate præstantes, illatas.

Dum hæc de mandato S. Indicis Congregationis tibi communico ad hoc ut præclaro tuo dioecesano D. Sardà ad animi sui quietem manifestare possis, omnia fausta ac felicia Domino adprecor et cum omni observantiæ significatione subscribo,

Amplitudinis tuæ,

Addictissimus famulus,

Fr. Hieronymus Pius Saccheri o. p. S. Ind. Congr. a Secretis.

Illmo. ac Revnd. Domino Jacobo Catala et Albosa, Episcopo Barcinonensi.

TRADUCTION

Excellentissime Seigneur,

La Sacrée-Congrégation de l'Index a reçu la dénonciation qui lui a été faite de l'opuscule qui a pour titre : *Le Libéralisme est un péché*, et pour auteur D. Félix Sarda y Salvany, prêtre de votre diocèse, dénonciation qui a été renouvelée en même temps qu'on dénonçait un autre opuscule qui a pour titre : *Le procès de l'Intégrisme*, c'est-à-dire *Réfutation des erreurs contenues dans l'opuscule : Le libéralisme est un péché* ; l'auteur de ce second opuscule est D. de Pazos, chanoine du diocèse de Vich.

C'est pourquoi ladite Sacrée-Congrégation a soigneusement examiné l'un et l'autre opuscule, avec les observations qu'ils avaient suscitées. Or, dans le premier, non seulement elle n'a rien trouvé qui soit contraire à la saine doctrine, mais son auteur D. Félix Sarda mérite d'être loué, parce qu'il expose et défend la saine doctrine sur le sujet dont il s'agit, par des arguments solides, développés avec ordre et clarté, sans nulle attaque à qui que ce soit.

Mais ce n'est pas le même jugement qui a été porté sur l'autre opuscule, publié par D. de Pazos ; en effet, il a besoin, pour le fond, de quelques corrections et, en outre, on ne peut approuver la façon de parler injurieuse dont l'auteur se

sert beaucoup plus contre la personne de D. Sarda que contre les erreurs qu'il suppose exister dans son opuscule.

Aussi la Sacrée-Congrégation a-t-elle ordonné que D. de Pazos, averti par son propre ordinaire (1), retire, autant que faire se peut, les exemplaires de son susdit opuscule et qu'à l'avenir, s'il survient quelque discussion au sujet des controverses qui pourraient surgir, il s'abstienne de toutes paroles injurieuses contre les personnes selon que le prescrit la vraie charité chrétienne ; d'autant plus que, si notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII recommande beaucoup de pourchasser les erreurs, il n'aime cependant ni n'approuve les injures proférées contre les personnes, surtout lorsque ces personnes sont éminentes par la doctrine et la piété.

En vous communiquant cela, par ordre de la Sacrée-Congrégation de l'Index, afin que vous puissiez le faire savoir à votre illustre diocésain D. Sarda, pour la tranquillité de son esprit, je demande à Dieu pour vous tout bonheur et toute prospérité, et je me dis, avec le parfait témoignage de mon respect,

De Votre Grandeur,

Le très dévoué serviteur,

Fr. Jérome Saccheri,

De l'Ordre des Prêcheurs,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Index.

(1) L'Evêque du Diocèse.

LETTRE
DE DON FÉLIX SARDA Y SALVANY
à Mme la Marquise de Tristany

A Son Excellence Mme la Marquise de Tristany,
à Lourdes.

Madame,

Je suis trop touché de l'honneur que vous daignez me faire en me demandant l'autorisation de traduire en français mon livre intitulé : El liberalismo es pecado, *pour ne pas vous l'accorder sans le moindre retard.*

C'est pour moi une très grande satisfaction de pouvoir faire connaître mon humble opuscule à la France, par l'intermédiaire de la femme d'un de nos plus nobles et plus illustres généraux.

*Si cela est possible, obtenez pour ce travail, auquel vous voulez bien consacrer votre temps et vos soins, ce dont je vous suis profondément reconnaissant, l'approbation diocésaine et quelques recommandations de journaux, tels que l'*Univers.

Mais, Madame, ce n'est pas là une condition

que je vous fais, mais un désir que j'exprime. *Faites du* Liberalismo es pecado *et de mes autres livres ce qui sera le plus opportun en vue de la gloire de Dieu et du triomphe de la vérité.*

Réservez-moi seulement, je vous en prie, un exemplaire signé de votre main.

Mes respects au vaillant général, s'il vous plaît, et vous, Madame la Marquise, veuillez bien me compter au nombre de vos plus respectueux et de vos plus dévoués serviteurs.

FELIX SARDA Y SALVANY,
Prêtre.

Sabadell, province de Barcelona, 30 *août* 1885.

EXTRAIT D'UNE AUTRE LETTRE

DE DON FÉLIX SARDA Y SALVANY A LA MARQUISE DE TRISTANY

En date du 3 Mars 1887

Madame,

Je ne vois aucun inconvénient à vous considérer comme unique *traducteur autorisé de mon opuscule* El liberalismo es pecado *en langue française; vous pouvez donner l'assurance à votre éditeur que vous avez le droit* exclusif *(de traduction en français); qu'il le mentionne sur la couverture du livre.*

FELIX SARDA Y SALVANY,
Prêtre,

INTRODUCTION

Ne vous alarmez pas, pieux lecteur, et ne débutez point par faire mauvaise mine à cet opuscule. Ne le rejetez pas avec effroi en le feuilletant, car si brûlantes, si embrasées, si incandescentes que soient les questions qu'il traite et que nous allons tirer au clair, entre nous, dans ces familières et amicales conférences, vous n'aurez pas les doigts brûlés ; le feu dont il s'agit ici n'étant que métaphore et rien de plus.

Je n'ignore point, et du reste vous allez vous hâter de me le dire pour excuser vos craintes, que vous n'êtes pas le seul à ressentir une invincible répulsion et une horreur profonde pour de pareils sujets. Hélas ! je ne sais que trop, combien cette manière de penser ou de sentir est devenue une infirmité, une espèce de manie en quelque sorte générale, aux temps où nous vivons. Mais, dites-moi, en conscience, à quel sujet d'un véritable intérêt la controverse catholique peut-elle se consacrer si elle est tenue à fuir toute question brû-

lante, c'est-à-dire : toute question prise sur le vif, palpitante, contemporaine, actuelle ?

A combattre des ennemis vaincus et morts depuis des siècles et comme tels gisant en poudre, oubliés de tous, dans le Panthéon de l'histoire ? A traiter avec autant de sérieux que de parfaite courtoisie des questions du jour, à la vérité, mais des questions qui ne soulèvent aucun désaccord dans l'opinion publique, et n'ont rien d'hostile aux droits sacrés de la vérité ?

Vive Dieu ! Et ce serait pour cela que nous nous appelons soldats, nous les catholiques, que nous représentons l'Eglise comme armée, et que nous donnons le titre de capitaine au Christ Jésus notre chef ? Et c'est à cela que se réduirait la lutte sans trêve que nous sommes tenus de livrer à l'erreur, dès que par le baptême et la confirmation nous sommes armés chevaliers d'une si glorieuse milice ? Mais une guerre qui appellerait au combat contre des ennemis imaginaires, où l'on n'emploierait que des canons chargés de poudre, et des épées à pointe émoussée, en un mot des armes auxquelles on ne demande que de briller et de tonner, sans blesser ni causer de dommage, serait-elle autre chose qu'une guerre de comédie ?

Evidemment non. Il ne peut pas en être ainsi, car si le catholicisme est la divine vérité, comme il l'est positivement, vérité et douloureuse vérité sont ses ennemis, vérité et sanglante vérité, les combats qu'elle leur livre. Réelles donc, et non pure fantaisie de théâtre doivent être ses attaques

et ses défenses ; c'est très sérieusement qu'il faut se jeter en ses entreprises, très sérieusement qu'il faut les mener à bonne fin. Réelles et véritables, doivent être par conséquent, les armes dont elle fait usage, réels et véritables les coups d'estoc et de taille qui se distribuent, réels et véritables les coups et les blessures faites ou reçues.

Si j'ouvre l'histoire de l'Eglise je trouve à toutes ses pages, cette vérité écrite maintes fois en lettres de sang.

Jésus-Christ, notre Dieu, anethématisa avec une énergie sans égale la corruption judaïque; en face de toutes les préventions nationales et religieuses de son temps il éleva l'étendard de sa doctrine, et il le paya de sa vie.

Le jour de la Pentecôte en sortant du cénacle les apôtres ne se laissèrent pas arrêter par de vains scrupules lorsqu'il s'agit de reprocher en face aux princes et aux magistrats de Jérusalem l'assassinat juridique du Sauveur, et pour avoir osé, en ce moment, toucher une question si brûlante ils furent frappés de verges d'abord et plus tard mis à mort.

Depuis lors, tout héros de notre glorieuse armée, a dû sa célébrité, à la question brûlante dont la solution lui est échue en partage, à la question brûlante du jour, non à la question refroidie, arriérée, qui a perdu son intérêt, ni à la question future, encore à naître et qui se cache dans les secrets de l'avenir.

Ce fut corps à corps avec le paganisme cou-

ronné et assis sur le trône impérial, rien de moins, que les premiers apologistes eurent à traiter au risque de leur vie, la question brûlante de leur temps.

La question brûlante de l'arianisme qui bouleversa le monde entier valut à Athanase la persécution, l'exil, l'obligation de fuir, des menaces de mort et les excommunications de faux conciles. Et Augustin, ce valeureux champion de toutes les questions brûlantes de son siècle, est-ce que par hasard il eut peur des grands problèmes posés par les Pélagiens parce que ces problèmes étaient de feu ?

Ainsi, de siècle en siècle, d'époque en époque, à chaque question brûlante que l'antique ennemi de Dieu et du genre humain tire toute rouge de l'infernale fournaise, la Providence suscite un homme ou plusieurs hommes, marteaux puissants qui frappent sur elles sans se lasser. Frapper sur le fer rouge, c'est travailler à propos, tandis que frapper sur le fer refroidi c'est travailler sans profit.

Marteau des simoniaques et des concubinaires allemands fut Grégoire VII ; marteau d'Averroès et des faux disciples d'Aristote fut Thomas d'Aquin ; marteau d'Abélard fut Bernard de Clairvaux ; marteau des Albigeois fut Dominique de Guzman, et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Il serait trop long de parcourir l'histoire pas à pas, pour prouver une vérité qui ne mériterait pas, tant elle est évidente, les honneurs d'une discus-

sion, sans le grand nombre de malheureux qui s'acharnent à l'obscurcir en élevant autour d'elle un nuage de poussière.

Mais, assez sur ce sujet, ami lecteur, j'ajouterai seulement, sans que personne nous entende, et sous le sceau du secret ce qui suit : puisque chaque siècle a eu ses questions brûlantes, le nôtre doit nécessairement avoir aussi les siennes. Une d'entre elles, la question des questions, la question majeure, si incandescente qu'on ne peut la toucher d'aucun côté sans en faire jaillir des étincelles, c'est la question du libéralisme.

« Les dangers que court en ce temps la foi du « peuple chrétien sont nombreux », ont écrit récemment les doctes et vaillants prélats de la province de Burgos, « mais, disons-le, ils sont « tous renfermés dans un seul qui est leur grand « dominateur commun : le naturalisme... Qu'il « s'intitule rationalisme, socialisme, révolution « ou libéralisme, par sa manière d'être et son « essence même il sera toujours la négation fran- « che ou artificieuse, mais radicale, de la foi « chrétienne et par conséquent il importe de l'évi- « ter avec empressement et soin, autant qu'il im- « porte de sauver les âmes. »

La question brûlante de notre siècle est officiellement formulée dans cette grave déclaration émanant d'une source parfaitement autorisée. Toutefois, il est vrai de dire que le grand Pie IX avait formulé cette question en cent documents divers, avec plus de clarté encore et une tout

autre autorité, et notre glorieux pontife Léon XIII l'a à son tour énergiquement formulée il y a peu d'années dans son encyclique *Humanum genus*. Encyclique qui a donné, donne et donnera tant à parler, et qui peut-être n'est pas encore le dernier mot de l'Eglise de Dieu sur ces matières.

Et pourquoi le libéralisme aurait-il sur toutes les autres hérésies qui l'ont précédé un privilège spécial de respect et en quelque sorte d'inviolabilité ?

Serait-ce parce que dans la négation radicale et absolue de la souveraineté divine il les résume et les comprend toutes ? Serait-ce parce que plus que tout autre il a fait pénétrer dans le corps social entier son virus corrupteur et sa gangrène ? Serait-ce parce que pour la juste punition de nos péchés, réalisant ce qui ne l'avait jamais été par aucune hérésie, il est devenu une erreur officielle, légale, intronisée dans les conseils des princes et toute-puissante dans le gouvernement des peuples ? Non, car ces raisons sont précisément celles qui doivent pousser et contraindre tout bon catholique à prêcher et soutenir contre le libéralisme, coûte que coûte, une croisade ouverte et généreuse.

Sus, sus sur lui, c'est l'ennemi ; sus sur lui, c'est le loup ; voilà ce que nous devons crier, à toute heure, selon la consigne qu'en a donné le Pasteur universel, nous tous qui avons reçu du ciel la mission de coopérer à un degré quelconque au salut spirituel du peuple chrétien.

La campagne est ouverte, cette série de brèves et familières conférences commencée, ce ne sera pas toutefois, sans que j'aie préalablement déclaré que je soumets toutes et chacune de mes affirmations, même les plus minimes, au jugement sans appel de l'Eglise, unique oracle de l'infaillible vérité.

Sabadell, mois du Rosaire 1884.

Le Libéralisme est un péché

I

Existe-t-il de nos jours quelque chose de connu sous le nom de libéralisme ?

Sans aucune doute, et si tous les hommes appartenant aux diverses nations de l'Europe et de l'Amérique, régions principalement infestées de cette épidémie, ne s'étaient entendus pour s'abuser ou paraître s'abuser à son sujet, il semblerait oiseux que nous prissions la peine de démontrer l'assertion suivante : il existe aujourd'hui dans le monde une école, un système, un parti, une secte (appelez-le comme vous voudrez), connu par ses amis comme par ses ennemis sous la dénomination de *Libéralisme.*

Ses journaux, ses associations, ses gouvernements se donnent ouvertement la qualification de *libéraux.* Cette épithète leur est jetée à la face

par leurs adversaires sans qu'ils protestent, s'en excusent ni en atténuent l'importance.

Il y a plus encore ; chaque jour on lit qu'il y a des réformes *libérales*, des courants, des projets, des personnages, des souvenirs, un idéal et des programmes *libéraux*. Par contre, on nomme antilibéralisme, cléricalisme, réaction, ultramontanisme, tout ce qui est opposé à la signification donnée au mot libéral.

Il existe donc actuellement par le monde, ce fait est incontestable, une certaine chose qui s'appelle *libéralisme* et une certaine autre qui s'appelle *antilibéralisme*. Comme on l'a très judicieusement dit, *libéralisme* est une parole de division, car elle divise le monde en deux camps opposés.

Mais ce n'est pas seulement une parole, puisque à toute parole correspond une idée ; et ce n'est pas non plus seulement un idée, puisque nous constatons, qu'en fait, tout un ordre d'événements extérieurs en découle. Le libéralisme existe donc, et, reconnaître son existence, c'est dire qu'il y a des doctrines libérales, des œuvres libérales et, par conséquent, des hommes libéraux professant des doctrines et pratiquant des œuvres libérales. Or, ces hommes ne sont pas des individus isolés : ils vivent et travaillent en société organisée dans un but commun, unanimement accepté, sous la direction de chefs dont ils reconnaissent le pouvoir et l'autorité. Le libéralisme n'est donc pas seulement une idée, une doctrine, une œuvre : c'est de plus une *secte*.

Par suite, il est de la dernière évidence que, en nous occupant de *libéralisme* et de libéraux, nous n'étudions pas des êtres fantastiques, pures conceptions de notre esprit, mais bien des réalités véritables, palpables, appartenant au monde extérieur. Trop réelles et trop palpables, hélas ! pour notre malheur.

Sans doute nos lecteurs auront remarqué que, en temps d'épidémie, la première tendance qui se manifeste, c'est invariablement celle qui consiste à prétendre que l'épidémie n'existe pas. Dans les différentes épreuves de cette nature qui ont affligé notre siècle ou les siècles passés, le phénomène que je signale ne s'est pas, que l'on sache, démenti une seule fois.

Le fléau a déjà dévoré en silence un grand nombre de victimes et décimé la population, quand on consent enfin à convenir qu'il existe et fait des ravages. Les dépêches officielles ont été quelquefois les plus ardentes propagatrices du mensonge, et il y a même eu des cas où l'autorité a été jusqu'à imposer des peines à ceux qui affirmaient la réalité de la contagion.

Le fait qui se produit dans l'ordre moral dont nous traitons en ce moment est tout à fait analogue. Après cinquante ans, ou plus, passés en plein libéralisme, des personnes parfaitement respectables nous disent encore avec une effrayante candeur : — Comment, vous prenez au sérieux le libéralisme ? Ce terme exprimerait-il, par aventure, autre chose que certaines rancunes

politiques ? Ne vaudrait-il pas mieux, dès lors, considérer comme non avenue cette parole qui nous divise et nous indispose les uns contre les autres ?

Quand l'infection est tellement répandue dans l'atmosphère que le plus grand nombre de ceux qui la respirent s'y est habitué et l'absorbe sans s'en douter, c'est un symptôme excessivement grave !

Le libéralisme existe donc, cher lecteur, c'est un fait ; et ce fait, ne vous permettez plus jamais de le mettre en doute.

II

Qu'est-ce que le libéralisme ?

Dans l'étude quelconque d'un objet, après la question de son existence, *an sit?* les anciens scolastiques posaient celle de sa nature, *quid sit?* C'est cette dernière qui va nous occuper dans le présent chapitre.

Qu'est-ce que le libéralisme ?

Dans l'ordre des idées, c'est un ensemble d'idées fausses, et, dans l'ordre des faits, c'est un ensemble de faits criminels, conséquences pratiques de ces idées.

Dans l'ordre des idées, le libéralisme est l'ensemble de ce que l'on appelle principes libéraux, avec les conséquences qui en découlent logiquement. Les principes libéraux sont : la souveraineté absolue de l'individu, dans une entière indépendance de Dieu et de son autorité ; la souveraineté absolue de la société, dans une entière indépendance de ce qui ne procède pas d'elle-même ;

la souveraineté nationale, c'est-à-dire le droit reconnu au peuple de faire des lois et de se gouverner, dans l'indépendance absolue de tout autre critérium que celui de sa propre volonté exprimée d'abord par le suffrage et ensuite par la majorité parlementaire ; la liberté de penser sans aucun frein, ni en politique, ni en morale, ni en religion ; la liberté de la presse, absolue ou insuffisamment limitée, et la liberté d'association tout aussi étendue.

Tels sont les principes libéraux dans leur radicalisme le plus cru.

Leur fond commun est le rationalisme *individuel*, le rationalisme *politique* et le rationalisme *social*, d'où découlent et dérivent : la liberté des cultes, plus ou moins restreinte ; la suprématie de l'Etat dans ses rapports avec l'Eglise ; l'enseignement laïque ou indépendant, n'ayant aucun lien avec la religion ; le mariage légitimé et sanctionné par l'intervention unique de l'Etat. Son dernier mot, celui qui en est le résumé et la synthèse, c'est la *sécularisation*, c'est-à-dire la non-intervention de la religion dans les actes de la vie publique, quels qu'ils soient, véritable athéisme social qui est la dernière conséquence du libéralisme.

Dans l'ordre des faits le libéralisme est la réunion d'œuvres inspirées et réglées par ces principes ; telles que les lois de *désamortisation*, l'expulsion des ordres religieux, les attentats de toute nature officiels et extra-officiels contre la liberté

de l'Eglise ; la corruption et l'erreur publiquement autorisées, soit à la tribune, soit dans la presse, soit dans les divertissements et dans les mœurs ; la guerre systématique au catholicisme et à tout ce qui est taxé de cléricalisme, de théocratie, d'ultramontanisme, etc.

Il est impossible d'énumérer et de classer les faits qui constituent l'action pratique libérale, car il faudrait y comprendre depuis les actes du ministre et du diplomate qui intriguent et légifèrent, jusqu'à ceux du démagogue, qui pérore dans un club ou assassine dans la rue ; depuis le traité international ou la guerre inique qui dépouille le pape de sa royauté temporelle, jusqu'à la main cupide qui vole la dot de la religieuse ou s'empare de la lampe du sanctuaire ; depuis le livre soi-disant très profond et très érudit du prétendu savant imposé à l'enseignement par l'Université, jusqu'à la vile caricature qui réjouit les polissons dans une taverne. Le libéralisme pratique est un monde complet : il a ses maximes, ses modes, ses arts, sa littérature, sa diplomatie, ses lois, ses machinations et ses guets-apens. C'est le monde de Lucifer, déguisé de nos jours sous le nom de libéralisme, en opposition radicale et en guerre ouverte avec la société des enfants de Dieu qui est l'Eglise de Jésus-Christ.

Tel est le libéralisme au point de vue de la doctrine et de la pratique.

III

Le libéralisme est-il un péché, et quel péché ?

Le libéralisme est un péché, qu'on le considère dans l'ordre des doctrines ou dans celui des faits.

Dans l'ordre des doctrines, c'est un péché grave contre la foi, parce que ses doctrines sont une *hérésie*.

Dans l'ordre des faits, c'est un péché contre les divers commandements de Dieu et de l'Eglise, parce qu'il les transgresse tous. Plus clairement : dans l'ordre des doctrines le libéralisme est l'hérésie radicale et universelle, parce qu'il comprend toutes les hérésies. Dans l'ordre des faits, il est l'infraction universelle et radicale de la loi de Dieu parce qu'il en autorise et sanctionne toutes les infractions.

Procédons par parties dans notre démonstration.

Dans l'ordre des doctrines, le libéralisme est une hérésie.

Hérésie est toute doctrine qui nie formellement et opiniâtrément un dogme du christianisme. Or, le libéralisme doctrinal commence par nier tous les dogmes du christianisme en général, et ensuite il nie chacun d'eux en particulier.

Il les nie tous en général quand il affirme ou suppose l'indépendance absolue de la raison individuelle dans l'individu et de la raison sociale ou critérium public dans la société.

Nous disons *affirme* ou *suppose*, parce qu'il arrive parfois que le principe libéral n'est pas affirmé dans les conséquences secondaires ; mais dans ce cas il est supposé et admis.

Il nie la juridiction absolue de Jésus-Christ Dieu sur les individus et les sociétés et, par conséquent, il nie aussi la juridiction déléguée que le chef visible de l'Eglise a reçue de Dieu sur tous et chacun des fidèles, quels que soient leur condition et leur rang.

Il nie la nécessité de la révélation divine et l'obligation pour tout homme de l'admettre s'il veut parvenir à sa fin dernière.

Il nie le motif formel de la foi, c'est-à-dire l'autorité de Dieu qui révèle, admettant seulement de la doctrine révélée les quelques vérités que son esprit borné peut comprendre.

Il nie le magistère infaillible de l'Eglise et du pape et, par conséquent aussi, toutes les doctrines définies et enseignées par cette divine autorité.

Après cette négation générale, cette négation en

bloc, le libéralisme nie chaque dogme en tout ou en partie, selon que les circonstances le lui montrent en opposition avec son jugement rationaliste. Ainsi, par exemple, il nie la foi au baptême quand il admet ou suppose l'égalité des cultes ; il nie la sainteté du mariage quand il établit la doctrine du soi-disant mariage civil ; il nie l'infaillibilité du pontife romain quand il refuse de recevoir comme des lois ses ordres et ses enseignements officiels, et les assujettit à son *exequatur*, non pour s'assurer de leur authenticité, comme cela se pratiquait autrefois, mais pour en juger le contenu.

Dans l'ordre des faits, le libéralisme est l'immoralité radicale.

Il l'est parce qu'il détruit le principe, ou règle fondamentale de toute moralité, qui est la raison éternelle de Dieu s'imposant à la raison humaine ; parce qu'il consacre le principe absurde de la morale indépendante, qui est au fond la morale sans loi, la morale libre, ou, ce qui revient au même, la morale qui n'est pas morale, puisque l'idée de morale implique non seulement l'idée de direction, mais contient encore *essentiellement* celle de frein et de limite. De plus, le libéralisme est toute immoralité parce que dans son développement historique, il s'est permis ou a sanctionné comme licite l'infraction de tous les commandements. Nous disons de tous, car c'est depuis le premier qui ordonne le culte d'un seul Dieu, jusqu'à celui qui prescrit le paiement des droits

temporels de l'Eglise et qui est le dernier des cinq que l'Eglise a promulgués (1).

Il convient donc de dire que le libéralisme dans l'ordre des idées est l'erreur absolue et dans l'ordre des faits l'absolu désordre. Par suite, dans les deux cas, il est péché grave de sa nature *ex genere suo*, péché extrêmement grave, péché mortel.

(1) Allusion au Ve Commandement de l'Eglise dans le catéchisme espagnol :

Pagar diesma y primicia a la Iglesia de Dios.
Payer dîme et prémices à l'Eglise.

IV

De la gravité spéciale du péché de libéralisme.

La théologie catholique enseigne que tous les péchés graves ne sont pas également graves, même dans la condition essentielle qui les distingue des péchés véniels.

Il y a des degrés dans le péché, même dans la catégorie du péché mortel, comme il y en a dans l'œuvre bonne elle-même, dans la catégorie de l'œuvre bonne et conforme à la loi de Dieu. Le blasphème, par exemple, qui s'attaque directement à Dieu est un péché mortel plus grave en soi que le péché qui s'attaque directement à l'homme, comme le vol. Ceci posé, à l'exception de la haine *formelle* contre Dieu, qui constitue le plus grand des péchés et dont la créature se rend très rarement coupable, si ce n'est en enfer, les péchés les plus graves parmi tous les péchés sont ceux contre la foi. La raison en est évidente. La foi

est le fondement de tout l'ordre surnaturel, et le péché est péché en tant qu'il attaque sur tel ou tel point cet ordre surnaturel ; par suite, le plus grand péché est celui qui s'attaque au fondement premier de cet ordre. Un exemple rendra cette vérité plus facile à saisir. Un arbre est blessé par l'amputation de n'importe laquelle de ses branches, et l'importance de sa blessure est en rapport avec l'importance de la branche coupée ; si donc la hache tranche le tronc ou la racine, la blessure sera très grave ou mortelle. Saint Augustin, cité par saint Thomas, donne du péché contre la foi cette indiscutable formule : « *Hoc est peccatum* « *quo tenentur cuncta peccata.* » « C'est là un « péché qui contient tous les péchés. »

L'Ange de l'Ecole s'exprime sur ce sujet avec son habituelle clarté : « Un péché est d'autant « plus grave que par lui l'homme se sépare da- « vantage de Dieu ; or, par le péché contre la foi, « l'homme se sépare de Dieu autant qu'il est en « son pouvoir, puisqu'il se prive de sa véritable « connaissance ; d'où il ressort, conclut le saint « docteur, que le péché contre la foi est le plus « grand que l'on connaisse. »

Cependant, lorsque le péché contre la foi est simplement une privation coupable de cette vertu et de cette connaissance de Dieu, il est moins grave que lorsqu'il est la négation et l'attaque formelle des dogmes expressément définis par la révélation divine. En ce dernier cas, le péché contre la foi, si grave en lui-même, acquiert une gravité

plus grande qui constitue ce qu'on appelle l'*hérésie*. Il contient toute la malice de l'infidélité, plus une protestation expresse contre un enseignement qui est comme faux et erroné, condamné par la foi elle-même. Il ajoute, au péché très grave contre la foi, l'endurcissement, l'opiniâtreté et une orgueilleuse préférence de la raison propre à la raison de Dieu.

Par conséquent les doctrines hérétiques et les œuvres inspirées par elles constituent le plus grand de tous les péchés, à l'exception de la haine formelle de Dieu, haine dont les démons et les damnés sont, comme nous l'avons dit, à peu près les seuls capables.

Par conséquent le libéralisme, qui est une hérésie, et les œuvres libérales, qui sont œuvres hérétiques, sont les plus grands péchés que connaisse le code de la foi chrétienne.

Par conséquent, sauf le cas de bonne foi, d'ignorance et d'irréflexion, le fait d'être libéral constitue un péché plus grand que celui du blasphème, du vol, de l'adultère, de l'homicide ou de toute autre chose défendue par la loi de Dieu et châtiée par sa justice infinie.

Le moderne naturalisme ne l'entend pas ainsi, c'est vrai. Mais les lois des Etats chrétiens l'ont toujours entendu de la sorte jusqu'à l'avènement de l'ère libérale actuelle. La loi de l'Eglise le proclame aujourd'hui comme autrefois, et, pour ce qui est du tribunal de Dieu, ses jugements de-

meurent les mêmes, ainsi que ses condamnations.

L'hérésie et les œuvres qu'elle inspire sont donc bien les pires péchés et, par suite, le libéralisme et les actes qu'il inspire sont naturellement, *ex genere suo*, le mal au-dessus de tout mal.

V

Des différents degrés qui peuvent exister et qui existent dans l'unité spécifique du libéralisme.

Le libéralisme, en tant que système de doctrines, peut s'appeler *école ;* comme organisation d'adeptes dans le but de répandre et de propager ses doctrines, *secte* ; comme groupe d'hommes s'efforçant de les faire prévaloir dans la sphère du droit public, *parti.* Mais, que l'on considère le libéralisme comme *école*, comme *secte*, ou comme *parti*, il offre dans son unité logique et spécifique différents degrés ou nuances que le théologien catholique doit exposer et étudier.

Tout d'abord, il convient de faire remarquer que le libéralisme est *un*, c'est-à-dire qu'il constitue un ensemble d'erreurs logiquement et parfaitement enchaînées ; et c'est pour ce motif qu'on l'appelle *système*. En effet, si on part de son principe fondamental, à savoir, que l'homme et la société sont entièrement autonomes ou libres avec

indépendance absolue de tout autre critérium naturel ou surnaturel que le leur propre, on est conduit par une légitime déduction de conséquences à tout ce que la démagogie la plus avancée proclame en son nom.

La révolution n'a rien de grand que son inflexible logique. Tous ses actes, jusqu'aux plus despotiques qu'elle accomplit au nom de la liberté, et que, à première vue, nous taxons de monstrueuses inconséquences, sont le produit d'une logique d'ordre très élevé. Car si la société reconnaît pour unique loi sociale le jugement de la masse, si elle n'admet pas d'autre critérium ou régulateur, comment pourrait-on dénier à l'Etat le droit absolu de commettre n'importe quel attentat contre l'Eglise, aussi souvent qu'il jugera, d'après son unique critérium social, qu'il est à propos de le commettre ?

Une fois admis que le plus grand nombre a toujours raison, il faut bien admettre aussi que la loi unique est celle du plus fort, et, par conséquent, on peut très logiquement en arriver aux dernières brutalités.

Toutefois, malgré cette unité logique du système, les hommes ne sont pas toujours logiques, et cela produit dans cette unité les plus étonnantes variétés ou gradations de teintes. Les doctrines dérivent nécessairement et par leur propre vertu les unes des autres ; mais les hommes, en en faisant l'application, sont pour l'ordinaire illogiques et inconséquents.

Si les hommes poussaient les principes qu'ils professent jusqu'à leurs dernières conséquences, ils seraient tous des saints ou des démons de l'enfer, selon que leurs principes seraient bons ou mauvais.

C'est par l'inconséquence que les bons ne sont qu'à demi bons et que les mauvais ne sont qu'incomplètement mauvais.

Appliquant ces observations au *libéralisme* qui nous occupe présentement, nous dirons que, par la grâce de Dieu, il se trouve relativement peu de libéraux complets : ce qui n'empêche pas que le plus grand nombre d'entre eux, même sans avoir atteint l'extrême limite de la dépravation libérale, sont de véritables libéraux, c'est-à-dire : de véritables disciples, partisans ou sectaires du libéralisme, selon que le libéralisme se considère comme école, secte, ou parti.

Examinons ces variétés de la famille libérale.

Il y a des libéraux qui acceptent les principes, mais en repoussant les conséquences, au moins les plus répugnantes et les plus extrêmes.

D'autres acceptent telle ou telle conséquence ou application qui les flatte, en se faisant d'ailleurs scrupule d'en accepter radicalement les principes.

Les uns ne voudraient appliquer le libéralisme qu'à l'enseignement ; les autres uniquement à l'ordre civil ; d'autres, enfin, rien qu'aux formes politiques.

Seuls les plus avancés réclament son applica-

tion pure et simple à tout et pour tout. Les atténuations et les mutilations du *Credo* libéral sont aussi nombreuses que les intérêts favorisés ou lésés par son application. C'est en effet une erreur généralement répandue, de croire que l'homme pense avec son intelligence, tandis que la plupart du temps il pense avec son cœur, voire souvent avec son estomac.

De là, ces différents partis libéraux qui débitent le libéralisme à telle ou telle dose, tout comme le cabaretier débite l'eau-de-vie à tel ou tel degré, selon le goût du consommateur.

C'est pour cela qu'il n'y a point de libéral, pour qui son voisin plus avancé ne soit un brutal démagogue, et son voisin moins avancé un réactionnaire fieffé. C'est une question d'échelle alcoolique et rien de plus. Ceux qui à Cadix baptisèrent hypocritement au nom de la sainte Trinité leur libéralisme, et ceux qui, en ces derniers temps, lui ont donné pour devise : *Guerre à Dieu*, occupent un des degrés de l'échelle libérale. Cela est si vrai que, dans les cas embarrassants, tous acceptent et même invoquent la commune dénomination de libéral.

Le critérium libéral ou indépendant est le même pour tous, quoique les applications en soient plus ou moins accentuées selon les individus.

D'où vient cette accentuation plus ou moins forte ? Souvent des intérêts, quelquefois du tempérament ; tantôt d'une éducation plus pondérée qui empêche les uns de prendre le pas accéléré

des autres ; tantôt du respect humain, de considérations de famille, de relations sociales, d'affections contrariées, etc., etc. Sans parler de la tactique satanique, qui conseille parfois de ne point pousser trop loin une idée afin de n'alarmer personne, de la rendre plus viable et de faciliter son cours.

Cette façon de procéder peut, sans jugement téméraire, être attribuée à certains libéraux conservateurs, chez lesquels sous le masque du conservateur se cache d'ordinaire un franc démagogue.

Toutefois et parlant en général, la charité peut supposer dans les demi-libéraux l'existence d'une certaine dose de candeur, de naturelle *bonhomie*, ou de simplicité. Si elle ne suffit pas à les faire bénéficier de l'irresponsabilité, comme nous le dirons plus loin, elle nous oblige cependant à leur accorder quelque compassion.

Il nous faut donc, cher lecteur, demeurer convaincus que le libéralisme est *un*, tandis que les libéraux, comme le mauvais vin, diffèrent de couleur et de saveur.

VI

Du libéralisme catholique ou catholicisme libéral.

De toutes les inconséquences et antinomies qui se rencontrent dans les degrés moyens du libéralisme, la plus repoussante et la plus odieuse est celle qui ne prétend à rien moins qu'à unir le libéralisme avec le catholicisme, pour former ce qui est connu dans l'histoire des insanités modernes sous le nom de *libéralisme catholique* ou *catholicisme libéral*. Et toutefois d'illustres esprits et de grands cœurs, aux bonnes intentions desquels on ne peut s'empêcher de croire, ont payé leur tribut à cette absurdité ! Elle a eu son époque de mode et de prestige ; mais, grâce au ciel, cette mode passe ou est déjà passée.

Cette funeste erreur naquit d'un désir exagéré de concilier et de faire vivre en paix des doctrines forcément inconciliables et ennemies du fait même de leur propre essence.

Le libéralisme est l'affirmation dogmatique de

l'indépendance absolue de la raison individuelle et sociale. Le catholicisme est le dogme de la sujétion absolue de la raison individuelle à la loi de Dieu.

Comment concilier le oui et le nom de deux doctrines si opposées ?

Aux fondateurs du libéralisme catholique la chose parut facile. Ils admirent une raison individuelle sujette à la loi évangélique et ils inventèrent une raison publique ou sociale, co-existante avec elle et libre de toute entrave. Ils dirent : « L'Etat en tant qu'Etat ne doit pas avoir de religion, ou du moins il ne doit en avoir que dans une mesure qui ne dérange point ceux qui n'en ont pas. Ainsi, le simple citoyen doit se soumettre à la révélation de Jésus-Christ, mais l'homme public peut à ce titre se comporter comme si la révélation n'existait pas pour lui. » C'est ainsi qu'ils en vinrent à composer la célèbre formule : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*. Formule à la propagation et à la défense de laquelle, en France, pusieurs catholiques célèbres et parmi eux un illustre évêque s'obligèrent par serment.

Cette formule aurait dû être suspecte, depuis que Cavour en avait fait la devise de la révolution Italienne contre le pouvoir temporel du Saint-Siège, et cependant aucun de ses auteurs ne l'a formellement rétractée, à notre connaissance, malgré l'évident discrédit dans lequel elle était promptement tombée.

Ces illustres sophistes ne virent pas que, si la

raison individuelle a l'obligation de se soumettre à la volonté de Dieu, la raison publique et sociale ne peut s'y soustraire, sans tomber dans un dualisme extravagant, en vertu duquel l'homme serait soumis à la loi de deux critériums contraires et de deux consciences opposées. De sorte que la distinction de l'homme privé et de l'homme public, le premier obligé à être chrétien, et le second autorisé à être athée, tomba immédiatement tout entière sous les coups écrasants de la logique intégralement catholique. *Le Syllabus*, dont nous parlerons bientôt, acheva de la confondre sans rémission. Il existe toutefois encore aujourd'hui quelques disciples attardés de cette brillante mais funeste école, qui n'osent plus soutenir publiquement la théorie catholique libérale dont ils furent en d'autres temps les enthousiates panégyristes ; mais ils la suivent cependant en pratique sans se rendre clairement compte peut-être que c'est là un filet de pêche tellement connu et usé que le diable a donné l'ordre de le mettre au rebut.

VII

En quoi consiste probablement l'essence ou la raison intrinsèque du catholicisme libéral.

Si l'on considère l'intime essence du libéralisme dit catholique, ou, pour parler plus vulgairement, du *catholicisme libéral*, on voit que, selon toute probabilité, elle est due uniquement à une fausse interprétation de *l'acte de foi.* Les catholiques libéraux, si l'on en juge par leurs explications, font résider tout le motif de leur foi, non dans l'autorité de Dieu infiniment vrai et infaillible qui a daigné nous révéler le seul chemin qui peut nous conduire à la béatitude surnaturelle : mais dans la libre appréciation du jugement individuel, estimant telle croyance meilleure que toute autre. Ils ne veulent pas reconnaître le magistère de l'Eglise comme le seul qui soit autorisé par Dieu à proposer aux fidèles la doctrine révélée et à en déterminer le véritable sens. Bien au contraire, se

faisant juges de la doctrine, ils en admettent ce qui leur paraît bon, et se réservent le droit de croire le contraire, toutes les fois que d'apparentes raisons leur sembleront démontrer comme faux aujourd'hui ce qui leur avait paru vrai hier.

Pour réfuter cette prétention il suffit de connaître la doctrine fondamentale *de fide*, exposée sur cette matière par le saint concile du Vatican.

Au demeurant, les catholiques libéraux s'intitulent catholiques, parce qu'ils croient fermement que le catholicisme est la véritable révélation du fils de Dieu ; mais ils s'intitulent catholiques-libéraux ou catholiques-libres, parce qu'ils jugent que ce qu'ils croient ne peut être imposé à eux-mêmes et à personne pour aucun motif supérieur à celui de leur libre appréciation. De telle sorte que, à leur insu, le diable a malicieusement substitué en eux le principe naturaliste du libre examen du principe surnaturel de la foi ; d'où il résulte que tout en se figurant avoir la foi des vérités chrétiennes, ils ne l'ont pas, et qu'ils en ont seulement une simple conviction humaine : ce qui est tout différent.

Il suit de là que, selon eux, leur intelligence étant libre de croire ou de ne pas croire, il en est de même de celle d'autrui. Ils ne voient pas dans l'incrédulité un vice, une infirmité ou un aveuglement volontaire de l'entendement et plus encore du cœur, mais un acte licite, émanant du for intérieur de chacun, aussi maître en ce cas de croire que de nier. Leur horreur de toute pression exté-

rieure physique ou morale, qui prévienne ou châtie l'hérésie découle de cette doctrine, et produit chez eux la haine de toute législation franchement catholique. De là aussi, le respect profond avec lequel ils veulent qu'on traite toujours les convictions d'autrui, même les plus opposées à la vérité révélée, car, pour eux, les plus erronées sont aussi sacrées que les plus vraies, puisque toutes naissent d'un même principe également sacré : la liberté intellectuelle. C'est ainsi que l'on érige en dogme ce qui s'appelle *tolérance*, et que l'on édicte à l'usage de la polémique catholique un nouveau code de lois, que ne connurent jamais aux temps passés les grands polémistes du catholicisme.

Le premier concept de la foi étant essentiellement naturaliste, il s'en suit que tout son développement successif dans l'individu et dans la société, doit l'être également. D'où il résulte que l'appréciation première et souvent exclusive que les catholiques-libéraux font de l'Eglise, porte sur les avantages de culture intellectuelle et de civilisation qu'elle procure aux peuples. Ils oublient et ne citent pour ainsi dire jamais sa fin première et surnaturelle qui est la glorification de Dieu et le salut des âmes. Plusieurs des apologies catholiques écrites à notre époque sont entachées de faiblesse par le fait de cette fausse conception. C'est à ce point que si, par malheur, le catholicisme avait été cause de quelque retard dans le progrès matériel des peuples, il ne serait plus, en

bonne logique aux yeux de ces hommes, ni une religion vraie, ni une religion louable.

Et remarquez que cette hypothèse venant à se réaliser, et elle le peut — puisque la fidélité à cette même religion a certainement causé la ruine matérielle de familles et d'individus — la religion n'en resterait pas moins excellente et divine.

Ce critérium est celui qui dirige la plume de la majeure partie des journalistes libéraux ; s'ils se lamentent sur la démolition d'un temple, ils ne signalent au lecteur que la profanation de l'art. S'ils plaident en faveur des ordres religieux, ils ne font valoir que les services rendus aux lettres par eux ; s'ils exaltent la sœur de charité, ce n'est qu'en considération des services humanitaires par lesquels elle adoucit les horreurs de la guerre ; s'ils admirent le culte, ce n'est qu'au point de vue de son éclat extérieur et de sa poésie ; si dans la littérature catholique, ils respectent les saintes Ecritures, c'est uniquement à cause de leur majesté sublime.

De cette façon de louer les choses catholiques seulement pour leur grandeur, leur beauté, leur utilité, leur excellence matérielle, il découle en bonne logique que l'erreur a droit aux mêmes louanges quand elle y a droit aux mêmes titres, comme l'ont eu en apparence à certains moments quelques religions fausses.

La piété elle-même n'a pu échapper à la pernicieuse action de ce principe naturaliste ; il la con-

vertit en véritable *piétisme*, c'est-à-dire en une falsification de la véritable piété, comme nous le voyons chez tant de personnes qui ne recherchent dans les pratiques pieuses que l'émotion dont elles peuvent être la source : ce qui est un pur sensualisme de l'âme et rien de plus. Aussi constatons-nous aujourd'hui que, en beaucoup d'âmes, l'*ascétisme* chrétien, qui est la purification du cœur par la répression des appétits, est entièrement affaibli, et que le *mysticisme chrétien*, qui n'est ni l'émotion, ni la consolation intérieure, ni aucune autre de ces friandises humaines, mais l'union avec Dieu par l'assujettissement à sa volonté sainte et par l'amour surnaturel, est inconnu.

Pour ces raisons, le catholicisme d'un grand nombre de personnes en notre temps est un catholicisme libéral, ou, plus exactement, un catholicisme faux. Ce n'est pas le catholicisme, mais un simple naturalisme, un rationalisme pur; c'est en un mot, si une telle expression nous est permise, le paganisme avec le langage et les formes catholiques.

VIII

Ombre et pénombre, ou raison extrinsèque de cette même secte catholique libérale.

Après avoir vu dans le précédent chapitre la raison intrinsèque ou formelle du libéralisme catholique, passons dans celui-ci à l'examen de ce que nous pourrions appeler sa raison d'être extrinsèque, historique, ou matérielle, si cette dernière qualification scolastique plaît davantage à nos lecteurs.

Les hérésies que nous étudions aujourd'hui, dans le vaste laps de temps mesuré par les siècles écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, s'offrent à nous à première vue comme nettement et clairement circonscrites chacune dans sa période historique. C'est à ce point qu'une ligne géométrique qu'on dirait tracée au compas, semble indiquer le point où elles commencent et celui où elles s'achèvent, les séparant ainsi du

champ lumineux sur lequel elles s'étendent comme des taches obscures.

Mais cette appréciation si on la considère avec attention se réduit à une illusion causée par la distance. Une étude plus approfondie nous mettant en contact intellectuel avec ces époques à l'aide de la lorgnette d'une saine critique, nous permet d'observer que jamais dans aucune période historique les limites qui séparent l'erreur de la vérité n'ont été aussi géométriquement définies. Non que la vérité en sa réalité propre ne soit pas très clairement formulée dans les définitions de l'Eglise, mais, parce que, dans son appréhension et sa profession extérieure, la génération que cela concerne apporte la manière plus ou moins franche de nier ou d'affirmer qui la caractérise.

L'erreur dans la société est semblable à une tache sur un précieux tissu. On la distingue nettement mais il est bien difficile d'en définir les limites. Elles sont indécises comme le crépuscule qui sépare le jour à son déclin de la nuit prochaine, ou comme l'aube qui relie les dernières ombres de la nuit au jour qui renaît. Ces limites précèdent l'erreur qui est une nuit sombre ; elles la suivent et l'enveloppent d'une vague pénombre, qui peut quelquefois être prise pour l'ombre elle-même éclairée par quelques reflets de lumière mourante, ou bien pour la lumière encore enveloppée et obscurcie par les premières ombres du soir.

Ainsi, toute erreur clairement formulée dans la société chrétienne est comme entourée d'une atmosphère de la même erreur, mais moins dense, plus raréfiée et plus tempérée. L'arianisme a eu son semi-arianisme, le pélagianisme a eu son semi-pélagianisme, le luthéranisme brutal son jansénisme qui ne fut autre chose qu'un luthéranisme modéré. De même à l'époque présente, le libéralisme radical a autour de lui son semi-libéralisme, qui n'est autre chose que la secte catholique libérale que nous étudions ici.

Ce que le *Syllabus* appelle un rationalisme modéré, c'est le libéralisme sans la franche crudité de ses premiers principes mis à nu, et sans l'horreur de ses dernières conséquences ; c'est le libéralisme à l'usage de ceux qui ne consentent pas encore à cesser de paraître ou de se croire catholiques. Le libéralisme est le triste crépuscule de la vérité qui commence à s'obscurcir dans l'intelligence, ou de l'hérésie qui n'en a pas encore pris entièrement possession. Nous remarquons en effet que, d'ordinaire, sont catholiques libéraux les catholiques qui cessent peu à peu d'être de fermes catholiques, et les libéraux purs qui, en partie désabusés de leurs erreurs, n'ont pas encore pleinement pénétré dans le domaine de l'intégrale vérité. C'est en outre le moyen subtil et très ingénieux que le diable met toujours en œuvre pour retenir à son service un grand nombre de gens qui, sans cela, auraient détesté véritablement, s'ils l'avaient bien connue, son infernale machination.

Ce moyen satanique consiste à permettre à ceux dont nous parlons de tenir un pied sur le terrain de la vérité, à condition que l'autre sera complètement dans le camp opposé. C'est ainsi que ceux dont la conscience n'est pas encore endurcie évitent les salutaires horreurs du remords ; ainsi que les esprits pusillanimes et les vacillants, qui sont le plus grand nombre, évitent de se compromettre en se prononçant carrément ; ainsi que les habiles parviennent à figurer, quand il leur convient, pendant quelques instants dans chaque camp, s'arrangeant pour se montrer en amis et affiliés dans chacun d'eux. C'est ainsi qu'enfin l'homme peut appliquer un palliatif officiel et reconnu à la majeure partie de ses misères, de ses faiblesses et de ses inconséquences.

Peut-être ce côté de la question que nous traitons n'a-t-il pas été suffisamment étudié dans l'histoire ancienne et dans l'histoire contemporaine. S'il en est le moins noble, il est par cela même le plus pratique, puisque malheureusement il faut d'ordinaire chercher dans ce qu'il y a de moins noble et de moins élevé le ressort secret de la plupart des phénomènes humains. Pour nous, il nous a paru à propos de donner ici cette indication, laissant à des esprits plus habiles et plus expérimentés le soin de la développer et de la compléter.

IX

D'une autre distinction importante, ou du libéralisme pratique et du libéralisme spéculatif ou doctrinal.

La philosophie et la théologie enseignent qu'il y a deux sortes d'athéisme, l'un doctrinal et spéculatif, l'autre pratique. Le premier consiste à nier franchement et rondement l'existence de Dieu, prétendant annuler ou méconnaître les preuves irréfragables sur lesquelles cette vérité s'appuie. Le second consiste à vivre et agir sans nier l'existence de Dieu, mais comme si Dieu n'existait réellement pas. Ceux qui professent le premier s'appellent athées théoriques ou doctrinaires, ceux qui vivent dans le second athées pratiques : ces derniers sont les plus nombreux.

Il en est de même du libéralisme et des libéraux. Il y a des libéraux théoriques et des libéraux pratiques. Les premiers sont les dogmatiseurs de la secte : philosophes, professeurs, dépu-

tés ou journalistes. Ils enseignent le libéralisme dans leurs livres, leurs discours, leurs articles, par arguments et par autorités, en conformité avec un critérium rationaliste en opposition déguisée ou manifeste avec le critérium de la divine et surnaturelle révélation de Jésus-Christ.

Les libéraux pratiques forment la grande majorité du groupe ; moutons de Panurge qui croient, les yeux fermés, tout ce que disent leurs maîtres, ou, qui sans le croire, suivent docilement ceux qui se font leurs guides et règlent toujours leur pas sur le leur. Ils ne savent rien en fait de principes et de systèmes, et peut-être détesteraient-ils ceux qu'on leur prêche s'ils en connaissaient la perversité. Ils n'en sont pas moins les mains qui agissent, comme les théoriciens sont les têtes qui dirigent. Sans eux le libéralisme ne serait pas sorti de l'enceinte des Académies ; ce sont eux qui lui donnent la vie et le mouvement extérieur. Ils font les frais du journal libéral, votent pour le candidat libéral, appuyent les combinaisons libérales, acclament les représentants du libéralisme, célèbrent ses fêtes et ses anniversaires. Ils constituent la matière première du libéralisme, disposée à prendre n'importe quelle forme, et à s'employer toujours à quelque sottise que ce soit. Jadis grand nombre d'entre eux allaient à la messe, et ils massacrèrent les religieux ; plus tard, ils assistaient à des neuvaines, et faisaient suivre la carrière ecclésiastique à leurs fils, tout en achetant les biens volés à

l'Eglise. Peut-être aujourd'hui récitent-ils le rosaire tout en votant pour le député partisan de la liberté des cultes. Ils se sont fait comme une loi de vivre avec leur siècle, et ils croient (ou s'imaginent croire) que tout va bien ainsi. Leur responsabilité et leur faute devant Dieu en sont-elles effacées ? Non, assurément, comme nous le verrons plus loin.

Il faut aussi ranger parmi les libéraux pratiques ceux qui évitant d'exposer *la théorie* libérale qu'ils savent discréditée auprès de certains esprits, ne s'en efforcent pas moins de la soutenir dans la pratique de tous les jours, écrivant et pérorant sur le mode libéral, proposant et élisant les candidats libéraux, louant et recommandant les livres et les hommes du libéralisme, appréciant toujours les événements selon le critérium libéral et manifestant en toute occasion la haine acharnée qu'ils ressentent contre tout ce qui tend à discréditer ou affaiblir leur cher libéralisme. Telle est la conduite de beaucoup de journalistes *prudents*, que l'on peut difficilement prendre en flagrant délit de propositions concrètement libérales, mais qui, néanmoins en tout ce qu'ils disent et en tout ce qu'ils taisent, ne cessent de travailler à la propagande maudite de leur secte. De tous les reptiles libéraux, ce sont là les plus venimeux.

X

Le libéralisme de toute nuance et de tout caractère a-t-il été formellement condamné par l'Eglise ?

Oui, le libéralisme, à tous ses degrés et sous toutes ses formes, a été formellement condamné; si bien que, en outre des motifs de malice intrinsèque qui le rendent mauvais et criminel, il a contre lui, pour tout catholique fidèle, la suprême et définitive déclaration de l'Eglise qui l'a jugé tel et comme tel l'a anathématisé. Il était impossible qu'une erreur à ce point transcendentale n'eût point sa place dans le catalogue des erreurs officiellement réprouvées. Aussi, a-t-elle été condamnée en diverses occasions.

Déjà, à son apparition en France, lors de la première Révolution, la fameuse *Déclaration des droits de l'homme*, qui contient en germe toutes les folies du moderne libéralisme, fut condamnée par Pie VI.

Plus tard, cette funeste doctrine fut dévelop-

pée et acceptée par presque tous les gouvernements de l'Europe, même par les Princes Souverains, ce qui est un des plus terribles aveuglements dont l'histoire des monarchies présente l'exemple ; elle prit en Espagne le nom de libéralisme sous lequel aujourd'hui elle est connue partout.

Elle le reçut au milieu des terribles luttes qui eurent lieu entre royalistes et constitutionnels, lesquels se désignèrent mutuellement par les noms de *serviles* et de *libéraux*. De l'Espagne cette dénomination s'étendit à toute l'Europe. Eh bien ! au plus fort de cette lutte, à l'occasion des premières erreurs de Lamennais, Grégoire XVI publia son encyclique *Mirari vos*, qui est la condamnation explicite du libéralisme, tel qu'il était alors entendu, enseigné et pratiqué par les gouvernements constitutionnels.

Plus tard, lorsque avec le temps le courant envahisseur de ces déplorables idées eut grossi, qu'elles eurent pris sous l'impulsion d'intelligences supérieures fourvoyées le masque du catholicisme, Dieu suscita à son Eglise le pontife Pie IX, qui, à juste titre, passera dans l'histoire pour *le fléau du libéralisme*.

L'erreur libérale sous toutes ses faces et sous toutes ses nuances, a été démasquée par ce Pape. Afin que ses paroles sur cette question eussent encore plus d'autorité, la Providence a voulu que la condamnation réitérée du libéralisme sortît des lèvres d'un Pontife que les libéraux

s'étaient plu, dès le début de son pontificat, à présenter comme leur appartenant. Après lui, il ne reste à cette erreur aucun subterfuge auquel elle puisse recourir. Les nombreux Brefs et Allocutions de Pie IX l'ont montrée au peuple chrétien telle qu'elle est, et *le Syllabus* a mis a sa condamnation le dernier sceau. Voyons le contenu principal de quelques-uns de ces documents pontificaux. Nous en citerons seulement un petit nombre, parmi tous ceux que nous pourrions mettre sous les yeux du lecteur.

Le 18 juin 1871, Pie IX, répondant à une députation de catholiques français, leur parla ainsi :

« L'athéisme dans les lois, l'indifférence en « matière de religion et les maximes pernicieu- « ses, appelées catholiques-libérales, sont, oui, « elles sont véritablement la cause de la ruine « des Etats ; elles l'ont été de la perte de la « France. Croyez-moi, le mal que je vous dé- « nonce est plus terrible que la Révolution, plus « terrible que *la Commune*. J'ai toujours con- « damné le catholicisme-libéral et je le condam- « nerai encore quarante fois si c'est nécessaire. »

Dans le Bref du 6 mars 1873 adressé au président et aux membres du cercle de Saint-Ambroise de Milan, le Souverain-Pontife s'exprime ainsi :

« Il ne manque pas de gens qui prétendent « former une alliance entre la lumière et les té- « nèbres, et associer la justice avec l'iniquité à « la faveur de ces doctrines appelées catholiques-

« libérales qui, basées sur de très pernicieux « principes, se montrent favorables aux intru- « sions de la puissance séculière dans les affai- « res spirituelles ; inclinent leurs partisans à es- « timer, ou, tout au moins, à tolérer des lois « iniques, comme s'il n'était pas écrit que nul ne « peut servir deux maîtres. Ceux qui agissent « ainsi, sont en tous points plus dangereux et « plus funestes que les ennemis déclarés, non « seulement parce que, sans qu'on les en aver- « tisse, peut-être même sans qu'ils s'en rendent « bien compte, ils secondent les projets des mé- « chants, mais encore parce que, en se renfer- « mant dans certaines limites, ils se produisent « avec quelques apparences de probité et de « saine doctrine, qui hallucinent les amis im- « prudents de la conciliation et séduisent les « personnes honorables qui auraient combattu « l'erreur déclarée. »

Dans le Bref du 8 mai de la même année, à la confédération des cercles catholiques de Belgique, il dit :

« Ce que nous louons par-dessus tout dans vo- « tre si religieuse entreprise, c'est l'aversion ab- « solue que, selon les informations que nous « avons reçues, vous professez pour les princi- « pes catholiques-libéraux et votre intrépide vo- « lonté de les déraciner autant que possible. En « vérité, vous extirperez une funeste racine de « discorde et vous contribuerez efficacement à « unir et à fortifier les esprits, en vous em-

« ployant à combattre cette insidieuse erreur, « bien plus dangereuse qu'une inimitié déclarée, « parce qu'elle se cache sous le voile spécieux « du zèle et de la charité, et en vous efforçant « avec soin d'éloigner d'elle les gens simples. « Assurément, vous qui adhérez avec une sou- « mission si entière à toutes les décisions de cette « Chaire apostolique, et qui connaissez les ré- « probations réitérées des principes libéraux, « vous n'avez pas besoin de ces avertissements. »

Dans le Bref à *la Croix*, journal de Bruxelles, en date du 21 mai 1874, le Pape s'exprime ainsi :

« Nous ne pouvons faire moins que de louer « le dessein exprimé dans votre lettre, auquel « nous savons que votre journal satisfait pleine- « ment, dessein de publier, divulguer, commen- « ter et inculquer dans les esprits tout ce que « ce Saint-Siège enseigne contre les perverses ou « tout au moins fausses doctrines professées en « tant d'endroits, et particulièrement contre le « libéralisme catholique, acharné à concilier la « lumière avec les ténèbres et la vérité avec l'er- « reur. »

Le 9 juin 1873, Pie IX écrivait au président du conseil de l'Association catholique d'Orléans, et, sans le nommer, il dépeignait le libéralisme piétiste et modéré dans les termes suivants :

« Quoique vous n'ayez, rigoureusement parlant, « à lutter que contre l'impiété, peut-être n'êtes- « vous pas menacés de ce côté par des dangers « aussi grands que de celui du groupe d'amis

« circonvenus par cette doctrine ambiguë, qui, « tout en repoussant les dernières conséquences « des erreurs, en retient obstinément les germes, « et qui, ne voulant pas embrasser la vérité dans « son intégrité, et n'osant cependant pas la dé« laisser tout entière, s'épuise à interpréter les « traditions et les enseignements de l'Eglise en « les coulant dans le moule de ses opinions pri« vées. »

Pour ne pas être interminable et ne pas risquer de devenir fatigant, nous nous contenterons d'ajouter quelques passages d'un autre Bref, le plus expressif de tous et que pour ce motif nous ne pouvons en conscience omettre. C'est celui qui est adressé à l'évêque de Quimper, le 28 juillet 1873 ; le Pape y dit ce qui suit à propos de l'assemblée générale des Associations catholiques, qui venait d'avoir lieu dans le diocèse :

« Assurément, ces Associations ne s'éloigne« ront pas de l'obéissance dûe à l'Eglise, ni à « cause des écrits, ni à cause des actes de ceux « qui les poursuivent de leurs invectives et de « leurs injures, mais elles pourraient être pous« sées dans le sentier glissant de l'erreur par « les opinions appelées libérales ; opinions ac« ceptées par beaucoup de catholiques qui sont « d'ailleurs honnêtes et pieux, et qui, par l'in« fluence même que leur donnent leur religion « et leur piété, peuvent très facilement capter « les esprits et les induire à professer des maxi-

« mes très pernicieuses. Inculquez, en conséquence, vénérable Frère, aux membres de cette catholique assemblée que lorsque nous avons tant de fois blâmé les sectateurs de ces opinions libérales, nous n'avons pas eu en vue les ennemis déclarés de l'Eglise qu'il eût été oiseux de dénoncer ; mais bien ceux dont nous venons de parler, qui gardent caché le virus des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait. Ce virus, ils l'inoculent hardiment dans les esprits comme s'il n'était pas imprégné d'une palpable malignité et qu'il fût aussi inoffensif pour la religion qu'ils le pensent. Ils propagent ainsi la semence de ces troubles qui depuis si longtemps tiennent le monde en révolution. Qu'ils évitent donc ces embûches ; qu'ils s'efforcent de diriger leurs coups contre ce perfide ennemi et certainement ils auront bien mérité de la religion et de la patrie. »

Nos amis comme nos adversaires le voient donc : le Pape dit tout ce qu'on peut dire sur cette question dans ces Brefs divers et particulièrement dans le dernier que nous devons étudier dans tous ses détails.

XI

De la dernière et de la plus solennelle condamnation du libéralisme par le Syllabus.

Résumant tout ce qui a été dit du libéralisme par le Pape en divers documents, nous ne pouvons que rappeler les suivantes et très dures épithètes dont en différentes occasions il l'a qualifié.

Dans son bref à Mgr de Ségur au sujet de son livre si connu *l'Hommage*, il l'appelle *perfide ennemi;* dans son allocution à l'évêque de Nevers, la *véritable calamité actuelle;* dans sa lettre au Cercle catholique de Saint-Ambroise à Milan, *un pacte entre la justice et l'iniquité;* dans le même document, il le dit : *plus funeste et plus dangereux qu'un ennemi déclaré;* dans la lettre à l'évêque de Quimper déjà citée, *un virus occulte;* dans le Bref aux Belges, *une erreur sournoise et insidieuse;* dans un autre Bref à Mgr Gaume, *une peste très pernicieuse.*

Tous ces documents peuvent se lire en entier dans le livre de Mgr de Ségur que nous avons mentionné, *Hommage aux catholiques libéraux*.

Cependant le libéralisme pouvait avec une certaine apparence de raison récuser l'autorité de ces déclarations pontificales, parce que toutes avaient été faites dans des documents de caractère purement privé. L'hérésie est toujours sophistique et tenace, elle se raccroche à tous les prétextes et à toutes les excuses pour éluder une condamnation. Un document officiel, public, solennel, d'un caractère général, universellement promulgué, et par conséquent définitif, était donc devenu nécessaire. L'Eglise ne pouvait refuser cette formelle et décisive parole de son souverain magistère à l'anxiété de ses fils. Elle la leur accorda, et ce fut le Syllabus du 8 décembre 1864.

Tous les bons catholiques l'accueillirent avec un enthousiasme qui n'eut d'égal que le paroxysme de fureur avec lequel le saluèrent les libéraux. Quant aux catholiques-libéraux ils crurent plus prudent de le frapper de côté au moyen d'interprétations artificieuses. Les uns et les autres eurent raison de lui accorder une souveraine importance. Le Syllabus est un catalogue officiel des principales erreurs contemporaines en forme de propositions concrètes, telles qu'on les rencontre dans les auteurs les plus connus parmi ceux qui les ont propagées. On y trouve donc en détail toutes celles qui consti-

tuent le dogmatisme libéral. Quoique le libéralisme ne soit nommé que dans une seule de ces propositions, il est certain que la plupart des erreurs mises là au pilori sont des erreurs libérales ; et que par conséquent de la condamnation de chacune d'elles résulte la condamnation totale du système. Nous ne ferons que les énumérer rapidement ici.

Condamnation de la liberté des cultes (propositions 15e, 77e et 78e) ; — du *placet* gouvernemental (propositions 20e et 28e) ; — de la *désamortisation* (propositions 16e et 27e) ; — de la suprématie absolue de l'Etat (proposition 39e) ; — du laïcisme dans l'enseignement public (propositions 45e, 47e et 48e) ; — de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, (proposition 15e) ; — du droit absolu de légiférer sans Dieu (proposition 56e) ; — du principe de non-intervention (proposition 63e) ; — du mariage civil (propositions 73e et autres) ; — de la liberté de la presse (proposition 79e) ; — du suffrage universel comme source d'autorité (proposition 60e) ; — enfin du nom même de libéralisme (proposition 80e).

Plusieurs livres, exposant clairement et succinctement chacune de ces propositions, ont été écrits depuis lors ; on peut y recourir. Mais l'interprétation et le commentaire le plus autorisé du *Syllabus* se doivent à ceux qui l'ont combattu, aux libéraux de toutes nuances nous le présentant comme leur ennemi le plus détesté, comme le symbole le plus complet de ce qu'ils appel-

lent le cléricalisme, l'ultramontanisme et la réaction. Satan, qui si mauvais qu'il soit n'est pas un sot, vit très clairement où portait un coup si bien asséné ; aussi a-t-il apposé à cette œuvre grandiose le sceau le plus autorisé après celui de Dieu, le sceau de son inextinguible haîne. Croyons-en sur ce point le père du mensonge ; car ce qu'il abhorre et ce qu'il diffame tire de là une garantie sûre et certaine de sa vérité.

XII

D'une chose qui ressemble au libéralisme et qui ne l'est pas, et d'une autre qui est le libéralisme quoiqu'elle ne lui ressemble pas.

Le diable est un grand maître en artifices et en fourberies ; sa plus habile diplomatie consiste à introduire la confusion dans les idées, et ce maudit perdrait la moitié de son pouvoir sur les hommes, si les idées bonnes ou mauvaises nous apparaissaient en toute netteté et franchise. Remarquez, en passant, qu'appeler le diable, diable, n'est pas de mode aujourd'hui, sans doute parce que le libéralisme nous a donné l'habitude de traiter messire le Diable avec un certain respect. Donc la première chose que fait le diable en temps de schisme et d'hérésie, c'est de brouiller et de changer le sens propre des mots : moyen infaillible de fausser et de troubler promptement la plupart des intelligences.

Ce fait se produisit avec l'arianisme, au point

que divers évêques d'une haute sainteté en arrivèrent à souscrire, au concile de Milan, une formule qui condamnait l'illustre Anasthase, marteau de cette hérésie ; et ces prélats auraient figuré dans l'histoire comme véritables fauteurs de cette hérésie, si le saint martyr Eusèbe, légat pontifical, ne fût arrivé à temps pour délivrer de ses pièges ce que le Bréviaire appelle la *Simplicité captive* de quelques-uns de ces naïfs vieillards. Pareille chose se produisit avec le pélagianisme, et plus tard avec le jansénisme ; il en est de même aujourd'hui avec le libéralisme.

Pour quelques-uns le libéralisme consiste dans certaines formes politiques ; pour d'autres dans un certain esprit de tolérance et de générosité opposé au despotisme et à la tyrannie ; pour d'autres, c'est l'égalité civile ; pour beaucoup, une chose vague et incertaine qui pourrait se traduire simplement par l'opposé à tout arbitraire gouvernemental. Il est donc indispensable de poser de nouveau ici cette question. Qu'est-ce que le libéralisme ? Ou mieux, qu'est-ce qui ne l'est pas ?

En premier lieu, les formes politiques de quelque nature qu'elles soient, si démocratiques ou populaires qu'on les suppose, ne sont pas *d'elles-mêmes* (*ex se*) le libéralisme. Chaque chose est ce qu'elle est ; les formes sont des formes, et rien de plus. République unitaire ou fédérale, démocratique, aristocratique, ou mixte, gouvernement représentatif ou mixte, avec plus ou

moins de prérogatives du pouvoir royal, c'est-à-dire avec le maximum ou le minimum de roi que l'on veut faire entrer dans la mixture ; monarchie absolue ou tempérée, héréditaire ou élective, rien de tout cela n'a *de soi* (remarquez bien ces mots *de soi)* rien à voir avec le libéralisme. Ces gouvernements peuvent être parfaitement et intégralement catholiques. S'ils acceptent au-dessus de leur propre souveraineté la souveraineté de Dieu, s'ils confessent l'avoir reçue de lui et s'ils en soumettent l'exercice à la règle inviolable de la loi chrétienne ; s'ils tiennent pour indiscutable dans leurs parlements tout ce qui est défini par cette loi ; s'ils reconnaissent comme base du droit public la suprématie morale de l'Eglise et son droit absolu dans toutes les choses qui sont de sa compétence, de tels gouvernements sont véritablement catholiques, et le plus exigeant ultramontanisme ne peut rien leur reprocher, parce qu'ils sont vraiment ultramontains.

L'histoire nous offre l'exemple réputé de puissantes républiques très ferventes catholiques. Telles furent la république aristocratique de Venise, telle la république marchande de Gênes, telles sont de nos jours celles de certains cantons Suisses. Comme exemple de monarchies mixtes très catholiques, nous pouvons citer notre si glorieuse monarchie de Catalogne et d'Aragon, la plus démocratique et en même temps la plus catholique du monde au moyen âge ; l'antique

monarchie de Castille jusqu'à la maison d'Autriche ; la monarchie élective de Pologne jusqu'à l'inique démembrement de ce religieux royaume. Croire que les monarchies sont de soi, *ex se*, plus religieuses que les républiques, c'est un préjugé. Précisément les plus scandaleux exemples de persécution contre le catholicisme ont été donnés dans les temps modernes par des monarchies citons celle de la Russie et celle de la Prusse.

Un gouvernement quelle que soit sa forme est catholique, si sa constitution, si sa législation et sa politique sont basées sur des principes catholiques ; il est libéral s'il base sa constitution, sa législation et sa politique sur des principes rationalistes. Ce n'est point l'acte de légiférer accompli par un roi dans la monarchie, par le peuple dans une république, ou par tous deux ensemble dans les formes mixtes, qui constitue la nature essentielle d'une législation ou d'une constitution. Ce qui la constitue c'est que tout y porte ou n'y porte pas le sceau immuable de la foi et soit ou non conforme à ce que la loi chrétienne commande aux Etats comme aux individus. De même que, parmi les individus, un roi avec sa pourpre, un noble avec son blason, et un ouvrier avec sa blouse peuvent être catholiques, ainsi les Etats peuvent être catholiques, quelle que soit la place qu'on leur assigne dans le tableau synoptique des formes gouvernementales. Par conséquent le fait d'être libéral ou

anti-libéral n'a rien à voir avec l'horreur naturelle que doit professer tout homme pour l'arbitraire et la tyrannie, ni avec le désir de l'égalité civile entre tous les citoyens ; bien moins encore, avec l'esprit de tolérance et de générosité qui, dans leur acception légitime, sont des vertus chrétiennes. Et cependant tout cela dans le langage de certaines gens et même de certains journaux s'appelle libéralisme. Voilà donc une chose qui a les apparences du libéralisme et qui ne l'est nullement en réalité.

Il existe en revanche une chose qui est bien réellement le libéralisme, quoiqu'elle n'en ait pas les apparences. Supposez une monarchie absolue comme celle de la Russie, ou de la Turquie, si vous aimez mieux ; ou bien encore un de ces gouvernements conservateurs d'aujourd'hui, et le plus conservateur qui se puisse imaginer ; supposez que la constitution et la législation de cette monarchie ou de ce gouvernement conservateur soit basées sur le principe de la volonté libre du roi ou sur celui de la volonté libre de la majorité conservatrice, au lieu de l'être sur les principes du droit catholique, sur l'indiscutabilité de la foi, ou sur le respect rigoureux des droits de l'Eglise ; cette monarchie et ce gouvernement conservateur sont parfaitement libéraux et anti-catholiques. Que le libre-penseur soit un monarque avec ses ministres responsables, qu'il soit un ministre responsable avec ses corps co-législatifs : au point de vue

des conséquences, c'est absolument la même chose. Dans l'un et l'autre cas, la politique marche sous la direction de la libre-pensée, et elle est par conséquent libérale. Qu'il entre ou n'entre pas dans ses vues de mettre des entraves à la presse ; que sous n'importe quel prétexte elle flagelle le pays ; qu'elle régisse ses sujets avec une verge de fer ; le misérable pays qui lui sera soumis pourra ne pas être libre, mais il sera certainement libéral. Telles furent les anciens empires asiatiques, telles diverses monarchies modernes ; tel sera si le rêve de M. de Bismarck se réalise, l'empire allemand ; telle est la monarchie actuelle de l'Espagne, dont la Constitution déclare le roi inviolable, mais non pas Dieu.

Voici donc quelque chose qui, sans ressembler au libéralisme, l'est véritablement, et le plus raffiné et le plus dangereux, précisément parce qu'il n'en a pas l'apparence.

On voit par là de quelle délicatesse il faut user, quand on traite de pareilles questions. Il importe avant tout de définir les termes du débat et d'éviter les équivoques qui favorisent l'erreur plus que tout le reste.

XIII

Notes et commentaires sur la doctrine exposée dans le chapitre précédent

Nous avons dit que les formes de gouvernement démocratiques ou populaires, pures ou mixtes, ne sont pas libérales de soi, *ex se*, et nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Cependant, ce qui spéculativement ou abstractivement parlant, est une vérité, ne l'est pas au même degré en pratique, c'est-à-dire, dans l'ordre des faits, que doit toujours et surtout avoir devant les yeux le polémiste catholique.

En effet, quoique, considérées en elles-mêmes, ces formes de gouvernement ne soient pas libérales, elles le sont dans notre siècle, étant donné que la révolution moderne, qui n'est pas autre chose que le libéralisme en action, ne nous les présente que basées sur ses doctrines erronées. Aussi le vulgaire, qui n'est pas fort en distinctions, qualifie-t-il très sagement de *libéralisme*

tout ce qui de nos jours se présente comme réforme démocratique dans le gouvernement des nations ; parce que, s'il ne l'est pas au point de vue de l'essence même des idées, il l'est de fait. Voilà pourquoi nos pères montraient un grand tact et une singulière prudence quand ils repoussaient, comme contraire à leur foi, la forme de gouvernement constitutionnelle ou représenvative, et lui préféraient la monarchie pure, qui dans ces derniers siècles était le gouvernement de l'Espagne. Un certain instinct naturel faisait comprendre aux moins avisés que les nouvelles formes politiques, si inoffensives qu'elles fussent en elles-mêmes, en tant que formes, leur venaient imprégnées du principe hérétique libéral, raison pour laquelle ils faisaient très bien de les appeler libérales. Par ailleurs la monarchie pure qui *de soi* pouvait être très impie et même hérétique, leur apparaissait comme forme de gouvernement essentiellement catholique, parce que, depuis de longs siècles, les peuples ne l'avaient connue qu'imbue de l'esprit du catholicisme.

Idéologiquement parlant, nos royalistes se trompaient donc quand ils identifiaient la religion avec l'antique régime politique, et réputaient impies les régimes constitutionnels ; mais ils touchaient juste, *pratiquement* parlant, parce que, à la clarté de leur foi, ils voyaient l'idée libérale cachée sous ce qu'on leur présentait comme une pure forme politique indifférente.

Au reste, les coryphées et les sectaires du parti libéral firent par leurs blasphèmes et leurs attentats tout leur possible pour que le véritable peuple ne méconnût pas quelle était au fond la signification de leur odieux drapeau.

Il n'est pas non plus rigoureusement exact que les formes politiques soient indifférentes à la religion, quoiqu'elle les admette toutes. La saine philosophie les étudie, les analyse, et sans en condamner aucune, ne laisse point toutefois de manifester sa préférence pour celles qui sauvegardent le mieux le principe d'autorité basé spécialement sur l'unité ; ce qui revient à dire que la monarchie est de toutes les formes de gouvernement la plus parfaite, parce que, plus que toute autre, elle se rapproche du gouvernement de Dieu et de l'Eglise ; de même que la plus imparfaite est la république, pour la raison contraire. La monarchie n'exige la vertu que d'un seul homme, la république l'exige de la majorité des citoyens. Il est donc, logiquement parlant, plus difficile de réaliser l'idéal républicain que l'idéal monarchique. Ce dernier est plus humain que le premier, parce qu'il exige moins de perfection humaine, et s'accommode davantage à l'ignorance et aux vices du grand nombre.

Mais de toutes les raisons qui doivent tenir le catholique de notre temps en garde contre les gouvernements de forme populaire, la plus forte doit être l'empressement que la franc-maçonnerie a mis toujours et partout à les établir. Avec

une intuition merveilleuse, l'enfer a reconnu que ces systèmes de gouvernement étaient les meilleurs conducteurs de son électricité, et qu'aucune autre ne pouvait mieux le servir à souhait. Il est donc hors de doute qu'un catholique doit tenir pour suspect tout ce que sous ce rapport la révolution lui recommande comme mieux approprié à ses fins, et, partant, considérer comme libéralisme véritable tout ce qu'elle vante et recommande sous le nom de libéralisme, bien qu'il ne soit question que de formes ; car dans ce cas, les formes ne sont autre chose que le vase ou l'enveloppe dont on se sert pour faire pénétrer jusqu'à lui la contrebande de Satan.

XIV

Ceci posé, est-il oui ou non permis à un bon catholique de prendre en bonne part le mot libéralisme, et peut-il se glorifier d'être libéral ?

Nous demandons la permission de transcrire intégralement ici un chapitre d'un autre de nos opuscules (*Choses du jour*), car il répond aux questions posées en tête de cette page :

« Que Dieu me vienne en aide, cher lecteur, avec ces grands mots de libéralisme et de libéral ! Vous en êtes véritablement épris, et l'amour vous a rendu aveugle comme tous les amoureux. Quels inconvénients peut bien avoir, me demanderez-vous, l'usage de ces mots ? Il en a tant, à mon point de vue, que je vais jusqu'à y trouver matière de péché ! Ne vous effrayez pas, mais écoutez-moi patiemment ; vous me comprendrez vite et sans difficulté. Il est bien certain que le mot *libéralisme* signifie en Europe, dans le siècle présent, une chose suspecte qui n'est pas entiè-

ment d'accord avec le vrai catholicisme. Ne me dites pas que je pose le problème en termes exagérés. Vous devez, en effet, m'accorder que, dans l'acception ordinaire du mot, libéralisme et libéralisme catholique sont des choses réprouvées par Pie IX. Laissons de côté pour le moment ceux qui en plus ou moins grand nombre prétendent pouvoir continuer à professer un certain libéralisme, qu'au fond ils ne veulent pas reconnaître pour tel. Mais ce qui est incontestable, c'est que le courant libéral en Europe et en Amérique au moment où nous écrivons, est anticatholique et rationaliste. Passez le monde en revue : voyez ce que signifie parti libéral en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Autriche, en Italie, dans les républiques Hispano-Américanes, et dans les neuf dixièmes de la presse espagnole. Demandez à tous ce que signifie en langage ordinaire *critérium libéral*, *courant libéral*, *atmosphère libérale*, etc., etc. ; voyez, si parmi les hommes qui se vouent aux études politiques et sociales en Europe et en Amérique, quatre-vingt-dix-neuf pour cent n'entendent pas par libéralisme le pur et franc rationalisme appliqué à la science sociale.

« En vain maintenant vous et quelques douzaines de personnes vous obstinez à donner un sens de chose indifférente à ce que le courant général a marqué de son sceau comme chose anti-catholique : il n'en est pas moins certain que l'usage,

arbitre et juge suprême en matière de langage, persiste à tenir le libéralisme pour un drapeau dressé contre le catholicisme. Par conséquent, quoique au moyen de mille distinctions, exceptions et subtilités, vous arriviez à former pour vous seul un libéralisme qui n'ait rien de contraire à la foi, dans l'opinion du grand nombre, dès que vous vous appelez libéral, vous appartenez comme tous les autres libéraux à la grande famille du libéralisme européen, tel que tout le monde le comprend. Votre journal, si vous le rédigez comme libéral et que vous lui donniez ce nom, sera dans l'opinion générale un soldat de plus parmi ceux qui, sous cette devise, combattent l'Eglise catholique de front ou de flanc. Vainement vous vous en excuserez quelquefois : ces excuses et ces explications vous ne pouvez les donner tous les jours ; ce serait par trop ennuyeux. En revanche, vous devez vous servir à chacun de vos paragraphes du mot *libéral*. Vous ne serez donc dans la commune créance qu'un soldat de plus militant comme tant d'autres sous cette devise, et lors même que, en votre intérieur, vous seriez aussi catholique que le Pape (ainsi que se vantent de l'être certains libéraux), il est hors de doute que vous influerez non comme catholique, mais comme libéral sur le mouvement des idées et sur la marche des événements ; et même malgré vous, vous serez un satellite forcé de vous mouvoir dans l'orbite général que décrit le libéralisme. Et tout cela à

propos d'un mot ! D'un simple mot ! Oui, mon ami, c'est là ce que vous gagnerez à vous appeler libéral et à qualifier votre journal de libéral. Point d'illusion ! l'usage de ce mot vous rend presque toujours et pour une grande part solidaire de tout ce qui s'abrite à son ombre. Or, ce que son ombre abrite vous le voyez et n'avez pu le nier : c'est le courant rationaliste. Cela étant, à votre place, je me ferais un cas de conscience d'accepter cette solidarité avec les ennemis de Jésus-Christ.

« Passons à une autre réflexion :

« Il est aussi impossible de mettre en doute que parmi ceux qui lisent vos journaux et entendent vos conversations, peu sont en état de subtiliser comme vous le faites dans vos distinctions entre libéralisme et libéralisme. Il est donc évident que le plus grand nombre prendra ce terme dans le sens général et croira que vous l'employez ainsi. Sans en avoir l'intention, et même à l'encontre de vos intentions, vous obtiendrez le résultat suivant : procurer des adeptes à l'erreur rationaliste.

« Et maintenant, dites-moi, savez-vous ce que c'est que le scandale ? Savez-vous ce que c'est qu'induire le prochain en erreur par des paroles ambiguës ? Savez-vous ce que c'est que semer le doute, la méfiance et d'ébranler la foi des simples par attachement plus ou moins justifié à un mot ? Quant à moi, en ma qualité de moraliste catholique, je vois en cela matière à

péché, et si vous n'avez pas l'excuse d'une souveraine bonne foi ou de quelqu'autre circonstance atténuante, matière à péché mortel.

« Ecoutez cette comparaison :

« Vous savez que de nos jours a pris naissance une secte qui s'appelle : *la Secte des vieux catholiques*. Elle a eu la fantaisie de se donner elle-même ce nom : laissons-la faire. Supposons maintenant que moi, par exemple, qui suis, par la grâce de Dieu et quoique pécheur, catholique, *et un des plus vieux* par-dessus le marché, puisque mon catholicisme date du calvaire et du cénacle de Jérusalem, toutes choses qui remontent très loin, supposons, dis-je, que je fonde un journal plus ou moins équivoque et que je l'intitule : *Journal vieux catholique*, ce titre sera-t-il un mensonge ? Non : car je suis un vieux catholique, dans la bonne acception du terme. Mais, m'objecterez-vous, pourquoi adopter ce titre mal sonnant qui est la devise d'un schisme ? Elle donnera occasion aux esprits peu attentifs de croire que vous êtes schismatique, et aux vieux catholiques allemands d'entrer en liesse, persuadés qu'il leur est né un nouveau confrère. Pourquoi scandaliser ainsi les simples ? — J'use de cette expression dans le bon sens ! — Soit : mais ne vaudrait-il pas mieux éviter de faire croire que vous l'employez dans le mauvais ?

« Voilà le langage que je tiendrais à quiconque s'obstinerait à considérer encore comme inoffensif le titre de *libéral*, réprouvé par le Pape, et

cause de scandale pour les vrais croyants. Pourquoi se parer de titres qui exigent des explications? Pourquoi exciter des soupçons qu'il faudra se hâter de dissiper? Pourquoi prendre rang parmi les ennemis et arborer leur devise si dans le fond on est du nombre des amis ?

« Vous dites que les mots n'ont pas d'importance ! Ils en ont bien plus que vous ne vous l'imaginez, mon ami. Les mots sont la physionomie extérieure des idées, et vous n'ignorez pas combien la bonne ou la mauvaise physionomie d'une affaire importe à son succès. Si les mots n'avaient aucune importance, les révolutionnaires ne s'en serviraient pas avec un si grand soin pour travestir le catholicisme, ils ne l'appelleraient pas à toute heure obscurantisme, fanatisme, théocratie, réaction : ils l'appelleraient tout simplement catholicisme, et eux-mêmes ne s'enguirlanderaient pas à chaque instant des vocables flatteurs de liberté, de proprès, d'esprit du siècle, de droit nouveau, de conquête intellectuelle, de civilisation, de lumière, etc., etc. Ils s'intituleraient toujours en usant de leur véritable nom : *Révolution*.

« Il en a de tout temps été ainsi, toutes les hérésies ont commencé par être de simples jeux de mots et ont fini par devenir de sanglantes luttes d'idées. Quelque chose de semblable dut avoir lieu au temps de saint Paul, ou bien le grand Apôtre en a eu l'intuition pour l'avenir lorsque s'adressant à Timothée (Ad Tim., VI, 20),

il l'exhorte à se tenir en garde non seulement contre la fausse science (*oppositiones falsi nominis scientiæ*), mais encore contre la simple nouveauté dans les expressions (*profanas vocum novitates*). Que dirait aujourd'hui le docteur des nations s'il voyait des catholiques se décorer de l'épithète de *libéral* en opposition avec les catholiques qui portent purement et simplement l'antique nom de famille et rester sourds aux réprobations tant de fois répétées, qu'a lancées avec tant d'insistance la chaire apostolique, contre cette nouveauté profane ? Que dirait-il les voyant ajouter à l'immuable expression de catholicisme, cet odieux appendice que n'ont connue ni Jésus-Christ, ni les Apôtres, ni les Pères, ni les Docteurs, ni aucun des Maîtres autorisés qui forment la magnifique chaîne de la tradition chrétienne ?

« Méditez tout cela, dans vos moments lucides, si tant est que l'aveuglement de votre passion vous en ménage quelques-uns, et vous reconnaîtrez la gravité de ce qui à première vue vous paraît n'être qu'une question de mots. Non, vous ne pouvez être catholique libre, vous ne pouvez porter ce nom réprouvé, quoique, à l'aide de sophismes subtils, vous parveniez à découvrir un moyen secret de le concilier avec l'intégrité de la foi. Non, la charité chrétienne vous le défend, cette sainte charité que vous invoquez à toute heure, et qui, si je comprends bien, est pour vous synonyme de tolérance révolutionnaire.

« La charité vous le défend, parce que la pre-

mière condition de la charité est de ne point trahir la vérité, de ne pas être un piège destiné à surprendre la bonne foi des moins avisés de vos frères. Non, mon ami, non ; il ne vous est point permis de vous appeler libéral. »

Nous n'avons plus rien à dire sur ce point, il est résolu pour tout homme de bonne foi.

Au surplus, les libéraux eux-mêmes emploient plus rarement aujourd'hui qu'autrefois ce qualificatif de *libéral*, tant il est usé et discrédité par la miséricorde de Dieu. Ce qu'on rencontre plus fréquemment ce sont des hommes qui, tout en reniant à chaque jour et à chaque heure le libéralisme, en sont imbus jusqu'à la moelle des os et ne savent écrire, parler, agir que sous son inspiration : ces hommes-là sont, de nos jours, les plus à craindre.

XV

Très simple observation qui achèvera de montrer la question sous son véritable jour

Je ne comprends pas que les libéraux de bonne foi, s'il en est qui méritent encore cet adoucissement charitable de leur triste dénomination, ne se fassent pas chaque jour une réflexion que je me suis faite mille fois : la voici.

De nos jours le monde catholique attache avec autant de justice que de raison l'idée d'impiété au qualificatif de libre-penseur, appliqué à une personne, à un journal, à une institution quelconque. Académie libre-penseuse, société de libres-penseurs, journal écrit sous l'inspiration de la libre-pensée sont des expressions odieuses qui font dresser les cheveux sur la tête de nos frères, même de ceux qui affectent le plus de dédain pour l'intraitable intransigeance ultramontaine.

Et cependant voyez ce que sont les choses, et

quelle ridicule importance on attache en général à de simples mots. Les personnes, les associations, les livres, les gouvernements, que ne régit pas en matière de foi et de morale le critérium *unique* et *exclusif* de l'Eglise catholique sont libéraux. Ils reconnaissent qu'ils le sont eux-mêmes, s'honorent de l'être, et nul ne songe à s'en scandaliser, hors nous, les terribles intransigeants !

Maintenant changez l'expression, appelez-les *libres-penseurs* : aussitôt ils rejettent l'épithète comme une calomnie, et il faudra rendre grâces à Dieu s'il ne vous en demandent pas raison comme d'une insulte.

Mais, voyons, mes amis, pourquoi ces variations, *cur tam varie* ?

N'avez-vous pas banni de votre conscience, de votre gouvernement, de votre journal, ou de votre académie le *veto absolu* de l'Eglise ?

N'avez-vous pas érigé en critérium fondamental de vos idées et de vos résolutions la raison libre ?

Donc, vous le dites à bon droit, vous êtes libéral, et, personne ne vous marchandera ce titre. Mais ! sachez-le, vous êtes par cela même des libres-penseurs, encore que cette dénomination vous fasse rougir. Tout libéral, à n'importe quel degré, ou de n'importe quelle nuance, est *ipso facto* libre-penseur ; et tout libre-penseur, si odieux et si blessant que puisse être ce nom au point de vue des convenances sociales, n'est rien de plus qu'un libéral logique. C'est là une doctrine exacte et précise comme une proposi-

tion mathématique ! C'est, comme on dit vulgairement, une médaille sans revers.

Applications pratiques. Vous êtes un catholique plus ou moins condescendant ou faux d'allures et pour vos péchés vous appartenez à un Athénée libéral. Recueillez-vous un moment, et posez-vous la question suivante : Continuerais-je d'appartenir à cet Athénée si demain il se déclarait publiquement et hardiment libre-penseur ?

Quelle réponse vous dictent la conscience et la pudeur ? Une réponse négative ?

Eh bien ! Alors, donnez des ordres pour qu'on biffe votre nom sur le registre de cet Athénée. Comme catholique vous ne pouvez pas en faire partie.

Vous recevez un journal, vous le lisez et sans scrupule vous le faites lire aux vôtres quoiqu'il s'intitule libéral, parle et raisonne en conséquence. — Continueriez-vous à être son abonné si tout à coup apparaissait sur sa première page le titre de *Journal Libre-Penseur ?* Je suis convaincu que non.

Dons fermez-lui d'ores et déjà les portes de votre maison. Ce libéral modéré ou violent n'était depuis des années ni plus ni moins qu'un *libre-penseur*.

Ah ! de combien de préjugés nous nous débarrasserions en réfléchissant seulement un peu au sens véritable des mots ! Toute association scientifique, littéraire ou philanthropique, libéralement constituée, est une association *libre-penseuse*. Tout

gouvernement, libéralement organisé, est un gouvernement libre-penseur. Tout livre ou journal, libéralement écrit, est un journal ou un livre de libre-penseur. Rejeter avec dégoût le mot et non la chose qu'il représente, c'est un aveuglement manifeste. Avis à ceux de nos frères, à conscience trop endurcie, trop molle ou trop accommodante, qui consentent sans scrupule aucun, à faire partie de cercles, de concours littéraires, de rédactions, de gouvernements, d'institutions établis avec pleine indépendance du magistère de la foi.

En toutes ces institutions règne le libéralisme et par conséquent la *libre-pensée*. Or, aucun catholique ne peut, sans cesser de l'être, faire partie d'un groupe libre-penseur ; car il ne le peut sans accepter comme sien le critérium *libre-penseur* du groupe en question. Donc il ne lui est pas permis non plus d'appartenir à un groupe libéral.

Combien de catholiques servent malgré cela, bravement, le diable, en participant à des œuvres de ce genre ! Seront-ils convaincus maintenant de la perversité du libéralisme ? Convaincus de la juste horreur avec laquelle un bon catholique doit considérer les choses libérales ? Convaincus enfin, que rien n'est plus naturel et plus légitime que notre intraitable intransigeance ultramontaine ?

XVI

La bonne foi peut-elle aujourd'hui se rencontrer dans l'erreur du libéralisme ?

J'ai parlé plus haut des libéraux de bonne foi, et je me suis permis d'exprimer un doute sur la question de savoir si oui ou non il existe *in rerum natura* quelque type de cette rarissime famille. J'incline à croire qu'il y en a fort peu, car de nos jours l'erreur de bonne foi dans le libéralisme, qui seule pourrait parfois l'excuser, est à peu près impossible. Je ne nierai cependant pas absolument que tel ou tel cas exceptionnel peut se produire, mais je maintiens que ce serait en vérité un cas phénoménal.

Dans toutes les périodes historiques où une hérésie a dominé, on a vu très fréquemment un ou plusieurs individus, entraînés malgré eux par le torrent envahisseur, devenir participants de l'hérésie, sans autre cause explicative d'une telle participation à l'erreur qu'une souveraine ignorance.

Il faut convenir cependant que, si jamais une erreur a été dépourvue de toute apparence qui l'excuse, c'est bien celle du libéralisme. La majeure partie des hérésies, dont le sein de l'Eglise a été déchiré, ont essayé de se travestir sous des dehors de piété affectée, capables de dissimuler leur criminelle origine. Les Jansénistes, plus habiles qu'aucun de leurs devanciers, parvinrent à se faire un grand nombre d'adeptes, auxquels peu s'en fallut que le vulgaire aveugle ne décernât les honneurs dus seulement à la sainteté. Leur morale était rigide ; leurs dogmes redoutables ; tout l'extérieur de leur personne ascétique et en quelque sorte illuminé. Ajoutons que la majorite des anciennes hérésies portèrent sur des points très subtils du dogme, qu'un habile théologien pouvait seul discerner, et sur lesquels la multitude ignorante était incapable par elle-même de porter d'autre jugement que celui qu'elle recevait de confiance de ceux qu'elle reconnaissait pour ses maîtres. Par une conséquence toute naturelle, lorsque le supérieur hiérarchique d'un diocèse ou d'une province tombait dans l'erreur, la plus grande partie de ses subordonnés, pleins de confiance en leur Pasteur, y tombait avec lui. Cela était d'autant plus aisé que la difficulté des communications avec Rome, à cette époque, privait la voix infaillible du Pasteur universel d'un accès facile auprès du troupeau. La diffusion de beaucoup d'anciennes hérésies, que nous nous permettrons d'appeler purement

théologiques, n'eut pas d'autre cause. C'est ce qui explique le cri d'angoisse poussé au quatrième siècle par saint Jérôme, lorsqu'il disait : *Ingemuit universus orbis se esse arianum.* « Le monde entier gémit de se trouver arien. » C'est aussi ce qui explique comment, au milieu des plus grands schismes et des plus grandes hérésies, comme le schisme russe et l'hérésie anglaise, il est possible que Dieu possède beaucoup d'âmes, dans lesquelles la racine de la vraie foi n'est pas morte, quoique, dans sa profession extérieure, cette foi apparaisse difforme et viciée. Ces âmes, unies au corps mystique de l'Eglise par le baptême, à son âme par la grâce intérieure sanctifiante, pourront parvenir avec nous à la jouissance du royaume éternel.

Peut-il en être ainsi avec le libéralisme ?

Il s'est présenté d'abord sous le masque de pures formes politiques ; mais, dès le début, ce masque fut tellement transparent, que bien aveugle fut celui qui ne devina pas toute la perversité du misérable ainsi travesti.

Le libéralisme ne sut pas conserver les voiles d'hypocrisie et de piétisme dont quelques-uns de ses panégyristes le couvrirent à ses débuts. Promptement il le déchira et proclama par des lueurs sinistres son origine infernale. Il mit à sac les églises et les couvents, il assassina les religieux et les prêtres ; il lâcha la bride à toute impiété et déchargea sa haine de damné jusque sur les images les plus vénérées. Il accueillit immé-

diatement toute la lie sociale sous sa bannière, partout la corruption calculée fut son précurseur et son introducteur.

Les dogmes nouveaux qu'il prêchait et voulait substituer aux anciens n'avaient rien d'abstrait ni de métaphysique, c'était des faits brutaux qu'il suffisait d'avoir des yeux pour voir et du simple bon sens pour abhorrer.

Un important phénomène, qui prête beaucoup aux sérieuses méditations, se produisit alors.

Le peuple simple, illettré, mais honnête, fut le plus réfractaire à la nouvelle doctrine. Les grands talents, corrompus par le philosophisme, furent les premiers séduits, tandis que le bon sens naturel des peuples fit immédiatement justice des hardis réformateurs. Ici comme toujours il est démontré que la pureté du cœur est plus clairvoyante que la perspicacité de l'intelligence. Si ce que nous venons de dire s'applique justement au libéralisme à son aurore, que ne pourrait-on pas dire de lui, aujourd'hui que tant de lumière a été faite sur son odieux développement.

Jamais aucune erreur n'a été frappée par de plus sévères condamnations, portées à la fois par l'expérience, l'histoire et l'Eglise. Ceux qui refusent de croire celle-ci en bons catholiques devront, s'ils ne sont pas dépourvus d'honnêteté naturelle, se rendre au témoignage des deux autres.

En plus de cent ans de règne sur l'Europe, le libéralisme a donné tous ses fruits ; la génération présente recueille les derniers, qui sont bien

amers et troublent sa tranquille digestion.

La leçon du divin Sauveur nous recommandant de juger l'arbre par ses fruits a rarement trouvé une application plus opportune.

D'autre part, ne vit-on pas clairement dès son principe quelle était l'opinion de l'Eglise sur la nouvelle réforme sociale ? Parmi ses ministres, quelques-uns, il est vrai, furent entraînés à l'apostasie par le libéralisme, et c'était là pour les simples fidèles une première donnée propre à leur faire juger une doctrine qui faisait de pareils prosélytes. Mais, quand donc la hiérarchie catholique dans son ensemble n'a-t-elle pas avec pleine et entière raison été considérée comme hostile au libéralisme ? Le mot de cléricalisme dont les libéraux ont honoré l'école la plus énergiquement opposée à leurs doctrines, que prouve-t-il sinon que l'Eglise enseignante fut toujours leur implacable adversaire ? Pour qui a-t-on tenu le Pape ? Pour qui a-t-on tenu les évêques, les curés et les religieux de tout habit ? Pour qui a-t-on pris les personnes de piété et de conduite régulière ? Pour des cléricaux toujours, c'est-à-dire pour des anti-libéraux. Comment donc pourrait-on exciper de la bonne foi dans une question où le courant orthodoxe apparaît si manifestement distinct de celui qui ne l'est pas ? Ainsi, ceux qui comprennent clairement la question peuvent en saisir les raisons intrinsèques ; et ceux qui ne la comprennent pas ont dans l'autorité extrinsèque plus qu'il ne leur est néces-

saire pour former exactement leur jugement, comme il doit l'être en tout bon chrétien sur les choses qui touchent à la foi. Par la miséricorde de Dieu la lumière n'a pas manqué, mais l'indocilité, les intérêts bâtards, le désir de mener une vie facile ont surabondé. Ce n'est pas ici la séduction qui produit l'erreur en aveuglant l'esprit par de fausses clartés, mais bien la séduction qui en souillant le cœur obscurcit l'entendement. Croyons donc que, à quelques exceptions près, il faut de grands et d'ingénieux efforts de charité pour admettre de nos jours, en raisonnant selon les vrais principes de la morale, l'excuse de la bonne foi dans un catholique sur la question du libéralisme.

XVII

Diverses manières dont un catholique peut, sans être libéral, se faire complice du libéralisme.

Un catholique peut se rendre complice du libéralisme en plusieurs manières, sans être précisément un libéral. C'est là un point pratique, plus pratique encore que le précédent, et sur lequel en ce temps-ci la conscience du fidèle doit soigneusement être mise en garde.

Tout le monde sait qu'il y a des péchés dont nous nous rendons coupables, non par véritable et directe *commission*, mais par pure complicité et connivence avec leurs auteurs, complicité de telle nature qu'elle va souvent jusqu'à égaler en gravité l'acte criminel directement commis. On peut donc et l'on doit appliquer au péché de libéralisme ce que les auteurs de théologie enseignent relativement à la complicité.

Notre intention est seulement de noter ici en

quelques mots les différentes manières dont on peut aujourd'hui, en ce qui concerne le libéralisme, se rendre coupable par complicité.

1° L'affiliation formelle à un parti libéral est la plus grande complicité en cette matière ; c'est à peine si elle se distingue de l'action directe à laquelle elle se rattache. Beaucoup d'esprits, à la seule lumière de leur entendement, voient toute la fausseté doctrinale du libéralisme, connaissent ses sinistres projets et ont en horreur son abominable histoire. Mais par tradition de famille, haines héréditaires, espérances personnelles, reconnaissance de bienfaits deçus, crainte de préjudices à venir ou enfin pour tout autre motif, ils acceptent une situation dans le parti qui professe de pareiles doctrines et favorise de semblables desseins, permettant ainsi qu'on les compte publiquement parmi les affiliés qui s'honorent d'en avoir le titre et travaillent sous son drapeau.

Ces malheureux sont les premiers complices, les grands complices de toutes les iniquités de leur parti ; encore qu'ils ne les connaissent pas en détail, ils en sont les véritables co-auteurs et participent de l'immense responsabilité qu'elles entraînent.

C'est ainsi que nous avons vu dans notre patrie de véritables hommes de bien, excellents pères de famille, commerçants ou artisans honorables, figurer dans les rangs de partis dont le programme comprend des usurpations et des ra-

pines, sans aucune justification possible par devant l'honnêteté humaine.

Ils sont donc responsables devant Dieu de ces attentats comme le parti qui s'en est rendu coupable, pourvu toutefois que le parti ne les considère pas comme des faits accidentels, mais comme la conséquence logique de la marche qu'il s'est tracée. L'honorabilité de ces individus sert seulement à rendre leur complicité plus grave, car il est clair que, si un parti n'était composé que d'hommes sans aveu, il n'y aurait pas grand'chose à craindre de lui. Ce qu'il y a d'odieux, c'est le prestige donné à un parti mauvais par des personnes relativement bonnes, qui leur font honneur et le recommandent en figurant dans ses rangs.

2° Sans être formellement affilié à un parti libéral, et même en déclarant hautement ne pas lui appartenir, on contracte néanmoins la complicité libérale lorsqu'on manifeste pour lui des sympathies publiques, lorsqu'on loue ses membres, lorsqu'on défend et qu'on excuse ses journaux ou que l'on assiste à ses fêtes. La raison en est évidente : l'homme, s'il brille quelque peu par son intelligence ou sa position sociale, favorise grandement une idée quelconque, du moment qu'il se montre en relations plus ou moins amicales avec ses fauteurs. Il fait plus par son prestige personnel que s'il donnait de l'argent, des armes ou quelque autre secours matériel ; ainsi, par exemple, un catholique et surtout un prêtre

qui honore de sa collaboration un journal libéral, le favorise manifestement par le prestige de sa signature, quoiqu'avec elle il ne défende pas la partie mauvaise du journal, quoique sous cette même signature il rende public son éloignement pour ce qu'il y a de mauvais dans ce journal. On dit quelquefois que c'est là un moyen de faire entendre la voix de la vérité à un grand nombre de lecteurs qui ne l'écouteraient pas sous le couvert d'une autre feuille ; cela est vrai, mais d'un autre côté, la signature d'un homme de bien dans les colonnes d'un mauvais journal, suffit pour l'accréditer aux yeux des lecteurs peu habiles à distinguer la doctrine d'un article d'avec celle d'un autre. D'où il suit que ce qui devait faire contrepoids au mal ou en être la compensation, se transforme, pour la généralité des lecteurs, en une effective recommandation. Que de fois nous avons entendu dire : Ce journal mauvais ? — Non, certes, puisque un tel y collabore.

C'est ainsi que raisonne le vulgaire, et le vulgaire forme la presque totalité du genre humain. Malheureusement une pareille complicité est bien fréquente de nos jours.

3° C'est se rendre coupable d'une véritable complicité que de voter pour des candidats libéraux, même quand on ne vote pas pour eux parce qu'ils sont tels, mais à cause de leurs opinions en économie politique, en administration, etc., etc. Car, alors même que ce député serait d'accord avec le catholicisme sur une question, il est évident que

sur les autres, il parlera et votera en hérétique et que se fait le complice de ses hérésies quiconque le met à même d'en scandaliser le pays.

4° C'est faire acte de complicité que de s'abonner à un journal libéral ou de le recommander dans un journal de saine doctrine, de déplorer sa chute ou sa suspension par un faux esprit de camaraderie ou par un sentiment de courtoisie non moins faux. S'abonner à un journal libéral, c'est fournir de l'argent pour fomenter le libéralisme, et de plus, c'est porter par son exemple un autre imprudent à le lire. En outre, c'est procurer à sa famille et aux amis de la maison une lecture plus ou moins empoisonnée. Combien de mauvais journaux seraient obligés de renoncer à leur pernicieuse et déplorable propagande s'ils n'étaient soutenus par des souscripteurs trop naïfs ! Nous dirons la même chose des lieux communs usités entre journalistes. *Notre estimable confrère ; nous vous désirons de nombreux abonnements ; nous prenons part aux ennuis de notre collègue* ; clichés en usage quand il s'agit de l'apparition ou de la suspension d'une feuille libérale.

Ce compérage ne doit pas exister entre soldats combattant sous deux bannières aussi opposées que celles de Dieu et de Satan. Quand un de ces journaux est suspendu ou qu'il cesse de paraître, il faut rendre grâce à Dieu, parce que sa divine majesté compte un ennemi de moins ; et au jour

de son apparition, bien loin de saluer sa venue, il faut la pleurer comme un calamité.

5° Administrer, imprimer, vendre, distribuer, annoncer ou subventionner des journaux ou livres libéraux, bien que ce soit avec d'autres qui sont bons et que cela se fasse par pur métier, comme moyen matériel de pourvoir à sa subsistance quotidienne, c'est encore pécher par complicité.

6° C'est complicité chez les pères de famille, les directeurs spirituels, les chefs d'atelier, les professeurs et les instituteurs que de garder le silence quand on les interroge sur ce sujet, ou même simplement de ne pas s'expliquer sur cette question quand ils sont obligés d'éclairer la conscience de leurs subordonnés.

7° Quelquefois, aussi, c'est complicité que taire ses bonnes et saines convictions, donnant ainsi l'occasion de penser qu'elles sont mauvaises.

Il ne faut pas oublier qu'en mille circonstances il y a obligation pour le chrétien de rendre un public témoignage à la vérité, même sans en être formellement requis.

8° C'est complicité qu'acheter, sans autorisation de l'Eglise, des biens appartenant au clergé ou aux œuvres de bienfaisance, même mis aux enchères publiques, à moins que ce ne soit pour les rendre à leur légitime propriétaire. C'est complicité que racheter des cens ou redevances ecclésiastiques sans la permission de leur véritable possesseur, si lucrative que doive être l'opération.

C'est complicité qu'intervenir comme agents dans de tels achats et ventes, de publier les annonces d'enchères, d'imposer des amendes, etc., etc. Tous ces actes entraînent de plus par eux-mêmes l'obligation de restituer au prorata de la spoliation.

9° C'est aussi complicité, en quelque manière, que de prêter sa maison ou de la louer pour des œuvres libérales, telles par exemple que : écoles laïques, clubs, bureaux de rédaction de journaux libéraux, etc., etc.

10° C'est complicité que célébrer des fêtes civiques ou religieuses en l'honneur d'événements notoirement libéraux ou révolutionnaires ; d'assister volontairement à de telles fêtes ; d'organiser des obsèques patriotiques à caractère plus révolutionnaire que chrétien ; de prononcer l'éloge funèbre de défunts notoirement libéraux ; d'orner leurs tombes de couronnes et d'écharpes, etc., etc. Combien d'imprudents ont, pour ces diverses causes, vacillé dans leur foi !

Nous comprenons seulement dans ces quelques indications les complicités les plus fréquentes en cette matière. Elles peuvent varier autant que les actes de la vie de l'homme, dont le nombre infini défie toute classification.

La doctrine que nous venons d'établir est sans doute grave, mais, si la théologie morale est sûre, appliquée à d'autres erreurs et à d'autres crimes, pourquoi ne le serait-elle pas appliquée à l'erreur objet actuel de notre examen ?

XVIII

Signes ou symptômes auxquels on peut reconnaître qu'un livre, un journal ou une personne sont infectés ou seulement entachés de libéralisme.

Dans cette variété, ou mieux, dans cette multitude de nuances et de demi-teintes qu'offre la famille bizarre du libéralisme, découvre-t-on des signes ou des notes caractéristiques, au moyen desquels il soit facile de distinguer celui qui est libéral de celui qui ne l'est pas ?

Voici encore une autre question très pratique pour le catholique de notre temps ; question qui se présente tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et que le théologien moraliste est fréquemment appelé à résoudre.

Pour en faciliter la solution, nous diviserons les libéraux (personnes ou écrits) en trois classes :

1° Libéraux exaltés ;

2° Libéraux modérés ;

3° Libéraux improprement dits, ou seulement entachés de libéralisme.

Essayons une description semi-physiologique de chacun de ces types. C'est une étude qui ne manque pas d'intérêt.

Le libéral exalté se reconnaît tout d'abord parce qu'il ne cherche ni à nier ni à cacher sa perversité. Il est l'ennemi déclaré du Pape, des prêtres, et de tout ce qui est ecclésiastique ; il suffit qu'une chose soit sacrée pour qu'elle excite son implacable haine.

Parmi les journaux il recherche les plus incendiaires ; il vote pour les candidats les plus ouvertement impies, et de son funeste système il accepte jusqu'aux conséquences les plus extrêmes.

Il se fait gloire de vivre en dehors des pratiques religieuses, et à grand peine il les tolère chez sa femme et ses enfants ; il appartient ordinairement aux sociétés secrètes et meurt presque toujours privé des secours de l'Eglise.

Le libéral modéré est d'ordinaire aussi mauvais que le précédent ; mais il prend grand soin de ne pas le paraître. Les bonnes manières et les convenances sociales sont tout pour lui ; ce point excepté, le reste lui importe peu.

Incendier un couvent ne lui paraît pas bien ; s'emparer du sol du couvent incendié lui semble beaucoup plus régulier et tolérable.

Qu'une misérable feuille de mauvais lieu vende ses blasphèmes en prose, vers ou gravures à deux sous l'exemplaire, c'est un excès qu'il prohiberait, et il se plaint même qu'un Gouvernement

conservateur ne le prohibe pas ; mais, qu'on dise absolument les mêmes choses en style élégant, dans un livre bien imprimé ou dans un drame aux vers sonores, surtout si l'auteur est un académicien ou quelque chose de ce genre, il n'y voit plus aucun inconvénient. Au seul nom de club il est pris de sueurs froides et de fièvre : parce que, dit-il, c'est là qu'on séduit les *masses* et qu'on bouleverse les fondements de l'ordre social ; mais, selon lui, on peut parfaitement consentir à l'ouverture d'athénées libres.

Qui oserait condamner la discussion scientifique de tous les problèmes sociaux ? En effet, une école sans catéchisme est une insulte à la nation catholique qui la paie ; mais une Université catholique, c'est-à-dire une université entièrement soumise au catéchisme, ou plus exactement au critérium de la foi, n'était bonne qu'aux temps de l'Inquisition. Le libéral modéré ne déteste pas le Pape ; seulement il blâme certaines prétentions de la *Curie romaine* et certaines exagérations de l'ultramontanisme qui ne cadrent pas avec les idées du jour. Il aime les prêtres, surtout ceux qui sont éclairés, c'est-à-dire ceux qui pensent comme lui à la façon moderne : quant aux *fanatiques* et aux réactionnaires il les évite ou les plaint. Il va à l'Eglise et parfois même s'approche des sacrements ; mais sa maxime est que dans l'Eglise on doit vivre en chrétien, et que hors de l'Eglise, il convient de vivre selon le siècle où l'on est né, sans s'obstiner à ramer contre le cou-

rant. Il navigue ainsi entre deux eaux, meurt d'ordinaire avec un prêtre à ses côtés, et sa bibliothèque pleine de livres défendus.

Le catholique simplement entaché de libéralisme se reconnaît à ceci : Homme de bien et de pratiques sincèrement religieuses il exhale néanmoins une odeur de libéralisme par tout ce qu'il dit, écrit, ou tient entre ses mains. Il pourrait dire à sa manière, comme Madame de Sévigné, « Je ne suis pas la rose, mais je m'en suis approché et j'ai pris quelque chose de son parfum. » Ce brave homme raisonne, parle et agit comme un libéral sans qu'il s'en doute. Son fort c'est la charité, il est la charité même. De quelle horreur il est rempli pour les exagérations de la presse ultramontaine ! Traiter de méchant l'homme qui répand de mauvaises idées, c'est aux yeux de ce singulier théologien pécher contre le Saint-Esprit. Pour lui il n'y a que des *égarés*. On ne doit ni résister ni combattre ; ce qu'il faut sans cesse s'efforcer de faire c'est d'attirer. Etouffer le mal sous l'abondance du bien, c'est sa formule favorite, lue un jour par hasard dans Balmès, et la seule chose qu'il ait retenue du grand philosophe catalan. De l'Evangile, il cite seulement les textes à saveur de sucre et de miel. Les effrayantes invectives contre le pharisaïsme lui font, on le dirait, l'effet de bizarreries et d'excès de langage chez le divin Sauveur. Ce qui ne l'empêche pas de s'en servir fort bien lui-même, et très durement, contre ces agaçants ultramontains qui com-

promettent chaque jour par leur défaut de mesure la cause d'une religion toute de paix et d'amour.

Contre eux ce teinté de libéralisme d'ordinaire si doux se montre acerbe et violent.

Contre eux son zèle est amer, sa polémique est aigre, sa charité agressive. C'est à lui que s'adressait le Père Félix, dans un discours célèbre où à propos des accusations dont l'éminent Louis Veuillot était l'objet, il s'écriait :

« Messieurs, aimons et respectons jusques à nos amis. » Mais non, notre homme à teinte libérale n'agit pas de la sorte. Il garde tous les trésors de sa tolérance et de sa charité pour les ennemis jurés de sa foi ! Quoi de plus naturel, le pauvre homme ne veut-il pas les attirer ? En échange, par exemple, il n'a que sarcasmes et cruelle intolérance pour les plus héroïques défenseurs de cette même foi.

En résumé, ce teinté de libéralisme n'a jamais pu comprendre l'opposition *per diametrum* dont parle saint Ignace dans les *Exercices spirituels*. Il ne connaît pas d'autre tactique que celle d'attaquer par le flanc, tactique qui, en religion, peut être la plus commode, mais qui n'est point la plus décisive. Il voudrait bien vaincre, mais à la condition de ne pas blesser l'ennemi, de ne lui causer ni mortification, ni ennui. Le seul mot de guerre lui agace les nerfs et il donne toutes ses préférences à la pacifique discussion. Il est pour les cercles libéraux dans lesquels on pérore

et on délibère, et non pour les Associations ultramontaines dans lesquelles on dogmatise et on blâme... En un mot, si on reconnaît le libéral exalté et le libéral modéré à leurs fruits, c'est principalement par ses affections que l'homme à teinte libérale se fait reconnaître.

Ces traits mal profilés, qui ne vont pas jusqu'au dessin, ni même jusqu'au croquis, encore moins jusqu'à un véritable portrait, suffisent cependant à faire discerner promptement les types de la famille libérale à leurs degrés divers.

Pour résumer en quelques mots le trait le plus caractéristique de leur respective physionomie, nous dirons que le libéral exalté *rugit* son libéralisme, que le libéral modéré le *pérore* et que le pauvre libéral teinté le *soupire* et le *gémit*.

« Tous sont pires » comme disait de ses parents le coquin du conte populaire. Néanmoins il faut reconnaître que le premier est souvent paralysé dans son action par sa propre fureur ; que le troisième de condition hybride est par sa nature stérile et infécond, tandis que le second est le type satanique par excellence ; il est à notre temps la véritable cause des dévastations libérales.

XIX

Principales règles de prudence chrétienne que doit observer tout bon catholique dans ses rapports avec les libéraux.

Ne vous y trompez pas cependant, ô lecteurs ! il faut, au siècle où nous sommes, vivre avec les libéraux exaltés, les libéraux modérés et les catholiques misérablement entachés de libéralisme. Ainsi vécurent les catholiques avec les Ariens au quatrième siècle, avec les Pélagiens au cinquième, avec les Jansénistes au dix-septième. Il est impossible de ne pas avoir quelques relations avec eux, parce qu'on les rencontre partout ; dans les affaires, dans les plaisirs, dans les visites, jusque dans les églises et même parfois dans la famille. Comment donc se comportera le bon catholique dans ses relations avec de pareils pestiférés ? Comment parviendra-t-il à prévenir, éviter ou tout au moins à diminuer, les risques continuels d'infection qu'il court ?

Il est extrêmement difficile d'indiquer des règles précises pour chaque cas, mais on peut donner les maximes générales de conduite, et laisser à la prudence de chacun le soin de les appliquer en ce qui le concerne individuellement.

Il nous semble que tout d'abord il convient de distinguer trois classes de relations possibles entre un catholique et le libéralisme, ou mieux entre un catholique et un libéral.

Nous nous exprimons ainsi, parce que, dans la pratique, les idées ne peuvent se considérer comme séparées des personnes qui les professent et les soutiennent. Le libéralisme idéologique réel et pratique réside dans les institutions, les personnes, les livres et les journaux libéraux. Eh bien donc, on peut supposer trois classes de relations entre un catholique et un libéral :

Relations nécessaires,

Relations utiles,

Relations de pure affection et de plaisir.

Relations nécessaires. — Les relations nécessaires sont imposées à chacun par son état et sa position particulière : elle ne peuvent s'éviter.

Telles sont celles qui doivent exister entre père et fils, mari et femme, frères et sœurs, inférieurs et supérieurs, maîtres et domestiques, disciples et professeurs.

Il est évident que, si un fils bien pensant a le malheur d'avoir un père libéral, il ne doit pas l'abandonner pour cela, ni la femme son mari, ni le frère sa sœur, ni le parent un membre de

sa famille. Le cas excepté pourtant, où le libéralisme de ces personnes en arriverait à exiger de leurs inférieurs respectifs des actes essentiellement contraires à la religion, les induisant à l'apostasie formelle ; il ne suffirait pas qu'il entravât seulement leur liberté dans l'accomplissement des préceptes de l'Eglise. On sait que l'Eglise n'entend jamais obliger les personnes dont il s'agit ici *sub gravi incommodo.*

En tous ces cas le catholique doit supporter avec patience sa situation pénible et s'entourer de toutes les précautions en son pouvoir pour éviter la contagion du mauvais exemple. Comme tous les Traités de l'occasion prochaine et nécessaire le conseillent il doit tenir son cœur élevé vers Dieu, prier chaque jour pour son propre salut et pour les malheureuses victimes de l'erreur ; fuir autant que possible les conversations et les discussions sur ces matières, et ne les accepter que bien pourvu d'armes offensives et défensives. Ces armes lui seront fournies par la lecture des livres et des journaux jugés bons par un directeur prudent. Contrebalancer l'influence des personnes infectées de ces erreurs par la fréquentation d'autres personnes de science et d'autorité, en possession constatée de la saine doctrine ; obéir à son supérieur en tout ce qui ne s'oppose pas à la foi et à la morale catholique, mais renouveler souvent le ferme propos de refuser l'obéissance à qui que ce soit, en tout ce qui directement ou indirectement serait en opposition

avec l'intégrité du catholicisme. Dans une semblable occurrence il ne faut point perdre courage : Dieu qui nous voit soutenir la lutte ne nous refusera pas les secours dont nous aurons besoin.

Il est à propos de constater ici que les bons catholiques appartenant à des pays libéraux et à des familles libérales, se distinguent, quand ils sont véritablement bons, par une vigueur et une trempe d'esprit particulières. Telle est la façon constante dont la grâce procède, son aide est d'autant plus puissante que la nécessité est plus urgente.

Relations utiles. — Il y a d'autres relations qui ne sont pas absolument indispensables mais qui le sont moralement parce que, sans elles, la vie sociale, qui repose sur un échange mutuel de services, est presque impossible. Telles sont les relations de commerce, celles du patron et de l'ouvrier, de l'artisan et de ses clients, etc., etc. Mais ici, l'étroite sujétion dont nous avons parlé plus haut n'existe pas ; par conséquent, on peut agir avec plus d'indépendance. La règle *fondamentale* est de ne pas entrer en contact avec de telles gens plus que ne l'exige l'engrenage de la machine sociale. Si vous êtes commerçant, n'ayez avec eux d'autres relations que celles que comporte le commerce ; si vous êtes domestique, bornez-vous à celles que le service exige ; si vous êtes artisan, contentez-vous du *livré* et du *reçu* que votre métier nécessite.

A l'aide de cette règle et pourvu que l'on tienne

compte des précautions recommandées précédemment, on peut vivre sans dommage pour sa foi, même au milieu d'une population de Juifs ; sans toutefois oublier que dans ce cas-ci il ne peut y avoir aucune raison de vasselage et que l'indépendance catholique a le devoir de se manifester souvent pour imposer le respect à ceux qui prétendent l'annihiler avec leur libéralisme éhonté. Cependant, si le cas d'un arbitraire évident se présentait, il faudrait le désavouer en toute franchise, et se dresser en face du sectaire qui voudrait l'imposer, avec toute la noble et ferme simplicité d'un disciple de la foi.

Relations de pure amitié. — Ce sont celles que nous nouons et entretenons par goût et inclination et que nous pouvons rompre librement par le seul fait de le vouloir. Nous devons éviter toute relation de ce genre avec les libéraux, comme autant de dangers certains pour notre salut. La parole du Sauveur *qui aime le danger y périra* a sa place toute marquée ici. Il en coûte ? Qu'importe, il faut rompre le lien dangereux qui met en péril ; et pour y parvenir aidons-nous des considérations suivantes qui sans doute produiront en nous la conviction, et à son défaut la confusion. Si cette personne était attaquée d'un mal contagieux, la fréquenteriez-vous ? Assurément non. Si vos relations avec elles compromettaient votre réputation, les continueriez-vous ? Pas davantage. Iriez-vous la visiter si elle méprisait votre famille ? Non, certainement. Eh bien ! dans cette question qui

touche à l'honneur de Dieu et à notre santé spirituelle, faisons ce que la prudence humaine nous conseille de faire pour notre intérêt matériel et notre honneur humain.

Nous nous souvenons, à ce propos, d'avoir entendu dire à un personnage aujourd'hui très haut placé dans l'Église : « Rien de commun avec les libéraux ! Ne fréquentez pas leur maison, ne cultivez pas leur amitié. » L'Apôtre saint Paul l'avait déjà dit, du reste, de leurs congénères : « Ne vous mêlez pas à eux. *Ne conmisceamini* (I. Corinth. v. 9). » « Ne vous asseyez même pas à leur table. *Cum ejusmodi nec cibum sumere* (Ibid., v. 11). »

Horreur donc, ayez horreur de l'hérésie, de ce mal au-dessus de tout mal !

La première chose à faire dans un pays infecté par la peste, c'est de s'isoler. Ah ! qui nous donnera le pouvoir d'établir aujourd'hui un cordon sanitaire absolu entre les catholiques et les sectaires du libéralisme !

XX

Combien il est nécessaire de se précautionner contre les lectures libérales.

S'il convient d'observer envers les personnes la conduite que nous avons indiquée, il importe encore davantage, ce qui est heureusement beaucoup plus facile, de l'observer pour les lectures.

Le libéralisme est un système comme le catholicisme, quoique en sens contraire. Il a par conséquent ses arts, ses sciences, sa littérature, son économie, sa morale, c'est-à-dire un organisme entièrement propre, animé de son esprit, marqué de son sceau et de sa physionomie. Les plus puissantes hérésies, par exemple l'arianisme dans l'antiquité, et le jansénisme dans les siècles modernes, présentaient la même particularité.

Il existe donc, non seulement des journaux libéraux, mais des livres libéraux, ou teintés de libéralisme ; ils abondent même et il est triste d'avoir à le dire : la génération actuelle s'en nour-

rit principalement, et c'est pour cette raison que, sans le savoir et sans s'en douter, tant de personnes sont misérablement victimes de la contagion.

Quelles règles tracer pour ce cas? Dès règles analogues ou presque identiques à celles que nous avons indiquées pour les personnes. Relisez ce qui a été dit, il n'y a qu'un instant, relativement aux individus, et appliquez-le aux livres. Ce n'est point là un travail difficile, et il aura l'avantage d'éviter à nos lecteurs ainsi qu'à nous-mêmes l'ennui des répétitions.

Nous nous bornerons ici à une seule recommandation, qui du reste se rapporte spécialement à la question des livres. C'est que nous devons nous garder de nous répandre en éloges sur les livres libéraux, quel que puisse être leur mérite scientifique ou littéraire, à moins que ces éloges ne soient accompagnés de grandes réserves et ne tiennent compte de la réprobation qu'ils méritent pour leur esprit et leur saveur libérale.

Appesantissons-nous un peu sur ce point. Beaucoup de catholiques, par trop naïfs (même dans le journalisme catholique), veulent être tenus pour impartiaux, et se donner un vernis de savoir toujours flatteur. Aussi battent-ils la grosse caisse, et soufflent-ils dans la trompette de la Renommée en faveur de n'importe quelle œuvre scientifique ou littéraire qui vient du camp libéral. En agissant ainsi, ils espèrent prouver qu'il n'en coûte pas aux catholiques de reconnaître le mérite

partout où il se trouve, c'est, leur semble-t-il, un moyen d'attirer à soi l'ennemi ; malheureux système d'attraction qui nous fait jouer à *qui perd gagne*, puisque insensiblement c'est nous qui sommes attirés. C'est enfin, sans s'exposer à aucun péril, faire preuve d'un remarquable esprit d'équité.

Quelle peine nous avons ressentie, il y a quelques mois, en lisant, dans un journal catholique fervent, éloges sur éloges d'un poète célèbre, qui en haine de l'église a écrit des poèmes tels que : *la vision de frère Martin*, et *la dernière lamentation de lord Byron !* Qu'importe que son mérite littéraire soit grand ou non, s'il sert à perdre les âmes que nous devons sauver ? Autant vaudrait savoir gré au bandit du brillant de l'épée avec laquelle il nous assaille, ou des damasquinures qui ornent le fusil avec lequel il tire sur nous. L'hérésie enveloppée des charmes artificieux d'une riche poésie est mille fois plus dangereuse que l'hérésie revêtue de syllogismes scolastiques, arides et fastidieux. L'histoire nous l'apprend : la grande propagande hérétique de presque tous les siècles a été puissamment aidée par des vers sonores. Les Ariens eurent leurs poètes de propagande ; les Luthériens en eurent aussi, parmi lesquels beaucoup, avec leur Erasme, se vantaient d'être d'élégants humanistes. Quant à l'école janséniste, d'Arnauld, de Nicole et de Pascal, pas n'est besoin de dire qu'elle fut essentiellement littéraire. Chacun sait à quoi Voltaire a dû le

commencement et la durée de son effrayante popularité. Comment serait-il donc possible que nous, catholiques, nous nous fissions les complices de ces sirènes de l'enfer? Quoi ! nous contribuerions à leur donner nom et renommée ! nous les aiderions à fasciner et à corrompre la jeunesse ! Celui qui lit dans nos journaux que tel ou tel poète est un admirable poète, *quoique libéral*, court chez le libraire, achète les productions de ce poète admirable, *quoique libéral* ; il les dévore avidement, *quoique libéral*, il se les assimile au point de s'empoisonner tout le sang et finalement il devient aussi libéral que son poète favori. Que d'intelligences et de cœurs ont été perdus par le malheureux Espronceda ! Combien par l'impie Larra ! Combien presque de nos jours par le déplorable Becquer ! Sans parler des vivants si facile qu'il nous fût, hélas ! de les citer par douzaines. Pourquoi rendre à la Révolution le service de prôner ses gloires funestes? Dans quel but? Pour paraître impartial? Non, l'impartialité n'est point permise quand elle tourne à l'offense de la vérité dont les droits sont imprescriptibles. Une femme de mauvaise vie est infâme si belle qu'elle soit, et elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus belle. Serait-ce par gratitude? Non, car les libéraux, *plus prudents* que nous, ne recommandent pas nos œuvres, quoiqu'elles soient, au point de vue du beau, aussi remarquables que les leurs.

Au contraire, ils ne cherchent qu'à les discré-

diter par la critique, ou à les enterrer par le silence.

Saint Ignace de Loyola, d'après ce que raconte son illustre historien, le P. Ribadaneyra, était si sévère en ce point, qu'il n'autorisa jamais dans ses classes l'explication d'aucune des œuvres d'Erasme de Rotterdam, le fameux humaniste de son temps. Il en donnait pour raison que, si un grand nombre des écrits élégants de cet auteur ne traitaient pas de religion, la majeure partie d'entre eux avaient une saveur protestante.

Nous intercalerons ici un magnifique fragment du P. Faber (qu'on n'accusera pas d'être illettré) au sujet de ses deux illustres compatriotes Milton et Byron.

Le grand écrivain anglais s'exprime ainsi dans une de ses lettres : « Je ne puis m'expliquer cette étrange anomalie des gens du monde qui citent, avec éloge, des hommes comme Milton et Byron, tout en témoignant qu'ils aiment le Christ, et placent en lui toutes leurs espérances de salut. Si on aime le Christ et l'Eglise : pourquoi donc louer en société ceux qui blasphèment l'un et l'autre? On parle, on tonne contre l'impureté si odieuse aux yeux de Dieu, et l'on exalte un auteur dont la vie et les œuvres sont saturées de ce vice. Je ne puis pas comprendre cette distinction entre l'homme et le poète, entre les passages purs et les passages impurs. Si quelqu'un insulte l'objet de mon amour, il m'est impossible de recevoir de lui ni consolation, ni plaisir, et je ne puis pas

concevoir qu'un amour ardent et délicat pour Notre-Seigneur se complaise dans les œuvres de ses ennemis. L'intelligence admet des distinctions : le cœur n'en admet pas. Milton (maudite soit la mémoire du blasphémateur !) passa une grande partie de sa vie à écrire contre la divinité de mon Sauveur, mon unique espérance et mon unique amour. Cette pensée m'exaspère ! Byron, foulant aux pieds les devoirs du patriote et toutes les affections naturelles, s'abaissa honteusement jusqu'à revêtir le crime et l'incrédulité d'une somptueuse parure de vers. Le monstre qui plaça (oserai-je l'écrire ?) Jésus-Christ au niveau de Jupiter et de Mahomet, n'est pour moi qu'une *bête féroce*, même dans ses passages les plus purs, et jamais je ne me suis repenti d'avoir jeté au feu une superbe édition de ses œuvres en quatre volumes, pendant que j'étais à Oxford. L'Angleterre n'a pas besoin de Milton ! Et comment mon pays aurait-il besoin d'une politique, d'un mérite, d'un talent ou de tout autre chose maudite de Dieu ? Comment le Père éternel bénirait-il l'esprit et l'œuvre de celui qui a renié, ridiculisé et blasphémé la divinité de son Fils ? *Si quis non amat Dominum Nostrum Jesum Christum, sit anathema*, ainsi parlait saint Paul. »

Voilà en quels termes s'exprimait l'illustre catholique anglais qui est une des plus grandes figures littéraires de l'Angleterre moderne, et il est bon de noter ici que le passage cité fut écrit avant l'abjuration complète du P. Faber. C'est

ainsi que toujours s'exprimèrent la saine intransigeance catholique, et le vrai sens de la foi.

Je suis confondu quand je pense au nombre de discussions et de polémiques qui ont eu lieu sur la question de savoir si l'éducation classique basée sur l'étude des auteurs grecs et latins, atténuée dans ses effets par la distance des siècles, la différence des idées et la diversité des langues, convenait oui ou non à la jeunesse, tandis que presque rien n'a encore été écrit sur le venin mortel de l'éducation révolutionnaire, que beaucoup de catholiques donnent ou laissent donner sans scrupule à leurs enfants.

XXI

De la saine intransigeance catholique opposée à la fausse charité libérale.

Intransigeance ! intransigeance ! J'entends une partie de mes lecteurs plus ou moins entachés de libéralisme pousser ces cris après la lecture du chapitre précédent. Quelle manière peu chrétienne de résoudre la question ! disent-ils. Les libéraux sont-ils, oui ou non, notre prochain comme les autres hommes ? Avec de pareilles idées où irions-nous ? Est-il possible de recommander avec une semblable impudence le mépris de la charité !

« Nous y voilà enfin ! » nous écrierons-nous à notre tour. Ah ! on nous jette perpétuellement à la face notre prétendu manque de charité. Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, nous allons répondre nettement à ce reproche qui est pour plusieurs en ce sujet, le grand cheval de bataille. S'il ne l'est pas, du moins sert-il de parapet à nos ennemis, et, comme le dit très spirituellement un

auteur, oblige-t-il gentiment la charité à servir de barricade contre la vérité.

Mais d'abord que signifie le mot *charité?*

La théologie catholique nous en donne la définition par l'organe le plus autorisé de la propagande populaire, le catéchisme, si plein de sagesse et de philosophie. Cette définition la voici : *La charité est une vertu surnaturelle qui nous incline à aimer Dieu par-dessus toute chose et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.* Ainsi, après Dieu, nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, et cela, non d'une manière quelconque, mais pour l'amour de Dieu et par obéissance à sa loi. Et maintenant, qu'est-ce qu'aimer? *Amare est velle bonum*, répond la philosophie, « Aimer, c'est vouloir le bien à celui qu'on aime. » A qui la charité commande-t-elle de vouloir le bien? Au prochain! c'est-à-dire non à tel ou tel homme seulement, mais à tous les hommes. Et quel est ce bien qu'il faut vouloir pour qu'il en résulte le véritable amour? Premièrement, le bien suprême, qui est le bien surnaturel ; immédiatement après, les biens de l'ordre naturel, qui ne sont pas incompatibles avec lui. Tout ceci se résume dans la phrase : « pour l'amour de Dieu » et mille autres dont le sens est le même.

Il suit de là qu'on peut aimer le prochain, bien et beaucoup, en lui déplaisant, en le contrariant, en lui causant un préjudice matériel et même en certaines occasions en le privant de la vie. Tout se réduit, en somme, à examiner si dans le cas où

on lui déplaît, où on le contrarie, où on l'humilie, on le fait, oui ou non, pour son bien propre, pour le bien de quelqu'un dont les droits sont supérieurs aux siens, ou simplement pour le plus grand service de Dieu.

1° *Pour son bien.* — S'il est démontré qu'en déplaisant au prochain, en l'offensant, on agit pour son bien, il est évident qu'on l'aime, même dans les contrariétés et les dégoûts qu'on lui impose. Par exemple : on aime le malade en le brûlant avec le cautère ou en lui coupant le membre gangrené ; on aime le méchant en le corrigeant par la répression ou le châtiment, etc., etc. Tout cela est charité, et charité parfaite.

2° *Pour le bien d'un autre dont les droits sont supérieurs.* — Il est souvent nécessaire de déplaire à une personne, non pour son propre bien, mais pour délivrer autrui du mal qu'elle lui cause. C'est alors une obligation de charité que de défendre l'attaqué contre l'injuste violence de l'agresseur ; et on peut faire à l'agresseur autant de mal que l'exige la défense de l'attaqué. C'est ce qui arrive lorsqu'on tue un brigand aux prises avec un voyageur. En ce cas, tuer l'injuste agresseur, le blesser, le réduire de toute autre manière à l'impuissance, c'est faire acte de véritable charité.

3° *Pour le service dû à Dieu.* — Le bien de tous les biens est la gloire divine, de même que Dieu est pour tout homme le prochain de tous les prochains. Par conséquent, l'amour dû à l'homme

en tant que prochain doit toujours être subordonné à celui que nous devons tous à notre commun Seigneur. Pour son amour donc et pour son service (si c'est nécessaire) il faut déplaire aux hommes, les blesser et même (toujours si c'est nécessaire) les tuer. Remarquez bien toute l'importance des parenthèses (*s'il est nécessaire*) : elles indiquent clairement le seul cas où le service de Dieu exige de tels sacrifices. De même que dans une guerre juste les hommes se blessent et se tuent pour le service de la patrie, ainsi peuvent-ils se blesser et se tuer pour le service de Dieu. De même encore que l'on peut, en conformité avec la loi, exécuter des hommes à cause de leurs infractions au code humain, on a le droit, dans une société catholiquement organisée, de faire justice des hommes coupables d'infractions au code divin, dans ceux de ses articles obligatoires au for extérieur. Ainsi se trouve justifiée, soit dit en passant, l'Inquisition tant maudite. Tous ces actes (bien entendu quand ils sont justes et nécessaires) sont des actes vertueux et peuvent être commandés par la charité.

Le libéralisme moderne ne l'entend pas ainsi, ce en quoi il a tort. De là vient qu'il se fait et donne une notion fausse de la charité à ses adeptes. Par ses apostrophes et ses accusations banales d'intolérance et d'intransigeance sans cesse renouvelées, il déconcerte même des catholiques très fermes. Notre formule, à nous, est pourtant bien claire et bien concrète. La voici : la sou-

veraine intransigeance catholique n'est autre que la souveraine charité catholique. Cette charité s'exerce relativement au prochain, quand dans son propre intérêt, elle le confond, l'humilie, l'offense et le châtie. Elle s'exerce relativement à un tiers, quand pour le délivrer de l'erreur et de sa contagion, elle en démasque les auteurs et les fauteurs, les appelant de leur vrai nom, méchants, pervers ; les vouant à l'horreur, au mépris, les dénonçant à l'exécration commune, et si cela est possible au zèle de l'autorité sociale chargée de les réprimer et de les punir. Elle s'exerce enfin relativement à Dieu, quand pour sa gloire et son service, il devient *nécessaire* d'imposer silence à toutes les considérations humaines, de franchir toutes les bornes, de fouler aux pieds tout respect humain, de blesser tous les intérêts, d'exposer sa propre vie et toutes les vies dont le sacrifice serait *nécessaire* à l'obtention d'une aussi haute fin.

Tout cela est pure intransigeance dans le véritable amour et, par conséquent, souveraine charité. Les types de cette intransigeance sont les héros les plus sublimes de la charité, comme l'entend la vraie religion. Et parce que de nos jours il y a peu d'intransigeants véritables, il y a aussi peu de gens véritablement charitables. La charité libérale, à la mode actuellement, est condescendante, affectueuse, tendre même, dans la forme, mais au fond elle n'est que le mépris essentiel des biens véritables de l'homme, des suprêmes intérêts de la vérité et de Dieu.

XXII

De la charité dans ce qu'on appelle les formes de la polémique, et si les libéraux ont raison en ce point contre les apologistes chrétiens.

Ce n'est pas là toutefois le terrain sur lequel le libéralisme tient avant tout à livrer bataille, il sait trop bien que dans la discussion des principes, il aurait à subir une irrémédiable défaite. Il préfère accuser sans cesse les catholiques de mettre peu de charité dans les formes de leur propagande. C'est même là-dessus, comme nous l'avons dit, que certains catholiques, bons au fond, mais entachés de libéralisme, essaient ordinairement de prendre pied contre nous.

Voyons ce qu'il y a à dire sur ce chef. Catholiques, nous avons raison en ce point comme en tous les autres ; tandis que les libéraux n'en ont pas seulement l'ombre. Arrêtons-nous pour nous en convaincre aux considérations suivantes.

1° Le catholique peut traiter ouvertement son

adversaire de *libéral*, s'il l'est en effet, personne ne mettra cela en doute. Si un auteur, un journaliste, un député fait montre de libéralisme et ne cache pas ses préférences libérales, comment peut-on lui faire injure en l'appelant libéral? *Si palam res est, repetitio injuria non est:* « dire ce que tout le monde sait n'est pas une injure. » A plus forte raison, dire du prochain ce qu'il en dit lui-même à chaque instant, ne peut justement l'offenser. Combien de libéraux cependant, surtout dans le groupe des paisibles et des modérés, regardent comme injurieuses les expressions de libéral et d'ami des libéraux que leur adresse un adversaire catholique.

2° Etant donné que le libéralisme est une chose mauvaise, appeler mauvais les défenseurs publics et conscients du libéralisme, n'est pas un manque de charité.

C'est en substance, appliquer au cas présent la loi de justice en usage dans tous les siècles. Nous, catholiques d'aujourd'hui, nous n'innovons rien à cet égard. Nous nous en tenons à la pratique constante de l'antiquité. Les propagateurs et les fauteurs d'hérésies ont de tout temps été appelés hérétiques comme leurs auteurs. Et comme l'hérésie a toujours été considérée dans l'Eglise comme un mal des plus graves, l'Eglise a toujours appelé mauvais et méchants ses fauteurs et ses propagateurs. Parcourez la collection des auteurs ecclésiastiques, vous y verrez comment les apôtres ont traité les premiers hérésiarques, comment les

saints Pères, les controversistes modernes et l'Eglise elle-même dans son langage officiel, les ont imités. Il n'y a donc aucune faute contre la charité à nommer le mal *mal*, méchants les auteurs, fauteurs et disciples du mal ; iniquité, scélératesse, perversité, l'ensemble de leurs actes, paroles et écrits. Le loup a toujours été appelé loup tout court, et jamais en l'appelant ainsi on n'a cru faire tort au troupeau et à son maître.

3° Si la propagande du bien et la nécessité d'attaquer le mal exigent l'emploi de termes un peu durs contre les erreurs et ses coryphées reconnus, cet emploi n'a rien de contraire à la charité. C'est là un corollaire ou une conséquence du principe ci-dessus démontré. Il faut rendre le mal détestable et odieux. Or, on n'obtient pas ce résultat sans montrer les dangers du mal, sans dire combien il est pervers, haïssable et méprisable. L'art oratoire chrétien de tous les siècles autorise l'emploi des figures de rhétorique les plus violentes contre l'impiété. Dans les écrits des grands athlètes du christianisme, l'usage de l'ironie, de l'imprécation, de l'exécration, des épithètes écrasantes est continuel. Ici l'unique loi doit être l'opportunité et la vérité.

Il existe encore une autre justification de cet usage.

La progagande et l'apologétique populaires (elles sont toujours populaires quand elles sont religieuses) ne peuvent garder les formes élégantes et tempérées de l'académie et de l'école. Pour con-

vaincre le peuple il faut parler à son cœur et à son imagination qui ne peuvent être touchés que par un langage coloré, brûlant, passionné. Etre passionné n'est pas répréhensible quand on l'est par la sainte ardeur de la vérité.

Les prétendues violences du journalisme ultramontain moderne le cèdent non seulement de beaucoup à celles du journalisme libéral, mais elles sont encore justifiées par chaque page des œuvres de nos grands polémistes catholiques des meilleures époques, ce qui est facile à vérifier.

Saint Jean-Baptiste commença par appeler les Pharisiens : « race de vipères ». Jésus-Christ Notre-Seigneur leur lance les épithètes « d'hypocrites, de sépulcres blanchis, de génération perverse et adultère » sans croire pour cela souiller la sainteté de sa très bénigne prédication. Saint Paul disait des schismatiques de Crète qu'ils étaient des « menteurs, de mauvaises bêtes, des ventrus fainéants ». Le même apôtre appelle Elymas le magicien « séducteur, homme rempli de fraude et de fourberie, fils du diable, ennemi de toute vérité et de toute justice. »

Si nous ouvrons la collection des œuvres des Pères, nous rencontrons partout des traits de cette nature. Ils les employèrent sans hésiter, à chaque pas, dans leur éternelle polémique avec les hérétiques. Bornons-nous à citer quelques-uns des principaux. Saint Jérôme discutant avec l'hérétique Vigilance lui jette à la face son ancienne profession de cabaretier. « Dès ta première en-

fance, lui dit-il, tu appris autre chose que la théologie et tu te livras à d'autres études. Vérifier à la fois la valeur des monnaies et celle des textes de l'Ecriture, déguster les vins et posséder le sens des prophètes et des apôtres ne sont certainement pas des choses dont le même homme puisse se tirer à son honneur. » Il est facile de se rendre compte de la prédilection du saint controversiste pour cette manière de discréditer son adversaire. Dans une autre occasion, s'attaquant au même Vigilance qui niait l'excellence de la virginité et du jeûne, il lui demande avec son enjouement ordinaire s'il parle ainsi : « Pour ne point porter atteinte au débit de son cabaret. » Grand Dieu ! quels cris aurait jetés un critique libéral, si un de nos controversistes avait écrit de la sorte contre un hérétique du jour !

Que dirons-nous de saint Jean Chrysostome ? Sa fameuse invective contre Eutrope n'est comparable, au point de vue du caractère personnel et agressif, qu'aux plus cruelles invectives de Cicéron contre Catilina ou contre Verrès ? Le doux saint Bernard n'était certainement pas de miel lorsqu'il s'agissait des ennemis de la foi. S'adressant à Arnaud de Brescia, le grand agitateur libéral de son temps, il le nomme en toutes lettres « séducteur, vase d'injures, scorpion, loup cruel ».

La pacifique saint Thomas d'Aquin oublie le calme de ses froids syllogismes pour lancer contre son adversaire Guilhaume de Saint-Amour et ses disciples les violentes apostrophes qui suivent.

« Ennemis de Dieu, ministres du diable, membres de l'ante-christ, ignorants, pervers, réprouvés. » Jamais l'illustre Louis Veuillot n'en a tant dit ! Le séraphique saint Bonaventure si plein de douceur se sert contre Gérald des épithètes « d'impudent, de calomniateur, d'esprit de malice, d'impie, d'impudique, d'ignorant, d'imposteur, de malfaiteur, de perfide et d'insensé. » Dans les temps modernes nous voyons apparaître la ravissante figure de saint François de Sales que sa délicatesse exquise et son admirable mansuétude ont fait appeler la vivante image du Sauveur. Croyez-vous qu'il eut des égards pour les hérétiques de son époque et de son pays ? Allons donc ! il leur pardonna leurs injures, il les combla de bienfaits, alla jusqu'à sauver la vie de ceux qui avaient attenté à la sienne, jusqu'à dire à un de ses adversaires : « Si vous m'arrachiez un œil, je ne laisserais pas avec l'autre de vous regarder comme un frère » ; mais avec les ennemis de la foi, il ne gardait aucun tempérament, aucune considération. Interrogé par un catholique désireux de savoir s'il était permis de mal parler d'un hérétique qui répandait de mauvaises doctrines, il répondit : « Oui, vous le pouvez à la condition de vous en tenir à l'exacte vérité, à ce que vous savez de sa mauvaise conduite, présentant ce qui est douteux comme douteux et selon le degré plus ou moins grand du doute que vous aurez à cet égard. »

Dans son *Introduction à la vie dévote*, livre si

précieux et si populaire, il s'exprime plus clairement encore : « les ennemis déclarés de Dieu et de l'Eglise, dit-il à Philotée, doivent être blâmés et censurés avec toute la force possible. La charité oblige à crier au loup, quand un loup s'est glissé au milieu du troupeau et même en quelque lieu qu'on le rencontre. »

Sera-t-il donc nécessaire que nous fassions un cours pratique de rhétorique et de critique littéraire à l'usage de nos ennemis ? En somme, nous venons de dire tout ce qu'il y a de vrai dans la question tant rabattue des formes agressives usitées par les écrivains ultramontains, c'est-à-dire en langue vulgaire par les véritables catholiques. La charité nous défend de faire à autrui ce que raisonnablement nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. Remarquez bien l'adverbe *raisonnablement*, il renferme toute l'essence de la question.

La différence essentielle qui existe entre notre manière de voir et celle des libéraux à ce sujet, consiste en ce qu'ils considèrent les apôtres de l'erreur comme de simples citoyens *libres*, usant de *leur plein droit* lorsqu'ils opinent en matière de religion autrement que nous. Par suite ils se croient tenus de respecter l'opinion de chacun et de n'y contredire que dans les termes d'une discussion *libre*. Nous autres, au contraire, nous voyons en eux les ennemis déclarés de la foi que nous sommes obligés de défendre. Nous ne voyons pas dans leurs erreurs des opinions libres, mais

de hérésies formelles et coupables, ainsi que nous l'enseigne la loi de Dieu. C'est donc avec raison qu'un grand historien catholique a dit aux ennemis du catholicisme : « Vous vous rendez infâmes par vos actes et j'achèverai de vous couvrir d'infamie par mes écrits. » En cette même façon la loi des Douze Tables ordonnait aux viriles générations des premiers temps de Rome : *Adversus hostem æterna auctoritas esto*, ce qui peut se traduire ainsi « à l'ennemi, point de quartier. »

XXIII

Convient-il en combattant l'erreur de combattre et de discréditer la personne qui la soutient ?

« Passe encore la guerre contre les doctrines abstraites, diront quelques-uns. Mais convient-il de combattre l'erreur, si évidente qu'elle soit, en s'abattant et s'acharnant sur la personne de ceux qui la soutiennent ? »

Voici notre réponse. Oui, très souvent il convient et non-seulement il convient, mais encore il est indispensable et méritoire devant Dieu et devant la société, qu'il en soit ainsi. Cette affirmation ressort de ce qui a été précédemment exposé, néanmoins nous voulons la traiter ici *ex professo* tant est grande son importance.

L'accusation de commettre des personnalités n'est point ménagée aux apologistes catholiques, et, lorsque les libéraux entachés de libéralisme ont jeté cette accusation à la tête d'un des nôtres, il leur semble qu'il ne reste plus rien à apurer pour sa condamnation.

Ils se trompent cependant, oui, en vérité, ils se trompent. Il faut combattre et discréditer les idées malsaines, et de plus il faut en inspirer la haine, le mépris et l'horreur à la multitude qu'elles cherchent à séduire et à embaucher.

De même que les idées ne se soutiennent en aucun cas par elles-mêmes, elles ne se répandent ni ne se progagent de leur seul fait ; elles ne pourraient, réduites à elles seules, produire tout le mal dont souffre la société. Elles sont semblables aux flèches et aux balles qui ne causeraient de blessure à personne, si on ne les lançait avec l'arc ou le fusil.

C'est donc à l'archer et au fusilier que doit s'en prendre d'abord celui qui veut mettre fin à leur tir meurtrier. Toute autre façon de guerroyer sera libérale, tant qu'on voudra, mais elle n'aura pas le sens commun.

Les auteurs et les propagateurs de doctrines hérétiques sont des soldats aux armes chargées de projectiles empoisonnés. Leurs armes sont le livre, le journal, le discours public, l'influence personnelle. Suffit-il de se porter à droite ou à gauche pour éviter les coups ? Non, la première chose à faire, la plus efficace, c'est de démonter le tireur.

Ainsi donc il convient d'enlever toute autorité et tout crédit au livre, au journal et au discours de l'ennemi, mais il convient aussi, en certains cas, d'en faire autant pour sa personne, oui, pour sa personne qui est incontestablement l'élément

principal du combat, comme l'artilleur est l'élément principal de l'artillerie et non la bombe, la poudre et le canon. Il est donc licite en certains cas de révéler au public ses infamies, de ridiculiser ses habitudes, de traîner son nom dans la boue. Oui, lecteur, cela est permis, permis en prose, en vers, en caricature, sur un ton sérieux ou badin, par tous les moyens et procédés que l'avenir pourra inventer. Il importe seulement de ne pas mettre le mensonge au service de la justice. Cela non, sous aucun prétexte il ne peut-être porté atteinte à la vérité, même d'un iota. Mais, sans sortir de ses strictes limites on peut se souvenir de cette parole de Crétineau-Joly et la mettre à profit : *La vérité est la seule charité permise à l'histoire*, on pourrait même ajouter : et à la défense religieuse et sociale.

Les Pères que nous avons déjà cités fournissent la preuve de cette thèse. Les titres mêmes de leurs ouvrages disent hautement que dans leurs luttes avec les hérésies, leurs premiers coups furent dirigés contre les hérésiarques. Les œuvres de saint Augustin portent presque toutes en tête le nom de l'auteur de l'hérésie qu'elles combattent : *Contra Fortunatum manichœum ; Adversus Adamanctum ; Contra Felicem ; Contra Secundinum ; Quis fuerit Petilianus ; De gestis Pelagii ; Quis fuerit Julianus, etc.* De telle sorte que la majeure partie de la polémique du grand Docteur fut personnelle, agressive, biographique, pour ainsi dire, autant que doctrinale, luttant corps à

corps avec l'hérétique non moins qu'avec l'hérésie. Ce que nous disons de saint Augustin, nous pourrions le dire de tous les saints Pères.

D'où le libéralisme a-t-il donc tiré l'obligation nouvelle de ne combattre l'erreur qu'en faisant abstraction des personnes et en leur prodiguant des sourires et des flatteries? Qu'ils s'en tiennent là-dessus à la tradition chrétienne et qu'ils nous laissent, nous les Ultramontains, défendre la foi comme elle a toujours été défendue dans l'Eglise de Dieu.

Que l'épée du polémiste catholique blesse, qu'elle blesse, qu'elle aille droit au cœur! C'est là l'unique manière réelle et efficace de combattre.

XXIV

Réponse à une objection, grave à première vue, contre la doctrine des deux chapitres précédents.

Une très grave difficulté, à première vue, peut être opposée par nos adversaires à la doctrine établie dans les deux chapitres précédents. Il nous paraît bon avant d'aller plus loin de débarrasser notre chemin des scrupules ou autres obstacles de ce genre qui en rendraient difficile le parcours.

Le Pape, dit-on, et c'est certain, a recommandé plusieurs fois aux journalistes catholiques la douceur, la modération, le respect de la charité dans les formes de la polémique. Il veut qu'on évite les manières agressives, les épithètes dénigrantes et les personnalités injurieuses. Or, ajoutera-t-on, la doctrine que vous venez d'exposer est diamétralement contraire aux recommandations pontificales.

Avec l'aide de Dieu, nous allons démontrer qu'il n'y a pas de contradiction entre nos indications

et les sages conseils du Pape. Il nous sera même fort heureusement très aisé d'en donner la preuve évidente.

A qui s'est adressé notre saint Père le Pape dans ses exhortations répétées ?

Toujours à la presse catholique, toujours aux journalistes catholiques, et en les supposant dignes de ce nom. Par conséquent, il est de la dernière évidence que le saint Père en donnant ces conseils de modération et de douceur s'adressait à des catholiques traitant, avec d'autres catholiques, des questions libres, et non à des catholiques soutenant contre des *anti-catholiques déclarés* le rude combat de la foi.

Il est hors de doute que le saint Père n'a point fait allusion aux incessantes batailles entre catholiques et libéraux, car par cela même que le catholicisme est la vérité et le libéralisme l'hérésie, les combats livrés entre leurs représentants doivent être appelés en bonne logique batailles entre catholiques et hérétiques.

Il est bien certain que le Pape a voulu que ses conseils n'eussent d'applications que dans nos querelles de famille, malheureusement trop fréquentes, et qu'il n'a pas prétendu nous faire lutter contre les éternels ennemis de l'Eglise et de la foi, avec des armes épointées, émoussées, suffisantes tout au plus dans les joutes et les tournois.

En conséquence, aucune contradiction n'existe entre la doctrine que nous avons exposée et celle

contenue dans les Brefs et Allocutions de Sa Sainteté, attendu que en bonne logique l'opposition doit être *ejusdem, de eodem et secundum idem*, ce qui n'a pas lieu ici. Et comment pourrait-on interpréter exactement la parole du Pape d'une autre manière? C'est une règle de saine exégèse qu'un passage des saintes Lettres doit se prendre au sens littéral, toutes les fois que le sens n'est pas en opposition avec le contexte ; on ne recourt au sens libre ou figuré, que lorsque cette opposition se présente. Entre cette règle et celle que l'on doit suivre dans l'interprétation des documents pontificaux il existe une grande analogie.

Peut-on supposer le Pape en contradiction avec toute la tradition catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours?

Est-il admissible que le style et les procédés des plus célèbres apologistes et controversistes de l'Eglise, depuis saint Paul jusqu'à saint François de Sales soient condamnés d'un trait de plume?

Il est évident que *non ;* car, s'il fallait entendre les conseils de calme et de modération donnés par le Pape dans le sens que leur prête pour le besoin de sa cause le critérium libéral, il serait non moins évident que *oui*. Par suite, la seule conclusion admissible, c'est que les conseils du Pape, que tout bon catholique doit considérer comme des ordres, ne s'adressent pas aux polémiques entre catholiques et ennemis du catholicisme, tels que les libéraux, mais aux polémiques entre bons catholiques en désaccord.

Non, de par le sens commun lui-même, il ne peut en être autrement. Jamais dans aucun combat le capitaine n'a défendu à ses soldats de blesser trop gravement leurs adversaires ; jamais il ne leur a recommandé d'user envers eux de douceur et de leur prodiguer des égards et des attentions.

La guerre est la guerre, et jamais elle ne se fit autrement qu'en causant du dommage. Celui-là passerait pour traître, qui au milieu de la mêlée parcourrait les rangs des combattants en criant : « Prenez garde de déplaire à l'ennemi ! Attention! ne le frappez pas au cœur ! »

Que dire de plus ? Le Pape Pie IX nous a donné lui-même l'explication authentique de ses saintes paroles et nous a fait voir de quelle manière ses conseils de modération et de douceur doivent s'appliquer. Dans une circonstance mémorable, il appelle *démons* les sectaires de la commune et *pires* que ces *démons* les sectaires du catholicisme libéral. Cette phrase tombée des lèvres si pleines de mansuétude du Pape, fit le tour du monde et resta gravée sur le front du libéralisme comme un stigmate d'éternelle exécration. Qui donc craindra maintenant de pousser trop loin la dureté des qualificatifs ?

Les paroles de l'Encyclique *cum multa* dont l'impiété libérale a tant abusé contre les plus fermes catholiques, sont les paroles mêmes par lesquelles notre saint Père le Pape Léon XIII engage les catholiques qui écrivent, à éviter le ton

de la violence dans la défense des droits sacrés de l'Eglise et à recourir de préférence aux armes plus dignes de la modération, de telle sorte que le poids des raisons plutôt que l'âpreté et la violence du style, donnent la victoire à l'écrivain. Il est manifeste que le saint Père n'entend parler ici que des polémiques entre catholiques et catholiques sur les meilleurs moyens de servir leur cause commune, et nullement de soumettre à cette règle les polémiques des catholiques avec les ennemis déclarés du catholicisme, tels que le sont les sectaires formels et conscients du libéralisme.

La preuve en saute aux yeux de quiconque jette un regard sur le texte du passage cité de cette admirable Encyclique.

Le Pape la termine en exhortant à la plus grande union les Associations et les individus catholiques, et après avoir fait valoir les avantages de cette union si désirable il signale comme le plus efficace moyen de la conserver, la modération de langage dont nous venons de parler.

Voici d'ailleurs, déduit de ce qui précède, un argument sans réplique.

Le Pape recommande la douceur dans le langage aux *écrivains catholiques*, afin qu'elle les aide à conserver *la paix et l'union mutuelles*. Cette paix et cette mutuelle union, le Pape ne peut, évidemment, la vouloir qu'entre catholiques et catholiques, et non entre catholiques et ennemis du catholicisme. Donc, la modération et la dou-

ceur, que le Pape recommande aux écrivains catholiques, se rapporte uniquement aux polémiques des catholiques avec les catholiques et nullement à celles des catholiques avec les sectaires de l'erreur libérale.

Plus clairement :

Le Pape demande cette modération et ce calme comme moyen de parvenir à l'union comme fin. Ce moyen, par conséquent, doit recevoir son caractère propre de la fin même à laquelle il est ordonné. Or, cette fin est purement l'union. Entre qui ? Entre catholiques et ennemis du catholicisme ? Ce serait absurde (*quia absurdum*). Elle ne peut avoir sa raison d'être qu'entre catholiques et catholiques, elle ne regarde que ces derniers, ne peut pas s'entendre d'une autre sphère ni s'y appliquer.

XXV

Confirmation de ce qui vient d'être dit par un article très consciencieux de *La Civiltà Cattolica.*

Nous doutons fort qu'il soit possible d'échapper à l'argument qui suit, parce que, en vérité, il ne laisse aucune porte de sortie. Toutefois, comme la question est de la plus haute importance et que, en ces derniers temps, elle a été l'objet d'une ardente controverse, notre autorité personnelle est trop minime pour trancher cette question par un jugement définitif et nous demandons à nos lecteurs la permission de reproduire, en faveur de notre doctrine, un suffrage de plus grand poids, pour ne pas dire d'une compétence aussi incontestable qu'incontestée : celui de *la Civiltà Cattolica*, le premier journal religieux du monde, non qu'il soit officiel dans sa rédaction, mais parce qu'il l'est dans son origine. Il fut, en effet, fondé par un Bref spécial de Pie IX et confié par lui aux Pères de la Compagnie de Jésus. Ce jour-

nal dont les articles, sous une forme tantôt sérieuse, tantôt satirique, ne laissent pas un instant de repos au libéralisme italien, s'est vu maintes fois reprocher son manque de charité par les libéraux. En réponse à ces pharisaïques homélies sur la mesure et la charité, *la Civiltà Cattolica* publia un ravissant article aussi plein d'*humour* que de profonde philosophie. Nous allons le reproduire pour la consolation de nos libéraux et la désillusion de tant de pauvres catholiques entachés de libéralisme, qui, faisant chorus avec eux, se scandalisent à toute heure de notre soi-disant manque de modération et l'anathématisent à tout propos. Cet article a pour titre : « Un peu de charité ! » Le voici :

« De Maistre dit que l'Eglise et les Papes n'ont jamais demandé pour leur cause rien de plus que la vérité et la justice. Tout au contraire, les libéraux, par le fait sans doute de la respectueuse horreur qu'ils professent tout naturellement pour la vérité et surtout pour la justice, nous demandent à toute heure : la charité.

« Il y a plus de douze ans que, pour notre part, nous assistons à ce curieux spectacle donné par les libéraux italiens. Ils ne cessent pas un moment de mendier avec des larmes notre charité. Ils en deviennent insupportables, ils en perdent toute pudeur, les bras en croix, en prose, en vers, dans leurs brochures, dans leurs journaux, dans leurs lettres publiques et privées, anonymes et pseudonymes, directement ou indirectement, ils

nous supplient d'exercer envers eux la charité pour l'amour de Dieu. Ils nous conjurent de ne plus nous permettre de faire rire le prochain à leurs dépens, et de ne pas nous livrer à un examen aussi détaillé, aussi minutieux de leurs sublimes écrits ; de ne point nous opiniâtrer à mettre en lumière leurs glorieux exploits ; de fermer nos yeux et nos oreilles à leurs bévues, à leurs solécismes, à leurs mensonges, à leurs calomnies, à leurs mystifications, en un mot de les laisser vivre en paix.

« En définitive, la charité est la charité ! Que les libéraux n'en aient point, c'est si naturel qu'on peut très bien se l'expliquer, mais que les écrivains comme ceux de *la Civiltà Cattolica* n'en fassent point usage, voilà certes bien une autre affaire. De tous temps les libéraux ont abhorré la mendicité publique jusqu'au point de l'interdire en beaucoup de pays sous peine de prison ; aussi est-ce par un juste châtiment de Dieu, qu'ils se voient réduits à devenir mendiants publics, demandant au nom du ciel, tout comme ces coquins de réactionnaires... un peu de charité !...

« Les libéraux ont imité, par cette édifiante conversion à l'amour de la mendicité, une autre conversion non moins célèbre et non moins édifiante, celle d'un riche avare à la vertu de l'aumône. Le dit avare assistant une fois au sermon entendit une exhortation très chaleureuse à la pratique de l'aumône et en fut tellement ému qu'il se tint pour véritablement converti. En vé-

rité il était si extraordinairement touché du sermon qu'il disait au sortir de l'église : *Il est impossible que ces bons chrétiens qui l'ont entendu ne me donnent pas désormais de temps en temps quelque chose par charité.* Il en est ainsi de nos stupéfiants libérâtres. Après avoir démontré (chacun dans la mesure de ses moyens) par leurs actes et leurs écrits, qu'ils ont pour la charité un amour égal à celui que le diable professe pour l'eau bénite, quand ils entendent parler d'elle, ils se souviennent tout à coup qu'il existe de par le monde une chose qui s'appelle la vertu de charité et pourrait bien en certaines occasions leur être profitable. Aussitôt ils se montrent éperdûment épris d'amour pour elle et vont la demandant à grands cris au Pape, aux évêques, au clergé, aux religieux, aux journalistes, à tous... même aux rédacteurs de *la Civiltà!* Il est curieux de suivre toutes les bonnes raisons qu'ils font valoir en leur faveur !

« A les en croire, ils ne tiennent pas du tout ce langage dans leur intérêt propre. Grand Dieu non ! S'ils parlent ainsi, c'est dans l'intérêt de notre très sainte religion, qu'ils portent dans le plus intime de leur cœur et qui a tant à souffrir de notre manière si peu charitable de la défendre ! Ils parlent dans l'intérêt des réactionnaires eux-mêmes et spécialement (qui le croîrait ?) dans notre intérêt propre, dans l'intérêt des rédacteurs de *la Civiltà Cattolica!*

« Quelle nécessité vous pousse à entrer dans

ces querelles ? nous disent-ils d'un ton confidentiel. N'avez-vous pas assez d'hostilités à supporter ? Soyez tolérants et vos adversaires le seront avec vous. Que gagnez-vous à faire ce triste métier de chien passant sa vie à aboyer au voleur ? Si à la fin vous êtes battus, roués de coups, à qui vous en prendre, sinon à vous-mêmes et à cet indomptable acharnement que vous avez à chercher les horions ?

« Manière de raisonner sage et désintéressée, dont le seul défaut est de ressembler singulièrement à celle que le commissaire de police recommande à Renzo Tramaglino, dans le roman des *Fiancés*, lorsqu'il essaie de le conduire en prison par la persuasion, craignant, s'il use de la force, que le jeune homme ne fasse résistance. Croyez-moi, disait-il à Renzo, j'ai l'habitude de ces sortes d'affaires ; marchez tout doucement et tout droit, sans vous retourner d'un côté ni de l'autre et sans qu'on vous remarque. Ainsi, personne ne fera attention à nous, personne ne se doutera de rien et vous conserverez votre honneur intact. Mais ici Manzoni fait observer que Renzo n'ajoutait foi à aucune de ces belles raisons. Il ne pouvait croire ni au grand intérêt que le commissaire prenait de son honneur et de sa réputation, ni à la sincérité des intentions qu'il avait de le servir et dont il faisait montre. Le seul résultat de ces exhortations fut donc de le confirmer dans le dessein de tenir une conduite tout opposée à celle qu'on lui conseillait.

« Ce dessein, pour parler d'or, nous sommes fort tentés de le former aussi ; car en vérité, nous ne parvenons pas à nous persuader que le mal, petit ou grand, que nous pouvons causer à la religion, importe peu ou prou aux libéraux, ni qu'ils se donnent tant de peine dans notre intérêt. Nous sommes persuadés au contraire que si les libéraux croyaient véritablement notre manière d'agir préjudiciable à la religion ou à nous-mêmes, ils se garderaient non seulement de nous en avertir, mais encore nous y encourageraient par leurs applaudissements. Nous nous figurons même que le zèle dont ils font parade à notre égard, et les prières réitérées de modifier notre style qu'ils nous adressent, sont le signe le plus clair que la religion n'a rien à souffrir ici de nos procédés, et de plus que nos écrits ont quelques lecteurs, ce qui ne laisse pas d'être toujours pour l'écrivain une petite consolation. Quant à notre intérêt et au principe utilitaire, quoique les libéraux aient toujours passé avec juste raison pour maîtres en ce dernier et qu'ils aient la réputation méritée de l'avoir appliqué en toute occasion bien plus à leur profit qu'au nôtre, il faut qu'ils nous permettent de croire, ainsi que nous l'avons cru jusqu'à ce jour, qu'en toute controverse sur notre manière d'écrire contre eux, nous ne sommes pas les plus à plaindre, ni la religion non plus.

« Par conséquent, étant donné, d'une part, que nous avons manifesté notre humble opinion, ;,

de l'autre, que les raisons que nous pourrions appeler intrinsèques et indépendantes du principe utilitaire, alléguées par les libéraux en leur faveur et contre notre manière d'écrire, ont été maintes fois réfutées dans les séries antérieures de *la Civiltà Cattolica*, que nous reste-t-il à faire ici ? Rien autre, que congédier poliment ces mendiants de nouvelle espèce, en leur conseillant de faire à l'avenir leur métier d'avocat dans leur propre cause plus habilement que ne le faisaient les sbires du dix-septième siècle avec Renzo.

« Mais parce que plusieurs d'entre eux continuent à mendier, et qu'ils ont récemment publié à Pérouse un opuscule intitulé : *Qu'est-ce que le parti dit catholique?* qu'ils l'ont consacré tout entier à demander à *la Civiltà Cattolica* un peu de charité, il ne sera pas inutile, en commençant cette cinquième série, d'opposer une fois de plus aux antiques objections les antiques réponses. Ce sera là, par le fait, une grande charité, non assurément celle que les libéraux implorent de nous, mais une autre fort méritoire : la charité de les écouter avec patience pour la centième fois.

« Du reste, le ton humble et plaintif avec lequel, depuis un certain temps, ils nous prient de leur faire l'aumône d'un peu de charité, ne mérite pas moins. »

XXVI

Continuation de la belle et écrasante citation de *la Civiltà Cattolica.*

Le fameux article de *la Civiltà Cattolica* et notre très opportune citation continuent en ces termes :

« Si les libéraux nous demandent la véritable charité, qui leur convienne, la seule que nous puissions et devions leur accorder comme rédacteurs de *la Civiltà Cattolica*, nous sommes si loin de vouloir la leur refuser, que nous croyons même la leur avoir abondamment prodiguée jusqu'à cette heure, sinon dans la mesure de leur indigence, du moins dans celle de nos ressources.

« Les libéraux commettent un intolérable abus de parole en disant que nous n'usons pas de charité envers eux. La charité, une dans son principe, est multiple et variée dans ses œuvres. Bien souvent, le père qui frappe rudement son enfant, use envers lui d'autant de charité que celui qui

le couvre de baisers. Il se peut même le plus souvent que la charité du père qui baise son fils, soit inférieure à celle du père qui le châtie. Nous frappons les libéraux, ce n'est pas niable, et nous les frappons très souvent (de simples paroles, cela va sans dire), mais qui pourra conclure de ce fait que nous ne les aimons point, que nous n'avons pour eux aucune charité ? Ce reproche s'adresserait plus justement à ceux qui, malgré les prescriptions de la charité, interprètent mal les intentions du prochain. En ce qui nous concerne, tout ce que les libéraux pourront dire, c'est que notre charité envers eux n'est pas la charité qu'ils désirent, mais ce n'en est pas moins de la charité, et même une grande charité. Par ailleurs ce sont eux qui nous demandent la charité ; c'est nous qui la leur donnons gratis, ils feraient donc très sagement de se rappeler ce vieux proverbe : « A cheval donné, ne regarde pas si la bride est dorée. »

« La charité qu'ils voudraient de nous, ce serait de les louer, de les admirer, de les appuyer, ou tout au moins de les laisser agir à leur guise. Nous, au contraire, nous ne voulons leur faire que la charité de les interpeller, de les reprendre, de les exciter par mille moyens à sortir de leur mauvaise voie. Quand ils disent un mensonge, sèment une calomnie ou pillent les biens d'autrui, les libéraux voudraient nous voir cacher ces petits péchés *véniels* et bien d'autres avec, sous le manteau de la charité. Nous autres,

au contraire, nous les apostrophons en face de voleurs, d'imposteurs, de calomniateurs, exerçant ainsi envers eux la plus exquise de toutes les charités, celle qui consiste à ne point flatter et à ne point tromper les personnes auxquelles on veut du bien. Quand il leur échappe quelque distraction grammaticale, orthographique, syntaxique, ou simplement logique, ils nous prient de fermer les yeux sur elles ; ils pleurent, ils geignent et, si nous les en avertissons en public, ils se plaignent de notre manque de charité. Nous au contraire, nous accomplissons à leur intention une bonne œuvre, en les obligeant à palper de leurs propres mains une chose qu'ils ne devraient pas ignorer, à savoir : que non seulement ils ne sont pas des maîtres, comme ils se le figurent, mais encore qu'ils sont à peine de médiocres écoliers. Par ce moyen nous contribuons, dans la mesure de nos forces, à la culture des beaux-arts en Italie, et à l'exercice de l'humilité chrétienne dans le cœur des libéraux qui en ont, comme on sait, le plus grand besoin.

« Messieurs les libéraux voudraient surtout être toujours pris très au sérieux, estimés, révérés, courtisés et traités comme des personnages importants. Ils se résigneraient bien à ce qu'on les réfute, mais à condition que ce soit chapeau bas, échine courbée, la tête humblement et respectueusement inclinée. De là viennent leurs plaintes, lorsque parfois on les chansonne, c'est-à-dire quand on se moque d'eux. D'eux !

les pères de la Patrie, les vrais Italiens, l'Italie même ! comme ils ont coutume de s'appeler en abrégé ! A qui la faute, si ces prétentions sont tellement ridicules qu'elles feraient rire aux éclats Héraclite lui-même ?

« Eh bien ! franchement, faut-il pour leur plaire que nous passions notre vie à étouffer la plus naturelle envie de rire ? Nous laisser rire, quand il nous est impossible de faire autrement, est aussi une œuvre de miséricorde, que les libéraux devraient nous octroyer de plein gré, d'autant qu'il ne leur en coûte rien. Le premier venu comprendra sans peine que faire rire honnêtement aux dépens du vice et de l'homme vicieux est une chose fort bonne en soi, du moins si l'on en croit le dicton *castigat ridendo mores* ou encore *ridendo dicere verum, quid vetat ?* de même faire rire quelquefois nos lecteurs aux dépens des libéraux, est, envers lesdits lecteurs, une véritable œuvre de miséricorde et de charité. Ils ne peuvent pas être toujours sérieux et avoir l'esprit tendu en lisant leur journal. Enfin tout bien compté, les libéraux eux-mêmes gagnent beaucoup à être pour les autres un objet de risée : de cette manière le public finit par savoir que tous leurs actes ne sont pas aussi horribles et aussi épouvantables qu'ils peuvent le paraître, attendu que le rire n'est ordinairement provoqué que par les difformités inoffensives.

« Ne nous sauront-ils jamais gré de l'air innocent sous lequel nous nous efforçons de pré-

senter quelques-unes de leurs friponneries? Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'aucun moyen de les en corriger ne vaudrait ce rire et ce joyeux badinage? Grâce à leur concours tous ceux auxquels nous présentons les susdites sottises ou fourberies, sous leur véritable jour, s'empressent de les saluer par leur nom propre. Comment ne comprennent-ils pas qu'ils n'ont en ce cas aucun droit à nous reprocher de manquer envers eux, si peu que ce soit, aux préceptes de la charité?

« S'ils avaient lu la vie de leur grand Victor Alfieri, écrite par lui-même, ils sauraient que, pendant son enfance, sa mère désireuse de le bien élever, avait coutume, lorsqu'elle le prenait en faute, de l'envoyer à la messe avec son bonnet de nuit. Ce châtiment, qui se bornait à le rendre quelque peu ridicule, l'affligea tellement une fois, que pendant trois mois il se conduisit de la façon la plus irréprochable.

« Après cette correction, dit-il, au premier symptôme de caprice, à la première sottise, ma mère me menaçait de l'abhorré bonnet de nuit, et immédiatement je rentrais en tremblant dans la ligne du devoir. Plus tard, étant tombé un jour dans une petite faute, pour l'excuser, je dis à ma mère un énorme mensonge, et je fus de nouveau condamné à porter en public le bonnet de nuit. L'heure arriva; ma tête fut coiffée dudit bonnet, je pleurai, je criai en vain. Mon précepteur me prit par le bras, un domestique me

poussa par derrière, et il me fallut sortir. » Il eut beau crier, pleurer, implorer la charité de sa mère : sa mère qui, voulait son bien, resta inexorable. Quel en fut le résultat? « Il fut — continue Alfieri, — que pendant bien longtemps je n'osais faire le moindre mensonge, et qui sait, si ce n'est pas à ce bienheureux bonnet de nuit que je dois d'être devenu un des hommes les plus ennemis de ce vice? » Dans ces dernières paroles perce le pharisien, qui se croit toujours meilleur que les autres hommes. Mais nous, qui devons supposer que tous les libéraux tiennent en haute estime les nobles sentiments de leur grand Alfieri, pourquoi n'espérerions-nous pas les corriger du vice honteux de dire des mensonges, ou du moins les empêcher d'en imprimer en les envoyant avec le bonnet de nuit malgré leurs cris, leurs trépignements et leurs appels **à la** charité... non à la messe, ce qui est impossible, mais faire un tour à travers l'Italie. Et cela, non chaque fois qu'il leur échappe un mensonge, ce serait trop fréquent, mais au moins, lorsqu'ils en impriment un millier d'un seul coup?

Que les libéraux cessent donc de se plaindre de notre manque de charité! Qu'ils disent plutôt, s'ils y tiennent, que la charité dont nous les gratifions, ne trouve pas auprès d'eux un bon accueil. Nous le savions déjà, mais ceci prouverait simplement que, vu leur goût dépravé, ils ont besoin d'être traités avec la sage charité dont usent les chirurgiens envers leurs malades, et les

médecins d'aliénés envers leurs clients, ou bien encore de celle des bonnes mères envers leurs enfants menteurs.

« Mais quand même il serait vrai que nous ne traitons pas les libéraux avec charité et qu'ils n'ont sous ce rapport à nous savoir gré de rien, ils n'auraient, pour cela, aucun droit de se plaindre de nous.

« On ne peut pas faire la charité à tout le monde ! Nos ressources sont très bornées ; nous faisons la charité selon nos moyens, préférant, comme c'est notre devoir, l'exercer envers ceux à qui la loi de charité bien ordonnée nous commande d'accorder la préférence.

« Nous disons, nous (qu'on le comprenne bien), que nous faisons aux libéraux toute la charité qui nous est possible et nous croyons l'avoir démontré. Mais, en fût-il autrement, nous le répétons avec insistance, les libéraux n'auraient pas à nous fatiguer de leurs plaintes.

« Voici une comparaison qui s'applique exactement à notre cas. Un assassin saisit un pauvre innocent, et va lui enfoncer le poignard dont il est armé dans la gorge. Par hasard passe un quidam qui tient à la main un solide bâton ; il en administre sur la tête de l'assassin un rude coup, l'étourdit, le garrotte, le livre à la justice, arrache ainsi, grâce à sa bonne étoile, un homme innocent à la mort et délivre la société d'un malfaiteur.

« Ce troisième individu a-t-il en rien failli à

la charité? Oui, affirmera l'assassin, qui se ressent encore du coup reçu. Il dira peut-être que contrairement à ce qui s'appelle *norma inculpatæ tutelæ* le coup a dépassé, par sa violence, les règles d'une légitime défense ; que, moins fort, il aurait bien suffi. Mais, à l'exception de l'assassin, tout le monde louera le passant, et dira qu'il a fait non seulement un acte de courage mais aussi de charité. Non point en faveur de l'assassin, bien entendu, mais de sa victime. Si pour sauver celle-ci, le passant a ouvert le crâne de celui-là, sans prendre le temps de mesurer scrupuleusement la force du coup, ce n'a pas été certainement par défaut de charité ; le cas était si pressant qu'il était impossible d'user de charité envers l'un sans donner à l'autre une bonne volée. Avait-il le temps de s'arrêter à des subtilités sur le plus ou le mois d'*inculpatæ tutelæ?*

« Appliquons la parabole. On publie, par exemple, une brochure calomniatrice, outrageante, scandaleuse, contre l'Eglise, contre le Pape, contre le clergé, contre une chose bonne, n'importe laquelle. Beaucoup se persuadent que cette brochure contient la pure vérité, attendu que son auteur, quel qu'il soit du reste, est un écrivain *célèbre*, *distingué*, *honorable.* S'il se lève alors quelqu'un pour défendre les calomniés et soustraire les lecteurs naïfs à l'erreur, distribuant quelques volées de bois vert à l'auteur éhonté : Aura-t-il pour ce fait, manqué à la charité ?

« Et maintenant les libéraux ne pourront pas

le nier, ils jouent bien plus souvent le rôle de brigand, que celui de victime. Rien de merveilleux dès lors à ce qu'ils attrapent quelques horions, et rien d'étrange à ce qu'ils se plaignent qu'on manque de charité à leur égard. Toutefois qu'ils tâchent d'être moins bruyants, moins bravaches et moins matamores ; qu'ils s'accoutument à respecter l'honneur et les biens d'autrui ; qu'ils ne répandent pas autant de mensonges ; qu'ils ne vomissent pas autant de calomnies et qu'ils réfléchissent un peu avant de donner leur avis sur certains sujets. Qu'ils fassent plus de cas des lois de la logique et de la grammaire, surtout qu'ils soient honnêtes comme le leur conseillait dernièrement le baron Ricasoli, sans grand espoir de succès, en dépit de son autorité et de ses exemples. Alors, ils pourront se plaindre avec quelque raison si on ne les traite pas avec le respect, dont, comme de celui de la liberté, ils prétendent avoir le monopole.

« Mais, puisqu'ils agissent aussi mal qu'ils écrivent, puisqu'ils plongent sans cesse leur poignard dans la gorge de la vérité et de l'innocence, assassins de l'une et de l'autre par leurs doctrines et par leurs livres, qu'ils prennent leur mal en patience. Il nous est impossible, en effet, de leur prodiguer dans nos journaux d'autre charité que celle, un peu dure qui nous paraît être, malgré leur avis, la plus propre à les servir et à profiter à la cause des gens de bien.

Fin de l'opportune et décisive citation de la *Civiltà Cattolica.*

« Nous avons, poursuit *la Civiltà*, défendu contre les libéraux notre façon spéciale d'écrire, en démontrant sa conformité parfaite avec la charité qu'ils nous recommandent sans cesse. Et parce que jusqu'à présent nous nous sommes adressés aux libéraux, personne n'aura été surpris du ton ironique que nous avons pris avec eux, convaincus comme nous l'étions, qu'il n'y avait pas excès de cruauté à opposer aux dires et aux actes du libéralisme ce petit nombre de figures de rhétorique. Toutefois, puisque nous touchons aujourd'hui à cette question, il ne sera peut-être pas oiseux, en changeant de style, et en répétant ce que nous avons écrit en d'autres occasions sur ce sujet, de terminer cet article par quelques mots adressés sérieusement et avec respect à ceux qui, n'étant libéraux en aucune fa-

çon, se montrent même les adversaires résolus de la doctrine libérale. Néanmoins ils peuvent croire qu'il n'est jamais permis, qu'on écrive contre qui que ce soit, de se départir de certaines formes de respect et de charité, dont à leur avis nos écrits n'auraient pas assez tenu compte, et ils ont peut-être blâmé l'insuffisante soumission de nos écrits à cette loi.

« Nous voulons répondre à cette censure tant par le respect dû à ces personnes, que par l'intérêt de notre propre défense. Or, nous ne pouvons le faire mieux qu'en résumant brièvement ici ce que le P. Mamachi, de l'ordre des Frères prêcheurs, dit de lui-même dans l'Introduction au Livre III de son très docte ouvrage intitulé : *Du libre droit qu'a l'Eglise d'acquérir et de posséder des biens temporels.* « Quelques-uns, — dit-il, — veulent bien s'avouer vaincus par nos raisons, et nous déclarent toutefois amicalement qu'ils auraient désiré dans les réponses que nous avons faites à nos adversaires plus de modération. Nous n'avons pas combattu pour nous, mais pour la cause de Notre-Seigneur et de son Eglise, et, si nombreuses qu'aient été les attaques dirigées contre nous à l'aide de mensonges manifestes et d'atroces impostures, nous n'avons jamais voulu prendre en main la défense de notre personne. Si nous avons employé quelques expressions âpres ou vives en apparence, qu'on ne nous fasse pas l'injure de les attribuer à un mauvais cœur ou à de la rancune contre les écrivains que nous

combattons ; nous n'avons reçu d'eux aucune injure ; nous n'avons aucun rapport avec eux ; nous ne les connaissons même pas. C'est le zèle que nous devons tous avoir pour la cause de Dieu, qui nous a mis dans la nécessité de crier et de faire retentir notre voix *comme la voix de la trompette.*

« Mais, le décorum de l'homme d'honneur ? Les lois de la charité ? Les maximes et les exemples des saints ? Les préceptes des apôtres ? L'esprit de Jésus-Christ ?

« Patience, peu à peu nous y arriverons. Est-il vrai que les hommes dévoyés, aveuglés par l'erreur, aient droit à quelque charité ? Oui, quand il y a espérance fondée de les ramener ainsi à la vérité. Non, si cet espoir n'est pas fondé et si l'expérience a démontré que dans le cas où nous garderions le silence et ne découvririons pas au public le tempérament et l'humeur de celui qui sème l'erreur il s'ensuivrait un très grand dommage pour les peuples. Il y aurait alors cruauté à ne pas dénoncer très haut et très librement de tels propagandistes, à ne point leur jeter en face les épithètes qu'ils méritent si bien.

« Les saints Pères avaient sans aucun doute une connaissance très nette des lois de la charité chrétienne et c'est pour cela que le docteur angélique saint Thomas d'Aquin, au commencement de son célèbre opuscule : *Contre les adversaires de la Religion*, représente Guillaume et ses sectateurs (qui n'étaient certainement pas encore

condamnés par l'Eglise) comme des ennemis de Dieu, des ministres du diable, des membres de l'antéchrist, des ennemis du salut du genre humain, des diffamateurs, des semeurs de blasphèmes, des réprouvés, des pervers, des ignorants, des émules de Pharaons pires que Jovinien et Vigilance. » Avons-nous donc jamais été aussi loin ?

« Saint Bonaventure, contemporain de saint Thomas, crut lui aussi devoir reprendre Gérald avec la plus grande dureté, en l'appelant insolent, calomniateur, fou, impie, triple sot, escroc, empoisonneur, ignorant, imposteur, malfaiteur, perfide et insensé. Nous est-il arrivé quelquefois de traiter ainsi nos adversaires ?

« C'est très justement, — continue le P. Mamachi. — que saint Bernard a été surnommé le *Mellifilue*. Nous ne nous arrêterons pas à reproduire ici toutes les duretés qu'il s'est permises contre Abélard ; nous nous contenterons de citer ce qu'il a écrit contre Arnauld de Brescia, qui ayant déclaré la guerre au clergé et voulu le priver de ses biens fut un des précurseurs des politiques de notre temps. Eh bien ! le saint docteur le traite de « désordonné, de vagabond, d'imposteur, de vase d'ignominie, de scorpion vomi par Brescia, vu avec horreur à Rome et avec abomination en Allemagne ; il fut, dit-il, dédaigné du Souverain Pontife, glorifié par le diable, ouvrier d'iniquité, mangeur de peuple, bouche pleine de malédictions, semeur de dis-

corde, fabricant de schismes, loup féroce. »

« Saint Grégoire le Grand, dans sa réprimande à Jean, évêque de Constantinople lui jette à la face son profane et criminel orgueil, sa superbe de Lucifer, ses sottes paroles, sa vanité, son esprit borné.

« Ce n'est pas autrement que s'exprimèrent saint Fulgence, saint Prosper, saint Jérôme, le pape saint Sirice, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Hilaire, saint Athanase, saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, les martyrs Corneille et Cyprien, Justin, Athenagore, Irénée, Polycarpe, Ignace d'Antioche, Clément, tous les Pères enfin, qui dans les plus beaux temps de l'Eglise se distinguèrent par leur héroïque charité.

« Je passerai sous silence les caustiques appliqués par quelques-uns d'entre eux aux sophistes de leur époque, moins insensés toutefois que ceux de la nôtre, et agités de passions politiques beaucoup moins ardentes.

« Je citerai seulement quelques passages de saint Augustin. Ce Père a remarqué que dans la correction les hérétiques sont aussi insolents que peu endurants.

« Beaucoup d'entre eux, impatientés de la correction, lancent à ceux qui les reprennent les épithètes de tapageurs et de querelleurs. » Il ajoute ensuite : « Que quelques égarés ont besoin d'être combattus avec une charitable âpreté. »

« Voyons à présent, comment il savait mettre en pratique les règles tracées par lui-même.

« Il appelle plusieurs de ces égarés séducteurs, méchants, aveugles, sots, hommes gonflés d'orgueil et calomniateurs, d'autres imposteurs de la bouche desquels il ne sort que de monstrueux mensonges, pervers, mauvaises langues, esprits en délire, bavards stupides, furieux, frénétiques, esprits de ténèbres, faces éhontées, langues impudentes.

« Il disait à Julien : « Ou bien tu calomnies de propos délibéré, en inventant ces choses, ou bien tu ne sais pas ce que tu dis, parce que tu ajoutes foi à des imposteurs. » Ailleurs, il le traite de « trompeur, de menteur, d'esprit faux, de calomniateur et d'imbécile. »

« Que nos accusateurs répondent maintenant : avons-nous jamais rien dit de semblable ? Et même ne sommes-nous pas beaucoup au-dessous ?

« Ces extraits suffisent. Nous n'y avons rien inséré du nôtre, et, pour abréger, nous avons fait seulement quelques coupures dans le texte du Père Mamachi, omettant entre autres ses citations des Pères. Pour la même raison, nous avons omis la partie de sa défense où il cite des exemples de charitable rudesse tirés de l'Evangile.

« Nos aimables censeurs voudront bien déduire de ces exemples que leur critique, quel qu'en soit le motif, qu'elle se base sur un principe de morale ou sur des règles de convenance sociale et littéraire, se trouve pleinement réfutée par

l'exemple de tant de saints, dont quelques-uns furent d'excellents littérateurs, ou, pour le moins, très discréditée et réduite à n'avoir qu'une valeur très incertaine.

« Et maintenant, si on veut joindre à l'autorité des exemples, celle des raisons, le cardinal Pallavicini les expose très clairement et très brièvement au chapitre II du livre I de son *Histoire du Concile de Trente.* Dans ce chapitre, avant de montrer ce que fut Sarpi, à savoir « pervers, d'une malice notoire, faussaire, félon au premier chef, contempteur de toute religion, impie et apostat », le savant cardinal dit, entre autres choses, que « refuser de faire grâce de la vie à un malfaiteur, afin de sauver un grand nombre d'innocents, est un acte de charité ; de même, c'est charité que de ne point faire grâce à la réputation d'un impie, afin de sauver l'honneur d'un grand nombre d'hommes de bien. Toute loi permet, pour défendre un client contre un faux témoin, de citer en justice et de prouver ce qui est de nature à le flétrir, de faire contre lui des révélations qui en d'autres circonstances seraient passibles des peines les plus graves. Pour ce motif, moi, qui défends ici devant le tribunal du monde, non un client particulier, mais toute l'Eglise catholique, je serais un vil prévaricateur si je n'imprimais pas sur le front des témoins imposteurs, preuves à l'appui, une tache d'infamie qui annule ou tout au moins affaiblisse leur témoignage.

« L'avocat, qui, pouvant montrer dans l'accusateur de son client un calomniateur, garderait le silence par charité, serait à bon droit tenu pour préaricateur. Pourquoi donc ne pas convenir qu'on ne viole nullement la charité en dévoilant les hontes de ceux qui persécutent toute innocence ? »

« Ce serait là méconnaître ce que saint François de Sales enseigne dans sa *Philothée* à la fin du chapitre XX de la IIe partie. « J'excepte de ceci — dit-il, — les ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise, lesquels doivent être diffamés autant que possible (bien entendu, sans blesser la vérité) : c'est une œuvre de grande charité que de crier « au loup » quand il est au milieu du troupeau, ou en tout autre endroit qu'on l'aperçoive. »

Voilà comment s'exprime *la Civiltà Cattolica* (vol. I, série V, page 27). Cet article a toute l'autorité que lui donne son origine si élevée et si digne de respect, toute la force des raisons irréfutables qu'il fait valoir et celle enfin des glorieux témoignages qu'il cite.

En voilà, ce nous semble, plus qu'il n'en faut pour convaincre quiconque n'est pas libéral, ou misérablement entaché de Libéralisme.

XXVIII

Y a-t-il ou peut-il y avoir dans l'Eglise des ministres de Dieu attaqués de l'horrible contagion du libéralisme ?

Malheureusement il n'est point rare que des ecclésiastiques subissent la contagion du libéralisme, et l'erreur libérale tire un grand profit de ce fait. La singulière théologie de certaines gens convertit en argument de grand poids l'opinion ou les actes de tel ou tel ecclésiastique ; nous en avons fait de tout temps la triste expérience dans la catholique Espagne. Il convient donc de traiter aussi ce sujet avec tous les égards qu'il réclame et de poser avec sincérité la question suivante : Peut-il y avoir des ministres de l'Eglise entachés de libéralisme ? Oui, ami lecteur, hélas oui ! Il peut malheureusement se rencontrer des ministres de l'Eglise qui soient libéraux exaltés, libéraux modérés ou entachés de libéralisme, exactement comme des séculiers. Le ministre de Dieu

n'est pas exempté du misérable tribut à payer aux humaines faiblesses, et, par conséquent, il l'a payé souvent à l'erreur contre la foi.

Que voit-on là d'extraordinaire, puisque c'est à peine si dans l'Eglise de Dieu une seule hérésie s'est élevée et propagée sans le secours d'un ecclésiastique ?

Bien plus, il est historiquement certain qu'en aucun siècle les hérésies n'ont pu, ni faire quelque bruit ni se développer, si dès le début elles n'ont point eu de prêtres à leur service.

Le prêtre apostat est le premier facteur que recherche le Diable pour réaliser son œuvre de rébellion. Il a besoin de la présenter aux regards des gens avec quelque apparence d'autorité ; or, rien ne le sert autant sous ce rapport que le contre-seing d'un ministre de l'Eglise. Et comme malheureusement il se trouve toujours dans cette sainte Eglise, des ecclésiastiques corrompus dans leurs mœurs, corruption par où l'hérésie chemine le plus communément ; ou bien aveuglés par l'orgueil, cause très fréquente aussi d'erreur, il en résulte que l'Esprit mauvais, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, a eu de tout temps à sa disposition des apôtres et des fauteurs parmi le clergé.

Judas, qui commença, pendant son apostolat, par murmurer et semer des soupçons contre son divin Maître et qui finit par le vendre à ses ennemis, est le premier type du prêtre apostat semeur de zizanie parmi ses frères. Or, remarquez-

le bien, Judas fut un des douze premiers prêtres ordonnés par le Sauveur lui-même.

La secte des Nicolaïtes tira son origine de Nicolas, un des sept premiers diacres ordonnés par les Apôtres, pour le service de l'Eglise, compagnon de saint Etienne et proto-martyr.

Paul de Samosate, fameux hérésiarque du troisième siècle, était évêque d'Antioche.

Novatien, prêtre de Rome, fut le père et le fondateur du schisme des Novatiens qui troubla si profondément l'Eglise universelle.

Mélèce, évêque de la Thébaïde, fut auteur et chef des Méléciens.

Tertullien, prêtre et éloquent apologiste, tomba dans l'hérésie des Montanistes et y mourut.

Parmi les Pricillianistes espagnols, qui causérent tant de scandale dans notre patrie au quatrième siècle, figurent les noms d'Itace et de Salvien, deux évêques que Hygin démasqua et combattit. Ils furent condamnés dans un concile tenu à Saragosse.

De tous les hérésiarques qui ont paru dans l'Eglise, Arius est peut-être le principal. L'Arianisme parvint à entraîner dans sa voie autant de royaumes que le Luthéranisme en a entraîné de nos jours ; Arius était un prêtre d'Alexandrie, dépité de n'avoir pu atteindre à la dignité épiscopale. Cette secte eut un clergé si nombreux que pendant longtemps, dans une grande partie du monde, il n'y eut pas d'autres prêtres et d'autres évêques que des prêtres et des évêques ariens.

Nestorius, un autre fameux hérétique des premiers siècles de l'Eglise, fut moine, prêtre, évêque de Constantinople et grand prédicateur. De lui procède le Nestorianisme.

Eutichès, auteur de l'Eutichianisme, était prêtre et abbé d'un monastère de Constantinople.

Vigilance, l'hérétique cabaretier, si finement tourné en ridicule par saint Jérôme, avait été ordonné prêtre à Barcelone.

Pélage, père du Pélagianisme, objet de presque toutes les polémiques de saint Augustin, était un moine, endoctriné dans ses erreurs sur la grâce par Théodore, évêque de Mopsuete.

Le schisme des Donatistes compta dans ses rangs un grand nombre de prêtres et d'évêques.

A leur sujet, un historien moderne (Amat, *Hist. de l'Eglise de J.-C.*) s'exprime ainsi : « Tous imitèrent bientôt l'arrogance de leur chef Donat. Possédés d'une espèce de fanatisme d'amour-propre, il n'y eut ni évidence, ni prévenance, ni menace capables de les faire renoncer à leur manière de voir. Les évêques se croyaient infaillibles et impeccables ; les fidèles qui partagaient ces idées s'imaginaient suivre une voie sûre en marchant sur les traces de leurs évêques, même contre toute évidence. »

Sergius, patriarche de Constantinople, fut le père et le docteur des Monothélites.

Félix, évêque d'Urgel, le fut des Adoptiens.

Constantin, évêque de Natolie ; Thomas, évêque de Claudiopolis, et d'autres prélats que combat-

tit saint Germain, patriarche de Constantinople, tombèrent dans la secte des Iconoclastes.

Inutile de nommer les auteurs du grand schisme d'Orient : ce furent, on le sait, Photius, patriarche de Constantinople, et ses évêques suffragants.

Béranger, le pervers détracteur de la Sainte Eucharistie, fut archidiacre de la cathédrale d'Angers.

Wicleff, un des précurseurs de Luther, était curé en Angleterre.

Jean Huss, son compagnon d'hérésie, était curé en Bohême. Tous deux furent condamnés et exécutés comme chef des Wiclefistes et des Hussites.

De Luther, il suffit de rappeler qu'il fut moine augustin de Wittemberg.

De Zwingle, qu'il était curé de Zurich.

De Jansénius, évêque d'Ypres, qu'il fut l'auteur du maudit Jansénisme.

Le schisme anglican, auquel la luxure de Henri VIII donna le jour, fut principalement soutenu par son favori, l'archevêque Crammer.

Lors de la Révolution française, les plus graves scandales dans l'Eglise de Dieu furent donnés par des prêtres et des évêques révolutionnaires. Les apostasies qui affligèrent les hommes de bien à cette triste époque excitent à la fois l'horreur et l'épouvante, et la Convention française fut témoin de scènes que le lecteur peut lire dans Henrion ou tout autre historien.

Les mêmes faits se produisirent en Italie. On ne connaît que trop les apostasies publiques de

Gioberti, du Frère Pantaléon, de Passaglia et du cardinal Andréa.

En Espagne, il y eut des prêtres dans les clubs de la première époque constitutionnelle ; des prêtres dans le nombre des incendiaires des couvents ; des prêtres impies aux Cortès ; des prêtres aux barricades ; des prêtres parmi les premiers introducteurs du protestantisme après 1869.

Sous le règne de Charles III, il y eut beaucoup d'évêques jansénistes (voir le tome III, *de los Hétérodoxos*, par Menendez-Pelayo). Plusieurs d'entre eux demandèrent en leurs pastorales l'inique expulsion de la Compagnie de Jésus, et beaucoup y applaudirent. Aujourd'hui même, dans plusieurs diocèses, il existe, de notoriété publique, quelques prêtres apostats et mariés après leur apostasie, comme c'est logique et naturel.

Il est donc avéré que, depuis Judas jusqu'à l'ex-Père Hyacinthe, la race des ministres de l'Église traîtres à leur chef et vendus à l'hérésie se continue sans interruption ; qu'à côté et en face de la tradition de la vérité, il y a, dans la société chrétienne, la tradition de l'erreur ; qu'en opposition avec la succession apostolique des bons et fidèles ministres, l'enfer possède une succession diabolique de ministres pervertis, ce qui ne doit scandaliser personne. Qu'on se rappelle à ce propos la parole de l'Apôtre qui n'a pas oublié de nous avertir qu'*il faut qu'il y ait des hérésies afin qu'apparaissent parmi vous ceux qui sont à l'épreuve.*

XXIX

Quelle conduite doit observer le bon catholique avec les ministres de Dieu ainsi infectés de libéralisme ?

Voilà qui est bien, dira quelqu'un. Tout ceci est très facile à comprendre, et il suffit d'avoir quelque peu feuilleté l'histoire pour s'en convaincre. Mais, le côté délicat et épineux est de tracer la conduite que doit tenir avec les ecclésiastiques dévoyés, le fidèle laïque, aussi saintement jaloux de la pureté de sa foi que des droits légitimes de l'Autorité.

Il est indispensable ici d'établir diverses distinctions et classifications et de répondre différemment à chacune d'elles.

1° Il peut arriver qu'un ministre de l'Eglise soit publiquement condamné par elle comme libéral ; dans ce cas il suffira de se souvenir que tout fidèle ecclésiastique ou laïque, que l'Eglise sépare de son sein, cesse d'être catholique, quant au droit d'être tenu pour tel, tant que par une

véritable rétractation et un formel repentir, il ne s'est pas fait réintégrer dans la communion des fidèles. Lorsqu'il en est ainsi d'un ministre de l'Eglise, c'est un loup; il cesse d'être un pasteur et même une brebis. Il faut l'éviter, et surtout prier pour lui.

2° Il peut se présenter le cas d'un ministre tombé dans l'hérésie sans être officiellement déclaré coupable par l'Eglise, il convient alors d'user d'une grande circonspection. Un ministre de l'Eglise, tombé dans une erreur contre la foi ne peut être *officiellement* discrédité que par le chef hiérarchique, ayant juridiction sur lui. Toutefois, sur le terrain de la polémique purement scientifique ; on peut l'attaquer pour ses erreurs et l'en convaincre, laissant toujours le dernier mot ou la sentence définitive à l'autorité seule infaillible du Maître universel. La grande règle, la seule règle en ces matières, dirions-nous volontiers, c'est la pratique constante de l'Eglise de Dieu, suivant cet adage d'un saint Père. *Quod semper*, *quod ubique*, *quod ab omnibus*. Eh bien ! Voici comment l'on a toujours procédé dans l'Eglise de Dieu. De simples fidèles ont remarqué chez un ecclésiastique des doctrines opposées à celles communément enseignées comme exclusivement bonnes et vraies; contre elles ils ont poussé le cri d'alarme dans leurs livres, de vive voix et dans leurs brochures, réclamant ainsi du magistère infaillible de Rome la sentence décisive. Ce sont les aboiements du chien qui aver-

tissent le berger. A peine s'il y a eu dans le catholicisme une hérésie qui n'ait point été démasquée et confondue tout d'abord de cette façon.

3° Le cas peut se présenter où le malheureux dévoyé soit un ministre de l'Eglise auquel nous sommes particulièrement subordonnés. Il est nécessaire alors de procéder avec plus de mesure et de discrétion encore. Il faut respecter en lui l'autorité divine jusqu'à ce que l'Eglise l'en déclare dépouillé. Si l'erreur est douteuse, il faut appeler sur elle l'attention des supérieurs immédiats, afin qu'ils demandent à celui qui en est soupçonné des explications nettes et claires. L'erreur est-elle évidente, il n'est pas néanmoins permis de se mettre immédiatement en révolte ouverte, et il faut se contenter d'une résistance passive à cette autorité, sur les points où elle se met manifestement en contradiction avec les doctrines reconnues pour saines dans l'Eglise. On doit conserver pour elle le respect extérieur qui lui est dû, lui obéir en tout ce qui n'est pas d'un enseignement condamné ni nuisible ; et lui résister pacifiquement et respectueusement en tout ce qui s'écarte du sentiment commun catholique.

4° Il peut encore arriver (c'est le cas le plus fréquent), que l'erreur d'un ministre de l'Eglise porte moins sur des points de la doctrine catholique, que sur certaines appréciations de faits et de personnes ; appréciations plus ou moins liées avec elle. Dans ce cas, la prudence chrétienne conseille de tenir en prévention ce prêtre *entaché*,

de préférer à ses avis ceux des prêtres qui n'ont pas de pareilles taches, et de se souvenir de cette maxime du Sauveur : « Un peu de levain fait fermenter toute la masse ». En conséquence, la règle à ce propos, sûre entre toutes, est ici de se tenir en une prudente défiance. Enfin, en ceci comme en tout autre chose, il faut demander à Dieu ses lumières, aux personnes dignes et d'une foi intègre leurs conseils, nous tenant toujours sur la plus grande réserve avec quiconque ne juge pas sainement des erreurs du jour, ou ne se prononce pas clairement contre elles.

Voilà tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet, hérissé d'innombrables difficultés qu'il est impossible de résoudre en thèse générale. N'oublions pas une observation d'où jaillissent des torrents de lumière. On connaît mieux l'homme par ses affections personnelles que par ses paroles et ses écrits. Etre l'ami des libéraux, mendier leurs faveurs et leurs louanges est, régulièrement parlant, pour un prêtre, une preuve plus que douteuse d'orthodoxie doctrinale.

Que nos amis fixent leur attention sur ce phénomène moral, ils verront combien est sûre la règle, combien infaillible le critérium qu'ils en tireront.

XXX

Que faut-il penser des relations que le Pape entretient avec les gouvernements et les personnages libéraux ?

Mais alors, s'écriera-t-on, que devons-nous penser des relations et des amitiés que l'Eglise entretient avec les gouvernements et les personnages libéraux, ou, ce qui revient au même, avec le libéralisme.

Réponse.

Nous devons estimer que ce sont là des relations et amitiés officielles : rien de plus. Ces relations ne supposent aucune affection particulière pour les personnes qui en sont l'objet, bien moins l'approbation de leurs actes et infiniment moins encore l'adhésion à leurs doctrines ou leur approbation. Ceci est un point qu'il convient d'éclaircir puisque c'est là-dessus que les sectaires du libéralisme dressent un grand appareil de

théologie libérale pour combattre la sainte intransigeance catholique.

Il convient d'abord de faire remarquer qu'il y a deux ministères dans l'Eglise de Dieu : un que nous appellerons *apostolique*, relatif à la propagation de la foi et au salut des âmes, l'autre que nous pourrions très bien nommer diplomatique, ayant pour sujet les relations humaines avec les pouvoirs de la terre.

Le premier est le plus noble : c'est à proprement parler le principal et essentiel. Le second est inférieur et subordonné au premier, dont il est uniquement l'auxiliaire. Dans le premier l'Eglise est intolérante et intransigeante ; elle va droit à sa fin, et rompt plutôt que de plier : *Frangi non flecti*. Voyez plutôt l'histoire de ses persécutions. Il s'agit de droits divins et de devoirs divins, par conséquent il n'y a là ni atténuation ni transaction possible. Dans le second ministère, l'Eglise est condescendante, bienveillante et pleine de patience. Elle discute, elle sollicite, elle négocie, elle donne des louanges dans le but d'adoucir, elle se tait quelquefois pour mieux réussir, recule, ce semble, mais pour mieux avancer et pour tirer bientôt un meilleur parti de la situation. Dans cet ordre de relations sa devise pourrait être : *Flecti non frangi*. Il s'agit ici de relations humaines, elles comportent par suite une certaine flexibilité et admettent l'usage de ressorts spéciaux.

Sur ce terrain tout ce qui n'est pas déclaré mauvais et défendu par la loi commune dans les

relations ordinaires entre les hommes est licite et bon. Plus clairement : l'Eglise croit pouvoir se servir et se sert en effet dans cette sphère de toutes les ressources d'une *honnête diplomatie*.

Qui osera lui faire un reproche soit de ce qu'elle accrédite des ambassadeurs auprès de gouvernements mauvais et même de princes infidèles et en accepte de leur part ; soit de ce qu'elle leur fasse ou reçoive d'eux des présents, des politesses et des honneurs diplomatiques ; de ce qu'elle offre des distinctions, des titres, des décorations à leurs représentants ; de ce qu'elle honore leurs familles par de courtoises et gracieuses manières de parler et rehausse leurs fêtes par la présence de ses légats ?

Mais voilà qu'aussitôt les sots et les libéraux nous viennent à l'encontre : « Eh ! pourquoi devrions-nous détester le libéralisme et combattre les gouvernements libéraux, puisque le Pape traite avec eux, les reconnaît, et les comble de distinctions ? » Méchants ou bornés ! L'un et l'autre à la fois peut-être, écoutez cette comparaison et jugez ensuite. Père de famille, vous avez cinq ou six filles que vous élevez dans la plus rigoureuse honnêteté. En face de votre maison ou simplement séparées de vous par un mur mitoyen vivent des créatures infâmes. Vous recommandez sans cesse à vos filles de n'avoir aucune relation avec ces femmes de mauvaise vie. Vous leur défendez même de les regarder et de les saluer. Vous voulez qu'elles les tiennent pour perverses

et corrompues, qu'elles abhorrent leur conduite et leurs idées, prennent soin de ne leur ressembler en rien, ni par leur langage, ni par leurs œuvres, ni par leurs toilettes. Vos filles bonnes et dociles ont le devoir évident de suivre vos ordres qui sont ceux d'un père de famille prudent et avisé. Mais voilà qu'un différend s'élève entre vous et ce voisinage sur un point d'intérêt commun. Une confrontation de limites ou une conduite d'eau par exemple, et vous, père de famille honorable, vous êtes tenu, tout en demeurant honorable, d'entrer en pourparlers avec une de ces créatures infâmes sans que pour cela elle cesse d'être infâme, ou tout au moins avec quelqu'un qui la représente. Vous devez traiter de cette affaire et avoir des entrevues. Vous vous parlez et usez l'un envers l'autre des formules de courtoisie en usage dans la société et cherchez à vous entendre et à conclure un accord sur la question en litige.

Vos filles auraient-elles raison de s'écrier tout aussitôt : « Puisque notre père est entré en relations avec nos voisines de mauvaise vie, c'est qu'elles ne sont pas ausi mauvaises qu'il le prétend. Nous pourrons donc, nous aussi, avoir des rapports avec elles, leur supposer de bonnes mœurs, trouver leurs toilettes modestes, louable et honorable leur manière de vivre ».

Voyons, est-ce que vos filles ne parleraient pas comme des sottes en tenant ce langage? Appliquons maintenant la parabole ou comparaison.

L'Eglise est la famille des gens de bien (ou qui devraient l'être et qu'elle désire tels) ; mais elle est entourée de gouvernements plus ou moins pervers ou entièrement pervertis. Elle dit donc à ses enfants : « Détestez les maximes de ces gouvernements ; combattez-les ; leur doctrine n'est qu'erreur, leurs lois ne sont qu'iniquité ». Toutefois, et en même temps, dans des questions où sont engagés ses intérêts propres et parfois les leurs, elle se trouve dans la nécessité de traiter avec les chefs ou représentants de ces mauvais gouvernements ; et de fait elle traite avec eux, reçoit leurs compliments, et use envers eux des formules d'urbanité diplomatique en usage dans tous pays ; pactise avec eux sur des sujets d'intérêt commun, s'efforçant de tirer le meilleur parti possible de sa situation au milieu de pareils voisins. Agir ainsi est-ce mal ? Non, sans aucun doute. Mais, n'est-il pas ridicule qu'un catholique se prévalant aussitôt de cette conduite nous la présente comme la sanction des doctrines que l'Eglise ne cesse de condamner, et comme l'approbation d'actes qu'elle ne cesse de combattre ?

Voyons, est-ce que l'Eglise sanctionne le Coran, en traitant de puissance à puissance avec les sectateurs du Coran ? Approuve-t-elle la polygamie parce qu'elle reçoit les présents et les ambassades du Grand-Turc ? Eh bien ! c'est de la même façon que l'Eglise approuve le libéralisme, quand elle décore ses rois ou ses ministres, quand elle leur envoie ses bénédictions, simples formules de

courtoisie chrétienne que le Pape accorde même aux protestants. C'est un sophisme que de prétendre que l'Eglise autorise par de tels actes ce que par d'autres actes elle ne cesse de condamner. Son ministère *diplomatique* n'annule pas son ministère *apostolique ;* et c'est dans ce dernier qu'il faut chercher l'explication des contradictions apparentes de son ministère diplomatique.

Ainsi se comporte le Pape avec les chefs des nations, ainsi l'Evêque avec ceux du diocèse, ainsi le curé avec ceux de la paroisse. Chacun sait jusqu'où vont ces relations officielles et diplomatiques et quel en est le véritable sens, seuls les malheureux sectaires du libéralisme et ceux qui en sont entachés l'ignorent ou feignent de l'ignorer.

XXXI

Pentes par lesquelles un catholique glisse le plus ordinairement dans le libéralisme.

Diverses sont les pentes par lesquelles le fidèle chrétien est entraîné dans l'erreur du libéralisme, et il importe grandement de les indiquer ici, tant pour comprendre par leur étude l'universalité de cette secte, que pour prémunir les imprudents contre ses pièges et ses dangers.

Très souvent la corruption du cœur est une suite des erreurs de l'intelligence ; mais plus fréquemment encore, l'erreur de l'intelligence suit la corruption du cœur. L'histoire des hérésies démontre clairement ce fait. Leurs commencements présentent presque toujours le même caractère : c'est une blessure d'amour-propre ou un grief que l'on veut venger ; c'est une femme qui fait perdre à l'hérésiarque la cervelle et son âme, ou bien une bourse d'or pour laquelle il vend sa conscience.

Presque toujours l'erreur tire son origine, non de profondes et laborieuses études, mais de ces trois têtes d'hydre que saint Jean signale et qu'il appelle : *Concupiscentia carnis*, *concupiscentia oculorum*, *superbia vitæ*. C'est par là qu'on se précipite en toutes les erreurs, par là qu'on va au libéralisme ; étudions ces pentes dans leurs formes les plus ordinaires.

1° L'homme devient libéral par suite d'un désir naturel d'indépendance et de vie facile.

Le libéralisme est nécessairement sympathique à la nature dépravée de l'homme, autant que le catholicisme lui est contraire dans son essence même. Le libéralisme est émancipation, et le catholicisme est frein. Or, l'homme déchu aime par une certaine tendance très naturelle un système qui légitime et sanctifie l'orgueil de sa raison et les emportements de ses appétits. Ce qui a fait dire à Tertullien « l'âme, dans ses nobles aspirations est naturellement chrétienne. » De même, on peut dire que : l'homme, par le vice de son origine, naît naturellement libéral. Il est donc logique que dès qu'il commence à comprendre que du libéralisme viendra toute protection pour ses caprices et ses débordements il se déclare libéral en bonne et due forme.

2° Par l'envie de parvenir. Le libéralisme est aujourd'hui l'idée dominante ; il règne partout et principalement dans la sphère officielle. Il est donc une sûre recommandation pour faire son chemin.

A peine sorti du foyer paternel, le jeune homme, jette un coup d'œil sur les diverses voies qui conduisent à la fortune, à la renommée, à la gloire et s'aperçoit qu'une condition essentielle pour parvenir, c'est d'être de son siècle, d'être libéral. Ne pas être libéral c'est se créer à soi-même les plus infranchissables obstacles. Il lui faut donc de l'héroïsme pour résister au tentateur qui lui montre, comme à Jésus-Christ dans le désert, un splendide avenir en lui disant : *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me* « Tout cela je te le donnerai si, prosterné, tu m'adores. » Or, les héros sont rares, et il est naturel que la plupart des jeunes gens commencent leur carrière en s'affiliant au libéralisme. Ceci leur vaut des compliments dans les journaux, la recommandation de puissants protecteurs, la réputation d'hommes éclairés et de savants universels. Le pauvre ultramontain a besoin de cent fois plus de mérite pour se faire connaître et pour acquérir un nom ; or, la jeunesse est ordinairement peu scrupuleuse. Le libéralisme, d'aileurs, est essentiellement favorable à la vie publique après laquelle cet âge soupire si ardemment. Il tient en perspective des députations, des commissions, des rédactions, etc., qui constituent l'organisme de la machine officielle. C'est donc une merveille de Dieu et de sa grâce qu'il se rencontre un seul jeune homme qui déteste un si perfide corrupteur.

3° Par l'avarice. — La spoliation de l'Eglise a été et continue à être une source principale de

prosélytes pour le libéralisme. Cette inique spoliation fut décrétée autant pour priver l'Eglise de ses moyens d'influence humaine, que pour procurer avec leur aide de fervents adeptes à la cause libérale. Les coryphées du libéralisme l'ont eux-mêmes confessé, lorsqu'ils ont été accusés d'avoir donné pour rien à leurs amis les riches possessions de l'Eglise. Et malheur à celui qui a mangé une fois le fruit de l'enclos d'autrui ! Un champ, un héritage, des maisons qui ont appartenu au couvent ou à la paroisse et qui sont aujourd'hui aux mains de telle ou telle famille, l'enchaînent pour jamais au char du libéralisme. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'espérance probable que ni elle, ni même ses descendants renoncent à l'erreur libérale. Le démon révolutionnaire a su élever entre eux et la vérité cette infranchissable barrière. Nous avons vu de riches et influents cultivateurs, catholiques purs et fervents jusqu'en 1835 et depuis lors libéraux décidés et contumaces. En voulez-vous savoir la raison ? Regardez ces champs irrigués, ces terres à blé ou ces bois autrefois propriété du monastère. Par eux les cultivateurs dont nous parlons ont arrondi leur patrimoine, par eux ils ont vendu leur âme et leur famille à la Révolution. La conversion de ces injustes possesseurs est moralement impossible. Tous les arguments de l'amitié, toutes les objurgations des missionnaires, tous les remords de la conscience viennent se briser contre la dureté de leur âme qui se retranche der-

rière ces acquisitions sacrilèges. C'est la *désamortisation* qui a fait et fait encore le libéralisme. Voilà la vérité.

Telles sont les causes ordinaires de perversion libérale, toutes les autres en découlent. Quiconque ne possède qu'une expérience moyenne du monde et du cœur humain pourrait à peine en signaler d'autres.

XXXII

Causes permanentes du libéralisme dans la société actuelle.

Outre ces pentes par lesquelles on va au libéralisme, il y a ce que nous pourrions appeler ses *causes permanentes* dans la société actuelle et c'est dans ces causes que nous devons chercher les raisons pour lesquelles son extirpation offre tant de difficultés.

En premier lieu, les causes permanentes du libéralisme sont celles-là même que nous avons signalées comme pentes et déclivités qui nous y amènent. La philosophie nous apprend que communément les choses se conservent et s'augmentent par les mêmes causes qui les ont produites. *Per quæ res gignitur per eamdem et servatur et augetur*. Nous pouvons toutefois, en dehors de ces causes, en signaler quelques autres d'un caractère spécial :

1° La corruption des mœurs. La franc-maçon-

nerie l'a décrété et son programme infernal s'accomplit à la lettre ; spectacles, livres, tableaux, mœurs publiques et privées, on s'efforce de tout saturer d'obscénité et d'impureté. Le résultat est infaillible : d'une génération corrompue sortira nécessairement une génération révolutionnaire. Ainsi s'explique le soin avec lequel le libéralisme lâche la bride à tous les excès d'immoralité. Il sait bien à quoi lui sert la corruption ; c'est son apôtre et son propagandiste naturel.

2° Le journalisme. L'influence exercée sans relâche par les si nombreuses publications périodiques que le libéralisme répand de toute part est incalculable. Si invraisemblable que cela paraisse, elles obligent aujourd'hui, bon gré, mal gré, le citoyen à vivre dans une atmosphère libérale. Le commerce, les arts, la littérature, la science, la politique, les nouvelles nationales et étrangères, tout arrive en quelque façon par le canal du libéralisme et tout, par conséquent, revêt une teinte libérale. De telle sorte que, sans y prendre garde, on pense, on parle et on agit en libéral. Telle est la malsaine influence de l'air empoisonné qu'on respire ! Le pauvre peuple, à cause de sa bonne foi naturelle, l'absorbe plus facilement que personne, il l'absorbe en vers, en prose, en gravure, sous forme sérieuse ou plaisante, sur la place publique, dans l'atelier, à la campagne, partout. L'enseignement libéral s'est emparé de lui, et ne l'abandonne pas un instant. Son action est rendue encore plus pernicieuse par

la condition particulière du disciple, comme nous allons le dire.

3° L'ignorance presque générale en matière de religion. En environnant de toutes parts le peuple de maîtres trompeurs, le libéralisme s'est très habilement appliqué à rompre toutes ses communications avec celui qui seul pouvait lui découvrir l'imposture, c'est-à-dire avec l'Eglise. Il y a cent ans que tous les efforts du libéralisme tendent à paralyser l'Eglise, à la rendre muette, à ne lui laisser tout au plus qu'un caractère officiel, à lui interdire tout contact avec le peuple. Tel a été, les libéraux, eux-mêmes l'ont avoué, le but qu'on s'est proposé dans la destruction des couvents et des monastères, dans les entraves mises à l'enseignement catholique, dans l'acharnement avec lequel on travaille à ridiculiser le clergé et à lui ôter son prestige. L'Eglise se voit ceinte de liens artificieusement disposés de façon à lui rendre impossible toute opposition à la marche envahissante du libéralisme. Les Concordats, tels qu'ils s'observent aujourd'hui chez presque tous les peuples, sont autant de carcans qui lui serrent la gorge et paralysent ses mouvements. Entre le peuple et le clergé, on a creusé et on creuse encore tous les jours davantage un abîme de haines, de préjugés et de calomnies. C'est au point qu'une partie de notre nation, chrétienne par le baptême, ne connaît pas plus sa religion que celle de Mahomet ou de Confucius. On s'efforce en outre de lui éviter toute relation obli-

gatoire avec la paroisse, par l'institution du registre civil, du mariage civil, de la sépulture civile ; le but évident de ces mesures est de l'amener à la rupture de tout lien entre l'Eglise et lui. C'est un programme séparatiste complet. Dans son unité de principe, de moyens et de fin, il est facile de reconnaître la main de Satan.

Il y aurait encore d'autres causes à noter. Mais les limites de cet ouvrage ne le permettent pas, et toutes, d'ailleurs, ne pourraient se dire ici.

XXXIII

Remèdes les plus efficaces et les plus opportuns qu'il convient d'appliquer aux populations dominées par le libéralisme.

Nous en indiquerons quelques-uns :

1° L'organisation de tous les bons catholiques, qu'ils soient nombreux ou non. Dans chaque localité, il faut qu'ils se connaissent, se voient, s'unissent. Il ne doit pas y avoir aujourd'hui une cité, une bourgade catholique, qui n'ait son noyau d'hommes d'action. Cette organisation attire les indécis, donne du courage aux hésitants, fait contrepoids à l'influence du *qu'en dira-t-on* et rend chacun fort de la force de tous. Vous n'êtes qu'une douzaine d'hommes de cœur, n'importe : fondez une académie de la jeunesse catholique, une conférence ou du moins une confrérie. Mettez-vous aussitôt en relation avec la société analogue de la ville voisine ou de la capitale. Serrez-vous de la sorte dans toute la contrée, associations avec as-

sociations ; reformant à l'aide de vos boucliers la fameuse *tortue* que les légionnaires romains formaient en réunissant leurs boucliers ; ainsi unis, si peu nombreux que vous soyez, vous porterez haut la bannière d'une doctrine saine, pure, intransigeante, sans déguisement ni atténuation, sans pacte ni alliance avec l'ennemi. L'intransigeance courageuse offre un aspect noble, sympatique et chevaleresque. Il est beau de voir un homme battu comme un rocher par les flots et les vents rester debout, immobile, sans reculer. Bon exemple surtout, bon exemple constamment ! Prêchez par votre conduite, prêchez par elle en tout lieu. Vous verrez bientôt avec quelle facilité vous imposerez d'abord le respect, puis l'admiration et ensuite la sympathie. Les prosélytes ne vous manqueront pas. Oh ! si tous les bons catholiques comprenaient le brillant apostolat séculier qu'ils peuvent exercer ainsi dans leurs villes respectives ! Unis au curé, attachés comme le lierre au mur paroissial, fermes comme son vieux clocher, ils peuvent défier tout orage et faire face à toute tempête.

2° Les bons journaux. Choisissez parmi les bons journaux celui qui est le meilleur et qui s'adapte le mieux aux besoins et à l'intelligence des personnes qui vous entourent. Lisez-le, mais ne vous contentez pas de cela ; donnez-le à lire, expliquez-le, commentez-le, qu'il soit votre base d'opération. Faites-vous correspondant de son administration ; occupez-vous de lui trouver des

abonnés et de lui adresser les demandes d'abonnement ; facilitez aux pauvres artisans et aux cultivateurs cette opération, la plus ennuyeuse de toutes pour eux. Donnez ce journal aux jeunes gens qui commencent leur carrière ; vantez sa forme littéraire, son style académique, sa verve et ses bons mots. Ils commenceront par goûter la sauce et finiront par manger le poisson. C'est ainsi que travaille l'impiété, ainsi que nous devons travailler nous-mêmes. Un bon journal est une nécessité en ce siècle. Que l'on dise tout ce que l'on voudra de ses inconvénients, ils n'égaleront jamais ses avantages et ses bienfaits. Ils convient, en outre, de favoriser la circulation de tout autre imprimé d'un caractère analogue, tels que brochure de circonstance, discours important, lettre pastorale énergique, etc., etc.

3° L'école catholique. Où l'instituteur officiel est bon catholique et digne de confiance, appuyez-le de toutes vos forces ; où il ne l'est pas, efforcez-vous dans un langage net et franc de le discréditer. Un tel homme est le plus grand fléau de la localité. Il est nécessaire que tout le monde connaisse comme diable celui qui est diable, afin qu'on ne lui confie pas imprudemment le principal, c'est-à-dire l'éducation. Quand ce malheur arrive, qu'on cherche à établir école contre école, drapeau contre drapeau ; s'il y a moyen, qu'on appelle les religieux ; si c'est impossible, qu'on charge de cette bonne œuvre quelque laïque sûr. Que l'école soit gratuite, et qu'elle s'ouvre aux

heures les plus commodes pour tous, le matin, l'après-midi ou le soir. Les jours de fête, que l'on y attire les enfants, par l'attrait des divertissements et d'un accueil amical. Qu'on leur dise carrément que l'autre école, celle du mauvais maître, est l'école de Satan. Un célèbre révolutionnaire, Danton, s'écriait continuellement : « De l'audace ! encore de l'audace ! » Notre cri constant doit être : « Franchise ! franchise ! Lumière ! lumière ! » Rien ne vaut mieux pour mettre en fuite ces larves de l'enfer qui ne peuvent séduire qu'à la faveur de l'obscurité.

XXXIV

Signe très apparent auquel on reconnaîtra facilement ce qui procède de l'esprit vraiment catholique, et ce qui procède de l'esprit entaché de libéralisme ou radicalement libéral.

Passons à autre chose maintenant, à propos du mot obscurité qui termine notre chapitre précédent. L'obscurité est le grand auxiliaire de l'iniquité. *Qui male agit odit lucem*, a dit le Seigneur. De là le soin continuel que prend l'hérésie de s'entourer de nuages. Il n'est pas bien difficile de découvrir l'ennemi qui se présente visière levée, ni de reconnaître pour libéraux ceux qui commencent par déclarer franchement qu'ils le sont. Mais cette franchise n'est pas ordinaire à la secte, aussi faut-il deviner l'ennemi sous son déguisement ; et celui-ci est la plupart du temps excessivement habile et cauteleux. Ajoutons que le plus souvent l'œil qui doit le reconnaître n'est pas un œil de lynx ; il est donc indispensable de

posséder un *criterium* facile, simple, populaire pour discerner à chaque instant l'œuvre catholique de ce qui est l'infernal appeau du libéralisme.

Il arrive souvent qu'on annonce un projet, ou une entreprise, qu'on fonde une institution, et que le fidèle catholique ne parvient pas à discerner promptement s'il doit s'y associer ou s'y opposer de toutes ses forces. Ceci arrive surtout lorsque l'enfer pousse l'artifice jusqu'à se parer d'une ou de quelques-unes des couleurs les plus attrayantes de notre drapeau et en certaines occasions jusqu'à se servir de notre langage habituel. En pareil cas combien, hélas ! font le jeu de Satan, persuadés bonnement qu'ils s'emploient à une œuvre catholique ! Mais, dira-t-on, « chacun peut consulter l'Eglise dont la parole infaillible dissipe toute incertitude ». Très bien, mais l'autorité de l'Eglise ne saurait être consultée à tout moment et pour chaque cas particulier. L'Eglise a pour habitude d'établir sagement les principes généraux et les règles générales de conduite abandonnant au jugement et à la prudence de chaque fidèle leur application aux mille et un cas concrets de chaque jour. Or, les cas de cette nature se présentant tous les jours, il faut les résoudre instantanément et comme en causant. Le journal qui paraît, l'association qui s'établit, la fête publique à laquelle on est convié, la souscription pour laquelle on demande de l'argent, tout cela peut être de Dieu ou du diable et ce

qu'il y a de pire, cela peut être du diable en se présentant, comme nous l'avons dit, avec toute la gravité mystique et toute la tenue des choses de Dieu. Comment donc se diriger en de tels labyrinthes.

Voici deux petites règles, d'un caractère très pratique, qui nous paraissent devoir servir à tout chrétien pour poser le pied avec assurance sur un terrain si glissant.

1° Observer soigneusement quelle classe de personnes lance l'affaire, telle est la première règle de prudence et de sens commun. Elle est fondée sur cette maxime du Sauveur : *Un mauvais arbre ne peut donner de bons fruits*. Il est évident que les libéraux sont naturellement portés à produire des écrits, des œuvres et des travaux libéraux, misérablement informés de l'esprit libéral, ou qui du moins en sont entachés. Il faut donc examiner quels sont les antécédents de la personne ou des personnes qui organisent ou initient l'œuvre en question. S'ils sont tels que vous ne puissiez avoir une confiance entière dans leurs doctrines, tenez-vous en garde contre toutes leurs entreprises. Ne les réprouvez pas immédiatement, car c'est un axiome de théologie que toutes les œuvres des infidèles ne sont pas péché, et cet axiome peut s'appliquer aux œuvres des libéraux. Mais, gardez-vous de les tenir immédiatement pour bonnes, méfiez-vous en, soumettez-les à un long examen, attendez leurs résultats.

2° Examiner le genre de personnes qui louent

l'œuvre en question. Cette règle est encore plus sûre que la précédente. Il y a dans le monde actuel, au su de tous, deux courants parfaitement distincts. Le courant catholique et le courant maçonnique ou libéral. Le premier est produit, ou plutôt réfléchi par la presse catholique ; le second est réfléchi et matériellement produit chaque jour par les journaux révolutionnaires. Le premier s'inspire de Rome et le second des loges maçonniques. Annonce-t-on un livre ? Publie-t-on les bases d'un projet ? Voyez si le courant libéral les approuve, les recommande et les prend à son compte. Si oui, le livre et le projet sont jugés : ils lui appartiennent. Car il est évident que le libéralisme, ou le diable son inspirateur, distinguent sur-le-champ ce qui leur est dommageable ou leur est utile, et qu'ils ne sont pas si sots que d'aider à ce qui leur est opposé ou de s'opposer à ce qui favorise leurs desseins. Les partis et les sectes ont un instinct, une intuition particulière *(olfactus mentis)*, selon l'expression d'un philosophe, qui leur révèle *a priori* ce qui leur est bon et ce qui leur est hostile. Défiez-vous donc de tout ce que les libéraux louent et vantent. Il est évident qu'ils ont reconnu que par sa nature ou par son origine, par les moyens qu'ils mettent en œuvre ou par sa fin, l'objet ainsi loué est favorable au libéralisme. L'instinct clairvoyant de la secte ne peut pas s'y tromper. Il est plus facile à un journal catholique de se laisser prendre à louer et à recommander une chose qui

ne le mérite guère en elle-même, qu'à un journal libéral de faire l'éloge et de recommander comme sienne quelques-unes des œuvres qui sont encore sujettes à discussion. A vrai dire, nous nous fions plus à l'odorat de nos ennemis qu'à celui de nos propres frères. Certains scrupules de charité et l'habitude de bien penser du prochain, aveuglent quelquefois les bons jusqu'au point de leur laisser croire pour le moins à de bonnes intentions là où elles ne sont malheureusement pas. Il n'en est pas ainsi des méchants : ils tirent tout de suite à boulet rouge contre ce qui vient à l'encontre de leur manière de penser ; infatigables, ils battent la grosse caisse de la réclame en faveur de ce qui, par un côté ou par un autre, prête la main à leur néfaste propagande. Méfiez-vous donc de tout ce que vos ennemis prônent.

Nous avons recueilli dans un journal les modestes vers suivants : ils pourraient être meilleurs mais non plus vrais.

Il s'agit du libéralisme :

Dit-il que oui ? C'est imposture.
Dit-il que non ? C'est vérité.
Ce qu'il appelle iniquité
Tu le tiendras pour vertu pure !
Tel que de son ire il poursuit,
Sois-en sûr est un honnête homme ;
Mais avec soin évite, en somme,
Quiconque est adulé par lui.
Si cela tu fais à propos
Bien tu le sauras mot pour mot.

Il nous semble que ces deux règles de sens commun que nous pourrions appeler plus exactement de bon sens chrétien, suffisent sinon pour nous faire juger définitivement toute question, du moins pour nous empêcher de trébucher trop facilement contre les aspérités du terrain scabreux sur lequel nous marchons et luttons aujourd'hui. Le catholique de ce siècle ne doit jamais perdre de vue que le sol qu'il foule est miné de toutes parts par les sociétés secrètes, que ce sont elles qui donnent la note aux polémiques anticatholiques ; elles que servent inconsciemment et très souvent encore ceux-là même qui détestent le plus leur travail infernal. La lutte actuelle est principalement souterraine et contre un ennemi invisible, qui se présente rarement avec sa véritable devise. Il faut donc plutôt le flairer que le voir, le deviner avec l'instinct que le montrer du doigt. Un bon flair et du sens pratique sont plus nécessaires ici que des raisonnements subtils et de laborieuses théories. Ces jumelles que nous recommandons à nos amis ne nous ont jamais induits en erreur.

XXXV

Quels sont les bons, quels sont les mauvais journaux; ce qu'il faut penser du bien qui se trouve dans les mauvais et du mal qui se trouve dans les bons.

Etant donné, d'une part, que le courant, bon ou mauvais, qui approuve ou condamne une chose, doit servir au simple fidèle de critérium ordinaire et familier de vérité, pour se tenir à tout le moins en défiance et sur ses gardes ;

Etant donné, d'autre part, que les journaux sont le meilleur moyen de discerner ce courant, et qu'il faut, par conséquent, recourir à eux en plus d'une occasion, la question suivante se place ici d'elle-même : Quels doivent être pour un catholique aujourd'hui les journaux qui méritent de sa part une véritable confiance ? Mieux : Quels sont les journaux qui doivent lui inspirer très peu de confiance et ceux qui ne doivent lui en inspirer aucune ? Premièrement, il est clair *(per*

se patet) que les journaux qui s'honorent (ou plutôt se déshonorent) en se déclarant eux-mêmes libéraux et se considérant comme tels ne doivent nous en inspirer aucune en ce qui touche le libéralisme. Comment nous fier à eux? Ils sont précisément les ennemis contre lesquels nous avons sans cesse à nous tenir en garde, contre lesquels nous avons constamment à guerroyer. Ce point est donc hors de toute discussion. Tout ce qui de nos jours, se décerne le titre de libéral l'est certainement, et par suite notre ennemi déclaré et celui de l'Eglise de Dieu. Il ne faut donc tenir aucun compte de ses recommandations ou de son approbation, si ce n'est pour tenir en suspicion tout ce qu'en religion il approuve ou recommande.

Il y a encore une classe de journaux, moins prompte à se démasquer et à se prononcer, qui aime à vivre dans l'ambiguité, à demeurer dans les couleurs indéfinies et les teintes indécises. A toute heure elle se proclame catholique et par moments elle déteste et abomine le libéralisme, du moins à les en croire sur parole. Les bons journaux qui en font partie sont généralement connus pour catholiques libéraux. De celle-là il faut se défier plus encore et ne point se laisser duper par ses momeries et son piétisme. Il est certain que, dans tous les cas difficiles, la tendance libérale l'emportera chez elle sur la tendance catholique, si fraternellement que toutes deux se promettent de vivre ensemble. Ce fait

s'est toujours vu et logiquement il se produira toujours.

Le courant libéral est plus aisé à suivre, il est composé de plus de prosélytes, et plus sympathique à l'amour-propre. Le courant catholique est plus difficile en apparence, il compte moins de partisans et d'amis, exige que l'on navigue sans cesse contre l'impulsion naturelle et perverse des idées et des passions. Dans des cœurs incertains et vacillants comme ceux des libéraux, il est tout simple que le courant catholique succombe et que le courant libéral prévale. Il n'y a donc pas lieu, dans les cas difficiles, de se fier à la presse catholique libérale. De plus, elle présente cet inconvénient que ses jugements ne servent pas autant que ceux de la presse libérale pour formuler la preuve contradictoire, par la raison très simple que son jugement n'est absolu et radical en rien, mais pour l'ordinaire *opportuniste*.

La bonne presse est la presse intégralement bonne, c'est-à-dire celle qui défend le bien dans ses bons principes et dans ses bonnes applications ; la plus opposée à tout mal reconnu comme tel, *opposita per diametrum*, comme dit saint Ignace dans le livre d'or de ses Exercices. La presse qui se tient sur la frontière opposée à celle de l'erreur et qui regarde toujours son ennemie en face ; non celle qui bivouaque une fois ou l'autre avec lui et ne s'oppose qu'à certaines de ses évolutions déterminées. Celle qui est hostile

au mal en tout, car c'est *en tout* que le mal est mal, même dans le bien qui peut par hasard l'accompagner quelquefois.

Nous ferons ici une observation dans le but d'expliquer notre dernière phrase qui paraîtra trop hardie à un grand nombre.

Les mauvais journaux peuvent parfois contenir quelque chose de bon. Que faut-il penser de ce bien que renferment quelquefois les mauvais journaux? Il faut penser que ce bien ne les empêche pas d'être mauvais si leur doctrine ou nature intrinsèque est mauvaise. Dans la majeure partie des cas, ce bien est un artifice satanique pour recommander une feuille ou tout au moins dissimuler ce qu'elle porte en elle-même d'essentiellement mauvais. Quelques qualités accidentellement bonnes n'enlèvent pas à un être mauvais sa nature mauvaise. Un assassin et un voleur ne sont pas bons parce qu'un beau jour ils récitent l'*Ave Maria* ou font l'aumône à un pauvre. Ils sont mauvais, malgré leurs œuvres bonnes, parce que l'ensemble essentiel de leurs actes est mauvais ainsi que leurs tendances habituelles. Et s'ils se servent du bien qu'ils accomplissent pour accréditer leur malice, il en résulte que, même ce qui en soi est ordinairement bon, devient mauvais par la fin qu'ils se proposent.

Au contraire, il arrive quelquefois que de bons journaux tombent dans telle ou telle erreur de doctrine, ou en quelques excès de passion, et font alors quelque chose que l'on ne peut effective-

ment approuver. Faut-il à cause de cela les déclarer mauvais? Les réprouver comme tels? Non, pour une raison inverse quoique analogue. Le mal chez eux est accidentel, et le bien constitue leur substance et leur état ordinaire. Un ou plusieurs péchés ne rendent pas un homme mauvais surtout s'il proteste contre eux par le repentir et l'amendement. Celui-là seul est mauvais qui l'est en pleine connaissance de cause, habituellement, et proteste vouloir l'être. Les journalistes catholiques ne sont pas des anges, tant s'en faut, mais des hommes fragiles et de misérables pécheurs. Vouloir donc qu'on les condamne pour telle ou telle erreur, pour tel ou tel emportement ou excès, c'est avoir du bien et de la vertu une opinion pharisaïque et janséniste en désaccord avec tous les principes de saine morale. S'il fallait juger de cette manière, quelle institution serait bonne et digne d'estime dans l'Eglise de Dieu?

Résumons-nous : il y a de bons et de mauvais journaux ; parmi ces derniers, il faut ranger ceux dont la doctrine est ambiguë et mal définie. Ce qui est mauvais ne devient pas bon parce qu'il se glisse en lui quelque bien, et ce qui est bon ne devient pas mauvais à cause de quelques défauts et même de quelques péchés qui s'y mêlent.

Le bon catholique qui jugera et agira loyalement d'après ces principes se trompera très rarement.

XXXVI

S'il est bon quelquefois que catholiques et libéraux s'unissent pour une fin commune, et dans quelle condition ?

Une autre question a souvent été agitée de nos jours. Elle se rapporte à l'union des catholiques et des libéraux moins avancés, dans le but commun de contenir la révolution radicale et déchaînée. Songe doré ou candide illusion chez quelques-uns ; chez d'autres, au contraire, piège perfide au moyen duquel ils ont prétendu paralyser nos forces et nous désunir, ce qu'ils ont en grande partie réalisé.

Que devons-nous penser de ces tentatives unionistes, nous qui voulons avant tout autre intérêt celui de notre sainte religion ?

En thèse générale nous devons penser que de pareilles unions ne sont ni bonnes ni recommandables. Cela se déduit tout naturellement des principes posés jusqu'ici. Le libéralisme, si mo-

déré et si patelin qu'il se présente dans la forme, est par son essence en opposition directe et radicale avec le catholicisme. Les libéraux sont donc ennemis nés des catholiques, et ce n'est qu'accidentellement que les uns et les autres peuvent avoir des intérêts *véritablement* communs.

De ceci cependant il peut se présenter quelques cas très rares. Ainsi, l'union des forces intégralement catholiques avec celles du groupe le plus modéré du libéralisme contre la fraction la plus avancée des libéraux peut être utile en un cas donné. Quand cette union est réellement opportune il faut l'établir sur les bases suivantes :

1° Ne jamais prendre pour point de départ la neutralité ou la conciliation entre principes et intérêts essentiellement opposés, comme le sont les principes et les intérêts des catholiques et des libéraux. Cette neutralité ou conciliation est condamnée par le *Syllabus* et par conséquent elle est une base fausse ; cette union est une trahison, c'est l'abandon du camp catholique par une partie de ceux qui sont tenus de le défendre. Qu'on ne dise donc pas : « Faisons abstraction des différences de doctrine et d'appréciations. » Cette lâche abdication des principes ne doit jamais avoir lieu. Il faut dire tout d'abord : « Malgré la radicale et essentielle opposition de principes et d'appréciations, etc. »

C'est ainsi qu'il importe de parler et d'agir, pour éviter la confusion des idées, le scandale des simples et le triomphe de l'ennemi.

2° Bien moins encore faut-il accorder au groupe libéral l'honneur de nous enrôler sous sa bannière. Que chacun garde sa propre devise, ou vienne se ranger sous la nôtre quiconque veut lutter avec nous contre un ennemi commun. En d'autres termes : qu'ils s'unissent à nous ; mais ne nous unissons jamais à eux. Habitués qu'ils sont à leur enseigne bigarrée il ne leur sera pas si difficile d'accepter nos couleurs ; pour nous qui voulons tout pur et sans mélange, cette confusion de drapeaux serait intolérable.

3° Ne jamais croire qu'on a établi ainsi les bases d'une action constante et normale, elles ne peuvent l'être qu'en vue d'une action fortuite et passagère. Une action constante et normale ne s'établit qu'avec des éléments homogènes s'engrenant entre eux comme des rouages parfaitement combinés. Pour que des personnes de convictions radicalement opposées s'entendissent longtemps, des actes continuels d'héroïque vertu seraient nécessaires de part et d'autre. Or, l'héroïsme n'est pas chose ordinaire et d'un usage journalier. C'est donc exposer une œuvre à un lamentable insuccès, que de l'édifier sur la base d'opinions contraires, quel que soit d'ailleurs leur accord sur un point accidentel. Pour un acte transitoire de défense commune ou de commune attaque, un essai pareil de coalition de forces est très permis, il peut être louable et d'une grande utilité, pourvu toutefois qu'on n'oublie pas les autres conditions ou règles que nous avons déjà posées : elles sont

d'une imprescriptible nécessité. En dehors de ces conditions, non seulement nous croyons que leur union avec les libéraux pour une entreprise quelconque n'est pas favorable aux catholiques, mais encore nous estimons qu'elle est véritablement préjudiciable. Au lieu d'augmenter les forces, come il arrive quand on réunit des quantités homogènes, elle paralysera et annulera la vigueur de celles-là même qui auraient pu, isolées, faire quelque chose pour la défense de la vérité. Sans doute, un proverbe dit : « Malheur à qui va seul. » Mais il en est un autre démontré aussi vrai par l'expérience et nullement en contradiction avec lui, le voici : « Mieux vaut solitude que mauvaise compagnie. » Saint Thomas dit, croyons-nous, nous ne nous souvenons plus en quel endroit : *Bona est unio, sed potior est unitas* : « Bonne est l'union, meilleure est l'unité. » S'il faut sacrifier la véritable unité comme arrhes d'une union fictive et forcée, rien n'est gagné au change, et à notre humble avis beaucoup est perdu.

A l'appui de ces considérations, que l'on serait tenté de considérer comme de pures divagations théoriques, l'expérience ne montre que trop le résultat ordinaire de ces essais d'union. Leur résultat est toujours de rendre plus acerbes les luttes et les rancunes. Il n'y a pas un seul exemple de coalition de ce genre ayant servi à édifier et à consolider.

XXXVII

Suite du même sujet.

Voilà cependant, comme nous l'avons dit plus haut, le songe doré, l'éternelle illusion de beaucoup de nos frères. Ils sont persuadés que le plus important pour la vérité, c'est d'avoir un *grand nombre* de défenseurs et d'amis. Nombre leur paraît être synonyme de force. Pour eux, additionner, même des quantités hétérogènes, c'est toujours multiplier l'action, de même que soustraire c'est toujours la diminuer. Nous allons jeter un peu plus de lumière sur ce point et présenter quelques dernières observations sur cette matière déjà épuisée.

La vraie force, la vraie puissance des choses, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, consiste plus dans l'intensité que dans l'extension. Un plus grand volume de matière également intense produit évidemment une plus grande force, non à cause de l'augmentation de volume, mais

par suite de l'augmentation ou de la somme plus grande d'intensités. C'est donc une règle en bonne mécanique de chercher à augmenter l'extension et le nombre des forces, mais à la condition que le résultat final soit d'augmenter réellement les intensités. Se contenter de l'augmentation, sans examiner la valeur de ce qui est augmenté, c'est non seulement accumuler des forces fictives, mais aussi s'exposer, comme nous l'avons indiqué, à voir paralyser par elles les forces véritables, s'il en est quelques-unes.

C'est ce qui a lieu dans le cas qui nous occupe. Rien n'est plus facile que de le démontrer.

La vérité possède une force propre qu'elle communique à ses amis et défenseurs. Ce ne sont pas eux qui la lui donnent, c'est elle qui la leur prête, mais à la condition que ce soit bien elle qu'ils défendent.

Si le défenseur, sous prétexte de mieux défendre la vérité, commence par la mutiler, la resserrer, l'atténuer à sa fantaisie, il ne défend plus la vérité. Il défend une invention qui lui est propre, une création humaine de plus ou moins belle apparence, mais qui n'a rien à voir avec la vérité fille du ciel.

Voilà ce qui arrive aujourd'hui à beaucoup de nos frères, victimes parfois inconscientes du maudit contact libéral.

Ils croient avec une certaine bonne foi défendre et propager le catholicisme ; mais à force de l'accommoder à leurs vues étroites et à leur faible

courage, pour le rendre, disent-ils, plus acceptable à l'ennemi qu'ils désirent convaincre, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ne défendent plus le catholicisme, mais une certaine chose qui leur est propre, qu'ils appellent naïvement catholique et qu'ils pourraient appeler de tout autre nom. Pauvres illusionnés qui au début du combat et pour mieux gagner l'ennemi, commencent par mouiller leur poudre, émousser le fil et la pointe de leur épée ! Ils ne réfléchissent pas qu'une épée sans pointe et sans fil n'est plus une épée, mais une vieille ferraille, et que la poudre mouillée est impuissante à lancer le projectile.

Leurs journaux, leurs livres et leurs discours, vernis de catholicisme, mais dépourvus de son esprit et de sa vie, sont dans le combat de la propagande ce que sont l'épée de Bernard et la cavalerie d'Ambroise, si souvent mentionnées dans l'idiome populaire (1), pour désigner toutes sortes d'armes sans pointes et sans portée.

Ah ! non, non, mes amis, à toute une armée de ces gens là est préférable une seule compagnie, un seul peloton de soldats bien armés, sachant bien ce qu'ils défendent, contre qui ils le défendent et avec quelles armes en bon état ils doivent le défendre. Que Dieu nous donne de tels soldats ! Ce sont eux qui ont toujours fait jusqu'ici, et qui feront encore quelque chose pour la

(1) Equivalents de « sabre de bois » et de « pistolet de paille ».

gloire de son Nom. Et que le diable reste avec les autres, vrais rebuts dont nous lui faisons volontiers l'abandon. C'est ce dont on sera encore plus convaincu si l'on considère que cette lie de faux auxiliaires est non seulement inutile pour le bon combat chrétien, mais encore qu'elle est la plupart du temps un embarras et favorise presque toujours l'ennemi. Toute association catholique qui doit marcher avec un pareil lest porte un poids suffisant pour lui rendre impossible un seul mouvement libre. Ils finiront par éteindre toute énergie virile avec leur inertie ; par amoindrir les plus magnanimes et anémier les plus vigoureux. Ils tiendront le cœur fidèle dans une défiance et une inquiétude perpétuelle, craignant toujours et avec raison de tels hôtes, qui sont à un certain point de vue les amis de leurs ennemis. Et ne serait-il pas déplorable que cette association du bien nettement déclaré, dépense ses ressources et ses forces à combattre, ou tout au moins à tenir en laisse, des ennemis intérieurs qui troublent et déchirent son sein ?

C'est ce que *la Civiltà cattolica* a déclaré en de remarquables articles.

Sans cette précaution, dit-elle, « ces sortes d'associations (catholiques) courraient le danger certain, non seulement de se transformer en champ de discordes scandaleuses, mais aussi de s'écarter bientôt des vrais principes pour leur

propre ruine et au très grand dommage de la religion. »

C'est pour ce motif que nous terminerons ce chapitre en transcrivant, ici, ces autres paroles si péremptoires et si décisives de la même Revue. Pour tout catholique elles doivent avoir la plus grande autorité, pour ne pas dire une autorité sans appel.

« Avec une sage entente, les Associations catholiques devront porter principalement leur soin à exclure de leur sein, non seulement tous ceux qui professent ouvertement les maximes du libéralisme, mais encore ceux qui se forgent l'illusion de croire possible la conciliation du libéralisme avec le catholicisme, et sont connus sous le nom de catholiques libéraux. »

XXXVIII

S'il est indispensable, ou non, de recourir dans tous les cas à une décision spéciale de l'Eglise et de ses pasteurs, pour savoir si un écrit ou un individu doit être rejeté ou combattu comme libéral ?

Tout ce que vous venez d'exposer, nous dira-t-on ici, se heurte dans la pratique à une très grave difficulté. Vous avez parlé d'individus et d'écrits libéraux, et vous nous avez recommandé avec insistance de les fuir comme la peste, eux et leurs plus lointaines influences. Or, qui osera de sa propre autorité et sans recourir préalablement à une sentence décisive de l'Eglise enseignante, qualifier de libéral tel individu ou tel livre ?

C'est là un scrupule, ou mieux une niaiserie, mise en grande vogue depuis quelques années, par les libéraux et les entachés de Libéralisme. Théorie nouvelle dans l'Eglise de Dieu, et que nous avons vue soutenir à notre très grande sur-

prise, par ceux que nous ne nous serions jamais imaginé capables de tomber dans une pareille aberration! Théorie, du reste, commode entre toutes pour le diable et ses séides; aussi, lorsqu'un bon catholique les attaque et les démasque, on les voit immédiatement recourir à elle et se réfugier derrière ses tranchées, demandant d'un air magistral et plein d'autorité : « Et qui êtes-vous donc pour nous qualifier moi et mon journal de libéraux? Qui vous a fait maîtres en Israël pour déclarer qui est bon catholique et qui ne l'est pas? Est-ce à vous qu'il faut demander une *patente de catholicisme?* » Cette dernière phrase surtout a fait fortune, comme on dit, et il n'y a pas de catholique entaché de Libéralisme qui ne s'en serve, comme d'une dernière ressource, dans les cas graves et embarrassants. Voyons donc ce qu'il faut penser sur ce sujet, et si la théologie des catholiques libéraux est une théologie saine en ce qui touche à ce point. Posons d'abord la question avec toute la clarté et la netteté nécessaire.

Pour accuser de Libéralisme une personne ou un écrit, faut-il toujours attendre que l'Eglise enseignante ait porté un jugement spécial sur cette personne ou sur cet écrit?

Nous répondons carrément : Non. Si ce paradoxe libéral était une vérité, il fournirait indubitablement le moyen le plus efficace d'annuler, dans la pratique, toutes les condamnations de

l'Eglise, relatives aux écrits comme aux personnes.

L'Eglise seule possède le suprême magistère doctrinal en droit et en fait, *juris et facti ;* sa souveraine autorité se personnifie dans le Pape, et elle est l'unique qui puisse définitivement et sans appel, qualifier abstractivement les doctrines et déclarer qu'elles sont concrètement contenues dans tel ou tel livre, ou professées par telle ou telle personne. Ce n'est point là une infaillibilité par fiction légale, comme celle que l'on attribue aux tribunaux suprêmes de la terre, mais bien une infaillibilité réelle et effective, parce qu'elle émane de la continuelle assistance du Saint-Esprit, et qu'elle est garantie par la promesse solennelle du Sauveur. Cette infaillibilité s'exerce sur le dogme et sur le fait dogmatique, et par suite elle a toute l'extension nécessaire pour résoudre parfaitement en dernier ressort n'importe quelle question. Tout ceci se rapporte à la sentence dernière et décisive, à la sentence solennelle, irréformable et sans appel, à la sentence en dernier ressort comme nous l'avons appelée. Mais, cette sentence, destinée à guider et à éclairer les fidèles, n'exclut pas d'autres jugements, moins autorisés mais cependant très respectables, que l'on ne peut pas mépriser et qui peuvent même obliger en conscience le vrai chrétien. Ce sont les suivants et nous supplions le lecteur de bien remarquer leur gradation.

1° Jugements des Evêques dans leurs diocèses. Chaque Evêque est juge dans son diocèse, pour l'examen des doctrines, leur qualification et la dénonciation des livres qui les contiennent ou ne les contiennent pas. Sa sentence n'est pas infaillible, mais elle est éminemment digne de respect et obligatoire en conscience, quand elle n'est pas en contradiction évidente avec une doctrine préalablement définie, ou bien encore quand elle n'est pas désapprouvée par une sentence émanant d'une autorité supérieure.

2° Jugements des curés dans leurs paroisses. Ce magistère est subordonné au précédent, tout en jouissant dans sa sphère plus étroite, d'attributions analogues. Le curé est pasteur, il peut et doit, en cette qualité, distinguer les bons pâturages des mauvais. Sa déclaration n'est pas infaillible, mais elle mérite d'être respectée aux conditions énoncées dans le paragraphe antérieur.

3° Jugements des directeurs de conscience. S'aidant de leurs lumières et de leur science, les confesseurs peuvent et doivent dire à ceux qu'ils dirigent leur pensée sur telle doctrine ou tel livre à propos desquels on les consulte ; apprécier, selon les règles de la morale et de la philosophie, le danger de telle lecture ou de telle compagnie pour leurs pénitents. Ils peuvent même avec une véritable autorité leur intimer l'ordre d'y renoncer. Le confesseur a donc, lui

aussi, un certain droit de juger les doctrines et les personnes.

4° Jugements des simples théologiens consultés par le fidèle laïque.

Peritis in arte credendum, dit la philosophie : « Il faut s'en rapporter à chacun pour ce qui relève de sa profession ou de sa carrière. » On ne lui attribue pas une véritable infaillibilité, mais une compétence pour résoudre les questions qui s'y rattachent. Or, l'Eglise concède aux théologiens gradés, un certain droit officiel d'expliquer aux fidèles la science sacrée et ses applications. En vertu de ce droit, ils écrivent sur la Théologie, qualifient et jugent d'après leur savoir réel et leur loyale manière de voir. Il est donc sûr qu'ils possèdent une certaine autorité scientifique pour juger en matière de doctrine, et pour déclarer quel livre la renferme et quelle personne la professe. C'est ainsi que de simples théologiens exercent par mandement de l'évêque la censure des ouvrages imprimés et qu'ils se portent garants de leur orthodoxie en y apposant leur signature. Ils ne sont pas infaillibles, mais leurs avis servent aux fidèles de première règle dans les cas ordinaires et journaliers, et leurs décisions sont valables tant qu'une autorité supérieure ne les annule pas.

5° Jugements de la simple raison humaine dûment éclairée.

Oui, lecteur, cette raison elle-même est un lieu

théologique pour parler comme les théologiens, c'est un critérium scientifique en matière de religion. La foi domine la raison, cette dernière doit lui être subordonnée en tout ; mais, il est faux de prétendre que la raison ne peut rien par elle seule ; faux de prétendre que la lumière inférieure, allumée par Dieu dans l'entendement humain, n'éclaire rien, quoiqu'elle n'éclaire pas autant que la lumière supérieure. Il est donc permis et même commandé au fidèle de raisonner sa foi, d'en tirer des conséquences, d'en faire des applications, d'en déduire des parallèles et des analogies. Le simple fidèle peut ainsi se méfier, à première vue, d'une doctrine nouvelle qui lui est présentée, dans la mesure où il la voit en désaccord avec une autre doctrine définie. Il peut, si ce désaccord est évident, la combattre comme mauvaise et appeler mauvais le livre qui la soutient. Ce qu'il ne peut c'est la définir *ex cathedra*, mais il lui est parfaitement licite de la tenir par devers lui comme perverse, de la signaler comme telle aux autres pour leur gouverne, de jeter le cri d'alarme et de tirer les premiers coups. Le fidèle laïque peut faire tout cela, il l'a fait dans tous les temps aux applaudissements de l'Eglise. Ce n'est point là se faire le pasteur du troupeau, ni même son humble valet ; c'est simplement lui servir de chien de garde et l'aviser en aboyant, *oportet allatrare canes*. « Il faut que les chiens aboient », rappelle, à ce propos avec beaucoup

d'opportunité, un grand évêque espagnol, digne des meilleurs siècles de notre histoire.

Est-ce que par hasard les prélats les plus zélés ne l'entendraient pas ainsi, eux qui en mille occasions exhortent leurs fidèles à s'abstenir de la lecture des mauvais journaux et des mauvais livres, sans les faire autrement connaître? Ils montrent ainsi la conviction dans laquelle ils sont que le critérium naturel, éclairé par la foi, suffit au fidèle pour les reconnaître par l'application des doctrines déjà connues sur la matière.

L'Index lui-même contient-il par hasard le titre de tous les livres défendus? En tête de ce recueil, sous la rubrique de : *Règles générales de l'Index*, ne trouve-t-on pas certains principes auxquels un bon catholique doit s'en rapporter pour juger beaucoup d'imprimés dont l'Index ne fait pas mention, mais que les règles données permettent à chaque lecteur de juger par lui-même

Arrivons maintenant à une considération plus générale. A quoi servirait la règle de la foi et des mœurs, si dans chaque cas particulier le simple fidèle ne pouvait en faire lui-même l'immédiate application? S'il était continuellement obligé de consulter le Pape ou le pasteur diocésain? De même que la règle générale des mœurs est la loi, et que néanmoins chacun porte au-dedans de soi une conscience, *dictamen practicum*, en vertu de laquelle il fait les applications spéciales de cette règle générale, sous réserve de correc-

tion, s'il vient à se tromper ; de même la règle générale de la foi, qui est l'autorité infaillible de l'Eglise, consent et doit consentir à ce que chacun avec son jugement particulier en fasse les applications concrètes, sans préjudice de la correction et de la rétractation qu'il encourt si, ce faisant, il se trompe. Ce serait rendre vaine, absurde et impossible, la règle supérieure de la foi que d'exiger son application spéciale et immédiate par l'autorité première, à chaque cas, à chaque heure, à chaque minute.

Il y a là un certain jansénisme brutal et satanique, semblable à celui des disciples du malheureux évêque d'Ipres, quand ils exigeaient pour la réception des sacrements des dispositions telles qu'ils les rendaient absolument impossibles pour les hommes au profit desquels ils sont destinés.

Le rigorisme légal (*ordenancista*) qu'on invoque ici est aussi absurde que le rigorisme ascétique prêché à Port-Royal ; il donnerait des résultats encore pires et plus désastreux. Si vous en doutez, observez ce qui se passe. Les plus rigoristes sur ce point sont les plus endurcis sectaires de l'école libérale. Comment s'explique cette apparente contradiction ? Elle s'explique très simplement, si on veut bien se rappeler que rien ne conviendrait mieux au libéralisme, que cette muselière légale imposée aux lèvres et à la plume de ses adversaires les plus résolus. Ce serait, à la vérité,

un grand triomphe pour lui d'obtenir, sous prétexte que personne autre que le Pape et les évêques ne peut parler avec autorité dans l'Eglise, le silence d'hommes tels que les de Maistre, les Valdegamas, les Veuillot, les Villoslada, les Aparisi, les Tejado, les Orti y Lara, les Nocedal et tant d'autres, dont par la miséricorde divine il y a toujours eu et il y aura jusqu'à la fin de glorieux exemples dans la société chrétienne. Voilà ce que le libéralisme voudrait, et, de plus, que l'Eglise elle-même lui rendît le service de désarmer ses plus illustres champions.

XXXIX

Que dire de l'horrible secte du Laïcisme (1), secte qui selon quelques-uns cause depuis peu de si grands ravages dans notre pays.

C'est ici le lieu de parler du *laïcisme*, de cette *épouvantable secte*, comme on l'a nommée, et qui a eu en ces derniers temps le singulier privilège d'attirer l'attention publique, alors que presque aucune autre question théologique n'obtenait le même honneur. Bien terrible doit être ce monstre, puisque jetant le même cri d'alarme tous ont cru devoir fondre sur lui, jusqu'aux hommes les moins portés à la polémique religieuse et à veiller sur l'honneur de l'Eglise. Le *laïcisme* a été une étrange hérésie contre laquelle s'est déchaînée la haine de tous ceux qui haïssent Jésus-Christ. A-t-on jamais vu chose plus extraordi-

(1) Laïcisme n'est pas pris ici dans le sens qu'on donne actuellement à ce mot en français. Il signifie réunion de catholiques défendant l'Eglise.

naire ? Par contre, dès qu'un séculier ou un ecclésiastique s'est élevé contre le *laïcisme*, le camp franc-maçon lui en a fait immédiatement un titre de gloire et l'a couvert de ses plus chaleureux applaudissements. Voilà un fait que personne ne peut démentir car il s'est passé sous les yeux de tous. Cette donnée ne serait-elle pas suffisante pour résoudre pleinement dès le premier pas cet effrayant problème ?

Mais, qu'est-ce que le *laïcisme* ?

Ses farouches contradicteurs, du haut de leurs chaires respectives plus ou moins autorisées, ont pris la peine de l'anathématiser, bien plutôt que celle de le définir. Pour nous, qui depuis plusieurs années, avons des relations publiques et privées avec lui, nous essaierons d'épargner à ses ennemis l'embarras qui résulte pour eux de cet état de choses, et nous allons tâcher de leur donner une définition du *laïcisme* afin qu'ils aient une base sur laquelle appuyer leurs invectives.

Trois choses sont qualifiées de *laïcisme*.

1° La prétendue exagération, de l'initiative laïque dans la qualification des personnes et des doctrines.

2° La prétendue exagération, de l'initiative laïque dans la direction et l'organisation des œuvres catholiques.

3° Le prétendu manque de soumission de certains laïques envers l'autorité épiscopale.

Voilà les trois points du haineux procès intenté aux *laïcistes* depuis deux ou trois ans. Inu-

tile de dire que ces trois points, clairement indiqués ici par nous pour la première fois, ne l'ont jamais été dans les fougueuses et fatigantes harangues de l'accusateur ampoulé qui a principalement porté la parole contre nous. Particulariser les charges, préciser les idées, ne doit point entrer dans les lois de sa polémique singulière au plus haut point. Beaucoup vociférer et crier à tue-tête : « Schisme, schisme ! Secte, secte ! Rébellion, rébellion ! » exalter les privilèges et les prérogatives de l'autorité épiscopale ; démontrer à grands renforts d'auteurs et de droit canon des vérités que personne ne nie au sujet de cette autorité, mais ne point s'approcher, même de loin, du véritable point du débat ; n'apporter aucune preuve justificative des plus graves accusations, oubliant que toute accusation, non prouvée, se transforme en impudente calomnie, à la bonne heure ! Voilà une vraie manière de discuter ! Oh ! quel luxe d'érudition, quelle profondeur de théologie, quelle subtilité en droit canonique, quelle emphase de rhétorique on a gaspillée pour démontrer que les plus fermes défenseurs de la cause catholique ne sont autres que ses plus grands ennemis, et que les inventeurs et les fauteurs du *laïcisme* étaient précisément ceux-là même qu'on accuse sans cesse de *cléricalisme !* Pour prouver enfin que ceux qui de tout temps se sont distingués par leur dévouement et leur docilité à la houlette pastorale *en ce qui relève de sa juridiction*, ont au contraire tendu à

s'émanciper du magistère sacré de l'épiscopat! Cette dernière phrase, *en ce qui relève de sa juridiction*, les implacables adversaires de ce qu'on appelle à tort *laïcisme*, l'ont tenue en un lamentable et peut-être volontaire oubli. Ils citent sans cesse et en tout sens l'encyclique *Cum multa*, et on dirait qu'ils ne sont pas encore parvenus à y lire cette parenthèse qui donne la légitime et naturelle explication de ce qu'elle contient de plus substantiel. En effet, toutes les accusations de révolte dirigées contre certaines associations et contre certaines feuilles périodiques seraient justifiées à la condition de prouver (ce qui ne s'est jamais fait et ne se fera jamais) que ces associations et ces journaux, en refusant avec une fermeté virile de faire partie de la malencontreuse *union catholico-libérale* qu'on voulait canoniquement leur imposer, ont désobéi à leurs chefs religieux en quelque chose *qui fût de leur juridiction*. L'intelligence incommensurable des hommes qui ont découvert et qui poursuivent le *laïcisme* pouvait bien s'occuper de cela; c'eût été une tâche digne de leurs goûts laborieux, car sans nul doute ils n'en auraient vu la fin que fort tard. Mais, qu'y faire? L'idée n'en est pas venue aux *anti-laïcistes*. Leur petit manuel de logique ne doit pas leur avoir signalé le sophisme appelé *mutatio elenchi*. Celui-là même qui les fait sans cesse chanter *extra chorum*, pour ne pas employer une autre expression, plus imagée mais moins littéraire, de l'énergique idiome catalan.

C'est tout d'abord, un bien singulier *laïcisme* que celui qui en Espagne et surtout en Catalogne marche à la tête de toutes les œuvres catholiques, vulgairement appelées ultramontaines. Au nom du Pape, il organise des pèlerinages ; en faveur du Pape, il recueille des milliers d'adhésions et de signatures ; pour secourir le Pape il envoie sans cesse à Rome aumônes sur aumônes, il se tient toujours à côté de ses prélats et il exécute tous leurs ordres relatifs à la guerre contre l'impiété. Il fonde, il paie, il soutient des écoles catholiques, pour les opposer aux écoles dites laïques et aux écoles protestantes ; en un mot, dans les assemblées littéraires, dans le temple, dans la presse, il forme et il enrôle les plus ardents défenseurs de la foi et du Saint-Siège ! C'est un *laïcisme* vraiment rare et phénoménal que celui dont les amis et les inspirateurs sont les prêtres les plus exemplaires, et dont les foyers principaux sont les maisons religieuses les plus ferventes ; qui en peu d'années a reçu à lui seul plus de bénédictions particulières de Sa Sainteté le Pape que toute autre association en un demi-siècle, et qui porte le signe le plus authentique des serviteurs du Christ, puisque les ennemis les plus déclarés du nom chrétien le regardent avec tant de haine et le persécutent avec tant de rage. N'est-il pas vrai que ce *laïcisme* ressemble en tous points au plus pur catholicisme ?

En résumé ce *laïcisme* (tel que nous l'avons dé-

peint) n'existe pas, ni rien qui lui soit semblable. Ce qui existe, oui, c'est une poignée de catholiques laïques qui valent une armée et gênent singulièrement la secte catholico-libérale, qui a pour cela une raison très légitime et très justifiée de les détester.

Il y a plus encore.

1° Le catholique laïque a toujours pu, il peut et doit avec encore plus de raison aujourd'hui, prendre une part très active à la controverse religieuse, en exposant des doctrines, en qualifiant des livres et des personnes.

Il lui est permis d'arracher leurs masques aux visages supects et de tirer droit aux *blancs* que d'avance l'Eglise lui a marqués. Parmi eux le blanc préféré doit être de nos jours l'erreur contemporaine du libéralisme et sa triste progéniture, son complice et son recéleur, le catholicisme libéral, contre lequel le Pape a dit cent fois que tous les bons catholiques, même laïques, devaient combattre sans cesse.

2° Le fidèle laïque a toujours pu et peut aujourd'hui comme par le passé entreprendre, organiser, diriger, et mener à bonne fin toutes sortes d'œuvres catholiques, en suivant avec soumission la voie tracée par le droit canonique et sans autres réserves que celles imposées par ce droit. L'exemple d'un tel pouvoir nous est donné par de grands saints qui n'étaient que de simples laïques, et qui ont néanmoins créé dans l'Eglise de Dieu de magnifiques institutions de

tout genre, et jusqu'à de véritables ordres religieux. Témoin François d'Assise : Il ne fut jamais prêtre ; que les anti-laïcistes en tombent en syncope ; il ne fut jamais prêtre, il n'était pas même sous-diacre, mais simplement un pauvre laïque quand il jeta les fondements de son ordre. A plus forte raison on peut donc fonder un journal, une académie, un cercle, un cercle de propagande, sans autre obligation que de s'en tenir aux règles générales établies, non par le critérium d'un homme quel qu'il soit, mais par la sage législation canonique, à laquelle tous sont soumis et tous doivent obéissance, depuis le plus grand prince de l'Eglise jusqu'au laïque le plus obscur.

3° Dans les questions libres, il n'y a pour un journal, une association ou un individu, ni révolte ni insoumission à vouloir les résoudre d'après leur jugement privé.

Ce qu'il y a de très remarquable, bien que la chose n'ait rien d'extraordinaire, c'est que nous avons, nous les catholiques, à faire la leçon aux libéraux, à leur apprendre quelles sont les lois de la véritable liberté chrétienne, et combien la noble soumission de la foi est distincte du servilisme bas et rampant. Le confesseur n'a pas le droit d'imposer à son pénitent les opinions *libres*, encore qu'il les juge plus profitables et plus sûres ; il en est de même du curé à l'égard de ses paroissiens et de l'évêque vis-à-vis de ses diocésains ; et, il serait fort utile que nos sa-

vants contradicteurs relussent un peu Bouix, ou tout au moins le P. Larraga. Pour la même raison il n'y a ni crime, ni péché, ni même faute vénielle, encore bien moins hérésie, schisme ou autre infidélité que ce soit dans certaines résistances. Car il est des résistances autorisées par l'Eglise, et que partant nul ne peut condamner. Et tout cela sans préjuger si de telles résistances sont quelquefois non seulement permises, mais encore recommandables ; non seulement recommandables, mais encore obligatoires en conscience ; comme il arriverait si de bonne ou de mauvaise foi, avec des intentions droites ou non, un supérieur voulait contraindre un inférieur à souscrire des formules, à prendre des positions, à tremper dans des connivences ouvertement favorables à l'erreur ; désirées, ourdies et applaudies par les ennemis de Jésus-Christ. En ce cas le devoir du bon catholique est de résister à outrance, et de mourir plutôt que de céder.

C'est tout ce qu'il y avait à dire sur la question si débattue du *laïcisme* qui considérée sous son vrai jour et avec une connaissance moyenne de la matière n'est pas même une question. Si la théologie établie par les très graves frères du catholicisme libéral était certaine, il ne resterait pas grand'chose à faire au diable pour être maître du champ de bataille, parce que nous le lui livrerions de nos propres mains. Pour rendre tout mouvement catholico-laïque impossible dans la pratique, il n'existe pas de meilleur moyen

que celui de le soumettre à des conditions telles qu'il en devienne moralement impraticable. En un mot ce n'est là qu'un pur jansénisme, mais par bonheur ce jansénisme a laissé choir son masque.

XL

S'il est plus convenable de défendre *in abstracto* les doctrines catholiques contre le libéralisme que de les défendre au moyen d'un groupe ou parti qui les personnifie ?

Vaut-il mieux défendre *in asbtracto* les doctrines catholiques contre le libéralisme que de les défendre en formant un parti qui les représente? Cette question a été posée mille fois, mais assurément jamais présentée aussi nettement que nous osons le faire ici. La confusion des idées sur ce point, même pour beaucoup de catholiques vraiment sincères, a donné lieu à toutes ces formules d'*union*, en dehors ou avec abstraction de la politique; formules bien intentionnées sans doute chez quelques-uns, mais couvrant chez quelques autres d'astucieuses et perfides manœuvres.

Posons donc de nouveau la question en toute candeur et sincérité : vaut-il mieux défendre *in*

abstracto les idées anti-libérables ou les défendre *in concreto*, c'est-à-dire personnifiées dans un parti franchement et résolument anti-libéral ?

Une bonne part de nos frères, ceux qui prétendent, quoique en vain, rester neutres en politique, optent pour la défense abstraite. Quant à nous, nous soutenons résolument que non. A notre avis le meilleur moyen, le seul pratique, viable et efficace, c'est d'attaquer le libéralisme et de lui opposer les idées anti-libérales, non *in abstracto* mais *in concreto*; en d'autres termes, non de vive voix ou en écrit seulement, mais par le moyen d'un parti d'action parfaitement anti-libéral.

Nous allons le prouver.

De quoi s'agit-il ici ? Il s'agit de défendre des idées pratiques, et d'une application pratique à la vie publique et sociale, ainsi qu'aux relations des Etats modernes avec l'Eglise de Dieu. Or, lorsqu'il s'agit de chercher, avant tout, des résultats immédiatement pratiques, les meilleurs procédés pour atteindre ce but sont les procédés les plus pratiques. Eh bien ! le plus pratique ici n'est pas de défendre théoriquement les doctrines, mais d'aider et de soutenir ceux qui travaillent à les implanter sur le terrain pratique, de combattre, de discréditer, de réduire à néant, si c'était possible, ceux qui sur le même terrain pratique s'opposent à leur triomphe.

Nous sommes fatigués d'idéalismes mystiques et poétiques qui ne mènent qu'à une vague ad-

miration de la vérité, si tant est qu'ils y mènent ! L'Eglise, comme Dieu, doit être servie *spiritu et veritate :* « en esprit et en vérité » ; *cogitatione, verbo et opere :* « par pensée, parole et action. » Le problème qui tient actuellement le monde dans l'angoisse, est *brutalement* pratique dans toute la force de l'adverbe souligné. Pour le résoudre, il faut donc moins des raisonnements que des œuvres, car : « l'amour est œuvres et non belles raisons », dit le proverbe. Ce n'est pas le bavardage libéral qui a principalement bouleversé le monde, mais le travail efficace et pratique des sectaires du libéralisme. Dieu et l'Evangile ont été dépossédés de leur souveraineté sociale de dix-huit siècles, bien plus par la main que par la langue ; c'est par la main plutôt que par la langue qu'il faut les replacer sur leur trône. Nous l'avons dit plus haut, les idées ne se soutiennent pas toutes seules ; toutes seules elles ne font pas leur chemin ; toutes seules elles ne mettent pas le monde entier en feu. Cette poudre ne s'enflamme que dans le cas ou quelqu'un en approche la mèche allumée. Les hérésies purement théoriques et doctrinales ont peu donné à faire à l'Eglise de Dieu, le bras qui brandit l'épée a mieux servi l'erreur que la plume qui aligne de vicieux syllogismes. L'Arianisme n'eût rien été sans l'appui des empereurs ariens ; le protestantisme n'eût rien été sans la faveur des princes allemands désireux de secouer le joug de Charles V ; rien non plus l'anglicanisme, sans

l'appui des Lords anglais gagnés par Henri VIII avec les biens des chapitres et des monastères. Il est donc urgent d'opposer la plume à la plume, la langue à la langue, mais surtout le travail au travail, l'action à l'action, le parti au parti, la politique à la politique et même dans certaines occasions l'épée à l'épée.

Ainsi se sont toujours passées les choses dans le monde, ainsi elles se passeront juqu'au dernier jour. Dieu pour l'ordinaire n'accomplit des prodiges en faveur de la foi que dans ses commencements, il veut que celle qui est descendue sur la terre pour y vivre humainement, et par les moyens humains, dès qu'elle est enracinée dans un peuple, y soit défendue humainement et par des moyens humains.

Ce que l'on nomme un parti catholique, quel que soit d'ailleurs l'autre nom qu'on lui donne, s'impose aujourd'hui comme une nécessité. Ce qu'il représente est comme un faisceau de forces catholiques, un noyau de bons catholiques, un ensemble de travaux catholiques militant en faveur de l'Eglise sur le terrain humain où l'Eglise hiérarchique ne peut en bien des occasions descendre. Qu'on travaille à se donner une politique catholique, une légalité catholique, un gouvernement catholique, par des moyens dignes et catholiques, qui pourra jamais le blâmer ? L'Eglise au moyen-âge n'a-t-elle pas béni l'épée des croisés, et de nos jours la baïonnette des zouaves pontificaux ? Ne leur a-t-elle pas donné leur dra-

peau ? Ne leur a-t-elle pas attaché sur la poitrine ses propres insignes ? Saint Bernard ne se contenta pas d'écrire de pathétiques homélies sur la croisade, mais il recruta des soldats et les lança sur les côtes de la Palestine ? Quel inconvénient y a-t-il à ce qu'un parti catholique se lance aujourd'hui dans la croisade permise par les circonstances ? Croisade du journalisme, croisade des cercles, croisade du scrutin, croisade des manifestations publiques, en attendant l'heure historique où Dieu enverra au secours de son peuple captif l'épée d'un nouveau Constantin ou d'un second Charlemagne ?

Nous serions bien surpris si ces vérités ne paraissaient pas autant de blasphèmes à la secte libérale ! Raison de plus pour qu'elles nous paraissent, à nous, les maximes les plus solides et les plus appropriées au temps présent.

XLI

Y a-t-il exagération à ne reconnaître comme parti parfaitement catholique qu'un parti radicalement anti-libéral ?

Ce que vous venez de dire nous a convaincus, s'écrieront quelques-uns des nôtres, de ceux-là qui sont timides et craintifs à l'excès quand il s'agit de politique ou de parti ; mais, que doit être le parti auquel s'affiliera le bon catholique, pour défendre comme vous le dites, concrètement et pratiquement, sa foi contre l'oppression du libéralisme ? L'esprit de parti peut ici vous halluciner et faire que malgré vous, dans votre cœur, le désir de favoriser par le moyen de la religion une cause politique déterminée, l'emporte sur celui de favoriser par la religion la politique.

Il nous semble, ami lecteur, que nous présentons ici la difficulté dans toute sa force, et telle qu'on l'entend objecter par une foule de personnes. Heureusement il nous sera très facile de la

réduire à néant, si grand que soit le nombre de nos frères qu'elle arrête court et réduit au silence.

Nous affirmons donc, sans crainte d'être logiquement contredits, que la manière la plus efficace et la plus logique de combattre le libéralisme, c'est de travailler en communauté de vues et d'efforts avec le parti le plus radicalement anti-libéral.

Mais c'est là une vérité de La Palisse !

D'accord, mais ce n'en est pas moins une vérité; et à qui la faute s'il est devenu nécessaire de présenter à certaines gens les plus solides vérités de la philosophie sous une forme plus que naïve? Non, ce n'est pas esprit de parti, mais esprit de vérité, que d'affirmer l'impossibilité d'une opposition efficace au libéralisme, en dehors d'un parti véritablement catholique, et ensuite l'impossibilité d'un parti radicalement catholique qui ne soit en même temps un parti radicalement anti-libéral.

Cette double affirmation affecte douloureusement certains palais viciés par les ragouts des *métis* (catholiques-libéraux) ; mais elle n'en est pas moins incontestable. Le Catholicisme et le Libéralisme sont des systèmes de doctrine et d'action essentiellement opposés, nous croyons l'avoir démontré dans la série de nos articles. Il faut donc nécessairement reconnaître, quoi qu'il en coûte et si amer que cela nous paraisse, qu'il

est impossible d'être intégralement anti-libéral. Ces idées donnent une équation rigoureusement mathématique. Les hommes et les partis (sauf les cas d'erreur et de bonne foi) ne sont catholiques dans leurs doctrines qu'autant qu'ils ne professent aucune opinion anti-catholique, et il est de toute évidence qu'ils professeront une doctrine anti-catholique toutes les fois qu'ils feront profession consciente, en tout ou en partie, de quelque doctrine libérale. Dire par suite : Tel parti libéral, telle personne libérale, n'est pas catholique, est une proposition aussi exacte que si l'on disait : Ce qui est blanc n'est pas noir ou bien ce qui est rouge n'est pas bleu. C'est simplement énoncer d'un sujet ce qui résulte logiquement de l'application qu'on lui fait du principe de contradiction. *Nequit idem simul esse et non esse :* « Une même chose ne peut être et ne pas être en même temps. » Vienne dont ici le plus savant des libéraux, et qu'il nous dise s'il est dans le monde un théorème de mathématiques dont la conclusion vaille mieux que la suivante : « Il n'y a de parti parfaitement catholique qu'un parti radicalement anti-libéral. »

Il n'y a donc, nous le répétons, d'autre parti catholique, acceptable en bonne thèse pour des catholiques, que celui où l'on professe, où l'on soutient, où l'on pratique des idées résolument anti-libérales. Tout autre, si respectable qu'il soit, si conservateur qu'il se montre, quel que puisse

être l'ordre matériel qu'il assure au pays, les avantages et les biens que par accident il offre à la religion, n'est pas un parti catholique, du moment qu'il se présente fondé sur des principes libéraux, ou organisé dans un esprit libéral, ou dirigé vers un but libéral. En parlant ainsi nous nous reportons à ce qui a été indiqué plus haut, à savoir : que parmi les libéraux les uns acceptent uniquement les principes du libéralisme, sans en vouloir les applications, tandis que les autres acceptent ces applications sans vouloir, au moins ouvertement, admettre les principes. Nous le répétons donc : un parti libéral dès qu'il est libéral, soit dans ses principes, soit dans ses applications, n'est pas plus catholique que le blanc n'est le noir, qu'un carré n'est un cercle, qu'une vallée n'est une montagne et que l'obscurité n'est la lumière.

Le journalisme révolutionnaire qui, pour boule verser le monde, l'a doté d'une philosophie et d'une littérature spéciales, a inventé aussi une manière de raisonner qui lui est entièrement propre et qui consiste, non à raisonner comme on le faisait anciennement en déduisant les conséquences des principes, mais à raisonner comme on le fait dans les carrefours et les réunions de commères, en cédant à la première impression, en lançant à droite et à gauche de pompeuses paroles (*sesquipedalia verba*) ; en étourdissant et fatiguant son propre entendement et celui d'au-

trui d'un impétueux tourbillon de prose volcanique au lieu de l'éclairer et de le guider avec la brillante et sereine lumière d'une argumentation bien suivie. Il se scandalisera donc, la chose est certaine, de nous voir refuser le titre de catholique à tant de partis représentés dans la vie publique par des hommes qui, le cierge à la main, suivent nos processions ; et représentés dans la presse par tant d'organes, qui pendant la Semaine Sainte publient des chants plaintifs *(endechas)* en l'honneur du Martyr du Golgotha (style progressiste pur) ou bien dans la nuit de Noël des cantiques joyeux *(vellancicos)* pour célébrer l'Enfant de Bethléem ; et qui par cela seul se croient d'aussi légitimes représentants d'une politique catholique que le grand Cisneros et notre illustre Isabelle première. Eh bien ! qu'ils s'en scandalisent ou non, nous leur dirons qu'ils sont aussi catholiques que Cisneros et Isabelle furent luthériens et franc-maçons.

Chaque chose est ce qu'elle est, rien de plus. Les meilleures apparences ne peuvent rendre bon ce qui est essentiellement mauvais. Qu'il parle et qu'en tout il paraisse agir en catholique, le libéral n'en sera pas moins un libéral. Tout au plus sera-t-il un libéral honteux imitant le langage, le costume, les façons et les bonnes apparences des catholiques.

XLII

Où l'on donne en passant l'explication simple et claire d'une devise de *la Revista popular* que beaucoup ont mal comprise.

Comme vous laissez donc (dira quelqu'un) en mauvais état la devise si dogmatique pour plusieurs, qui a tant de fois retenti à nos oreilles? « Rien, pas même une pensée pour la politique, tout, jusqu'au dernier soupir, pour la Religion. »

Cette devise a sa raison d'être, mes amis, elle caractérise parfaitement, sans préjudice pour les grande doctrines jusqu'ici exposées, la Revue de propagande populaire qui l'inscrit chaque semaine en tête de ses colonnes.

Son explication est facile et jaillit du caractère même de la propagande populaire, et du sens purement populaire qu'y reçoivent certaines expressions. Nous allons le démontrer rapidement.

Politique et Religion, dans leur sens le plus élevé, dans leur sens métaphysique, ne sont pas

des idées distinctes ; la première, au contraire, est contenue dans la seconde, comme la partie est contenue dans le tout, ou comme la branche est comprise dans l'arbre, pour nous servir d'une comparaison plus vulgaire.

La politique ou l'art de gouverner les peuples n'est autre chose dans sa partie morale (la seule dont il soit question ici) que l'application des grands principes de la Religion à la direction de la société, par les moyens nécessaires à sa véritable fin.

Considérée à ce point de vue, la politique est la religion ou fait partie de la religion, tout comme l'art de régir un monastère, la loi qui préside à la vie conjugale ou les devoirs mutuels des pères et des enfants. Par suite il serait absurde de dire : « Je ne veux rien pour la politique, parce que je veux tout pour la religion » ; attendu justement que la politique est une partie très importante de la religion, puisqu'elle est ou doit être simplement une application sur grande échelle des principes et des règles que la religion promulgue pour les choses humaines, qui sont toutes contenues dans son immense sphère.

Mais, le peuple n'est pas métaphysicien, et dans les écrits de propagande populaire, on ne peut donner aux mots l'acception rigoureuse qu'ils reçoivent dans les écoles.

Si le propagandiste parlait en métaphysicien il ne serait pas compris dans les Cercles et les

petits comités où se recrute son public spécial. Il faut donc absolument qu'il donne à certaines paroles qu'il emploie le sens que leur prête le simple populaire dont il veut être compris. Or, le peuple, qu'entend-il par politique? Il entend tel ou tel roi, tel ou tel président de la République dont il voit l'effigie sur les pièces de monnaie et le papier timbré ; le ministère de telle ou telle couleur qui vient de tomber ou qui monte au pouvoir ; les députés qui divisés en majorité et minorité se prennent aux cheveux pour faire triompher le parti qu'ils soutiennent ; le gouverneur civil et l'*alcalde* qui intriguent dans les élections ; les contributions qu'il faut payer, les soldats et les employés qu'il faut faire vivre, etc., etc. Voilà pour le peuple ce qu'est la politique, toute la politique, et il n'existe pas pour lui de sphère plus haute et plus transcendantale.

Par conséquent, dire au peuple : « Nous ne te parlerons pas de politique », c'est lui dire que par le journal qu'on lui offre il ne saura jamais s'il y a une république ou une monarchie ; si tel ou tel prince de souche vulgaire ou de dynastie royale porte le sceptre ou une couronne plus ou moins démocratisée ; si les ordres qu'il reçoit, les impôts qu'il paye et les châtiments qu'il subit lui viennent par tel ou tel, d'un ministère avancé ou d'un ministère conservateur. Si Perez a été nommé *alcalde* à la place de Fernandez ; si c'est le voisin d'en face au lieu de celui du coin qui

a obtenu un bureau de tabac. C'est ainsi que le peuple sait que ce journal ne lui parlera pas de politique (qui pour lui n'est pas autre chose que ce que nous venons de dire), mais seulement de religion. A notre humble avis c'est donc à juste titre que la Revue en question prit pour son programme dès le principe et conserve encore cette devise : *Rien*, *pas même une pensée*, *pour la politique*, etc., etc. Ainsi l'ont entendu dès le premier moment tous ceux qui ont compris l'esprit de cette revue, et pour l'entendre de la sorte ils n'eurent aucun besoin d'arguties et de subtilités. Du reste cette publication elle-même, si notre mémoire ne nous trompe, se chargea dans son premier article de déclarer sa pensée. Après avoir expliqué, comme nous venons de le faire, le sens de cette devise elle ajoutait : « Rien avec les divisions *passagères* qui troublent aujourd'hui les enfants de notre patrie. Qu'un roi ou le premier venu gouverne ; qu'on intronise si on veut la république unitaire ou fédérale, nous promettons sur l'honneur de n'y point faire opposition, pourvu que l'on respecte nos droits catholiques, et qu'on ne froisse pas nos croyances. Remarquez le bien, l'immuable, l'éternel, ce qui est supérieur aux *misérables petites intrigues de parti*, c'est là ce que nous défendons, c'est à cela que nous avons consacré toute notre existence ». Et peu après, pour plus de clarté et pour mettre à la portée même des plus bornés le véritable

sens de la phrase : *Rien pour la politique*, l'auteur de l'article continuait ainsi : « Dieu nous préserve cependant de faire la moindre critique des bons journaux qui, en défendant la même sainte cause que nous, aspirent à réaliser un idéal politique plus favorable peut-être aux intérêts du Catholicisme si persécuté en Europe et dans notre patrie. Dieu sait combien nous les aimons, combien nous les admirons, combien nous leur applaudissons ! Ils méritent bien de la Religion et des bonnes mœurs ; ce sont les maîtres de notre jeunesse inexpérimentée ; à leur ombre bienfaisante s'est formée une génération décidément catholique et brillamment guerrière, qui compense nos afflictions par d'abondantes consolations. *Ils sont nos modèles, et, quoique de loin, nous suivrons leurs traces bénies et les rayons de lumière qu'ils projettent sur notre histoire contemporaine.* »

Que les scrupuleux se tranquillisent donc, nos paroles d'aujourd'hui ne contredisent pas nos paroles d'alors et ces dernières n'ont à subir aucune modification pour être d'accord avec les nôtres : les deux propagandes vibrent à l'unisson. Celle qui dit *Rien pour la politique* et celle qui conseille la défense de la Religion contre le libéralisme sur le terrain politique, sont deux sœurs tellement sœurs, qu'on pourrait les appeler jumelles, si jumelles qu'elles sont nées d'une seule âme et d'un seul cœur.

XLIII

Observation très pratique et très digne d'être prise en considération sur le caractère en apparence différent que présente le libéralisme en différents pays et dans les différentes périodes historiques d'un même pays.

Ainsi que nous l'avons dit, le libéralisme est autant une hérésie pratique qu'une hérésie doctrinale, et ce principal caractère explique un grand nombre des phéonmènes que présente cette maudite erreur dans son développement actuel au milieu de la société moderne. De ces phénomènes, le premier est l'apparente variété avec laquelle il se présente dans chacune des nations qu'il a infestés, ce qui (pour beaucoup de personnes de bonne foi et pour d'autres mal intentionnées) autorise à répandre la fausse idée qu'il existe, non, un seul mais plusieurs libéralismes. En effet le libéralisme, grâce à son caractère pratique, prend une certaine forme distincte dans chaque région,

et quoique son concept intrinsèque et essentiel (qui est l'émancipation sociale de la loi chrétienne ou le naturalisme politique) soit un, les aspects sous lesquels il s'offre à l'étude de l'observateur sont très variés. La raison de ce fait se comprend d'ailleurs parfaitement.

Une proposition hérétique est la même et donne la même note à Madrid qu'à Londres, à Rome qu'à Paris ou à Saint-Pétersbourg. Mais une doctrine, qui a toujours tendu à se produire plus par des faits et des institutions que par des thèses franchement formulées, doit nécessairement emprunter beaucoup au climat régional, au tempérament physiologique, aux antécédents historiques, à l'état des idées, aux intérêts actuels d'une nation et à mille autres circonstances. Nécessairement, nous le répétons, le libéralisme doit emprunter de tout cela des aspects et des caractères extérieurs qui le font apparaître multiple, quand, en réalité, il est *un* et absolument simple.

Ainsi par exemple ; celui qui n'aurait étudié que le libéralisme français, virulent, éhonté, ivre de haines voltairiennes contre tout ce qui a la moindre saveur de christianisme, aurait difficilement compris, au début de ce siècle, le libéralisme espagnol, hypocrite, semi-mystique, bercé et quasi baptisé, dans son déplorable berceau de Cadix, avec l'invocation de la très Sainte-Trinité, Père, Fils, et Saint-Esprit. Un observateur su-

perficiel aurait donc pu très facilement avoir tout de suite l'idée que le libéralisme tempéré des Espagnols n'avait rien de commun avec le libéralisme excessif, et franchement satanique, professé à la même époque par nos voisins. Et cependant des yeux perspicaces voyaient dès lors ce que l'expérience d'un demi-siècle a rendu visible même pour les aveugles, à savoir : que le libéralisme qui marche cierge en main et croix au front ; le libéralisme qui dans la première époque constitutionnelle eut pour pères et pour parrains d'intègres magistrats, des prêtres graves et même haut placés parmi les dignitaires ecclésiastiques ; le libéralisme qui ordonnait la lecture des articles de sa constitution dans la chaire de nos paroisses, célébrait avec de joyeux carillons et le chant du *Te Deum* les infernales victoires du maçonnisme sur la foi de la vieille Espagne, était aussi pervers et aussi diabolique dans son concept essentiel, que celui qui plaçait sur les autels de Paris, la déesse Raison et ordonnait par décret officiel l'abolition du culte catholique dans toute la France. C'était simplement que le libéralisme se présentait en France à visage découvert, comme il pouvait s'y présenter étant donné l'état social de la nation française ; tandis qu'il s'introduisait sournoisement en Espagne et y prospérait, étant donné notre état social, comme uniquement il pouvait y prospérer, c'est-à-dire affublé du masque catholique, justifié

ou plus exactement conduit par la main et presque autorisé du sceau officiel pour beaucoup de catholiques.

Ce contraste ne peut plus se présenter aujourd'hui sous un aspect aussi tranché ; les déceptions ont été si nombreuses et si fortes qu'elles ont jeté sur l'étude de cette question d'éclatantes lumières, dont le premier rang appartient aux déclarations répétées de l'Eglise. Toutefois, il n'est pas rare d'entendre encore parler en ce sens beacoup de gens qui croient ou font semblant de croire qu'on peut être en certaine façon libéral chez nous, tandis qu'on ne peut l'être, par exemple, ni en France, ni en Italie, parce que le problème s'y trouve posé en termes différents. C'est là l'infirmité de tous ceux qui sont plus frappés par les accidents d'un sujet que par son fond substantiel.

Il importait de tirer tout ceci au clair, et nous nous sommes efforcé de le faire dans ces articles parce que le diable se retranche et se barricade merveilleusement derrière ces distinctions et ces confusions. De plus ceci nous oblige à signaler ici quelques points de vue d'où l'on voit nettement ce qui quelquefois apparaît, sur ce sujet, trouble et douteux à bien des gens.

1° Le libéralisme est un, comme la race humaine, ce qui ne l'empêche pas de se diversifier chez les différentes nations et dans les différents climats, tout comme la race humaine produit

des types divers dans les diverses régions géographiques. Ainsi, comme descendent d'Adam le nègre, le blanc, le jaune, le fougeux Français, le flegmatique Allemand, l'Anglais positif, l'Italien et l'Espagnol rêveurs et idéalistes qui ont une tige et une racine communes ; ainsi sont d'un même tronc et d'un même bois, le libéral qui sur quelques points rugit et blasphème comme un démon et celui qui ailleurs prie en se frappant la poitrine comme un anachorète ; celui qui écrit dans *l'Ami du peuple* les diatribes vénéneuses de Marat, celui qui sécularise la société avec des formes urbaines et du meilleur monde, ou défend et soutient ses sécularisateurs comme *la Epoca* ou *el Imparcial.*

2° Outre la forme spéciale, que le libéralisme présente dans chaque nation, étant donnée l'*idiosyncratie* (ce mot vaut le Pérou) de cette même nation, il revêt des formes spéciales en rapport avec son plus ou moins grand degré de développement dans chaque pays. C'est comme une phtisie maligne qui a différentes pédiodes dans chacune desquelles elle se montre avec des symptômes propres et spéciaux. Telle nation, comme la France, par exemple, se trouve au dernier degré de phtisie, envahie jusque dans les plus intimes viscères par la putréfaction ; telle autre, comme l'Espagne, conserve encore dans un état sain une grande partie de son organisme.

Il convient donc de ne pas considérer un in-

dividu comme tout à fait bien portant, par cela seul qu'il est relativement moins malade que son voisin ; ni de manquer d'appeler peste et infection ce qui l'est réellement, quoique le mal ne se montre pas encore avec les signes putrides de la décomposition et de la gangrène. C'est absolument la même phtisie, et la même gangrène surviendra, si le mal n'est pas extirpé par des remèdes sagement appliqués. Que le pauvre phtisique ne se fasse pas l'illusion de croire qu'il est sain par cela seul qu'il ne se corrompt pas tout vivant comme d'autres plus avancés que lui ; et qu'il ne s'en rapporte pas à de faux docteurs qui lui assurent que son mal n'est pas à craindre, que ce sont là des exagérations et des alarmes de pessimistes intransigeants !

3° Chaque degré du mal exige un traitement et une médication à part. Ceci est évident, *per se*, et il n'est pas nécessaire que nous perdions notre temps à le démontrer. Cependant, l'oubli de cette vérité donne lieu à beaucoup de faux pas dans la propagande catholique. Il arrive souvent que des règles très sages et très prudentes, données dans un pays par de grands écrivains catholiques contre le libéralisme, sont invoqués en d'autres pays comme de puissants arguments en faveur du libéralisme, et contre la marche conseillée par les propagandistes et les défenseurs les plus autorisés de la bonne cause.

Récemment nous avons vu citer comme con-

damnant la ligne de conduite des plus fermes catholiques espagnols un passage du fameux cardinal Manning, lumière de l'Eglise catholique en Angleterre, et qui ne songe à rien moins qu'à être libéral ou ami des libéraux anglais ou espagnols.

Qu'y a-t-il là ?

Il y a seulement ce que nous venons de signaler.

Distingue tempora, dit un apophtegme juridique, *et concordabis jura.* Au lieu de cela qu'on dise : *Distingue loca* et qu'on l'applique à notre cas. Donnons un exemple. La prescription médicale ordonnée pour un phtisique à la troisième période serait nuisible peut-être à un phtisique à la première, si elle lui était appliquée, et la prescription ordonnée à celui-ci occasionnerait peut-être instantanément la mort de celui-là. De même les remèdes prescrits très à propos contre le libéralisme dans une nation pourront, appliqués dans une autre, produire un effet diamétralement opposé.

Pour être plus explicite encore, et sans recourir à aucune allégorie, nous dirons : il y a des solutions qui seront acceptées et bénies en Angleterre par les catholiques comme un immense bienfait, tandis que les mêmes solutions devront être combattues à outrance et considérées comme une désastreuse calamité en Espagne ; de même le Saint-Siège a fait des conventions avec certains

gouvernements qui ont été pour lui de véritables victoires et qui pourraient être chez nous de honteuses déroutes pour la foi. Par conséquent, des paroles au moyen desquelles un sage prélat ou un grand journaliste ont avantageusement combattu le libéralisme sur un point peuvent sur un autre point devenir des armes terribles, à l'aide desquelles ce même libéralisme paralysera les efforts des plus vaillants champions du catholicisme.

Et maintenant nous ferons une observation qui saute aux yeux de tout le monde.

Les plus hardis fauteurs du catholicisme libéral dans notre patrie ont presque toujours jusqu'en ces derniers temps recueilli principalement leurs arguments et leurs autorités de la presse et de l'épiscopat belge et français.

4° Les antécédents historiques de chaque nation et son état social présent sont ce qui doit d'abord déterminer le caractère de la propagande anti-libérale chez elle, comme ils y déterminent le caractère spécial du libéralisme. Ainsi, la propagande anti-libérale en Espagne doit être, avant tout, et surtout espagnole, non française, ni belge, ni allemande, ni italienne, ni anglaise. C'est dans nos propres traditions, dans nos propres mœurs, dans nos propres écrivains, dans notre caractère national propre, qu'il faut chercher le point de départ pour notre restauration propre et les armes pour l'entreprendre ou pour l'accélérer. Le premier soin du bon médecin

est de mettre ses prescriptions en harmonie avec le tempérament héréditaire de son malade.

Ici où nous avons toujours été belliqueux, il est très naturel que notre attitude ait toujours quelque chose de belliqueux. Ici où nous sommes nourris dans les souvenirs d'une lutte populaire de sept siècles pour la défense de la foi, on n'a jamais le droit de jeter à la face de notre peuple catholique, comme un péché monstrueux, d'avoir quelquefois pris les armes pour défendre la religion outragée. Ici, *en Espagne*, *pays d'éternelle croisade*, comme l'a dit avec un accent d'envie l'illustre P. Faber, l'épée de celui qui défend Dieu en juste et loyal combat et la plume qui le prêche dans un livre ont toujours été sœurs, jamais ennemies. Ici depuis saint Herménégilde jusqu'à la guerre de l'indépendance et plus loin encore, la défense armée de la foi catholique est un fait déclaré saint ou peu s'en faut. Nous dirons la même chose du style quelque peu acerbe, employé dans les polémiques, la même chose du peu d'égards accordés à l'adversaire, la même chose de la sainte intransigeance qui n'admet aucune affinité avec l'erreur, même la plus éloignée.

A la façon espagnole, comme nos pères, et nos aïeux, comme nos saints et nos martyrs, c'est ainsi que nous désirons que notre peuple continue à défendre la sainte religion et non comme peut-être le conseille ou l'exige la constitution moins virile des autres nations.

XLIV

Et qu'y a-t-il dans la question du libéralisme sur la « thèse » et sur « l'hypothèse », dont on a tant parlé dans ces derniers temps ?

Ce serait ici le lieu le plus opportun pour donner quelques éclaircissements, sur la *thèse* et sur l'*hypothèse* dont on a fait tant de bruit, sorte de barbacanes ou de tranchées, derrière lesquelles le catholicisme libéral moribond a essayé en ces derniers temps de se retrancher. Mais cet opuscule est déjà trop volumineux aussi nous voyons-nous forcé à ne dire sur ce sujet que peu, très peu de paroles.

Qu'est-ce que la *thèse ?*

C'est le devoir simple et absolu pour toute société et tout état de vivre conformément à la loi de Dieu, selon la révélation de son fils Jésus-Christ, confiée au magistère de son Eglise.

Qu'est-ce que l'*hypothèse?*

C'est le cas hypothétique d'un peuple ou d'un Etat dans lequel, pour des raisons d'impossibilité morale ou matérielle, on ne peut franchement établir la *thèse*, c'est-à-dire le règne exclusif de Dieu, et où les catholiques doivent dès lors se contenter de ce que cette situation hypothétique peut donner par elle-même, et s'estimer très heureux s'ils parviennent à éviter la persécution matérielle, ou à vivre sur un pied d'égalité avec les ennemis de leur foi, ou à obtenir la plus petite somme de privilèges civils.

La *thèse* se rapporte donc au caractère absolu de la vérité ; l'*hypothèse* aux conditions plus ou moins dures auxquelles la vérité doit s'assujettir quelquefois dans la pratique, étant données les conditions hypothétiques de chaque nation.

La question qui se pose maintenant est la suivante :

L'Espagne est-elle dans des conditions hypothétiques qui rendent acceptable *comme un mal nécessaire* la dure oppression dans laquelle vit parmi nous la vérité catholique, et l'abominable droit de cité que l'on y concède à l'erreur ? La sécularisation du mariage et des cimetières tant de fois tentée ; l'horrible licence de corruption et de blasphème accordée à la presse ; le rationalisme scientifique imposé à la jeunesse par le moyen de l'enseignement officiel ; ces libertés de perdition et d'autres encore, qui constituent le corps et l'âme du libéralisme, sont-elles si impé-

rieusement exigées par notre état social, qu'il soit totalement impossible aux pouvoirs publics de s'en passer ?

Le libéralisme est-il ici un mal moindre que nous devions accepter, nous les catholiques, comme un moyen d'éviter de plus grands maux; ou bien tout au contraire, est-il un mal très grave qui ne nous a délivrés d'aucun autre mal, et qui nous menace en échange de nous amener le plus déplorable et le plus effrayant avenir ?

Qu'on parcoure une à une toutes les réformes (nous parlons de religion) qui depuis soixante ans ont transformé l'organisation catholique de notre pays en organisation athée ? En est-il une seule qui ait été impérieusement exigée par une nécessité sociale ? Quelle est celle qui n'a pas été violemment introduite comme un coin dans le cœur catholique de notre peuple, afin qu'elle y pénétrât peu à peu, à coups redoublés de décrets, et encore de décrets, assénés par la brutale massue libérale ? Toutes les prétendues exigences de l'époque ont été ici des créations officielles ; c'est officiellement que la révolution y a été implantée ; et avec les deniers publics, qu'on l'y a maintenue. Campée comme une armée d'invasion, elle vit sur notre sol et fait vivre à nos frais sa bureaucratie, qui seule profite de ses bénéfices. Ici, moins que chez toute autre nation, l'arbre révolutionnaire a germé spontanément ; ici, moins que chez aucun autre peuple, il a pris

racines. Après avoir été officiellement imposé pendant plus d'un demi-siècle, tout ce qui est libéral est encore factice en Espagne. Un *pronunciamiento* l'apporta, un autre *pronunciamiento* pourrait le balayer sans que le fond de notre nationalité en fût aucunement altéré.

Il n'y a pas d'évolution du libéralisme qui n'ait été chez nous le fait d'une insurrection militaire bien plus que le fait du peuple. Les élections elles-mêmes qu'on proclame l'acte le plus sacré et le plus inviolable des peuples libres, sont toujours faites à l'image et à la ressemblance du ministre de l'intérieur. Ce n'est là un secret pour personne. Que dire de plus ? Le critérium libéral par excellence, lui-même, celui des majorités, si on tenait un compte loyal de son verdict, résoudrait la question en faveur de l'organisation catholique du pays et contre son organisation libérale ou rationaliste. En effet la dernière statistique de la population donne le tableau suivant des sectes hétérodoxes dans notre patrie.

Remarquez, que les chiffres ne sont point suspects, attendu leur caractère officiel. Il y a en Espagne, d'après le dernier recensement :

Israélites	402
Protestants de diverses sectes......	6.654
Libres-penseurs déclarés	452
Indifférents	358

Spirites	258
Rationalistes	236
Déistes	147
Athées	104
Sectaires de la morale universelle	19
Sectaires de la morale naturelle	16
Sectaires de la conscience	3
Sectaires de la spéculation	1
Positivistes	9
Matérialistes	3
Mahométans	271
Boudhistes	208
Païens (!)	16
Disciples de Confucius	4
Sans foi déterminée.....................	7.982

Et qu'on nous dise maintenant, si pour contenter ces groupes et sous-groupes, dont pour plusieurs il serait difficile au moins de définir et de préciser le ridicule symbole, il est raisonnable de sacrifier la manière d'être religieuse et sociale de dix-huit millions d'Espagnols, qui, par ce fait qu'ils sont catholiques, ont le droit de vivre catholiquement et d'être catholiquement traités par l'Etat qu'ils servent de leur sang et de leur argent !

N'y a-t-il point là l'oppression la plus irritante de la majorité par une minorité audacieuse et tout à fait indigne d'exercer une si prépondérante influence sur les destinées de la Patrie ? Quelles

raisons d'hypothèse peut-on indiquer pour l'implantation du libéralisme, ou plus exactement de l'athéisme légal dans notre société ?

Résumons-nous.

La *thèse catholique* est le droit de Dieu et de l'Evangile à régner exclusivement dans la sphère sociale, et le devoir pour toutes les classes de ladite sphère sociale d'être soumis à Dieu et à l'Evangile.

La *thèse révolutionnaire* est le faux droit que prétend avoir la société de vivre par elle-même et sans soumission aucune à Dieu et à la foi, et complètement émancipée de tout pouvoir qui ne procède pas d'elle-même.

L'*hypothèse*, que les catholiques libéraux nous proposent entre ces deux thèses, n'est qu'une mutilation des droits absolus de Dieu sur l'autel d'une fausse entente entre lui et son ennemi. Voyez à quels artifices la révolution a recouru pour atteindre ce résultat ! Elle cherche par tous les moyens possibles à faire entendre et à se persuader que la nation espagnole est dans des conditions telles, qu'elles lui défendent de chercher, pour guérir ses divisions, un autre genre de remèdes ou de soulagements que cette espèce de conciliation ou transaction, entre les prétendus droits de l'Etat rebelle et les véritables droits de Dieu, son seul roi et seigneur.

Et pendant que l'on proclame que l'Espagne est déjà dans cette malheureuse *hypothèse*, ce qui

est faux et n'existe que dans de détestables désirs, on s'efforce par tous les moyens possibles de transformer en réalité effective cette hypothèse désirée, de rendre un jour ou l'autre véritablement impossible la *thèse* catholique, et inévitable la thèse franchement révolutionnaire ; abîme où périraient du même coup notre nationalité et notre foi. Grande sera devant Dieu et devant la patrie la responsabilité de ceux qui de parole ou d'action, de commission ou d'omission, se seront faits les complices de cette horrible supercherie, par laquelle, sous prétexte de *moindre mal* et d'*hypothétiques circonstances*, on n'arrive qu'à paralyser les efforts de ceux qui soutiennent qu'il est encore possible de rétablir en Espagne l'intégrale souveraineté sociale de Dieu, et d'aider ceux qui aspirent à voir un jour établir absolument, parmi nous, la souveraineté sociale du démon.

EPILOGUE ET CONCLUSION

C'est assez. L'esprit de parti n'a point dicté ces simples réflexions, aucun mobile d'humaine inimitié ne les a inspirées. Nous l'affirmons devant Dieu comme nous le ferions au moment de mourir et de comparaître devant son redoutable tribunal.

Nous avons cherché à être logique plutôt qu'éloquent. Si on nous lit avec attention on verra que nous avons tiré nos déductions, même les plus dures, les unes des autres et toutes d'un principe commun incontestable, non par la voie oblique du sophisme, mais par la droite voie du loyal raisonnement qui n'incline ni à droite, ni à gauche, soit par amour, soit par haine. Ce qui nous a été enseigné comme sûr et certain par l'Eglise dans les livres de théologie dogmatique et morale, voilà ce que nous avons essayé simplement de faire connaître à nos lecteurs.

Nous jetons ces humbles pages aux quatre vents du ciel, que le souffle de Dieu les porte où il

voudra. Si elles peuvent faire quelque bien, qu'elles le fassent pour son compte, et qu'elles vaillent à l'auteur bien intentionné pour le pardon de ses nombreux péchés.

Un mot, encore, c'est le dernier et peut-être le plus important. Au moyen d'arguments et de répliques il arrive parfois qu'on réduit son adversaire au silence, ce qui n'est pas peu de chose en certaines occasions, mais cela seul ne suffit pas bien souvent à sa conversion. Pour atteindre ce but les prières ferventes valent autant, sinon mieux, que les raisonnements les plus habilement liés. L'Eglise a obtenu plus de victoires par les soupirs sortis du cœur de ses enfants, que par la plume de ses controversistes et l'épée de ses capitaines. Que la prière soit donc l'arme principale de nos combats, sans oublier les autres. Par elle, plus que sous l'effort des machines de guerre, tombèrent les murs de Jéricho. Josué n'aurait pas vaincu le féroce Analech, si Moïse, les mains élevées vers le ciel, n'avait été en fervente oraison pendant la bataille. Que les bons prient donc; qu'ils prient sans cesse, et que le véritable épilogue de ces articles, ce qui en résume tout le sujet, soit cette oraison : *Ecclesiæ tuæ, quæsumus, Domine, preces placatus admitte, ut, destructis adversitatibus et erroribus universis, secura Tibi serviat libertate.*

A. M. D. G.

LETTRE PASTORALE

ADRESSÉE A LEURS DIOCÉSAINS PAR LES ÉVÊQUES DE L'ÉQUATEU

RÉUNIS EN CONCILE PROVINCIAL

Veritas liberabit vos.
La vérité vous délivrera.
(JEAN, c. VIII, v. 32.)

Vénérables frères et bien-aimés fils,

Un des bienfaits les plus signalés dont nous soyons redevables à la bonté infinie de Dieu, c'est assurément celle que sa miséricordieuse Providence vient de nous accorder en permettant aux Evêques de l'Equateur la célébration du quatrième concile provincial de Quito.

Après le long et toujours si pénible veuvage de presque tous les diocèses de la République, voici enfin les sièges épiscopaux pourvus d'évêques sur lesquels vous pouvez compter comme sur vos Pères et sur vos Pasteurs, qui quoique indignes vous aiment ardemment dans le Seigneur et sont prêts à donner leur vie pour vous si cela était nécessaire. Ces Pères, ces Pasteurs afin de

mieux accomplir leur difficile et très délicate mission, se sont réunis comme vous le savez, dans cette pieuse capitale de Quito, pour y tenir un Concile Provincial, le plus solennel, peut-être, par le nombre des prélats y ayant pris part, de tous ceux qui ont eu lieu jusqu'ici dans l'Amérique du Sud. Vous n'ignorez pas l'importance et la nécessité de ces périodiques réunions religieuses, sagement et divinement instituées dans l'Eglise Catholique par les premiers Apôtres de Jésus-Christ ; car, si les Etats et les gouvernements politiques estiment très utile la convocation fréquente des représentants du peuple dans les Chambres et les Parlements afin de perfectionner les lois, d'exiger leur accomplissement, d'en réprimer les abus et les infractions, de choisir les moyens les plus opportuns et les plus efficaces pour procurer la prospérité et le bonheur temporel des nations : combien est-il plus urgent et plus nécessaire encore que l'autorité religieuse, personnifiée dans les Pasteurs légitimes, réunisse de temps en temps toutes ses lumières et toutes ses forces, dans le temple saint, pour inspirer un nouveau souffle de vie au corps mystique de Jésus-Christ, panser les blessures causées dans les âmes par le vice et l'erreur, procurer et servir en un mot les grands intérêts de l'éternité et avec eux aussi les avantages temporels qui dérivent naturellement de la sanctification du citoyen.

Un Concile (en effet) est un foyer de lumière

qui concentre les plus doux rayons de la révélation divine pour les projeter ensuite sur cette région triste et sombre que les lettres sacrées nomment *le Monde*, et dont les malheureux habitants marchent à tâtons, exposés sans cesse à tomber en de profonds abîmes.

Un concile est semblable à une fournaise d'amour qui, allumée par les charbons ardents tombés du cœur même de l'Homme Dieu dans l'âme des Prélats de l'Eglise, les purifie, les transforme, les embrase d'un secret zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et les élevant au-dessus des grossiers instincts d'un égoïsme étroit, les agrandit et les dilate, pour offrir l'asile de la charité à toutes les misères humaines et à toutes les souffrances qui affligent les peuples. La vérité et l'amour président un Concile : car lorsque les Pasteurs déposent leur mitre et leur crosse en présence du Père Eternel, le Verbe illumine leur intelligence et l'Esprit-Saint enflamme leur cœur.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, et bien chers Fils, un Concile a toujours été regardé dans l'Eglise de Dieu comme le nerf de la discipline, comme une citadelle de la foi, comme le remède le plus efficace contre la corruption des mœurs et comme un des principes les plus féconds de la sanctification des fidèles.

Un Concile ne peut jamais être une menace, ni pour les gouvernements, ni pour les Etats, ni pour les familles, ni pour les individus, parce

que son action est essentiellement bienfaisante, son autorité essentiellement divine, et la fin qu'il se propose aussi élevée que l'éternel bonheur de l'homme. Or, il est de la dernière évidence qu'une action, qu'une autorité et une fin pareilles, ne peuvent en aucun cas aboutir au préjudice, ni à l'amoindrissement de la société ou de l'individu. Bien au contraire : lisez attentivement les statuts et les décrets des trois Conciles Provinciaux qui ont eu lieu de notre temps dans cette ville, et vous reconnaîtrez en eux le principe des avantages inappréciables et des bienfaits immenses que nous contemplons, avec une si grande consolation en Notre-Seigneur, dans notre bien-aimée Province Ecclésiastique de l'Equateur. Missions de l'Orient, édification et réorganisation des séminaires conformément aux prescriptions du Concile de Trente, culte uniforme et splendide dans les temples, rénovation de l'esprit religieux dans les communautés, sanctification du clergé, vigilance pastorale portée jusqu'au martyre dans la défense de la foi et l'administration des sacrements. Zèle apostolique des prédicateurs évangéliques, uniformité de doctrine morale dans les directeurs de conscience, abontante introduction de livres approuvés par l'infaillible jugement de l'Eglise, amélioration des mœurs publiques, excellente éducation religieuse dans les écoles et les collèges, consécration de la République au Divin Cœur de Jésus et propagation incessante de cette très admirable

dévotion jusque dans les derniers recoins de notre territoire. Tout cela et bien davantage encore est dû, au moins en majeure partie, aux sages et opportunes dispositions prises par les trois Conciles précédents. Grâce à eux, nous pouvons dire que, de nos jours, l'Eglise vit parmi nous d'une vie féconde et sanctifiante, qui nous a justement mérité les applaudissements de tous les catholiques du monde et les bénédictions réitérées du Vicaire de Jésus-Christ. Stimulés par l'espoir certain de conduire à bon port l'œuvre que nos prédécesseurs ont commencée, nous nous sommes réunis au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ afin d'accomplir pleinement une des plus graves et des plus urgentes obligations que les saints canons nous imposent relativement à la célébration fréquente de Conciles Provinciaux.

Avant de commencer nos travaux et aussitôt que nous nous fûmes donné le baiser de paix, nous tournâmes nos yeux reconnaissants vers le très catholique gouvernement de la République, lequel non content de s'être efforcé, en ce qui le concernait, de pourvoir aux évêchés vacants et de satisfaire ainsi aux vœux ardents des fidèles, non content de n'opposer aucune entrave aux travaux de l'Eglise, s'est de plus mis à notre disposition avec tout le prestige de son autorité et toute l'influence de sa puissante coopération.

Ah ! Vénérables Frères et bien-aimés Fils, c'est là une nouvelle et singulière faveur de la divine Providence qui doit exciter en nous tous

un culte de gratitude éternelle, afin que dans l'avenir nous n'en soyons pas trouvés indignes.

Mais en quoi consiste ce culte de gratitude que nous devons à Dieu?

Sans aucun doute, dans notre fidèle correspondance à ses grâces et à ses bienfaits, dans la volonté constante et généreuse avec laquelle nous devons tous seconder les adorables desseins de cette même Providence, qui, au milieu du naufrage presque universel de la foi, parmi les gouvernements; au milieu de la conflagration générale des passions humaines, et malgré nos misères et nos péchés, daigne conserver encore dans notre pays l'unité des croyances et du culte, ainsi que l'abondance des moyens de salut dont l'Eglise a été enrichie par son divin Fondateur.

Nous parlons au nom de Dieu, nous nous adressons à vos consciences: Croyez à la parole de vos Pères et de vos Pasteurs. Voici quel est le dessein de notre Dieu si bon: le salut éternel de vos âmes, la prospérité et le bonheur même temporel de notre peuple. Tous nos efforts ont tendu vers ce but dans le quatrième concile provincial de Quito: Nous avons instamment prié Dieu à cette intention, recourant à la puissante médiation de la très sainte Vierge Marie, du glorieux saint Joseph, des saints apôtres Pierre et Paul, de la bienheureuse Marie-Anne de Jésus et de tous les saints protecteurs de nos villes et de nos provinces. A cette fin, nous avons appelé à notre aide toute la science et toute la vertu de

notre clergé séculier et régulier ; nous avons considéré attentivement les nécessités les plus urgentes de l'Eglise et des fidèles ; puis, après de mûres délibérations, nous avons choisi et fait connaître les moyens et les remèdes les plus prompts et les plus efficaces demandés par ces nécessités.

Nous publierons en leur temps, Vénérables Frères et bien-aimés Fils, les statuts et les décrets que nous avons rendus avec l'aide de Dieu. Maintenant nous vous annonçons, que nous avons terminé les travaux du concile.

Toutefois, avant d'aller reprendre le gouvernement particulier de nos diocèses respectifs, il nous a paru bon de vous laisser un monument, un souvenir impérissable et solennel du Quatrième Concile Provincial de Quito, dans cette lettre Pastorale collective de l'Episcopat de l'Equateur que nous adressons à nos bien-aimés fils dans le Seigneur.

I

Ecoutez donc notre parole, écoutez-la avec foi et avec amour, vous souvenant que Jésus-Christ, en même temps qu'il délégua aux pasteurs légitimes de l'Eglise l'autorité de son divin enseignement, imposa aussi à la conscience des fidèles

la très grave obligation de les écouter avec docilité : *Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise. Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit* (Luc, x, 16).

Telle est, Vénérables Frères et bien-aimés Fils, la mission de l'Eglise militante : sauver les âmes des élus, même au prix de beaucoup de douleurs, de larmes et de sang, comme Jésus-Christ son époux a racheté le monde au prix de sa vie immolée sur la croix, au prix des plus épouvantables tourments.

Il suit de là que dans la terrible lutte du mal contre le bien, de Bélial contre le Christ, du monde coupable contre l'Eglise, ce n'est ni Jésus, ni l'Eglise, ni le bien, mais le monde et les pécheurs obstinés qui souffrent des pertes et des pertes éternelles.

L'Eglise, immuable dans ses dogmes, infaillible dans son enseignement, brille dans le ciel de la foi comme une splendide lumière inaccessible aux ombres de l'enfer qui vont s'étendant sur toutes les régions de la terre. Il en résulte que, dans le tenace conflit de l'erreur et de la vérité, ce n'est pas l'Eglise qui verra son divin flambeau éteint, mais que c'est la raison indocile et rebelle qui s'égarera, incertaine et troublée, dans les inextricables labyrinthes du sophisme et du mensonge. Dans le christianisme la véritable histoire de l'erreur et de la vérité n'est autre que l'histoire des triomphes de l'Eglise et des défaites de l'hérésie. Heureux les peuples et

les hommes qui acceptent les divins enseignements de l'Eglise dans leur intégrité parce qu'ils sont les fils de la lumière auxquels une éternelle victoire est réservée.

Voilà, Vénérables Frères et bien-aimés fils, les grandes idées qui se sont présentées à notre esprit, lorsque nous avons résolu d'exiger de votre foi l'acceptation sincère et pratique de la doctrine catholique relativement à une matière dont l'importance vitale et l'intérêt souverain ont justement appelé notre attention et notre sollicitude pastorale.

Cette matière, c'est le libéralisme.

A l'heure présente le libéralisme est l'erreur capitale des intelligences et la passion dominante de notre siècle, il forme comme une atmosphère infecte qui enveloppe de toute part le monde politique et religieux, qui est un péril suprême pour la société et pour l'individu.

Ennemi aussi gratuit qu'injuste et cruel de l'Eglise catholique, il entasse en faisceau, dans un désordre insensé, tous les éléments de destruction et de mort, afin de la proscrire de la terre.

Il fausse les idées, corrompt les jugements, adultère les consciences, énerve les caractères, allume les passions, assujettit les gouvernants soulève les gouvernés, et, non content d'éteindre (si cela lui était possible) le flambeau de la révélation, il s'avance inconscient et auda-

cieux pour éteindre la lumière de la raison naturelle elle-même.

Cet infatigable et astucieux ennemi rôde comme un lion rugissant autour de tous les peuples et de toutes les nations, cherchant qui dévorer : et parce que sa nourriture est de choix, *cibus ejus electus*, il s'efforce avec énergie de pénétrer surtout là où la foi et la grâce lui opposent une plus constante et plus vigoureuse résistance. La république de l'Equateur étant un de ces peuples heureux, il est évident qu'il doit étudier et connaître le fond d'un si dangereux adversaire, et se pourvoir contre lui des armes que lui fournissent la foi et la grâce, pour le combattre, le repousser et le vaincre.

Qu'est-ce donc que le libéralisme ?

Quels sont ses degrés et ses nuances ?

Quelle malice renferme chacun de ses degrés ?

Quelles conséquences pernicieuses et funestes découlent d'eux pour l'Eglise catholique et la société civile elle-même ?

La société équatorienne est-elle, oui ou non, infestée de ce virus venimeux ?

Si elle l'est, quels moyens pourraient s'employer pour arrêter un si grand mal ?

Telles sont sur ce sujet, Vénérables Frères et bien-aimés fils, les principales questions que nous allons résoudre en résumant les enseignements catholiques les plus autorisés, pour votre instruction.

Et tout d'abord, rien n'est plus difficile que de

donner une définition brève et précise du libéralisme.

De même qu'on ne peut décrire un monstre aux formes hétérogènes capricieuses et variées jusqu'à l'infini, ainsi il n'est pas possible de réduire à une unité logique cet ensemble informe d'erreurs, d'impiétés et de blasphèmes que le libéralisme a voulu honorer du nom de *civilisation moderne*.

Le libéralisme n'est ni une erreur isolée, ni un abus déterminé ; c'est quelque chose d'incertain, de vague, d'indéterminé qui égare la raison, attaque la foi, corrompt la morale, combat l'Eglise et sape les fondements naturels de toute société, en érigeant en droits une grande partie des aveugles instincts de notre nature déchue.

En philosophie, le libéralisme est la métaphysique nébuleuse de l'erreur ; en politique, il est le palladium des révolutions et des bouleversements ; en morale, il est la proscription de la conscience humaine, et en religion il est l'ennemi tantôt déclaré et tantôt caché du Christ et de son Eglise. Malgré ce caractère vague et indéterminé du libéralisme, les docteurs catholiques et les apologistes de la religion, en remontant des effets aux causes, des conséquences aux principes, et en se fondant principalement sur l'enseignement du Vicaire de Jésus-Christ, définissent le libéralisme : « Un système politico-religieux qui, niant implicitement ou explicitement l'autorité divine de l'Eglise, proclame et défend

la suprématie de l'Etat sur l'Eglise elle-même ou l'autonomie et l'indépendance de l'Etat dans ses relations avec l'Eglise. »

Nous proposant dans notre Lettre Pastorale de vous bien instruire sur ce point, vous ne devez pas trouver étrange que nous revenions de nouveau et avec quelque prolixité sur nos déclarations.

Nous disons donc que le libéralisme est un *système*, parce qu'il est un corps de doctrines, ou erronées, ou impies, ou opposées à la foi ; que Grégoire XVI, dans son encyclique *Mirari vos*, Pie IX, dans son encyclique *Quanta cura*, et dans le document solennel le *Syllabus*, le signalèrent de telle sorte qu'il n'est plus aussi difficile de le réduire à une série plus ou moins ordonnée de principes et de lamentables conséquences, découlant de ce que Grégoire XVI appela si heureusement après saint Augustin : « *liberté de perdition* ».

C'est un système *politico-religieux* parce que historiquement le libéralisme, en tant que système complexe et sous ce nom, n'apparut qu'en Espagne, il y a seulement un peu plus de cinquante ans. Ce fut à l'occasion des querelles suscitées entre l'Eglise et l'Etat par le protestantisme, le gallicanisme, le régalime, le jansénisme, la franc-maçonnerie, le voltairianisme et surtout la Révolution française avec sa fameuse « déclaration des droits de l'homme », qui s'étaient propagés auparavant dans cette terre classique

du catholicisme pendant les siècles de sa plus haute et de sa plus légitime gloire. Cela ne veut-il pas dire que le libéralisme ne se développe que dans les sphères politiques et religieuses ? Vous comprenez facilement, Vénérables Frères et bien-aimés fils, que l'enchaînement naturel des idées et des choses donne à cette erreur formidable une puissance de destruction qui atteint tous les ordres, compris l'ordre domestique et l'ordre individuel. Cependant, le trait le plus saisissant du libéralisme, le côté sous lequel il se présente le plus impudemment, c'est le côté *politico-religieux*, sans doute parce que le père du mensonge, Dieu le permettant ainsi pour châtier notre tiédeur et nos scandales, est parvenu à fausser les esprits jusqu'au point de persuader à l'homme que tout le bien et toute la félicité désirables doivent descendre des régions de la politique jusqu'à l'individu, et non *vice versa*, c'est-à-dire que la tranquillité et le bonheur des sociétés et des peuples dépendent de la perfection morale et religieuse des individus et de la famille. Les hommes persuadés d'une si grossière erreur s'oublient eux-mêmes et se livrent avec une espèce de frénésie à la politique où le démon les attend, pour faire avec eux la guerre à Dieu et à son Eglise.

Eh ! phénomène véritablement inconcevable dans un siècle aussi positif que le nôtre, à une époque où l'égoïsme domine presque partout, c'est seulement lorsqu'il est question de la poli-

tique libérale que les hommes semblent renoncer aux droits de la personnalité propre, et courent à la recherche d'abstractions chimériques. Rendez-vous compte, vénérables frères et bien-aimés fils, que lorsque le libéralisme parle de récompenses et de promesses, il parle toujours à l'*humanité*, au *genre humain*, et jamais aux hommes et aux peuples considérés concrètement.

C'est l'*humanité* qui progresse, l'humanité qui grandit, qui s'élève, qui se perfectionne, etc., etc...

Peu importe que les hommes, en tant qu'individus, se sacrifient, se dégradent et se perdent ; Ils en seront suffisamment récompensés par une paix dont ils ne jouiront jamais, par une perfection sociale qu'ils n'atteindront pas, par un progrès que personne ne définit, par des droits que nul n'exerce, et enfin par une liberté qui ne signifie rien, si ce n'est la perdition des âmes !

Nous déclarons les principaux degrés et traits du libéralisme contenus dans les idées exprimées par la définition que nous avons proposée.

II

Ces degrés sont au nombre de trois, et ils sont connus sous les noms suivants :

Libéralisme absolu ou radical ;

Libéralisme modéré ;

Libéralisme catholique, ou catholicisme libéral.

Deux célèbres formules sont comme la synthèse des deux premiers, et les fauteurs du libéralisme radical consacrent celle-ci : *Ecclesia in statu :* « *l'Eglise est dans l'Etat.* » Ils veulent dire par là que, dans les sociétés humaines, l'Etat, c'est-à-dire le Gouvernement civil et temporel, les ministères, les chambres et les parlements représentent et sont, en réalité, le pouvoir le plus élevé, l'autorité suprême, le droit absolu.

Il n'y a de puissance ni au ciel ni sur la terre qui soit supérieure, ni même égale à celle de l'Etat. L'Etat est la règle suprême et le dernier mot de la moralité ; il n'existe pas d'autres droits que ceux qu'il veut bien octroyer, ni d'autres obligations que celles qu'il impose. Toute autre société que l'Etat, sans en excepter l'Eglise, doit recevoir de lui les conditions de son existence et les lois de sa conservation, ainsi que celles de son développement. Or, comme cette suprématie absolue du pouvoir civil est la fidèle expression et le résultat final de la marche ascensionnelle, progressive, incessante des peuples, il s'ensuit que l'Etat ne peut et ne doit rien reconnaître d'immuable dans les choses humaines, qu'il est forcé d'obéir à ce mouvement fatal et nécessaire, qui pousse sans relâche en avant la volonté sociale. Le libéralisme, une fois établi sur ce terrain, dénie à l'Eglise toute espèce de prééminence ; il lui dénie sa condition de société parfaite et indépendante, et la considère comme n'importe quelle

autre société inférieure, soumise à l'Etat et redevable envers lui de son existence morale. D'où il fait ressortir que si la vie publique de l'Eglise dépend exclusivement du bon plaisir de l'Etat, il appartient à l'Etat seul de déterminer la nature et l'extension des droits de la dite Eglise, et de prononcer dans l'espèce un jugement sans appel.

Le libéralisme modéré possède aussi sa formule : *Ecclesia libera in statu libero* : « *L'Eglise libre dans l'Etat libre.* »

Les libéraux modérés ne proclament pas la suprématie de l'Etat sur l'Eglise, mais bien l'autonomie et la complète indépendance de l'une et de l'autre. A leurs yeux, l'Eglise et l'Etat constituent deux sociétés, complètement libres et séparées, se mouvant et agissant chacune dans le cercle de leurs attributions respectives. Cette indépendance, cette distinction, cette séparation, naissent de ce que le but de la société civile ne se rapporte ni ne se subordonne point au but de l'Eglise.

L'Etat est donc dans cette théorie, *sui juris*, maître absolu de ses actes, et il n'est pas obligé de tenir compte des intérêts religieux de ses sujets. Il peut dicter ses lois et forcer à leur accomplissement, alors même qu'elles sont en opposition avec le droit canonique ; de telle sorte que l'intérêt politique et la prospérité temporelle des peuples doivent seuls le guider dans ses décisions.

Si, pour des motifs justes, il signe des traités

avec l'Eglise, il le fait sur la base d'une égalité réciproque, et comme de puissance à puissance, se réservant toujours le droit d'apprécier leur convenance et leur utilité.

Quant à l'Eglise, elle n'a rien à faire dans l'ordre purement extérieur, parce que son pouvoir se rapporte uniquement à la conscience et aux choses spirituelles.

L'Eglise en conséquence manque de droits politiques proprement dits ; elle ne peut jouir que du droit individuel et de la liberté commune à tous les associés. L'Etat de son côté doit remplir sans entraves sa mission qui consiste à étendre toujours davantage la sphère de la liberté, en accordant indistinctement à tous la liberté de pensée, de conscience, et de parole ; la liberté de la presse, des cultes, de l'enseignement, d'association, etc., etc... sans imposer à ces libertés d'autres limites que celles qu'exigent en des circonstances données la tranquillité publique et l'ordre social. En un mot, le libéralisme modéré exagère l'autonomie et l'indépendance de l'Etat jusqu'à ce point extrême qu'il refuse de se subordonner à l'Eglise dans les relations qui le lient à elle.

Le libéralisme du troisième degré, c'est-à-dire *le libéralisme catholique*, ou le *catholicisme libéral*, se tient sur le terrain des faits. Sa formule synthétique pourrait se réduire à la suivante : « l'Eglise doit céder au temps et aux circons-

tances. » En principe il est certain, disent les libéraux catholiques, que l'autorité de l'Eglise en matière de foi et de mœurs, comme en matière mixte, est de beaucoup supérieure à celle de tous les pouvoirs de la terre, attendu qu'elle est basée sur la souveraineté divine du Verbe incarné : mais quant à prsent, il ne convient point de toucher à cette question, ni d'en entretenir les fidèles, pour ne pas irriter les esprits !

En thèse générale, disent-ils, il est certain qu'un catholique ne peut ni soutenir ni défendre la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; car de même que, dans l'homme composé d'une âme et d'un corps, substances non seulement distinctes mais diverses, le corps doit être subordonné à l'âme pour la vie psychologique, morale et religieuse ; de même aussi l'Etat doit se subordonner à l'Eglise comme au principe qui féconde, ennoblit, élève les sociétés humaines rachetées par Jésus-Christ. Cependant l'Eglise devrait se rappeler les injustices dont elle fut victime sous la domination des rois, et accepter de bon gré l'idée de sa séparation d'avec l'Etat, d'autant plus qu'elle possède une force morale suffisante pour se conserver, se propager et se perfectionner sans l'appui et le secours d'aucun gouvernement. Le pouvoir temporel des Papes est légitime, utile et jusqu'à un certain point nécessaire ; mais aujourd'hui le Saint-Siège devrait renoncer à ses

droits et reconnaître l'occupation de Rome, comme un *fait consommé* et irrévocable.

Quant aux libertés modernes, elles ne devraient pas alarmer l'Eglise, parce que la liberté de la pensée, de la parole et de la presse favorisent la discussion, que la discussion fait jaillir la lumière et que la liberté des cultes seconde l'émigration et active le progrès des peuples ; les autres libertés sont l'objet des aspirations de tous les hommes, et il faut leur céder ; une résistance téméraire aurait pour effet de compromettre l'Eglise, elle-même, et de lui aliéner les esprits. La prudence et la charité chrétiennes conseillent donc aujourd'hui, aux véritables catholiques d'adopter en tout et pour tout les moyens de réconciliation et de condescendance généreuse avec leurs adversaires que nous leur offrons, nous qui connaissons le monde et notre temps. Nous sommes sincèrement catholiques, nous professons la foi de Jésus-Christ, nous condamnons les erreurs dogmatiques et les hérésies, nous aimons l'Eglise comme notre mère, mais c'est justement pour cela, que nous croyons que dans la pratique les fils de l'Eglise devraient, tout en sauvegardant leur foi, rechercher tous les moyens de réconciliation avec leurs ennemis et adopter dans leurs gouvernements et dans leur conduite un système d'honorables transactions.

C'est ainsi que raisonnent les catholiques libéraux, Vénérables Frères et bien-aimés fils ;

telles sont les maximes pernicieuses, erronées et scandaleuses auxquelles ils soumettent en connaissance de cause, sans aucun scrupule, toute leur vie pratique, et ils voudraient être la règle suprême de tous les catholiques. Appuyés sur des principes aussi faux et aussi subversifs, ils ne craignent pas de se mettre en perpétuelle contradiction avec eux-mêmes. Ils croient que personne ne peut servir deux maîtres, *nemo potest duobus dominis servire* (Math. VI, 24), et cependant à l'église ils se montrent catholiques, très catholiques même, et à la tribune, dans les ministères et les Chambres, ils font parade d'un ardent libéralisme. Ils savent que cette voie large et spacieuse suivie par un si grand nombre conduit sûrement à la perdition : *Quam lata et spatiosa via, quæ ducit ad perditionem !* (Math. VII, 13) ; et pourtant ils se lamentent sur le prétendu retard des peuples, miséricordieusement et divinement préservés de l'égarement général, et souhaitent voir au plus tôt la consommation de l'apostasie universelle des Etats. Ils reconnaissent que toute autorité et tout pouvoir vient de Dieu, mais *in concreto* ils sont toujours disposés à s'insurger contre tout ce qui est revêtu de cette autorité et de ce pouvoir, et qui l'exerce.

Ils défendent le droit d'insurrection contre tout pouvoir légitime, censurent les actes et les représentants du gouvernement, méprisent les personnes constituées en dignité qu'elles soient Pape

ou roi, Evêque ou Président, magistrat ou prêtre, personne n'y échappe. Si selon la doctrine de l'Apôtre dans son Epître aux Romains l'autorité porte l'épée pour la correction et le châtiment du crime, les catholiques libéraux soutiennent contre l'Apôtre l'impunité des crimes les plus atroces, au moyen de la satanique distinction des délits *communs et des délits politiques* comme si de nos jours, les délits politiques n'étaient pas les plus communs et les plus déplorables. Si un Pasteur légitime, pour accomplir le devoir imposé par l'Apôtre, interdit un mauvais livre, les catholiques libéraux condamnent ce Pasteur à leur tribunal privé, ils éludent sa défense en préférant leur jugement propre à celui de l'autorité compétente. Si les Souverains Pontifes Clément XII, Benoît XIV, Pie VI, Léon XII, Grégoire XVI, dans leurs allocutions consistoriales, dans leurs Encycliques, dans leurs lettres et constitutions apostoliques, condamnent, réprouvent, proscrivent toutes et chacune des erreurs et des hérésies que Pie IX, le dernier concile du Vatican et Léon XIII ont proscrites et réprouvées dans une multitude de documents pontificaux ; les catholiques libéraux opposent au poids écrasant d'enseignements si graves, si solennels, si infaillibles, la témérité de l'ignorance, ou la ténacité des préjugés, ou le silence de l'hypocrisie, ou les mille et mille détours de l'astuce, afin de triompher par le jugement privé de l'autorité irréformable de l'Eglise.

On leur dit qu'un catholique ne peut être en *conscience* libéral, après les condamnations et les réprobations réitérées dont le libéralisme a été l'objet de la part du Saint-Siège ; on leur montre des documents, on argumente avec eux selon la foi et selon la raison, on ne laisse pas une pierre à remuer pour les retirer de leur funeste erreur ; et eux, les catholiques libéraux, ou ils nient la force obligatoire des documents pontificaux, ou bien ils prétendent que leur libéralisme n'est pas le libéralisme réprouvé, mais un autre, qui échappe à la vigilance du Vicaire de Jésus-Christ. D'autres fois encore, ils paraissent accepter spéculativement la doctrine catholique, tout en gardant au fond du cœur la résolution inébranlable de suivre dans la pratique leur opinion propre.

Cependant, Vénérables Frères et bien-aimés fils, si ces hommes voulaient agir de bonne foi, ils devraient se poser en la présence de Dieu, ces questions et écouter ensuite en silence la réponse de leur conscience. N'est-il pas vrai que nous avons une certaine aversion pour les catholiques qui dans leur vie publique et privée ne font rien qui puisse leur mériter le qualificatif de libéraux? N'est-il pas vrai que les catholiques purs, sincères, sans aucune autre épithète, nous paraissent des hommes rétrogrades, fanatiques, intransigeants, hypocrites ?

Quand il est question d'élection à la députation, ou à la Présidence, ne sommes-nous pas invaria-

blement attirés par le titre de libéral, et n'excluons-nous pas de notre esprit et de notre cœur tout catholique de bon aloi ? Dans les réunions, les congrès, ne préférons-nous pas toujours la gauche à la droite ? Les libertés publiques, la révolution française, la déclaration des droits de l'homme ne nous plaisent-elles point par-dessus tout, sans que nous tenions aucun compte des déclarations de la chaire de Saint-Pierre ? Ne coopérons-nous pas, de différentes manières, à la propagation des doctrines opposées à l'Eglise et des erreurs du libéralisme moderne, en louant ses coryphées et ses journalistes, en censurant ceux qui lui font de l'opposition, surtout s'ils sont prêtres ou religieux ? Dans les questions qui s'agitent entre l'Eglise et l'Etat, notre opinion n'est-elle pas toujours en faveur de l'Etat quoique l'Eglise présente les titres les plus légitimes de ses droits inviolables ? Si la conscience des hommes dont nous parlons répondait affirmativement à ces questions et à d'autres du même genre, ils se verraient obligés de reconnaître que leur libéralisme est précisément le libéralisme que l'Eglise a condamné tant de fois, *le catholicisme libéral* ou *libéralisme catholiques*. Mais, hélas ! ils n'y pensent pas, et ne veulent pas y penser. Leur jugement est déjà formé, ils ont peur de la vérité, parce qu'ils n'aiment pas le bien : *Noluit intelligere ut bene ageret* (Ps. 35, v. 4).

III

Après avoir ainsi décrit le libéralisme et chacun de ses degrés, nous allons, Vénérables Frères et bien-aimés fils, parler plus directement à vos consciences. Vous n'ignorez pas qu'un des plus lamentables effets du péché, c'est la corruption graduelle du jugement et la perversion de la conscience humaine. A mesure que l'homme se rend coupable d'un délit, et va contractant l'habitude du péché, son entendement et sa raison s'obscurcissent insensiblement, enveloppés par les sombres vapeurs que les passions enflammées produisent sans cesse et qui finissent par lui faire entièrement perdre de vue le sens juste des choses.

Examinons maintenant quels sont dans un individu et dans un peuple les jugements les plus faux et les plus insensés. Ce sont ceux qui se forment et se prononcent dans le feu des passions dominantes. Aux yeux de l'homme dissolu, l'adultère n'est pas un bien grand péché, et pour l'avare la cruauté envers les pauvres ou la barbare oppression des veuves et des orphelins n'est pas une faute grave.

D'où il suit que le libéralisme étant la passion dominante du XIX[e] siècle, et le plus universel

scandale des sociétés modernes, c'est lui qui est responsable de tant d'erreurs et de délires, de tant de calamités et de désastres que l'Eglise déplore dans ses fils et dans toute la société contemporaine.

A notre avis, le libéralisme est en définitive la suppression de la conscience humaine. Il n'attaque pas seulement la *Révélation*, il ne combat pas uniquement l'Eglise, il ne se contente pas seulement de miner les fondements de la société civile et de la famille, il aspire encore à ravir à l'individu, au moyen de l'épouvantable bouleversement de la raison dominée par ses passions, un des premiers éléments naturels de la constitution humaine : la moralité.

Par suite, le liberalisme ainsi compris est une faute grave, un péché mortel, que les directeurs de conscience et les pénitents doivent examiner avec grand soin, toutes les fois qu'il s'agit de la participation à nos divins mystères.

Cette doctrine est certaine pour les catholiques, surtout depuis le dernier Concile du Vatican, qui, à la fin de sa constitution dogmatique *De Fide* nous fait connaître les paroles suivantes du Pontife Pie IX : « Eviter la gravité du péché d'héré-
« sie n'étant pas suffisant, si on ne fuit pas aussi
« les erreurs qui s'en rapprochent plus ou moins,
« nous faisons savoir à tous le *devoir* et l'*obliga-*
« *tion* qui leur incombe de garder les Constitu-
« tions et les Décrets dans lesquels le Saint-Siège
« a proscrit et défendu les opinions perverses

« qui ne se trouvent pas explicitement énumé-
« rées ici. »

Eh bien ! la fameuse Encyclique *Quanta cura* de Pie IX, a condamné et réprouvé, comme étant contraires à la doctrine du Saint-Siège, les principes fondamentaux du libéralisme, à savoir : la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la négation de la distinction et de l'indépendance de l'Eglise dans ses relations avec le pouvoir civil. Lisez le sixième paragraphe de la même Encyclique où se trouvent les paroles suivantes qui ne peuvent être plus péremptoires : « Nous réprouvons, pros-
« crivons et condamnons par ces lettres et avec
« l'autorité apostolique, toutes et chacune en par-
« ticulier, de ces perverses opinions et de ces
« doctrines ; nous voulons et ordonnons que tous
« les fils de l'Eglise Catholique les tiennent
« pour réprouvées, proscrites et condamnées. »

D'autre part, il est hors de doute que toutes et chacune des erreurs contenues dans le célèbre document de Pie IX, le *Syllabus*, ont été proscrites et réprouvées en quelque manière par le Saint-Siège. Premièrement parce que ces erreurs se trouvent plus ou moins expressément condamnées de longue date par la chaire apostolique en d'autres documents pontificaux d'où ils furent extraits. Secondement, parce que lorsque son Eminence le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, adressa à tous les évêques du monde catholique le 8 décembre 1864 le Syllabus,

il y joignit une lettre-circulaire affirmant la même doctrine. Troisièmement, tout l'Epicospat catholique a reçu le *Syllabus* comme un document véritablement pontifical, et Léon XIII lui-même, dans ses lettres sur les œuvres de saint Alphonse de Liguori, a reconnu ledit *Syllabus* comme un document qui *condamne* des propositions fausses ou erronées. Quatrièmement enfin parce que Pie IX a manifesté expressément non une seule, mais plusieurs fois, que toutes les erreurs du libéralisme, y compris celle que l'on désigne sous le nom de libéralisme catholique, ont été proscrites par le Saint-Siège dans l'Encyclique *Quanta Cura* et dans le *Syllabus*. Il le dit aux cercles catholiques dans son bref de juillet 1875, et au directeur du journal de Rhodes *le Peuple*, etc., etc.

Avec ces données il est devenu facile de convaincre la conscience catholique et de la porter à la plus sérieuse et à la plus profonde détestation du libéralisme, car, si d'une part, toutes et chacune des erreurs qu'il contient ont été proscrites par le Siège Apostolique comme pernicieuses ou opposées à la doctrine catholique, de l'autre il y a une obligation grave et urgente de tenir compte des documents apostoliques dans lesquels lesdites erreurs sont condamnées en vertu du dernier Concile du Vatican. Si cette obligation est très grave, tant à cause de *l'objet* sur lequel elle porte (qui est d'une importance

extrême non seulement de l'avis des théologiens mais aussi selon le sens commun de tous les fidèles), mais encore à cause de *la forme* dans laquelle ces erreurs ont été condamnées (forme qui ne pouvait être plus solennelle et plus catégorique), il s'ensuit nécessairement que le fait de ne point repousser le libéralisme et ses erreurs, de le professer après et malgré tant de condamnations, est sans aucun doute une faute grave, que ceux qui ne veulent pas s'en repentir ne méritent point d'être absous au tribunal de la pénitence et sont en état de réprobation éternelle. Ces conséquences ne peuvent pas être déclinées, attendu qu'on entend par péché mortel l'infraction d'une loi qui oblige gravement. Et qui pourra peser la gravité de ce péché et sonder la profondeur de sa malice ? Il suffit de vous dire que la théologie sacrée, d'accord avec la raison, démontre jusqu'à l'évidence que le libéralisme, considéré dans tout son ensemble, s'oppose directement au catholicisme et spécialement à toutes les notes de l'Eglise de Jésus-Christ. Il s'oppose à son unité, à sa sainteté, à sa catholicité et à son apostolat et en même temps qu'il ouvre une large porte aux crimes de l'impiété et il conspire contre l'existence même de la société civile et politique. Un seul principe, une seule proposition libérale de celles qui sont admises et circulent couramment dans le monde, contient une malice dont se rendent à peine compte ceux qui les profèrent, ce qui ne les empêche pas du reste de causer les

plus grands ravages dans la vigne du Seigneur.

Permettez-nous un exemple (1).

A première vue la proposition libérale qui suit paraît bien innocente. « L'Eglise n'a rien à voir avec la politique. » Combien d'entre vous l'auront émise peut-être et soutenue en diverses occasions sans prendre la peine de réfléchir à sa signification exacte. Et cependant elle est ou une hérésie formelle, ou une erreur condamnée par l'autorité infaillible de l'Eglise, ou tout au moins une véritable témérité. « Car celui qui dit que l'Eglise « n'a rien à voir avec la politique, donnant ainsi « à entendre que l'Eglise *ne peut* proscrire les « assertions de la science politique qui sont op- « posées à la doctrine catholique, parce que les « sciences humaines sont en dehors du cercle de « l'infaillibilité de l'Eglise, énonce une proposi- « tion ouvertement hérétique frappée d'ana- « thème dans le deuxième canon de la constitu- « tion dogmatique *De fide et ratione* du dernier « Concile du Vatican : « *Si quis dixerit disciplinas humanas eas cum libertate tractandas esse, ut earum assertiones, etsi doctrinæ revelatæ adversentur tamquam veræ retineri, neque ab Ecclesia proscribi possint anathema sit :*

Celui qui dit que l'Eglise n'a rien à voir avec la politique dans le sens qu'elle ne *doit* pas proscrire, ou tout au moins *qu'il ne convient* pas aux

(1) *Casus conscientiæ*, P. Villada, n° 10, primi casus.

temps où nous vivons de proscrire telle ou telle assertion des politiques, émet une proposition erronée, qui fait partie du catholicisme libéral et a été sommairement condamnée dans *le Syllabus* de Pie IX.

Enfin celui qui dit que l'Eglise n'a rien à voir avec la politique, voulant dire seulement qu'il n'appartient pas à l'Eglise, mais aux politiques, de déterminer quand telle ou telle loi pour le gouvernement des peuples doit être édictée, quand il faut accorder ou tolérer telle ou telle liberté, celle des cultes, celle de la presse, celle de l'enseignement, etc., etc., énonce une proposition qui le rend coupable de grave témérité, attendu que c'est à l'Eglise qu'il appartient de porter un jugement sur la moralité des actes en tant qu'ils sont conformes ou non conformes à la règle chrétienne des mœurs. Aucun homme vraiment sensé ne niera qu'il appartient non seulement aux politiques, mais aussi à l'Eglise, de décider de l'opportunité de telle ou telle loi civile ; car, si cette loi est de nature à favoriser les fausses religions ou à permettre les faux cultes, il n'y a pas de motif suffisant pour tolérer un si grand mal, et il est évident qu'elle est en opposition avec les mœurs chrétiennes et relève sous ce rapport du jugement de l'Eglise.

Considérez maintenant une chose, Vénérables Frères et bien-aimés fils : si cette seule proposition libérale, la plus innocente, en apparnece, est si captieuse et contient tant de malice, devons-

nous croire qu'il n'y a pas lieu de redouter cette immense accumulation d'idées vagues, indéfinies, désastreuses, qui composent tout le tissu du libéralisme contemporain en ses divers degrés et ses nuances multiples ?

Qui peut compter les absurdités, les impiétés les hérésies et les blasphèmes du libéralisme absolu ou radical ? Il est la négation catégorique de la divinité de l'Eglise et de celle de Jésus-Christ son fondateur, parce que celui-là seul qui ne croit pas en elle est capable de dénier à l'épouse de Jésus-Christ ses divines prérogatives, ses droits et sa préeminence. Il est la négation de la spiritualité et de l'immortalité de nos âmes ; car, par le seul fait de soutenir que l'homme sort tout entier de la matière, pour retourner à elle dans la mort, il est possible de circonscrire les destinées de l'humanité aux étroites limites du temps, sans admettre pour elle une fin plus haute que celle que se propose la société civile et politique. Il est la négation complète de la moralité, parce que c'est seulement en répudiant l'ordre moral, qu'il est possible d'aventurer que le pouvoir et la loi civile sont les juges suprêmes du bien et du mal, la source exclusive des obligations et des droits.

Cependant le libéralisme absolu va encore plus loin, il en arrive à nier Dieu lui-même ou à l'identifier avec le monde. Athéisme, panthéisme, rationalisme pur, voilà les derniers mots d'un si horrible système. C'est pour cela que les hommes pervers, les athées, les panthéistes et les rationa-

listes le soutiennent seuls. Aussi, le libéralisme radical est un monstre horrible qui, orgueilleusement assis sur les ruines silencieuses de la foi et de la raison devenues ses domaines, offre aux malheureuses victimes qu'il a faites, comme terme fatal de ses conquêtes, les derniers de la barbarie.

Il nous paraît difficile que, parmi nos bien-aimés fils, il en existe un seul assez infortuné et misérable pour professer le libéralisme radical. Tant de corruption, tant d'impiété, tant d'irréligion ne comptent parmi nous ni ascendants ni collatéraux. La république qui s'est consacrée au divin cœur de Jésus ne peut loger un si abominable monstre dans son sein.

Et que penser du libéralisme qui se dit *modéré* ?

Ecoutez des lèvres de vos Pasteurs l'enseignement catholique. Il est certain que le libéralisme modéré ne nie pas l'ordre surnaturel et ne proclame pas la suprématie de l'Etat sur l'Eglise, mais il fait abstraction de l'ordre surnaturel et il exclut l'Eglise de l'organisation politique des sociétés humaines. Cette abstraction et cette exclusion donnent pour base au *libéralisme modéré* le dualisme ou manichéisme qui, niant l'unité de Dieu, établit deux principes, l'un du bien et l'autre du mal.

En effet, l'homme, comme individu, ne peut jamais être autonome, parce qu'il est essentiellement et intrinsèquement contingent dans son existence, dans sa conservation, dans ses opéra-

tions, dans son état et dans ses conditions. Son existence ne s'explique pas sans un Créateur ; sa durée dans l'existence est impossible sans un Conservateur ; ses actions libres, elles-mêmes, exigent un concours, et son état, ainsi que ses conditions, une Providence. Ces vérités sont dogmatiques ; la raison, d'accord avec la foi, les prouve, et par conséquent la dépendance de l'homme individuel est un attribut de sa nature. Cela étant donné, qui ne voit que lorsqu'il s'agit des attributs essentiels à la nature de chacune des parties homogènes qui composent un tout, ces attributs conviennent également au tout et à l'ensemble constitué par les parties ? Si la société est tout entière composée d'*hommes*, qui niera que la société soit humaine ?

Donc, de même manière, si la société civile et politique se compose de membres essentiellement et intrinsèquement contingents et dépendants, les sociétés civiles et politiques sont aussi contingentes et dépendantes. Donc elles ne peuvent jamais être autonomes, donc elles ont au-dessus d'elles un pouvoir supérieur qui les crée, les conserve et les gouverne. Mais, selon la doctrine du *libéralisme modéré*, ce pouvoir supérieur n'est pas celui de Dieu, donc c'est quelqu'autre principe ? Si ce n'est par Ormuzd, ce sera Ahriman ? Si ce n'est pas Dieu, ce sera le démon ? Donc, ce *libéralisme modéré* est manichéen et partant hérétique. C'est ainsi que Boniface VIII réfuta les fauteurs de l'autonomie de l'État dans sa bulle

dogmatique qui commence par les mots : *Unam sanctam*, et qui se termine par ces solennelles paroles : *Subesse romano Pontifice, omni creaturæ humanæ declaramus, dicimus, definimus et pronuntiamus omnino esse de necessitate salutis.* « Nous déclarons, disons, définissons et manifestons que se soumettre au Souverain Pontife est pour toute créature humaine un moyen absolument nécessaire pour obtenir le salut éternel. »

Les termes de cette définition dogmatique, corroborée par le pape Léon X, et confirmée par le Ve Concile œcuménique de Latran, ne peuvent être plus explicites.

Assurément l'Eglise ne méconnaît pas dans la société humaine les deux ordres civil et religieux. L'Eglise non seulement admet, mais encore soutient, fortifie et défend de son autorité morale tous les droits légitimes du pouvoir civil, dans leur sphère, et relativement aux choses purement temporelles. Mais, en matière de foi et de mœurs, dans les affaires spirituelles et de conscience, et même en tout ce qui se rapporte directement à sa mission divine, elle exige avec raison des Etats, qu'ils reconnaissent, à leur tour, la plénitude du pouvoir et de la juridiction dont elle a été investie par son divin Fondateur ; et comme cette reconnaissance implique la subordination de l'Etat à l'Eglise dans le sens exposé ci-dessus, il est évident que l'Eglise ne pourra jamais céder sur ce point, et qu'elle exigera toujours du pouvoir temporel ladite subordination. D'autant plus que,

parmi les peuples catholiques, la société, qui est sujette au pouvoir civil, est aussi sujette à l'Eglise.

Les libéraux *modérés* s'indignent quand nous leur tenons ce langage, et ils assurent que l'Eglise avec de pareilles doctrines ne veut pas arriver à autre chose qu'à la confusion des pouvoirs. Mais ces plaintes sont injustes, et leur indignation n'a pas de motif ; car, de même que dans l'homme la subordination du corps à l'âme n'entraîne pas et ne peut pas entraîner la confusion de la substance matérielle avec la substance spirituelle, quoique l'union entre elles deux soit si intime et la subordination si absolue ; de même l'harmonie la plus parfaite des pouvoirs et la subordination de l'Etat à l'Eglise, expliquées plus haut, ne peuvent jamais parvenir à effacer les limites naturelles qui les distinguent. Que les libéraux modérés se rassurent ! Si entièrement que gouvernants et gouvernés s'assujettissent aux définitions de l'Eglise, jamais les empereurs, les monarques et les présidents de république ne se transformeront en pères du désert, ni les royaumes, les empires et les républiques, en communautés de cénobites : *Quæ a Deo sunt ordinata sunt.* De même que la variété dans l'ordre n'engendre pas la confusion, l'unité ne signifie pas l'absorption. Mais alors, insistent les libéraux, qu'en serait-il des Etats ? Ces doctrines de l'Eglise ne l'armeront-elles pas d'un pouvoir envahisseur irrésistible ?

Ah ! Vénérables Frères et bien-aimés fils, on

voit bien par cette objection que les libéraux ne sont pas les fils de l'Eglise. S'ils l'étaient, ils la connaîtraient ; ils sauraient son histoire et ils l'aimeraient tendrement. Savent-ils ce qu'ils disent, ces hommes ? L'Eglise envahissante ?... Quand ?... Où ?... Comment ?... L'Eglise envahissante ?... Mais quels droits a-t-elle violés ? Quels titres déchire-t-elle ? De quels biens s'empare-t-elle ? Quelles larmes, quel sang fait-elle couler, sinon ses propres larmes et son propre sang, sur le calvaire où la traînent des ennemis gratuits et cruels ? L'Eglise envahissante ! Mais où sont ses canons, ses formidables flottes, ses intrépides défenseurs ?... Jésus-Christ lui donna-t-il au moins, par hasard, un cimeterre, comme Mahomet aux Arabes ? ou un *poignard de salut*, comme celui dont la secte arme ses adeptes ? Blasphème ! Vénérables Frères et bien-aimés fils, blasphème !... Seule la parole divine assiste l'Eglise dans ses combats... parole infaillible... parole triomphante... l'histoire de dix-neuf siècles est là pour l'attester.

Jésus-Christ plaça la mitre sur le front des Pasteurs de son Eglise, mit une faible crosse dans leur main droite, une voix et des accents d'amour sur leurs lèvres rougies par le sang de la victime du monde, et ce fut tout. Du reste, le Sauveur, lorsqu'il partagea la terre entre ses apôtres, les envoya prêcher aux nations complètement désarmés, *sine sacculo et pera*. Les libéraux font donc preuve d'une grande ignorance

quand ils craignent des invasions de la part de l'Eglise.

Ces protecteurs du pouvoir laïque ne savent vraiment pas ce qu'ils disent, car s'ils le savaient, ils se rendraient facilement compte que leur théorie de la séparation et de l'émancipation de l'Etat, loin de favoriser l'autorité politique, la combat et l'amoindrit jusqu'à l'annihiler, jusqu'à la placer dans des conditions où il lui est impossible de réaliser la fin temporelle des associés. Les païens eux-mêmes comprirent que la religion, la morale, l'unité de pensée, la conformité des volontés, le respect et l'obéissance au pouvoir constitué étaient des éléments vitaux de la société et des auxiliaires efficaces du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions. C'est pourquoi ils soutenaient par des sanctions formidables leur religion, encore quelle fût fausse ; leur morale, quoiqu'elle fût impure ; l'unité de pensée, quoiqu'elle fût despotique ; la conformité de volontés, quoiqu'elle fût violente.

Quant au libéralisme moderne, il suit une autre voie et, en proclamant sottement l'émancipation de l'Etat, il place, sans s'en douter, les gouvernements sur le penchant d'une ruine fatale. L'Etat ne peut être juge en matière de religion ; donc en se séparant de l'Eglise, l'oracle infaillible de cette même Eglise devient muet pour lui et il se voit condamné à concéder la liberté des cultes sans aucune restriction raisonnable. L'Etat n'a pas le pouvoir de lier la conscience indivi-

duelle, donc dès qu'il se sépare de l'Eglise il est obligé de permettre la liberté absolue de la pensée, de la presse et de la conscience, etc., etc.

Après ces libertés, vient la liberté d'association, et, avec elle, la liberté permanente de conspirer quand cela plaît. Il ne reste donc alors à l'Etat d'autres moyens de conservation que la violence et la force d'un Césarisme tyrannique, ou la faiblesse absolue d'une autorité impuissante et désarmée, qui se prosterne devant ces libertés furieusement déchaînées, afin d'en obtenir à force de condescendances criminelles un sourire de compassion et d'approbation.

Les peuples et les gouvernements pourront-ils, dans ces conditions, se promettre un jour tranquille ? Les sociétés civiles pourront-elles poursuivre la fin qui doit les perfectionner ? Que l'expérience réponde, car nous ne pouvons qu'indiquer quelques idées afin que vous vous formiez une opinion exacte de la perversité et de l'insanité des théories libérales.

Passons maintenant au *catholicisme libéral* ou *libéralisme catholique.* Dans les peuples catholiques et particulièrement dans le nôtre il est le plus dangereux ennemi et la plus terrible menace qui pèse sur nous. Croyez-nous, Vénérables Frères et bien-aimés fils, c'est au nom du Seigneur que nous vous parlons et avec toute l'autorité divine dont nous sommes investis pour guider vos âmes à l'éternelle béatitude.

Pour nous, nous craignons peu les fureurs et

la violence du radicalisme absolu, du franc libéralisme modéré, de la franc-maçonnerie et du nihilisme. Ce sont les ennemis déclarés de la raison et de la foi : or, nous sommes persuadés que, par la miséricorde de Dieu, ils ne trouveront jamais en vous, quels que soient leurs brusques assauts, que d'intrépides défenseurs de la vérité et de la justice, même, au besoin, des martyrs.

Ce qui nous inquiète davantage c'est *le libéralisme catholique; cette peste pernicieuse*, *cette politique de bascule*, bourreau travesti, *pire que la Commune de Paris*, ainsi que l'a dit Pie IX en des circonstances diverses.

Cette funeste erreur c'est l'astucieux serpent qui s'est glissé hors de l'enfer, et a pénétré furtivement dans l'Eden de l'Eglise catholique, pour y continuer de nos jours, en sourdine, l'œuvre qu'il a commencée dans le Paradis terrestre. Timide dans le principe, bientôt caressant et flatteur, plus tard exigeant et audacieux, il corrompt doucement le cœur, dévoie l'intelligence et, finalement, perd les âmes et consomme la ruine de la religion et de la patrie. Il est donc très nécessaire de connaître cet ennemi, et pour le connaître il faut l'étudier.

Sans nous écarter du cercle des idées que nous avons exposées dans le paragraphe précédent, nous pouvons étudier *le libéralisme catholique* devant le tribunal de la raison, de la morale, de la religion et de la politique.

Devant le tribunal de la raison, le catholicisme

libéral est une contradiction dans les termes.

Si le libéralisme attaque l'Eglise et que Celle-ci le condamne et le réprouve, il saute aux yeux que libéralisme et catholicisme sont deux termes diamétralement opposés, entre lesquels il n'y a pas de conciliation possible. Comment la lumière pourrait-elle se concilier avec les ténèbres? Jésus-Christ avec Bélial? Le catholicisme consacre le principe d'autorité, et le libéralisme le proscrit au nom de ces libertés qu'il veut honorer par l'antiphrase de *civilisation moderne*.

Le catholicisme reconnaît l'ordre surnaturel relativement aux dogmes et aux vérités morales ; le libéralisme nie ces dogmes en théorie, ou bien il élude dans la pratique les conséquences naturelles de la vérité révélée. D'où il résulte que le *catholicisme libéral* peut aller avec la quadrature du cercle, et, comme ce qui est contradictoire n'est proprement rien, nous pouvons inférer que le *catholicisme libéral* est, dans l'ordre logique, le *nihilisme*.

Devant le tribunal de la morale, le libéralisme catholique est l'absence complète des vertus que la dignité humaine demande au vieillard respectable, au jeune homme ardent, à l'héritier présomptif de la couronne éternelle. Le libéralisme catholique, c'est la peur elle-même, dissimulée tantôt sous le manteau de la charité, tantôt sous celui de la prudence. Un froncement de sourcil effraie les catholiques libéraux, une menace les fait trembler, la perspective d'un péril suffit

pour qu'ils se rendent. Dominés par la peur, ils veulent que l'Eglise soit dans ses combats pusillanime comme eux, et, parce qu'elle est la mère des héros, ils l'accusent d'être imprudente et téméraire. Le libéralisme catholique est esclave d'une tyrannie cruelle, la tyrannie de l'opinion.

Combien il est étrange de voir les libéraux catholiques acharnés à conquérir la faveur populaire, se traîner au milieu des tourbes pour obtenir d'elles un signe d'approbation, un applaudissement que le vent dissipe aussitôt! Qu'il est instructif de les voir devenir le jouet des exigences capricieuses des multitudes inconstantes, défendant avec une égale faiblesse le pour et le contre, approuvant aujourd'hui ce qu'ils combattaient hier!

Le libéral catholique est comme Samson, à qui la perfide Dalila coupa les cheveux, le privant ainsi de sa force, pour le livrer garrotté aux mépris et à la risée des Philistins.

Un homme courageux prononça jadis ces fières paroles : *Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.* « Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ. » Cet homme, c'était saint Paul ; cet homme, c'est tout *catholique*, sans surnom, sans épithète.

Le *libéralisme catholique* est la perfidie et la trahison personnifiées.

Un catholique libéral parmi les libéraux est un transfuge de l'Eglise, parce qu'il se dit *catholique*, et parmi les catholiques, c'est un espion du

camp ennemi, parce qu'il se dit *libéral*. Le transfuge et l'espion sont des traîtres.

Que fait un catholique parmi les libéraux?

Il vend le Christ!

Que fait un libéral parmi les catholiques?

Il trompe les hommes! mais il ne trompera pas Dieu : *Deus non irridetur*. (Aux Coloss. VI, 17.)

Le catholicisme libéral est le grave scandale du dix-neuvième siècle, comme l'arianisme des premiers siècles, comme le protestantisme du seizième. Il fait perdre la tête aux hommes, enflamme les passions, tend partout à déchirer la tunique sans couture de Jésus-Christ et s'acharne à lancer dans le sein des sociétés les mieux organisées, comme une bombe Orsini, la pomme de discorde et la torche incendiaire de la révolution.

Quel est donc le secret de sa force diabolique?

Sans aucun doute, c'est le scandale. Le piège le plus perfide qu'on puisse tendre à un homme dans les voies morales consiste à accréditer systématiquement l'erreur et à patronner le crime, en se servant, pour obtenir ce résultat, de tout ce qu'une religion divine dans son Fondateur, dans son origine, dans sa constitution, dans ses moyens, dans son histoire et dans ses fins, offre aux mortels de plus saint, de plus moralisateur et de plus vrai.

Tel est le scandale que le libéral catholique donne aux peuples. Il prie au foyer domestique,

et dans l'église peut-être se confesse-t-il et va-t-il jusqu'à communier ; il est grand ami du clergé séculier et régulier, des Sœurs de la Charité et des Frères de la Doctrine chrétienne.

D'autre part, c'est un homme éclairé, très versé dans les intrigues de parlement et de ministère ; c'est un homme du monde, selon l'expression usitée. Ces qualités et bien d'autres encore font de cet individu un oracle de vérité et un modèle de vie pratique, aux yeux des gens simples et bien intentionnés.

Qu'arrive-t-il donc ?

Il arrive que comme cet homme, après avcir récité le rosaire, assisté aux sermons et s'être prosterné devant les Prélats, juge, parle et procède à la façon libérale dans sa vie publique et privée, ses paroles et ses exemples prêtent nécessairement à l'erreur et au péché un prestige immense, qui tend au triomphe définitif de l'apostasie dans un peuple simple et innocent.

Oui, peu importe que des hauteurs du Vatican la foudre tombe sans cesse sur le mensonge et sur l'immoralité, si le catholique libéral interpose constamment l'hypocrisie de sa conduite entre le bras de l'autorité suprême de l'Eglise et les fronts soumis d'une société disposée à lui obéir !

Considérez maintenant, Vénérables Frères et bien-aimés fils, un de ces hommes traduit à l'improviste devant le tribunal de Jésus-Christ ! O poids écrasant d'une responsabilité redoutable !...

Il y a là de quoi réveiller la conscience la plus profondément endormie.

Plaçons le *libéralisme catholique* en présence de notre divine religion. En comparant dans l'ordre des faits la foi et la morale de l'Evangile, on ne peut nier, Vénérables Frères et bien-aimés fils, ces deux vérités :

1° Que lorsque la foi est sincère, très vive et ardente, la morale qui correspond à cette foi, est un principe fécond d'admirables vertus naturelles et surnaturelles ;

2° Que lorsque le cœur se corrompt et se souille par le vice, la foi commence à avoir des défaillances mortelles et va s'affaiblissant graduellement jusqu'à arriver à un état de prostration dans lequel un miracle de la Toute-Puissance est nécessaire pour lui rendre sa fermeté et sa vigueur primitives. Ceci prouve qu'il y a des liaisons intimes, des influences réciproques, entre la vérité et le bien, entre l'erreur et le vice, entre l'intelligence et le cœur. Dieu nous fit ainsi.

Quelle sera donc la foi d'un catholique libéral, si, dans la morale, l'application pratique de ses fausses théories le porte jusqu'à la suppression de la conscience ?

Le penser seulement fait frémir, et plus encore le dire.

Néanmoins, en pénétrant le fond des choses, on se rend compte que la foi des catholiques libéraux n'est que le produit monstrueux du rationalisme et de la réforme protestante. Elle tient

du protestantisme l'aversion pour le Pape et l'opposition pratique à ses enseignements ; elle tient du rationalisme cette incorrigible et tenace adhésion à son jugement purement humain, individuel et rebelle. La conduite pratique de ces libéraux l'atteste, car, en même temps qu'ils font profession d'être les fils de l'Eglise et feignent d'avoir du zèle pour ses intérêts, ils n'acceptent d'elle que ce qui est conforme à leurs idées, et uniquement à cause de cette conformité. Ils se constituent de leur propre chef, par devant eux-mêmes, juges-nés dans les controverses de l'Eglise et de l'Etat, et prononcent toujours un verdict contraire à celui de l'Eglise et favorable à l'Etat. Ils veulent être les conseillers et les directeurs du Pape, des évêques, du clergé, et quand le Pape, les évêques et le clergé, usant des droits légitimes inhérents à leur mission divine, repoussent leurs conseils et suivent une autre direction, ils jettent les hauts cris, se répandent en invectives et en imprécations contre les supérieurs légitimes, sont capables de mettre la Croix en pièces et de déchirer l'Evangile, rendant l'Eglise responsable des révoltes et des désordres de l'enfer.

Foi traîtresse, foi menteuse, foi justement réprouvée par le tribunal de notre divine religion !

Voyons à présent ce que la politique doit au libéralisme catholique. Il suffit de quatre mots pour l'établir.

En politique, nous pouvons considérer les gou-

vernants et les gouvernés. Eh bien ! les gouvernants lui doivent le mépris de l'autorité, et les gouvernés l'anarchie légalement organisée en faveur du radicalisme et du nihilisme. C'est tout, et nous en appelons à l'histoire moderne.

Il se rencontrera sans doute quelqu'un pour accuser notre voix d'être importune et exagérée. Non, Vénérables Frères et bien-aimés fils, nous parlons au nom de Dieu la parole de Dieu, et cette parole est toujours exacte, toujours opportune. Nous avons une autre règle pour notre conduite que la leur, à laquelle nous devons nous conformer, et cette règle est la conduite du Vicaire de Jésus-Christ lui-même. Ceci dit, écoutez quelques paroles de l'immortel Pie IX, dans un bref qu'il adressa à l'association germano-catholique à Mayence, le 10 février 1873. Il s'exprime ainsi en parlant du libéralisme : « Nous l'avons « appris avec douleur, cette pernicieuse erreur « est soutenue aujourd'hui non seulement par les « hérétiques, mais encore professée par quelques « catholiques. C'est pourquoi nous vous disons, à « vous, appelés par la divine Providence au mi- « lieu de si graves perturbations à défendre « l'Eglise et la religion catholique et à soutenir « le clergé opprimé, que vous n'avez aucunement « outrepassé votre mission en combattant aux « premiers rangs de la bataille, mais bien au « contraire que vous avez prêté au clergé un tri- « but de vénération et de filiale assistance. Mais, « dans ce combat, vous n'entrez pas seulement en

« lice pour la défense de votre liberté religieuse « et pour celle des droits de l'Eglise, mais encore « pour votre patrie et pour la société humaine « qui, si elles ne sont pas appuyées sur la base « de l'autorité sacrée et de la religion, s'effon- « dreront nécessairement dans la dissolution et « la ruine. »

Ecoutez encore ces autres paroles du même Pontife, dans un bref aux présidents et aux sociétaires du cercle de Saint-Ambroise de Milan, en date du 6 mars 1873 : « Si les fils du siècle « sont plus prudents que les fils de la lumière, « il n'en est pas moins vrai que leur savoir- « faire et leurs violences leur profiteraient moins « si beaucoup de soi-disant catholiques ne leur « tendaient pas une main amie. »

Il ne manque pas, disons-nous, quelques-uns de ces prétendus catholiques qui semblent s'être mis d'accord avec les fils du siècle pour tenter une alliance entre la lumière et les ténèbres, et pour associer la justice à l'iniquité, à la faveur des doctrines appelées *catholico-libérales ;* doctrines qui, appuyées sur des principes très pernicieux, se montrent bienveillantes pour les intrusions de la puissance séculière dans les affaires spirituelles, et inclinent les esprits à estimer, ou tout au moins à tolérer des lois très iniques, comme s'il n'était pas écrit : *Personne ne peut servir deux maîtres à la fois.* Ceux qui agissent ainsi sont, en tous points, plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés, non seulement

parce qu'ils les secondent, sans que l'on y prenne garde et peut-être aussi sans qu'ils s'en doutent, mais encore parce que, se renfermant dans certaines limites en fait d'opinions réprouvées, ils se montrent sous des apparences de probité et de saine doctrine, afin de tromper les imprudents amis de la conciliation et de séduire les gens honnêtes qui auraient combattu l'erreur manifeste. Ils suscitent ainsi la discorde dans les esprits, détruisent l'unité et affaiblissent les forces en les divisant, alors qu'elles devraient s'unir pour faire efficacement opposition aux adversaires. Vous pourrez toutefois éviter sans peine les embûches de ces hommes, ayant toujours présent en vous-mêmes cet avis divin : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Il vous suffira d'observer combien leur répugne tout ce qui indique une adhésion pleine et absolue aux préceptes et conseils du Saint-Siège, qu'ils ne désignent presque jamais que par le nom dédaigneux de *curie romaine ;* qu'ils sont toujours prêts à taxer d'imprudence et d'inopportunité ses actes, ainsi qu'à qualifier ironiquement ses fils les plus zélés et les plus soumis d'*ultramontains* et de *jésuites*. En résumé, vous les reconnaîtrez à ce qu'ils sont si enflés par le vent de l'orgueil qu'ils se croient plus prudents que le Saint-Siège, auquel est promise par Dieu une assistance spéciale perpétuelle.

Par conséquent, pour vous, bien-aimés fils, n'oubliez jamais que c'est au Pontife romain, vice-régent de Dieu sur la terre, qu'incombe l'autorité

en tout ce qui touche à la foi, aux mœurs, au gouvernement de l'Eglise, et que l'on peut lui appliquer ces paroles que Jésus-Christ dit en parlant de lui-même : « *Celui qui ne recueille pas avec moi dissipe.* » Mettez donc tous vos soins à obéir absolument, avec une prompte et constante volonté à la Chaire de Pierre. Car si vous vous imprégnez tous du même esprit de foi, vous serez unanimes dans vos manières de penser et de sentir ; vous consoliderez l'unité que l'on doit opposer aux ennemis de l'Eglise ; vous rendrez aussi agréables à Dieu qu'utiles au prochain les œuvres de charité auxquelles vous vous dévouerez, et vous donnerez une véritable consolation à nos âmes, écrasées sous le fardeau des calamités qui affligent l'Eglise.

Méditez, bien-aimés fils, méditez devant Dieu dans le recueillement, ces paroles du Maître infaillible de la vérité. Elles vous apprendront la conduite que vous devez tenir, et vous feront comprendre les graves raisons sur lesquelles se fondent tout ce que nous avons dit contre le libéralisme catholique. *Qui ex Deo est, verba Dei audit.*

V

Le *libéralisme catholique* étant un scandale presque universel et une erreur malheureusement répandue aujourd'hui, on peut dire, dans

la totalité des pays catholiques, il nous a paru particulièrement utile, Vénérables Frères et bien-aimés fils, de poser et de résoudre nettement la question suivante :

« La République de l'Equateur, avec son unité de foi et de culte, consacrée officiellement et canoniquement au divin Cœur de Jésus, la République de l'Equateur, avec ses très louables décrets ordonnant l'érection d'une basilique, destinée à être pour les générations à venir un témoignage éclatant de la piété profonde d'un peuple heureux, est-elle ou n'est-elle pas aussi infectée par le virus empoisonné du libéralisme ? »

C'est là une question très importante, mais bien délicate : si délicate que si elle se présentait à nous sur le terrain purement historique et uniquement pour satisfaire notre curiosité, nous nous abstiendrions de fixer sur elle notre attention, afin de ne pas risquer de donner à nos âmes la douleur d'être obligés de la résoudre dans un sens affirmatif.

Mais nous sommes vos Pères, vos Pasteurs et vos Maîtres dans l'ordre surnaturel. La terrible responsabilité de votre éternité et du sort de vos âmes pèse en grande partie sur nous ; car, quoique votre salut dépende immédiatement de votre fidélité à répondre à la grâce intérieure, cependant, dans le gouvernement ordinaire de la divine Providence, cette même grâce intérieure est comme inféodée aux secours extérieurs de la prédication, de l'enseignement, des exhortations,

des conseils, des mandements, des défenses, des supplications, des prières, des menaces et des paternelles admonitions de vos Pasteurs.

C'est pour cette fin que Jésus-Christ a établi dans son Eglise la hiérarchie *d'Ordre et de Juridiction*, constituant lui-même les uns Prophètes, les autres Evangélistes, d'autres Pasteurs et Docteurs, afin qu'ils travaillassent à la perfection des saints dans les attributions de leur ministère respectif et à l'édification du Corps mystique de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait à la mesure de l'âge parfait où le Christ se formera mystiquement en nous, afin que nous ne soyons plus comme des enfants vacillants, qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines par la malice des hommes, qui trompent avec adresse pour introduire l'erreur. Afin que, « suivant plutôt la vérité de l'Evangile avec charité, nous croissions, en toute chose, en Jésus-Christ qui est notre chef et de qui tout le Corps mystique dont les parties sont jointes et unies ensemble par la foi et la charité reçoit par tous les canaux de communication, selon la mesure correspondant à chaque membre, l'accroissement propre du corps pour sa perfection moyennant la charité. » (Aux Eph. c. IV.)

Nous devons donc remplir notre difficile ministère, nous bornant strictement aux limites que nous marque l'amour immense, cordial, que nous

professons pour vous, qui êtes les fils d'un peuple spécialement favorisé par notre Divin Rédempteur.

Notre république est-elle ou n'est-elle pas infectée du virus empoisonné qui se nomme *libéralisme catholique ?*

Bien-aimés fils, nous ne voulons pas résoudre nous-mêmes cette difficile question ; nous adressant à chacun de vous en particulier, nous préférons que vous soyez vos propres juges et que vous prononciez vous-mêmes votre propre sentence dans le tribunal secret et silencieux de votre conscience.

Nous vous avons décrit le libéralisme dans son essence, dans ses traits divers, dans sa malice intrinsèque, dans ses funestes résultats : c'est à vous maintenant de faire les applications opportunes. Jugez-vous vous-mêmes, non les uns les autres, mais que chacun prononce sur soi.

Pour cela pensez que beaucoup d'entre vous comparaîtront un jour prochain devant le tribunal du juge des vivants et des morts, pour lui rendre compte de toutes les pensées, paroles et actions qui auront formé ici-bas le tissu de leur fugitive existence. En ce jour formidable et aux premières lueurs de l'éternité, toutes les ombres disparaîtront et vous verrez toute chose dans la lumière du Seigneur.

Le secret de votre bonheur éternel consiste pour vous à prévoir ce terrible moment ; rentrez dès cette heure en vous-mêmes, essayant de vous

connaître sans illusions, afin de vous corriger avec l'aide de Dieu, si vous vous reconnaissez coupable.

Lisez, relisez notre lettre pastorale avec ces dispositions d'âme, appliquez les enseignements qu'elle contient à toute votre conduite et à toutes vos pensées. Souvenez-vous de l'époque à laquelle vous êtes nés, quels maîtres vous ont enseignés, quels textes vous avez appris, quels livres vous avez lus, quels noms, quels héros, quels hauts faits exaltèrent votre imagination et les passions d'une jeunesse plus ou moins orageuse. Passez ensuite à l'âge viril, et rappelez à votre mémoire les luttes de parti, les révoltes de la patrie, les programmes de gouvernement, les discussions de la presse, les divers actes de la politique, dans lesquels vous avez eu une part active ou passive, médiate ou immédiate, principale ou secondaire.

Fixez-vous enfin, dans le fond même du tableau de notre vie politico-religieuse, observez quelles passions et quelles affections vous dominent, quels intérêts vous agitent, quel esprit vous guide. Cela est indispensable pour que vous vous connaissiez bien vous-mêmes et que vous prononciez en connaissance de cause votre propre sentence. Si cette sentence vous absout de toute culpabilité, rendez grâce au Seigneur, qui, au milieu d'une si grande perversion d'idées et de jugements, a daigné vous conserver toujours fils soumis de l'Eglise ; si, au contraire, la sentence vous condamne, si vous vous reconnaissez cou-

pables de libéralisme, consolez-vous en pensant qu'elle a été prononcée au tribunal de la miséricorde, et que son but unique est de vous exciter au repentir et à l'amendement.

Nous attendons de votre docilité, et plus encore du sacré Cœur de Jésus, que vous ferez tous ainsi pour la gloire de Notre-Seigneur, pour l'honneur de sa Mère Immaculée, pour la consolation de l'Eglise, pour la paix et le bonheur de la patrie, pour le salut éternel de vos âmes.

V

Mais nous ne voulons pas clore cette lettre pastorale collective, sans vous donner quelques indications pratiques propres à assurer le fruit spirituel de vos âmes, objet que nous nous sommes proposé en l'écrivant.

Vous devez opposer trois obstacles à la contagion du libéralisme, à cette affection si dangereuse des sociétés modernes ; vous devez lui apposer :

Des *moyens ;*
Des *remèdes ;*
Des *reconstituants.*

Les moyens doivent être de préservation, les remèdes curatifs, les reconstituants de réparation.

Les moyens doivent être appliqués à ceux qui sont sains ; les remèdes aux malades ; les reconstituants à ceux qui sont entrés en convalescence.

Les enfants, les adolescents, les cœurs purs et innocents, le peuple simple et laborieux, voilà les sains. Or, comme le libéralisme est une contagion répandue partout, comme il s'insinue par toutes les artères de la société, comme tout favorise la diffusion de ses erreurs et de ses mensonges, il est nécessaire d'appliquer constamment à la partie saine de notre république les moyens les plus efficaces pour préserver l'innocence.

Ces moyens se réduisent à un seul, qui consiste à créer pour les générations qui s'élèvent une atmosphère lumineuse de vérité : *Veritas liberabit vos*. Le prêtre et le professeur dans leur chaire, le père de famille au foyer domestique, l'homme public à la tribune, le citoyen dans ses relations intimes, l'écolier dans ses études, l'artisan dans son atelier, tous doivent submerger les intelligences vierges dans l'atmosphère éminemment pure de la vérité catholique. Semblables à l'ange du Seigneur chargé de défendre avec une épée de feu l'entrée de la demeure de l'innocence, aussitôt que nos premiers parents eurent péché, chacun de nous doit être armé de l'épée des divins enseignements pour empêcher l'erreur de

pénétrer dans le jardin fleuri de l'Eglise, sis en notre patrie.

Pères, maîtres, docteurs de la jeunesse, hommes publics, ministres de Dieu, si vous voulez sauver l'innocence de notre peuple, ne scandalisez pas les petits ; ne dévoyez pas leurs idées ; ne corrompez pas leurs jugements ; enseignez toujours la vérité ; éloignez d'eux les livres impies, les journaux, les revues et les brochures, les feuilletons qui répandent le venin des doctrines corruptrices et subversives. Facilitez l'introduction d'ouvrages sincèrement catholiques ; jetez au feu ces restes déconsidérés du philosophisme voltairien et des autres erreurs modernes. Enseignez aux enfants le profond respect qu'ils doivent avoir pour les maîtres, les prêtres, les auteurs et les apologistes de notre divine religion. Nous observons avec une grande consolation que dans quelques-unes des principales provinces de la république on a fait de grands pas dans cette voie, et nous attendons avec confiance les fruits salutaires du zèle chrétien des directeurs de la jeunesse ; mais cette même espérance allume dans notre esprit le désir de porter plus avant et sur tout le territoire la réaction de la vérité contre l'erreur.

Les malades ont besoin de remèdes pour leur guérison. Entre toutes les maladies de l'esprit humain, c'est à peine s'il en existe une qui soit aussi tenace et en même temps aussi capricieuse que le libéralisme. C'est une complication

effrayante des maux qui attaquent le cerveau et le cœur, c'est-à-dire l'homme tout entier. Par conséquent, il est extrêmement difficile de signaler les remèdes qui lui conviennent le mieux. Nous sommes prêts à dire du libéralisme ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur disait de l'enfant lunatique : « *Cette race de démons ne peut être chassée que par la prière et le jeûne.* » « *Hoc genus non ejicitur, nisi per orationem et jejunium.* » (Matth., XVII, 2.)

Vous donc, prêtres du Seigneur, vous, âmes spirituelles qui avez embrassé la perfection chrétienne, vous qui avez une conscience pure, fréquentez les sacrements, participez aux divins mystères et élevez des mains suppliantes vers le ciel, recommandez dans vos prières ces âmes malheureuses qui sont possédées de l'esprit libéral ; parce que, comme nous l'avons dit déjà, elles se trouvent dans un très grand péril. Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. *Sine fide impossibile est placere Deo* (aux Heb., ch. XI, 6). La foi des libéraux est tout au moins douteuse. La foi sans les œuvres est une foi morte. *Fides sine operibus mortua est* (Jacq., ch. II, 26). Or la foi de ceux qui se disent catholiques libéraux est une foi stérile, inféconde, inconséquente et démentie par leur jugement privé, qui les place dans la catégorie des mauvais fils de l'Eglise. Prions donc, prions tous sans cesse le Seigneur, afin qu'il éclaire leur entendement et touche leur cœur, afin qu'ils soient délivrés de leurs erreurs

et des passions qui les agitent, au grand péril de leurs âmes. Pour vous, nos bien-aimés fils, qui vous êtes peut-être laissé entraîner par le courant du siècle, par faiblesse plutôt que par malice, reprenez enfin possession de vous-mêmes, rentrez au dedans de vous, et prêtez-vous docilement aux paternelles remontrances de vos Pasteurs. Souvenez-vous que le genre humain a été élevé à un ordre surnaturel et divin par la Rédemption du Christ, ordre auquel doit nécessairement être subordonné tout ce qui est naturel, temporel, visible, périssable. Pensez que la profession du chrétien nous appelle à une vie intérieure et spirituelle, bien éloignée des agitations et du tumulte de l'existence exclusivement politique, qui arrache l'homme à lui-même et le livre à une habituelle dissipation, dans laquelle il est bien malaisé d'écouter la voix de la conscience et les inspirations de la grâce. Efforcez-vous surtout de corriger en vous un préjugé funeste, qui, à notre avis, explique en grande partie l'origine et la cause de l'aversion ombrageuse du libéralisme contre l'Eglise de Jésus-Christ. La différence entre l'Eglise et l'Etat étant exagérée par cette erreur contemporaine, beaucoup de libéraux et peut-être tous pensent que l'Eglise *in concreto* n'est pas autre chose que le Pape, les Evêques, le clergé et les ordres religieux ; en même temps, ils ne comprennent l'Etat que comme la réunion de tous les séculiers intervenant et devant intervenir dans la *chose publique*. De là vient que

dans les questions qui à chaque pas s'agitent entre les gouvernements de la terre et l'Epouse de Jésus-Christ, on pense faussement que, lorsque le Pape, les Evêques, le clergé et les religieux défendent les droits de l'Eglise, ils ne font que plaider leurs intérêts personnels au préjudice des citoyens et de la société civile et politique. C'est là une tromperie vraiment diabolique.

L'Eglise de Jésus-Christ se compose de tous les catholiques, de tous les baptisés ; tous, nous formons un même corps, dont la tête est Jésus-Christ, et quand nous, les Pasteurs, nous prêchons la vérité et défendons ses privilèges, nous ne plaidons pas des intérêts purement personnels ; nous plaidons pour le peuple entier, pour tous les fidèles, nous plaidons même pour le bien temporel de la société politique elle-même. C'est donc une criante injustice, une sottise des plus dangereuses, que de prétendre séparer ce que Dieu a fait un et indivisible. Pour nous, bien-aimés Fils, nous sommes la chair de votre chair, les os de vos os : notre origine est commune, communes nos aspirations, identique notre fin. Si nous vous disons la vérité, pourquoi ne voulez point nous écouter ? Si nous vous aimons de tout notre cœur, pourquoi nous détesteriez-vous ? Si nous sommes vos pasteurs, pourquoi nous mépriseriez-vous ?

Assurément nos personnes ne méritent pas le grand honneur de vous gouverner, mais votre

Dieu et le nôtre mérite toujours le sacrifice de votre filiale obéissance. Respectez donc vos Prélats, consultez-les dans vos doutes, écoutez leur parole, recevez leurs leçons... *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* (Ad. Rom. x, v. 17.)

Tels sont, bien-aimés fils, les reconstituants que nous vous offrons pour la convalescence de la maladie dont nous venons de vous entretenir. Si le libéralisme à tous ses degrés et nuances s'efforce d'élever un mur de division entre l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire entre le Pape, les Evêques et le clergé d'une part, les hommes publics et le peuple fidèle de l'autre, il saute aux yeux que les sociétés malades ne recouvreront jamais la santé perdue, tant qu'elles ne renverseront pas ce mur, tant que les cœurs et les esprits ne seront point rendus à ceux que Jésus-Christ enrichit de trésors d'amour et de charité pour le salut du monde. Le livre inspiré des actes des Apôtres (C. iv, V. 32), décrivant les gloires de l'Eglise primitive, nous dit que la multitude des fidèles ne formait qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Cette unité de pensées et de sentiments nous révèle, non seulement l'amour avec lequel les fidèles devaient se soutenir entre eux, mais encore la déférence, le respect, la docilité, l'obéissance et la piété filiale dont les nouveaux convertis honoraient sans doute les Apôtres, qui portèrent la lumière de l'Evangile dans toutes les régions de la terre. Vous désiriez, bien-aimés fils, que notre Equa-

teur présente au monde le spectacle de l'Eglise aux premiers jours. Unissons-nous tous étroitement par le même lien d'amour et de charité. Prêtres, unissez-vous à vos Prélats ; fidèles, unissez-vous au clergé ; peuple tout entier, recevez, avec l'humilité chrétienne, les instructions des Maîtres dans la foi. Ne trouvez jamais mauvais que les prédicateurs évangéliques vous disent énergiquement la vérité sur les questions ardues et difficiles débattues entre l'Eglise et l'Etat. Recourez à eux dans vos doutes, persuadés que les ministres du Seigneur sont toujours guidés par une lumière supérieure dans l'accomplissement de leur haute mission. Les libéraux ont l'habitude d'accuser les prêtres de porter la faucille dans la moisson d'autrui, lorsqu'ils interviennent en des affaires qui au premier aspect semblent concerner seulement la politique : ne les croyez pas, l'Eglise connaît parfaitement les limites dans lesquelles doit se déployer son action ; mais pour cette même raison, elle sait quand et comment elle doit éclairer la conscience des fidèles, afin qu'ils ne soient pas victimes de l'astuce et de la perfidie de leurs gratuits ennemis. Les erreurs pratiques du libéralisme sont si subtiles, sa malice si déliée, ses pas si incertains, que si les fidèles ne sont pas sur la défensive, rien n'est plus facile que de les pousser à leur ruine. Il est donc nécessaire que les gardiens de la maison d'Israël enseignent, instruisent et conseillent le peuple simple, afin qu'il découvre les pièges que lui tend

le génie du mal ; car c'est une chose digne de compassion que de voir combien d'hommes, éclairés sur d'autres points, tombent en de grossières erreurs contre la foi et le dogme, uniquement parce qu'ils se fient à leur propre jugement et n'admettent pas d'autre critérium que celui des préjugés qu'ils ont *sucé avec le lait*, selon l'expression de Pie IX. Recourez donc aux prêtres instruits et vertueux, consultez-les ; écoutez leurs réponses comme des oracles. Dieu, en récompense de votre docilité et de votre soumission, corroborera votre foi, fortifiera votre esprit et préservera vos âmes de la contagion du libéralisme, que l'Eglise déplore avec tant de raison dans un si grand nombre de peuples.

Cette lettre pastorale vous paraîtra trop longue peut-être ; mais, comprenez bien, Vénérables Frères et bien-aimés fils, que, traitant une matière aussi importante et aussi délicate, il ne nous était pas possible de nous resserrer en de plus étroites limites. Nous nous sommes proposé de fixer les idées sur ce point et d'adapter nos instructions à l'intelligence des âmes qui nous sont confiées. Nous vous avons exposé les doctrines catholiques sur le libéralisme, nous servant du langage du Maître infaillible de la Vérité, du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, du Souverain Pontife, des Saints Pères et Docteurs de l'Eglise et des divines Ecritures. La fragile raison de l'homme ne peut rien opposer avec avan-

tage à ces célestes enseignements, qui doivent donc triompher des esprits et des cœurs de tous les fidèles équatoriens. Cette espérance nous console, nous soutient et nous réjouit. Un peuple qui s'est consacré au cœur de l'Homme-Dieu ne doit pas, parmi ses fils, en compter un seul qui ne reconnaisse et n'adore la souveraineté sociale du Christ Jésus sur toutes les nations.

C'est là, croyons-nous, Vénérables Frères et bien-aimés fils, le secret de l'existence, de la conservation, de l'autonomie, de l'accroissement et du bonheur de notre faible et petite république. Voulez-vous être indépendants et libres? *Veritas liberabit vos* (Jean, VIII, 32.) « *La vérité vous délivrera* » et pour vous parler avec saint Augustin, *si non delectat veritas, delectet libertas:* « Si la vérité ne vous plaît pas, qu'au moins la liberté vous plaise. » L'Eglise ne veut pas avoir d'esclaves dans son sein, l'Eglise veut que ses enfants soient libres ; mais elle reconnaît et enseigne que la base de la liberté n'est et ne peut être autre que la vérité. Donc, *veritas liberabit vos.* Comme le Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin, l'enseigne, la Vérité de la doctrine *délivre* les hommes de l'erreur et du mensonge ; la Vérité de la grâce délivre les hommes de la servitude du péché, et la Vérité éternelle en Jésus-Christ délivre tous les mortels de la corruption et de la mort. (In. Joan. VIII.)

Recevez donc, bien-aimés fils, avec foi et avec amour, les leçons de vos Pasteurs. Recevez aussi les bénédictions que Nous vous donnons dans toute l'effusion et toute la tendresse de nos âmes, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Quito, 15 juillet 1885.

JOSE IGNACIO,
Archevêque de Quito.

PREDO RAFAEL,
Évêque de Ilarra.

ARSENIO,
Évêque de Riobamba.

MIGUEL,
Évêque de Cuenca.

ROBERTO,
Évêque de Guayaquil.

PECHO,
Évêque de Portoviejo.

LÉOPOLD FREIRE,
Procureur de l'illustre Évêque de Loja.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. P. Téqui, 92, rue de Vaugirard.

J.-M. AUDIN

Auteur des histoires de Calvin, de Léon X et de Henri VIII

Histoire de la Vie, des Ouvrages et des Doctrines de Luther

4' édition. 1 vol. in-12. Prix........................ 3 francs

Cette quatrième édition faite depuis quelque temps est plus spécialement courante et à la portée de tous pour avoir une idée générale suffisamment complète des points essentiels concernant les événements de la Réforme en Allemagne dans sa première période (1517-1546). La vie, les actes, les doctrines et leurs conséquences de même que celles de ses émules en réformation y sont exposées dans tout ce qui est important. On a une idée de l'histoire de l'époque des grands changements qui amena la Réforme dans la politique et les mœurs... Certes on n'y trouvera pas les détails scabreux et dégoûtants des Tischreden ou autres discours du Réformateur, mais on verra que Luther reconnut lui-même que la Réforme qu'il voulait faire aboutit plutôt à une déformation funeste des mœurs chrétiennes qu'à leur réformation

(C. R — *Revue de Lille*, décembre 1911.)

Abbé DELISLE

L'ANGLICANISME ET LES SECTES DISSIDENTES

Etude sur la situation religieuse de l'Angleterre à la fin du XIXᵉ siècle

1 vol. in-8°. Prix.................................. 4 francs

Sans avoir perdu son humeur casanière, le Français d'aujourd'hui commence à prendre intérêt à ce qui se passe au dehors de ses frontières, et, quand quelqu'un, après un séjour à l'étranger, vient lui dire : voilà quelles sont les mœurs et les institutions de tel ou tel pays, on accueille ses récits avec avidité.

L'*Anglicanisme* répond à ce nouveau besoin en nous initiant à la vie intime d'Outre-Manche.

Pour qui ne connaît que de nom, la haute et basse Eglise, les Presbytériens, les Wesleyens, les Quakers, l'armée du Salut, etc., ce livre ne manquera pas d'être une révélation et j'ajouterai une bien intéressante étude.

Cette visite un peu indiscrète à toutes les familles religieuses de nos bons amis les Anglais se fait dans la plus gracieuse compagnie. L'auteur, en effet, s'y révèle comme le plus sûr, le plus aimable et le plus intéressant de tous les guides.

Abbé CALAS

LA BIBLE DE TOUT LE MONDE

Récits complets historiques, poétiques et moraux de l'Ancien et du Nouveau-Testament. 2 vol. in-12. Prix : 6 francs

Voici un ouvrage qui porte admirablement son titre. Le premier volume rapporte, en dix livres, et au total plus de cent cinquante chapitres, tous les faits intéressants de l'Ancien Testament. Le second, sur le même plan, ceux du Nouveau Testament.

Ce sont donc des récits complets, historiques, poétiques, moraux, qui font connaître toute la Bible. Tout chrétien soucieux de s'instruire devrait posséder cet ouvrage.

Mgr MEIGNAN

LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE AU XIXe SIÈCLE

1 vol. in-8°. Prix.................................... 5 francs

A été considéré en son temps comme le dernier mot de la critique. Beaucoup de choses à prendre. Remarquer que l'ouvrage est un recueil de leçons faites par l'auteur à la Sorbonne.

(*Romans-Revue.*)

Le Monde et l'Homme primitif selon la Bible

1 beau volume in-8° de XVII-403 pages. Prix : 5 francs

Parmi les attaques récentes dirigées contre les origines du monde et de l'homme suivant la Bible, les plus violentes sont celles de l'école positiviste. Des hommes plus modérés, mais non moins dangereux, comme Darwin et ses disciples, ont émis des théories inconciliables avec la vérité des traditions religieuses; des savants consciencieux mais intempérants, comme Lyell, ont mis en péril l'ancien accord de la géologie et de la Bible. Il importait qu'un travail sérieux vînt arrêter l'essor de pareilles erreurs L'Eglise et la science accueilleront donc avec empressement le livre de Mgr Meignan : *Le Monde et l'Homme primitif selon la Bible.*

Abbé DAVID

QU'EST-CE QUE LA BIBLE?

1 vol. in-12. Prix.................................... 3 francs

Le présent ouvrage fut composé sur le conseil du R. P. Lacordaire lui-même, qui en confia ensuite l'examen au R. P. Monsabré. Cette origine en dit l'importance. Quant au plan, il passe en revue, en quatorze chapitres, les livres de l'Ancien Testament; et, en une dizaine d'autres, tous ceux du Nouveau. C'est donc l'explication abrégée de toute l'Ecriture.

Comte H. DE LACOMBE

SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

CONTROVERSES DU TEMPS DE BOSSUET ET DE NOTRE TEMPS

1 vol. in-8°. Prix. . . 5 francs

Lorsque M. de Lacombe fit paraître la première des Etudes contenues dans ce livre, le cardinal Perraud lui écrivit qu'elles formaient une nouvelle et très saisissante apologie du christianisme. Une foule d'imposants suffrages se joignit à la parole de l'éminent prélat ; et, sur leurs instances, l'auteur se décida à publier le présent volume.

La question capitale de la divinité du Christianisme y est étudiée tout particulièrement dans l'œuvre de l'homme de génie qui l'a fait le plus resplendir d'une lumière impérissable. Bossuet nous apparaît toujours le roi de l'éloquence, non moins le roi de l'histoire de la critique et de la science, se préparant par les études les plus minutieuses et les plus universelles, par des enquêtes poussées dans toutes les régions de l'esprit, à son apostolat sublime et à ses conclusions souveraines.

(*Annales des Prêtres Adorateurs.*)

On trouve à la même librairie :

R. P. PORTMANS, des Frères prêcheurs. *La divinité de Jésus-Christ vengée des attaques du rationalisme contemporain.* In-8°, 5 fr. — Réfutation de Strauss, Renan et Littré, thèse bien établie, bon ouvrage. (*Romans-Revue.*)

Chanoine CAILLARD

JÉSUS-CHRIST ET LES PROPHÉTIES MESSIANIQUES

1 vol. in-8° de 480 pages. Prix. . . . . . 5 francs

L'auteur s'adresse à tous les chrétiens et voudrait que, par son livre, chacun d'eux se rendît compte à soi-même de ses croyances religieuses. Ce dessein est heureusement poursuivi à travers ces pages où sont successivement étudiés le messianisme et les oracles qui s'y rapportent dans les Livres Saints de l'Ancien Testament. Nous ne doutons pas que cet ouvrage soit utile à tous ceux qui le liront ; il sera d'un secours réel aux prêtres ayant mission d'annoncer la parole de Dieu et de défendre le dogme de la divinité de Jésus-Christ. (*La Croix.*)

R. P. LAPLANA

LES FONDEMENTS DE LA FOI

MÉMENTO DE L'APOLOGISTE

Traduit de l'espagnol par E. GERBEAUD

1 vol. in-12 de 141 pages. Prix. . . . 1 franc

C'est un memento en effet, qui suppose que l'apologiste aura une quantité de souvenirs à évoquer pour utiliser ces pages. Plan très bon, en 7 chapitres : existence de Dieu, autorité historique de la Bible, messianité de Jésus, sa divinité, fondation de l'Eglise par Jésus-Christ, infaillibilité de l'Eglise, du Pape. Une ou deux pages, dans chaque chapitre, sont données à la démonstration de la thèse annoncée ; le reste est un recueil d'objections, accompagnées de réfutations. Les objections sont bien formulées ; les réponses sont trop courtes : simple memento. Bon memento par ailleurs, à l'usage, encore une fois, de ceux qui savent déjà beaucoup : car il faut beaucoup savoir pour entendre tout ce que l'auteur a cru enfermer en ses brèves formules. Nos confrères utiliseront ces pages pour préparation de leurs conférences apologétiques. Pour propagande populaire il faudrait quelque chose d'un peu mieux adapté à l'ignorance de beaucoup.

(*Ami du Clergé.*)

Chevalier DE BEAUTERNE

Sentiment de Napoléon Iᵉʳ sur le Christianisme

14ᵉ édition revue. 1 vol. in 16 de x-216 pages. Prix : 1 franc

Bien qu'il se soit maintes fois laissé égarer par les visées ambitieuses de son génie, l'illustre conquérant que fut Napoléon Iᵉʳ avait un sens droit, et surtout il fut incomparable à manier les hommes, parce que, plus que tout autre, il se connaissait en hommes. C'est pourquoi son témoignage a tant de prix lorsque, comparant au Christianisme toutes les religions les plus fameuses qui se sont succédé sur la terre, il conclut de la manière la plus ferme en faveur du Christianisme et de la Religion catholique. On trouvera ici, groupés de la manière la plus intéressante, par un chercheur érudit et consciencieux, les témoignages les plus marquants et les plus authentiques rendus au cours de sa longue carrière par Napoléon en faveur de nótre sainte religion qu'il regardait comme la seule véritable. (*La Divine Hostie.*)

Abbé PAGÈS

L'HÉROÏSME DU CLERGÉ PENDANT LA RÉVOLUTION

Paroles et faits authentiques

(1789-1801)

1 vol. in-12 de 240 pages. Prix..................... 2 francs

Depuis quelque temps, on compulse avec soin les livres et les manuscrits qui ont trait à la période révolutionnaire. Nombreux sont les témoins et innombrables les mémoires authentiques qui nous retracent les interrogatoires, les belles paroles et les faits les plus remarquables des martyrs et des confesseurs de la foi pendant les années de la Révolution. Malheureusement, nous n'avions pas jusqu'à présent un travail d'ensemble sur un sujet si beau, et redevenu, hélas! très actuel. M l'abbé Pagès a entrepris ce labeur et nous offre un premier volume destiné à glorifier l'héroïsme du clergé, des religieux, des fidèles, victimes du fanatisme révolutionnaire. E. G.

Abbé THELOZ

VIE DE M. L'ABBÉ RUIVET

VICAIRE GÉNÉRAL

du diocèse de Lyon pendant la période révolutionnaire

1 vol. in-8° de XVI-275 pages. Prix.............. 3 fr. 50

Les papes des premiers siècles confiaient à des prêtres de la primitive Eglise le soin de recueillir et de publier les actes des martyrs qui succombaient glorieusement durant les sanglantes persécutions des empereurs romains. L'Eglise de France a vu à la fin du siècle dernier une persécution qui ne le cédait en rien à celles des Romains : elle a eu ses martyrs et ses confesseurs Et c'est faire œuvre de piété et d'amour que de recueillir les souvenirs qu'ils ont laissés, pour les léguer comme un vivant exemple à leurs successeurs. Lisez cette biographie : elle vous montrera ce que peut un prêtre doué d'une intelligence supérieure et guidé par la piété et le zèle.

VIE DE L'ABBÉ CARON

par un Bénédictin de la Congrégation de France

2 vol. in-12. Prix.................................... 4 francs

Cet ouvrage déjà ancien, redevient actuel. Il raconte la vie d'un de ces prêtres héroïques que la Constitution schismatique, puis la Terreur soumirent aux plus terribles épreuves. Cette histoire, vieille de cent ans, sera peut-être celle des prêtres de demain; qu'ils y apprennent à être dignes de leurs admirables prédécesseurs. (*Recrutement Sacerdotal.*)

OUVRAGES DE Mgr FREPPEL

Cours d'Eloquence sacrée. 13 vol. in-8°. . . . 78 »

(CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT)

Les Pères apostoliques et leur époque, 4e édition. 1 vol. in-8° . . . . 6 »

Les Apologistes chrétiens au deuxième siècle, 3e édition.
Première partie : *Saint Justin*. 1 vol. in-8°. . . 6 »
Deuxième partie : *Tatien*, *Hermias*, etc. In-8°. 6 »

Saint Irénée, 3e édition. 1 vol. in-8°. . . . . . 6 »

Tertullien, 3e édition. 2 vol. in-8°. . . . . . . 12 »

Saint Cyprien, 3e édition. 1 vol. in-8°. . . . . 6 »

Clément d'Alexandrie, 3e édition. 1 vol. in-8°. . 6 »

Origène, 3e édition. 2 vol. in-8° . . . . 12 »

Commodien, *Arnobe*, *Lactance*. 1 vol. in-8°. . . 6 »

Bossuet, et l'Éloquence sacrée au XVIIe siècle. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant les années 1855-1856 et 1856-1857. 2 vol. in-8. . 12 »

Panégyrique de Jeanne d'Arc. 1 vol. in-8°. . . . » 80

Étude sur le Protestantisme. 1 vol. in-8°. . . . 1 »

Les Origines du Christianisme. Pages choisies du Cours d'Éloquence sacrée, mises en ordre par le R. P. E. Barbier. 2 vol. in-8°. . . . . . . 10 »

Œuvres polémiques. 10 vol. in-12. . . . . . . 30 »


BOUND BY
HM